SCHOENHOF & MOELLER
BOSTON
50 WINTER STREET 40

No T. 57. 91
3 8
v. 1

THE
ALLEN·A·BROWN
DRAMATIC
COLLECTION

THE·PUBLIC·LIBRARY
OF·THE·CITY·OF
BOSTON

EDMUND·H·GARRETT·1910·OPUS·65

Kell

MÉMOIRES
DE BACHAUMONT.

TOME PREMIER.

1762 = 1772.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoireshistori01bach

MÉMOIRES
HISTORIQUES,
LITTÉRAIRES, POLITIQUES,
ANECDOTIQUES ET CRITIQUES
DE BACHAUMONT,

OU

Choix d'Anecdotes historiques, littéraires, critiques et dramatiques ; de Bons-Mots ; d'Épigrammes ; de Pièces fugitives, tant en prose qu'en vers ; de Vaudevilles et de Noëls sur la Cour ; de Pièces peu connues ; des Éloges des savans, des artistes et des hommes de lettres ; Extrait *des Mémoires secrets de la république des lettres*, et mis en ordre

PAR J. T. M...E.

SECONDE ÉDITION,

Revue avec soin, et augmentée d'un grand nombre de Pièces inédites et de Notes historiques.

PARIS,

LÉOPOLD COLLIN, LIBRAIRE, RUE GIT-LE-CŒUR.

1809.

91
1.4.1

ALLEN A BROWN
DEC. 17, 1909

AVERTISSEMENT

DE

L'ÉDITEUR

SUR CETTE SECONDE ÉDITION.

« MAIS, mon ami, cette foule de person-
» nages de toute espèce, tant morts que vivans,
» encadrés ici comme dans une galerie de por-
» traits, qui sûrement ne sont pas flattés ?....

» — Eh bien! les morts assurément ne diront
» rien, et, selon ma coutume, quand je suis
» rapporteur devant le Public, je parle des vi-
» vans comme s'ils étaient morts; qu'en con-
» cluez-vous ?

» — Que les vivans crieront pour leur compte
» et même pour celui des morts, et j'entends d'ici
» un bruit..... »

C'est ainsi que M. de la Harpe commence la préface de sa Correspondance Littéraire. Ce début m'a paru convenir assez bien à la seconde édition d'un ouvrage qui a fait crier au scandale certaines personnes, auxquelles j'aurais pu dire, avec *Alceste* :

Pour en parler ainsi, vous avez vos raisons.

Il est douloureux de penser que, dans notre siècle, on ne rit que de ce qui est méchant; que les chroniques scandaleuses soient le seul genre d'ouvrage qu'on lise avec plaisir, et que les libraires d'aujourd'hui demandent *des anecdotes secrètes et inédites* avec le même empressement que ceux du siècle de Louis XIV, et du tems de Montesquieu, demandaient du Saint-Evremont et des Lettres Persannes.

De toute cette exhumation d'Anecdotes, de

Satires, d'Epigrammes, de Bons-Mots et de Vaudevilles, enterrés depuis long-tems, que résulte-t-il ? C'est que le libraire, qui croit gagner, imprime l'ouvrage ; que le public, qui, sur le titre, le juge piquant, l'achète ; que le journaliste, qui a besoin de remplir sa feuille, le dénigre ou le vante, selon la direction qu'il reçoit du chapitre intarissable *des considérations particulières ;* qu'enfin, chacun, au bout de tout ça, a fait son métier. Voilà, à-peu-près, ce qui est arrivé à la première édition *des Mémoires de Bachaumont,* qui a été épuisée dans moins de six mois.

Malgré *l'incognito* que doit garder l'éditeur d'une compilation, dans laquelle il n'y a rien de lui ; quelques personnes, ayant découvert son nom, n'ont pas manqué de lui dire : Mais, monsieur, vous avez rapporté une épigramme que j'ai faite depuis long-tems, et qui n'aurait jamais dû voir le jour. — Monsieur, si vous ne l'aviez pas faite, elle ne se trouverait pas là. —

Mais vous rapportez une aventure galante arrivée à madame N***. — Si l'aventure de madame N*** n'avait pas été imprimée je ne l'aurais pas publiée. — Mais..... mais..... mais..... — Tous ces *mais-là* sont précisément ce qui fait le succès de mon ouvrage; plus j'englobe de noms et de choses dans chaque volume, plus je suis sûr de réussir, par la raison que donne le bon Larissolle du débit qu'aurait eû le Mercure dans son régiment si l'on y eût parlé de lui :

Plus de mille soldats en auraient acheté,
Pour voir dans quel endroit Larissolle eût été.

Si j'avais voulu ne rien rappeler que d'aimable, j'aurai fait une belle compilation de Couplets de Fête, ou tout autre recueil aussi piquant, que personne n'aurait lu, et qui aurait été :

Habiller, chez Francœur, le poivre et la canelle.

J'ai mieux aimé, au risque d'encourir l'animadversion des âmes timorées, mettre à contribution la volumineuse collection connue sous le titre de : *Mémoires secrets de la république des lettres.*

Ces Mémoires durent leur naissance au soin que prenait M. *de Bachaumont*, homme de goût et fort instruit, de ramasser, avec une scrupuleuse exactitude, tout ce qu'il pouvait se procurer de piquant et de curieux dans tous les genres. Il classait ces matériaux chronologiquement, et en composait une espèce de journal, semblable à celui de l'*Étoile*, du tems de la ligue, et de nos jours à celui de *Collé*.

M. *de Bachaumont* était de la société d'une madame *Doublet*, qui tenait alors à Paris, ce que l'on appelait *un bureau d'esprit;* c'est-à-dire, qui réunissait chez elle des gens de lettres, comme le faisaient madame *de Tencin*, et depuis, madame *Dudeffant*, madame *Geoffrin*,

et mademoiselle *Lespinasse.* Il fit part de son travail à madame *Doublet;* qui, trouvant cette idée assez originale, voulut suivre cet exemple, et ouvrit chez elle un registre où chaque personne de sa société écrivait ce qu'elle avait appris dans la journée, et ces différentes pièces y étaient maintenues ou rejetées, selon qu'elles étaient jugées vraies ou fausses, bonnes ou mauvaises par les co-opérateurs de ce travail (1).

Le commencement de ce journal étant tombé entre les mains de quelques gens de lettres, ils eurent l'idée de le rendre public; et cet essai ayant complètement réussi, ils formèrent le projet de le continuer, et ont successivement fait

(1) Le caractère de vérité qui régnait dans cette société était si connu à cette époque, que lorsque l'on voulait s'assurer de la certitude d'une anecdote, on se demandait : *Cela sort-il de chez madame Doublet?*

part de leur travail, qui, par livraisons, s'est élevé jusqu'à trente-six volumes.

Dès l'instant que cette compilation devint une spéculation de librairie, elle commença à dégénérer, *on visa au volume*, et dès-lors il fallut enterrer les anecdotes curieuses, sous un fatras de choses absolument insignifiantes.

Il n'est personne qui n'ait été effrayé de la lecture de ces trente-six volumes, qui, pour quelques morceaux intéressans, n'offraient que des dissertations ennuyenses sur des ouvrages, qui depuis ont été dans les mains de tout le monde, ou que leur médiocrité a fait oublier; sur des affaires qui, faisant beaucoup de bruit à cette époque, ne sont restées dans la mémoire de personne, et auxquelles on ne prend plus le moindre intérêt; sur les débats des parlemens, des jésuites, des chanceliers, etc., etc., qui ne peuvent piquer la curiosité que du côté plaisant, (et c'est sous ce point de vue que je les ai conservés) et qui, sous le rapport historique, se trouvent

plus longuement et plus fidèlement rapportés dans les mémoires du temps. Enfin, les derniers volumes de cette collection ne sont presque plus remplis que de matières de jurisprudence, d'extraits, de factums, de plaidoyers, de réquisitoires, etc., et mettent, le lecteur, dans le cas de dire à chaque instant, avec Boileau :

Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin.

Je n'ai pourtant pas exclu de ce recueil tout ce qui tenait aux affaires importantes, et l'on y trouvera rapporté avec assez de détail les pièces satiriques auxquelles elles ont donné lieu.

Les mémoires secrets, imprimée en pays étranger, donnait aux éditeurs la facilité d'y insérer des pièces, dont les censeurs n'auraient pu, ni dû permettre l'impression en France ; de ce nombre sont les pièces de vers sur les personnages titrés, les noëls sur la cour, si précieux à cause de la ressemblance des portraits ; les épigrammes et les vaudevilles sur

les gens en place, en un mot tout ce qui constitue les ouvrages défendus ou prohibés. Ainsi donc un choix qui n'aurait présenté que la quintessence des trente-six volumes, devait être fort recherché, et c'est ce qui est arrivé aux deux ouvrages (1) qui ont paru dans le temps, et qui, malgré le mauvais choix des morceaux, le défaut d'ordre et le défaut plus grand encore de n'être pas complets, ont été aussitôt vendus qu'imprimés.

Ces deux recueils avaient laissé beaucoup à désirer, ils semblaient n'avoir été faits que pour amuser des enfans ou des oisifs; on y rapportait avec soin, les tours de filous, les morts tragiques, les suicides fameux et les exécutions de la

(1) Le premier, sous le titre *d'Anecdotes du dix-huitième siècle*, en deux volumes, qui ne contenaient que jusqu'à l'année 1783; c'est-à-dire, vingt-quatre volumes de la collection.

Le second, intitulé : *Choix des Mémoires secrets*, deux volumes in-12, ne contenaient que trente volumes.

Grêve ; et l'on y avait omis tout ce qui n'avait qu'un intérêt purement littéraire. J'ai tâché de remédier à ces inconvéniens, en retranchant de cette édition tout ce qui m'a semblé puérile, et en y réunissant toutes les anecdotes qui consacraient un point d'histoire politique ou littéraire ; j'ai lieu de penser que cet ouvrage présentera quelqu'intérêt, sous ces deux rapports. J'ai apporté le plus grand soin à ne rien omettre qui pût piquer la curiosité, et je suis même parvenu à y réunir des pièces que les éditeurs eux-mêmes n'avaient pu se procurer. Cette édition renferme deux fois plus de choses que les deux compilations antérieures ; on verra que je ne me suis pas borné à faire réimprimer littéralement les *Mémoires de Bachaumont*, qui, comme je l'ai déja dit, imprimés chez l'étranger n'avaient pu être surveillés par les éditeurs, et qui fourmillaient de fautes de sens ; où l'on trouvait des pièces tronquées ou mal copiées, des vers souvent faux et une foule de défauts de ce genre que l'on avait scrupuleusement conservés, dans les deux recueils dont j'ai parlé.

Il me reste à me justifier d'avoir rapporté des épigrammes ou des mots piquans, sur des hommes que leur mérite met au-dessus de toute critique. Je déclare qu'étranger à toute espèce de parti, et absolument inconnu, je n'ai été dirigé dans ce choix par aucune animosité personnelle, que j'ai toujours choisi avec impartialité, et que si l'on trouve telle ou telle pièce dans ce recueil, c'est que je l'ai crue bonne et digne d'être conservée sans aucune mauvaise intention, pour celui qui en fournissait le sujet; bien convaincu qu'un épigramme, un calembourg, un quolibet, ne font pas plus de tort à un homme d'un mérite reconnu, que les sifflets n'en font à une bonne pièce; et je pourrai prendre pour épigraphe, avec plus de raison que beaucoup d'autres, ce passage de Tacite : *Mihi Galba, Vitellius, Otho, nec beneficio, nec injuriâ cogniti.*

Cette seconde édition faite avec plus de soin, et imprimée avec plus de méthode, renferme près du double de la première. Je n'ai pas seulement ajouté un troisième volume, tout l'ouvrage

a été refondu sur un nouveau plan ; j'ai fait disparaître quelques pièces qui présentaient peu d'intérêt, elles ont été remplacées par une foule d'autres plus piquantes, moins connues et très-souvent inédites; j'ai corrigé quelques erreurs grossières qui s'étaient glissées dans la première. En un mot, je n'ai rien négligé pour que ce recueil restât dans les bibliothèques, comme devant servir un jour à l'histoire littéraire de la moitié du dernier siècle.

MÉMOIRES

HISTORIQUES,

LITTÉRAIRES, POLITIQUES,

ANECDOTIQUES ET CRITIQUES

DE BACHAUMONT.

(1762.)

JANVIER.

— 1er. MADEMOISELLE Arnould (1) ne se borne pas à embellir la scène lyrique. Ses affections particulières nous offrent des exemples dignes du bon vieux tems. Elle avait profité avec empressement d'un voyage de M. de Lauraguais à Genève (2) pour se sous-

(1) Mademoiselle Arnould, la première actrice de l'opéra, la plus pathétique qui ait peut-être jamais paru.

(2) M. le comte de Lauraguais a fait, il y a quelques mois, un voyage à Genève, pour consulter M. de Voltaire sur une tragédie d'*Electre*, de sa façon. Il est de l'académie des sciences.

traire à sa tyrannie (1). En fuyant cet objet, soi-disant le premier de son cœur, elle avait passé dans les bras d'une malheureuse victime de l'infidélité d'une héroïne

---

(1) Mademoiselle Arnould, excédée de la jalousie de M. de Lauraguais, avait profité de son absence pour rompre avec lui. Elle avait renvoyé à madame la comtesse de Lauraguais tous les bijoux dont lui avait fait présent son mari, même le carrosse, et deux enfans dedans qu'elle avait eus de lui. Elle s'était tenue cachée pour se soustraire aux fureurs d'un amant irrité : elle s'était même mise sous la protection de M. le comte de Saint-Florentin, dont elle avait imploré la bienveillance. On ne peut peindre l'état de démence où cette rupture avait jeté M. le comte de Lauraguais. Tout Paris était inondé de ses élégies. Enfin, à la fougue d'une passion effrénée ayant succédé le calme de la raison, il s'était livré aux sentimens généreux, qui devaient nécessairement reprendre le dessus dans un cœur comme le sien. Il y avait eu une entrevue entre sa maîtresse et lui; il avait poussé la grandeur d'âme au point de lui déclarer qu'en renonçant à elle, il n'oubliait point ce qu'il se devait à lui-même, et lui envoyait en conséquence un contrat de deux mille écus de rente viagère. Sur le refus de mademoiselle Arnould, madame la comtesse de Lauraguais était intervenue, et avait sollicité l'actrice sublime de ne point refuser un bienfait auquel elle voulait participer elle-même : elle lui avait fait ajouter qu'elle n'eût aucune inquiétude de ses enfans, qu'elle en aurait le même soin que des siens propres. Mademoiselle Arnould n'avait point cru devoir se refuser à cette dernière invitation, et M. Bertin ayant de son côté fait, vis-à-vis de M. de Lauraguais, les démarches qui convenaient dans ces circonstances, tous les procédés avaient été remplis, et il était entré en pleine propriété de sa nouvelle conquête.

du théâtre Français (1). M. Bertin (2) crut trouver dans cette belle ce qu'il cherchait vainement depuis si long-tems (3). Il n'a rien épargné pour mériter la bienveillance de sa nouvelle maîtresse : tout a été prodigué ; mais l'excès de sa générosité n'a pu triompher d'une passion mal éteinte ; l'amant tyrannique régnait au fond du cœur, ses écarts ont disparu, on a oublié ses crimes : l'amour a réuni deux amans, qui, plus épris que jamais l'un de l'autre, présentent au public un évènement qui fait l'entretien de tout Paris. L'infortuné Bertin, aussi honteux de sa tendresse que piqué du changement de sa perfide, est, dit-on, dans le plus cruel désespoir.

---

(1) Mademoiselle Hus.

(2) De l'académie des Belles-Lettres, auteur de l'*Ile des Fous*, et trésorier des parties casuelles. C'est à lui que Louis XV disait : *surtout, Bertin, ne prenez pas d'effets royaux, ils ne valent pas le diable.* (Note de l'éditeur).

(3) M Bertin avait cru long-tems posséder le cœur de mademoiselle Hus ; si les bienfaits avaient quelques droits sur celui d'une femme de cette espèce, il avait lieu de n'en point douter; Il avait fait en sa faveur une dépense prodigieuse. Cependant, n'ayant pu se refuser aux soupçons dont on le tourmentait, il en avait vérifié la vérité; et avait trouvé son infidèle couchée, dans sa maison de Passy, avec le fils de l'entrepreneur des eaux de ce lieu. Celui-ci s'étant fait jour l'épée à la main, cette aventure était devenue trop publique pour que M. Bertin pût vivre encore avec une femme qu'il regrettera peut-être toujours. On évaluait alors le mobilier de mademoiselle Hus à plus de 500,000 livres.

— 8. Nous allons rendre compte de l'état actuel de l'opéra.

La haute-contre y est dans le plus grand délabrement. Pillot est le seul chanteur qu'ose avouer l'opéra. Quel chanteur, encore, quel successeur de Géliotte ! sans âme, sans figure, sans caractère, n'ayant pour lui qu'un peu d'organe. Gélin et Larrivée nous dédommagent dans la basse-taille, l'un a le timbre plus sonore, plus mâle ; l'autre plus onctueux, plus pathétique : tous deux sont acteurs ; mais le dernier a sans contredit plus de feu, plus de naturel, plus d'aisance dans son jeu. C'est un homme d'un talent rare, et qui peut se promettre le plus grand succès.

En femmes, nous comptons mademoiselle Chevalier, mademoiselle Arnould et mademoiselle le Mierre. La première jouit d'une réputation faite depuis long-tems ; et l'excellence avec laquelle elle rend le rôle d'Armide, est une preuve qu'elle peut encore acquérir. La seconde est, au gré des connaisseurs, l'actrice la plus naturelle, la plus onctueuse, la plus tendre qui ait encore paru. Elle est sortie telle des mains de la nature, et son début a été un triomphe. Qui ne serait enchanté de la méthode, du goût, du prestige avec lequel mademoiselle le Mierre nous peint tous les objets sensibles de la nature ! Sa voix est une magie continuelle. C'est tour-à-tour un rossignol qui chante, un ruisseau qui murmure, un zéphyr qui folâtre. Toutes trois font l'admiration, l'amour et les délices des partisans du théâtre lyrique.

La choréographie est sans contredit la partie la mieux garnie et la plus parfaite de l'Opéra : Vestris et mademoiselle Lany passent pour les premiers danseurs de

l'Europe. Toutes les nations étrangères, qui contestent le reste, sont d'accord sur ceci. On a fait l'éloge le plus complet du premier, en disant qu'il nous empêche de regretter Dupré. Il est des gens même, amis de la nouveauté, sans doute, qui trouvent le premier plus fini et plus varié dans son jeu.

Quant à la seconde, personne des contemporains ne se rappelle avoir vu une danseuse aussi précise, aussi savante dans ses mouvemens. Le frère de cette dernière est admirable pour la pantomime. Laval et Lyonnois feraient des danseurs sublimes, si Vestris n'existait pas. Tous ces illustres sont doublés par huit ou dix jeunes gens, dont quelques-uns promettent infiniment.

L'opéra a fait cette année l'acquisition de mademoiselle Allard. Mademoiselle Lyonnois doit voir avec plaisir renaître son enjouement et sa gaieté dans cette agréable danseuse. Elle inspire la joie dès qu'elle paraît, et ce sentiment ne fait point tort à celui d'admiration qu'on lui doit. Mademoiselle Vestris est toujours en possession de la danse voluptueuse et même lascive : c'est ce que lui reprocheront sans cesse les défenseurs des mœurs, et c'est un défaut qu'ils lui pardonneront intérieurement, tant que le physique aura quelque empire sur eux. De très-jolis minois décorent délicieusement les ballets, et les premières danseuses ont l'espérance de se voir remplacer par plusieurs du second ordre.

Le cordon de Saint-Michel, dont M. Rebel, l'un des directeurs, a été décoré l'année dernière, doit donner une grande émulation à ses collègues, et à

ceux qui lui succéderont : nos plaisirs ne peuvent que gagner à cette illustration.

— 25. On parle beaucoup du retour de M. de Voltaire en ce pays : on va jusqu'à dire qu'il aura une pension considérable à la cour. Ces bruits ne sont encore que très-vagues. D'après cette supposition, on a toujours fait, à compte, l'épigramme suivante :

Voltaire, en esprit fort, plein d'orgueil et de ruse,
Après avoir choisi le sein des protestans,
Pour éviter les sacremens,
Vient mourir à Paris, sachant qu'on les refuse (1).

— 30. Il est bon de rendre compte de l'état actuel de la comédie française. Nous partirons à l'avenir de ce point, comme d'un thermomètre sûr, pour apprécier l'amélioration ou le dépérissement de ce spectacle.

Mademoiselle Clairon en est toujours l'héroïne. Elle n'est point annoncée, qu'il n'y ait chambrée complète. Dès qu'elle paraît, elle est applaudie à tout rompre. Ses enthousiastes n'ont jamais vu et ne verront jamais rien de pareil : c'est l'ouvrage le plus fini de l'art.... Mais c'est de l'art, disent quelques critiques. Ils se rappellent qu'elle a long-tems été mauvaise, qu'elle a lutté six ans contre le public, que son organe bruyant assourdissait les oreilles, sans émouvoir le cœur. A force de tâter, elle s'est enfin fait un jeu à elle : les glapissemens de sa voix sont devenus les accens de la passion ; son enflure s'est élevée au sublime. Cette actrice a, de tout tems, eu

(1) A l'occasion de la dispute des Jansénistes et des Molinistes; les deux partis se refusaient réciproquement les sacremens.

la position théâtrale, beaucoup de noblesse dans sa démarche, dans ses gestes de mains, dans ses coups de tête. Quoique d'une stature médiocre, elle a toujours paru sur la scène au-dessus de la taille ordinaire. Par quelle fatalité des infirmités habituelles nous privent-elles si souvent de la voir? Pourquoi sommes-nous incessamment menacé de la perdre (1)?

Mademoiselle Dumesnil est, sans contredit, plus actrice née que mademoiselle Clairon; son jeu est plus naturel, plus décidé, plus franc; mais son amour-propre aurait dû lui conseiller de se retirer il y a quelques années. Elle n'a pas senti qu'elle ne pouvait que perdre à mesure que sa rivale gagnerait; ce n'est pas qu'elle ne lui fasse encore éprouver quelquefois son ancienne supériorité, qu'elle ne l'écrase des élans de son génie. Malheureusement, ce ne sont que les derniers éclats d'une lumière qui s'éteint? D'ailleurs, le vice crapuleux (2), par lequel elle se laisse dominer, la met trop souvent dans le cas de substituer sur la scène les écarts de sa raison aux désordres des grandes passions qu'elle doit peindre.

A qui les conseils d'un amour-propre bien entendu eussent-ils été plus nécessaires qu'à mademoiselle

---

(1) Mademoiselle Clairon est attaquée de la maladie des femmes : elle joue peu souvent. Ses camarades lui faisaient un jour des reproches sur sa rareté. » Il est vrai que je ne joue » pas fréquemment, répondit-elle; mais une de mes repré- » sentations vous fait vivre pendant un mois. »

(2) Mademoiselle Dumesnil boit comme un cocher. Son laquais, lorsqu'elle joue, est toujours dans la coulisse, la bouteille à la main, pour l'abreuver.

Gaussin? Elle ne sent pas qu'il est un tems où il faut se soustraire aux applaudissemens, sans quoi les applaudissemens nous échappent à la fin. Son genre ne peut s'allier avec les rides de l'âge : une vieille poupée ne figurera jamais bien dans l'*Oracle* ni dans les *Grâces;* Zaïre doit porter sur son front l'empreinte de toute la candeur de son âme. Quand mademoiselle Gaussin joue dans cette pièce, on est tenté de demander si c'est à elle que M. de Voltaire adressa, il y a trente ans, cette épître si tendre, si touchante, où le cœur parle plus que l'esprit! Ce qu'elle est, fait oublier ce qu'elle a été. Plus heureuse cependant que mademoiselle Dumesnil en un point, elle n'a pas encore de rivale qui la remplace. Ses défenseurs prétendent que son peu d'opulence (1) la met dans le cas de sacrifier sa gloire à son bien être. Il faut qu'elle soit bien mal à l'aise, ou qu'elle se soucie bien peu de sa réputation.

Il n'y a que vous qui ne vieillissez point, inimitable Dangeville! Toujours fraîche, toujours nouvelle; à chaque fois on croit vous voir pour la première. La nature s'est plu à vous prodiguer ses dons, comme si l'art eût dû tout vous refuser, et l'art s'est efforcé de vous enrichir de ses perfections, comme si la nature ne vous eût rien accordé. Quel feu dans votre dialogue! Quelle expression dans votre scène muette! Quelle force

(1) Mademoiselle Gaussin a eu les amans les plus illustres; mais elle a toujours sacrifié l'intérêt au plaisir. Quand on lui reprochait son extrême facilité, elle disait : « Que vouléz-vous? » Ça leur fait tant de plaisir, et cela me coûte si peu! »

comique dans le moindre de vos gestes! Quel aveugle préjugé vous refuse dans la société (1) un esprit qui pétille dans vos yeux, qui brille sur toute votre physionomie! Si l'on vouloit personnifier cette intelligence humaine, on ne pourrait lui donner une figure mieux assortie que la vôtre. Continuez à faire les délices et l'admiration de la scène française. Que sur votre modèle puissent se former des actrices dignes de vous remplacer : espoir d'autant moins fondé, que plus elles auront de sagacite pour saisir la finesse de votre jeu, plus elles se sentiront hors d'état de vous atteindre.

Quant aux dix autres actrices (dont quatre pensionnaires à l'essai) qui composent la troupe femelle de cette comédie, nous ne les tirerons point de la foule, qu'elles ne se soient distinguées par leurs talens. Quelques unes donnent des espérances, d'autres ont une figure à laquelle nous rendons hommage dès à présent.

De quinze acteurs que compte la comédie (dont deux à l'essai), s'il n'en est peut être aucun aussi transcendant que les quatre femmes que nous venons de nommer, il en est peu qui n'aient du moins un mérite particulier. Le jeune Molé attrape le ton sémillant d'un marquis éphémère. L'emphase de Paulin, dans ses rôles de tyran, ne messied pas. D'ailleurs, il excelle à faire le paysan. Un récit plein de feu ou de pathétique est très-bien rendu par Dubois ; Bonneval joue le sot à merveille ; Dangeville le niais ; Armand a toute l'effronterie, toute la scélératesse des valets de l'ancienne comédie : ses

(1) On prétend que mademoiselle Dangeville est buse en conversation.

allures, son ton, son visage ne conviennent point à la finesse, à la décence de ceux de la nouvelle. Les acteurs que le public distingue, sont Grandval, Bellecour, le Kain, Préville et Brizard.

Grandval et Bellecour courent la même carrière dans les deux genres. Le premier a plus d'importance, plus de morgue, plus de faste; l'autre a plus de naturel, plus d'aisance, plus de fatuité. Les rôles d'ironie, de dédain, de mépris, conviennent mieux au premier; ceux d'entrailles, d'onction, de pathétique, mieux au second: celui-là nous paraît fait davantage pour le comique, où il est permis de charger, d'enchérir sur le pinceau de l'auteur; celui-ci est mieux dans le tragique, où il faut souvent rapprocher de la nature un rôle gigantesque que le poëte en a trop écarté. Grandval est plus consommé; nous espérons que Bellecour sera quelque jour plus fini. Tous deux sont hommes à bonnes fortunes (1), et puisent dans le commerce des femmes cet air de triomphe et d'impudence qui va si bien aux héros de théâtres.

---

(1) On raconte qu'une femme de très-grande considération s'étant engouée de Grandval, l'envoya chercher, l'admit dans un tête-à-tête ménagé exprès, et filant peu-à-peu sa défaite, lui dit, en regardant des portraits de famille qui ornaient l'appartement: « Ah! Grandval, que diraient ces héros, s'ils me » voyaient entre vos bras?.... Ils diraient, répondit l'impudent » vainqueur, que vous êtes une putain. » (*)

(*) Cette réponse est généralement attribuée à Baron, le même qui se plaignait au duc de Grammont que ses gens avaient été maltraités par les siens, et à qui le duc répondit: *mais mon pauvre Baron, pourquoi as tu des gens?* (Note de l'Editeur.)

Il fallait que le Kain fût acteur né, puisque M. de Voltaire l'a jugé tel (1), malgré son organe ingrat et sa figure ignoble. Le public est fort partagé sur ce comédien : les uns le regardent comme sublime, d'autres comme détestable. C'est qu'il y a de grandes beautés dans son jeu, et de grands défauts. Les premières empêchent ses partisans de voir les autres, et ceux-ci font disparaître celles-là aux yeux de ses contemplateurs. L'art quelquefois le fait aller au-delà de la nature ; il reste quelquefois en deçà, pour ne pas donner assez à l'Art. Assemblage étonnant de grandeur et de bassesse, de sublime et d'enflure ! On doit ou l'admirer à l'excès, ou le dégrader souverainement.

Préville est admirable pour la pantomime : il est acteur jusqu'au bout des doigts ; ses moindres gestes font épigramme ; il charge avec tout l'esprit possible ; c'est le Callot du théâtre. Aussi inimitable que mademoiselle Dangeville, il n'est pas aussi étendu dans son genre ; sa figure ne comporte point certains rôles, où il faut jouer la dignité, à laquelle l'actrice atteint quand elle veut. Rien de si agréable que de les voir en présence l'un de l'autre : ils sont faits pour dérider les fronts les plus graves, pour évertuer les plus stupides, pour rendre l'esprit palpable aux plus sots.

Brizard est le dernier dont nous ayons à parler. Il a la majesté des rois, le sublime des pontife, la tendresse

(1) C'est M. de Voltaire qui a produit le Kain à la comédie, après l'avoir fait jouer long-tems chez lui ses différentes pièces, et, en général, il faut convenir que ce sont celles que le Kain joue le mieux.

ou la sévérité des pères. C'est un très-grand acteur, qui joint la force au pathétique, la chaleur au sentiment. Il est généralement admiré. Nous ne voyons personne qui lui refuse son suffrage, et son jeu n'a encore essuyé aucune critique.

D'après ce détail, il est aisé de juger que le théâtre de la comédie française a les acteurs les plus parfaits de l'Europe. Quoiqu'en disent les censeurs, qui n'admirent jamais le présent, nous croyons fort que la génération comique actuelle vaut la génération passée, que les Barons et les Montménils sont remplacés, et que les Roscius antiques ne dédaigneraient pas d'applaudir aux Roscius modernes.

Février.

— 9. M. Falconet, médecin consultant du roi, des facultés de Paris et de Montpellier, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, l'un des plus savans hommes de l'Europe, est mort hier après-midi, d'une rétention d'urine. Il avait 91 ans. Il est plus cité comme éditeur, traducteur, et surtout compilateur, que comme auteur.

Il avait, toute sa vie, ramassé les anecdotes qu'il avait apprise ; il les mettait sur des cartes, et sa compilation se montait à plus de cent cinquante mille notes de cette espèce. Il a légué cette curieuse partie de son cabinet à M. de Sainte-Palaye, son confrère de l'académie des belles-lettres.

On évalue la bibliothèque de M. Falconet à près de quarante mille volumes. Il avait légué depuis long-tems au

roi les livres rares et autres qui ne sont point à la bibliothèque de S. M. Le nombre s'en monte à plusieurs milliers. Il s'en était conservé l'usufruit ; et le roi, en reconnaissance, lui avait fait une pension de 1200 liv. reversible sur la tête de sa sœur, qui vit encore.

— 14. M. de Crébillon étant allé chez le roi, S. M. l'a reçu avec bonté ; et dans le courant de la conversation : *vous êtes vieux*, lui dit le roi, *vous avez plus de quatre-vingts ans.* — *Non, sire*, lui répondit-il, *c'est mon extrait baptistaire qui les a.*

— 17. *Chansons sur les évêques* (1), *sur l'air* de Joconde.

Le haut clergé s'est assemblé
Pour juger les jésuites;
Des mœurs de la société,
Des progrès et des suites :
Mais de ces fameux assassins
Préférant la finance,
Ces prélats laissent aux destins
A conserver la France.

Le Cardinal (2), homme d'esprit,
Est de l'académie (3);
Mais il n'a pensé ni produit
Depuis qu'il est en vie :

(1) Il y avait alors une assemblée de prélats, nommés par le roi pour examiner la doctrine des jésuites.

(2) Le cardinal de Luynes, chez qui se tenait l'assemblée.

(3) Il était de l'académie française.

Ennemi du bien et du mal,
Il prit en patience
Le coup qui le fit cardinal,
Contre toute apparence.

Au bout du compte un tel soufflet (1),
Au milieu de la joue,
Aux descendans de *Cadenet* (2),
Tombe-t-il dans la boue ?
S'en venger, c'est courir hasard,
Et pardonner, bassesse;
L'église lui sert de rempart,
Pour soutenir noblesse.

Beaumont (3), par Grisel (4) inspiré,
Laquais (5), prêtre hypocrite,

---

(1) On prétend que M. de Luynes a commencé par servir ; mais ayant reçu un soufflet, dont il ne prit pas vengeance, il fut obligé de prendre le parti de l'église (*).

(2) Voyez l'histoire de la mère et du fils, par Mezerai, où est toute l'origine de la maison de Luynes.

(3) L'archevêque de Paris.

(4) Grand pénitencier, l'âme damnée de M. l'archevêque et son confesseur.

(5) On prétend que M. Grisel a été laquais : c'est un fou, dont on cite mille traits extravagans, entr'autres celui de mademoiselle Huno, maîtresse de M. de la Valière. On l'accuse d'avoir volé 50,000 liv. à la succession de M. de Tourni, intendant de Bordeaux, dont il était le directeur.

(*) C'est à ce sujet qu'un plaisant ayant pris sa mitre et l'écartant des deux côtés, dit : *c'est singulier, comme cette mitre ressemble à un soufflet.* (Note de l'Editeur.)

A l'aveuglement condamné,
De rien ne voit la suite :
Cependant il a fort bien su
Que l'affreux régicide,
Par les Ignaciens conçu,
Fit Damiens parricide.

Or, de ces faits, nos chers amis,
Quel est la conséquence !
Dira-t-on qu'avec ces maudits
Il est d'intelligence ?
Non, cherchant l'absolution,
Cette troupe perfide
Vint le soir même à Charenton,
Pour laver l'homicide.

Cambrai (1), ce prêtre méprisé,
La honte de l'église,
Par ses confrères appelé,
Comble encore leur sottise :
Aux pieds de sa vieille beauté,
Cherchant ce qu'il doit dire,
Il immole la vérité
A l'amoureux délire.

Nicolaï (2), sot, plat et long,
Vendu, comme son frère (3),

(1) L'archevêque de Cambrai, amant de madame la comtesse de Lismore.

(2) L'évêque de Verdun, qui porte toujours les cheveux plats et longs.

(3) Le premier président de la chambre des comptes, qu'on dit vendu à la cour.

A feu cardinal du Perron,
Veut renvoyer l'affaire ;
Et de la place qu'il remplit
Oubliant la décence,
Insulte, fier de son crédit,
Et Soissons (1) et la France.

Sans respect pour sa dignité,
Orléans (2) se rétracte (3) ;
Chacun sait que sa parenté
Ne fut jamais intacte ;
Il corrompt jusqu'à son cousin,
On passe la cousine (4) ;
Mais la feuille qu'il tient en main (5),
Vaut bien la loi divine.

Le reste, un amas d'ignorans,
De l'église la lie,
Bas valets, lâches courtisans
De cette secte impie,
Craignant le fer et le poison,
Tous ces prêtres coupables,

---

(1) M. de Soissons ayant répondu à M. de Verdun, qui citait continuellement le cardinal du Perron en faveur des jésuites, que c'était un fripon à ne point citer, celui-ci répliqua à M. de Fitz-James, que c'était lui qui en était un.

(2) M. de Jarente.

(3) Etant évêque de Digne, il avait été contre les jésuites.

(4) Mademoiselle de Jarente, qui demeure chez son oncle.

(5) Il a la feuille des bénéfices.

Laissent leur prince à l'abandon
De ces gens détestables.

S'étonnera-t-on que Ricci (1),
Ce monstre sanguinaire,
Défende (2) à sa cohorte ici
D'être à ses vœux contraire?
Quand il signerait mille fois,
C'est un nouveau parjure :
Ce barbare ne suit de lois
Que contre la nature.

Vengez-vous, grand prince, il est tems :
Chassez la race impie :
Vengez Lisbonne, Henri-le-Grand,
L'Amérique et l'Asie :
Quiconque oserait des Césars
Insulter la puissance,
Doit être puni sans égards;
C'est le vœu de la France.

— 28. Aujourd'hui que la comédie italienne est à son plus haut degré de faveur et d'illustration, il est essentiel d'établir la position actuelle de ce spectacle.

On y compte quinze acteurs (dont trois provenant

(1) Le général des jésuites.

(2) Le général n'a voulu entendre à aucune réforme concernant sa *société;* il a répondu au roi, qui lui proposait la réforme de son ordre : *Sint ut sunt, aut non sint!*

de l'opéra-comique, et deux à la pension) et treize actrices (dont quatre à la pension, et deux provenant de l'opéra-comique). Dans cette multitude, à peine trouvons-nous quelques personnages qui méritent qu'on en parle.

Carlin passe pour être un très-grand arlequin : il est fait pour dérider les fronts nébuleux ; on lui trouve de la fécondité, beaucoup de variété dans ses lazzis, une souplesse étonnante dans son jeu ; il provoque, malgré qu'on en ait, la grosse gaieté ; mais c'est un arlequin. De Hesse est acteur, valet du premier ordre ; il entend d'ailleurs à merveille la choréographie. Nous trouvons dans Rochard un chanteur agréable ; il a de la propreté, du goût ; il joue quelques rôles passablement. La Ruette répare à force d'art la nature la plus ingrate ; c'est un musicien consommé. On desirerait entendre encore Clairval sur le théâtre de l'opéra-comique ; son filet de voix se perd sur celui des Italiens : on en voit assez pour regretter qu'il n'en puisse pas faire entendre davantage. Le robuste Audinot rend au naturel la grossièreté des mœurs du peuple. Tous ces talens divers sont éclipsés par celui de Cailleau ; c'est un comédien qui a toutes les qualités, à la noblesse près : sa voix embrasse tous les genres ; elle se monte à tous les tons ; elle vaut un orchestre entier : il est principalement fait pour la parodie.

Madame Favart a été long-tems l'héroïne des Italiens, apparemment parce qu'elle n'était point surpassée par d'autres. En général, elle est médiocre ; elle a la voix maigre, manque de noblesse, et substitue la finesse à la naïveté, les grimaces à l'enjouement, enfin l'art à la

nature. On a beaucoup applaudi au début de mademoiselle Piccinelli ; c'est une cantatrice du premier ordre ; elle n'a poutant pas dans le gosier cette flexibilité qu'exige l'Italien pour être chanté dans sa première perfection ; du reste, elle n'est propre en rien au théâtre. Mademoiselle Villette, transfuge de l'opéra, a été mieux accueillie à ce spectacle : son volume de voix, trop médiocre pour le premier théâtre, a mieux rempli celui des Italiens ; elle a un air niais qui s'adapte à certains rôles ; mais elle n'est rien moins qu'actrice ; elle n'a ni chaleur ni sentiment. On devrait s'applaudir de l'acquisition de mademoiselle Neissel, si sa voix voilée suffisait au lieu où elle chante : elle a des grâces, du naturel, du goût, du sentiment ; mais ses sons, trop affaiblis quand ils parviennent à l'oreille, ne produisent plus qu'une dimi-sensation.

Tous ces talens, dont aucun n'est parfait, se rapprochent beaucoup plus du médiocre, et la fureur avec laquelle on court à ce spectacle, ne pourra jamais faire honneur au siècle. Les partisans du bon goût espèrent tout du tems et de l'inconstance des Parisiens.

MARS.

— 15. Il se répand une parodie d'une ariette du *Maréchal*, opéra comique, sur M. le maréchal prince de Soubise :

Je suis un pauvre maréchal,
Et je redeviens général

Depuis que Broglie, en son village,
Est renvoyé par Pompadour;
Mais si j'abandonne la cour,
J'y reviendrai, selon l'usage,
Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Y faire admirer mon ouvrage.

Si je suis pauvre général,
Je suis un brave maréchal;
Je sais exposer ma patrie
Et braver des miens le mépris.
Lorsque je marche aux ennemis,
Par ma manœuvre je leur crie,
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise,
La France paiera nos sottises.

J'allais combattre Ferdinand,
Et je le croyais par-devant;
Mais il s'est trouvé par-derrière.
Pense-t-on qu'un Hanovrien,
Puisse agir en Italien,
C'est au-dessus de ma visière?
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise,
La France a payé nos sottises.

A Rosbac, le prussien si fier,
Aurait-il jamais pu parier
Me vaincre en bataille rangée?
Moi qui ne m'y rangeai jamais,
Je m'en épargnai tous les frais.
L'éclair dissipa mon armée.

Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise,
La France a payé nos sottises.

Mais revenons à Lutzelberg,
Où je vois triompher Chevert,
Sans vouloir partager sa gloire:
C'en était fait des ennemis:
Si je marchais, ils étaient pris;
Je fis échapper la victoire.
Battu chaud, j'ai bon dos;
Poisson soutient Soubise,
La France a payé nos sottises.

Prince fait pour être chéri,
Soyez heureux et favori,
Mais ne commandez pas l'armée;
Au bien qui vous arrivera
Vous verrez qu'on applaudira:
Abandonnez vos destinées.
Tôt, tôt, tôt, battez chaud.
Tôt, tôt, tôt, bon courage;
Que Broglie finisse l'ouvrage!

— 28. Il se répand une épigramme sur Fréron, qu'on attribue à un homme de la cour : elle est intitulée *la Souris.*

Souris de trop bon goût, Souris trop téméraire,
Un trébuchet subtil de vous m'a fait raison;
Vous déchiriez, cruelle! un tome de Voltaire,
Tandis que vous aviez les feuilles de Fréron.

AVRIL.

— 2. On parle beaucoup d'une chanson faite sur l'abbé de Voisenon et madame Favart, à l'occasion de la pièce d'*Annette et Lubin*, qui est mise sous le nom de cette dernière. Voici cette plaisanterie :

Chanson nouvelle à l'endroit d'une femme auteur, dont la pièce est celle d'un abbé (1).

Il était une femme,
Qui, pour se faire honneur,
Se joignit à son confesseur.
Faisons, dit-elle, ensemble
Quelqu'ouvrage d'esprit,
Et l'abbé le lui fit.

Il cherche en son génie
De quoi la contenter :
Il l'avait court.... pour inventer.
Prenant un joli conte,
Que Marmontel ourdit,
Dessus il s'étendit.

On prétend qu'un troisième
Au travail concourut :
C'est Favart qui les secourut.
En chose de sa femme,
C'est bien le droit du jeu
Que l'époux entre un peu.

---

(1) Cette chanson est de Marmontel.

Fraîcheur, naturel, grâce,
Tendre simplicité,
Tout cela fut au conte ôté :
On mit des gaudrioles,
De l'esprit à foison,
Tant qu'il fut assez long.

A juger dans les règles,
La pièce ne vaut rien :
Et cependant elle prend bien.
Lubin est sûr de plaire;
On dit qu'*Annette* aussi
En tire un bon parti.

Mais si la vaine gloire
Des auteurs s'emparait,
Le public sot les nommerait,
Monsieur Favart, sa femme,
Et brochant sur le tout,
Avec eux l'abbé Fou....

— 16. Le *Colporteur*, de M. Chevrier, qu'il appelle *Histoire morale et critique*, est de la plus grande rareté. Le gouvernement n'a point voulu en permettre ni en tolérer l'introduction en France, ce qui désole les libraires, l'ouvrage étant assuré du plus grand débit par les atroces médisances ou calomnies dont il est farci. L'impudent écrivain y nomme, sans égard, les gens par leurs noms. A travers toutes les infamies dont sa satire est pleine, il se trouve quelques anecdotes assez amusantes : on en lit une sur un vers de la *Mariamne* de M. de Voltaire, qui fait rire. Madame la maréchale de *** ayant ouï-dire que cette tragédie était meilleure

sous sa première forme, en demanda une lecture à son auteur, qui était de cet avis. Quand il en fut aux fureurs d'*Hérode*, après avoir empoisonné *Mariamne*, il appuya beaucoup sur ce vers que dit le prince, en l'exhortant à vivre :

« Vis pour toi! vis pour moi! vis pour nos chers enfans!... »

Le poëte exhala si pathétiquement cette exclamation, que la maréchale attendrie se mit à pleurer. *Ne vous affligez pas, madame*, lui dit le prêtre Macarty, *il y en aura pour tout le monde.*

— 17. *Sur le maréchal d'Estrées.*

Je marche comme un maréchal,
Point du tout comme un général :
Si nous avons quelqu'avantage,
Soubise en aura tout l'honneur;
Je le lui cède de bon cœur,
Je n'ai point de cœur à l'ouvrage.
Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Je n'ai point de part à l'ouvrage.

Contades en fut mécontent,
Je devins son aide-de-camp,
Sans vouloir être davantage.
Ce procédé ne prit pas bien;
Je m'en ris, je suis citoyen,
C'est un assez beau personnage.
Tôt, tôt, tôt, battez chaud,
Tôt, tôt, tôt, bon courage,
Je n'ai point de part à l'ouvrage.

— 29. *Aux jésuites, sur la clôture du collège de Louis-le-Grand.*

Vous ne savez pas le latin :
Ne criez pas au sacrilège,
Si l'on ferme votre collège ;
Car vous mettez au masculin
Ce qu'on ne met qu'au féminin.

MAI.

— 4. On a très-applaudi aujourd'hui un nouvel acteur (Du Fresnoy) Dans *Gustave :* on a sur-tout été fort content du costume qu'il a introduit. Jusqu'ici ce héros avait paru sur la scène en habit galonné, etc. ; il s'est montré aujourd'hui, en *Charles XII*, dans le vêtement simple et grossier d'un héros belliqueux, et qui a intérêt à ne point se faire remarquer. On doit se rappeler sans cesse que c'est à mademoiselle Clairon qu'on doit ces heureuses innovations sur notre scène.

— 5. M. Marmontel qui chansonna les autres, est chansonné à son tour : sans doute qu'il s'y attendait. C'est une parodie de ses paroles : *Non, non l'amour n'est point indomptable ;* c'est sur le même air :

Non, non, l'ennui n'est point indomptable :
Tout fier qu'il est, Voltaire l'a surmonté.
J'ai vu mourir ce dieu rédoutable :
C'est Marmontel qui l'a ressuscité ;
Et c'est la veine

Du plat Chimène
Qui lui rendra son immortalité.

Le pauvre diable de Chimène ne s'attendait pas à faire éclore cette méchanceté.

— 10 Le succès de *Zelmire* se confirme ; mais il se répand une anecdote qui ferait douter que M. Dubelloy en fût le véritable auteur.

Ce M. Dubelloy a long-tems été élevé par un oncle avocat, nommé Buirette. Sans détailler ici toute l'histoire romanesque de la naissance et de la vie de ce poëte, il est très-certain que son oncle le disgrâcia pour n'avoir pas voulu suivre le barreau, auquel il le destinait. Ce jeune homme passa en Russie. Il y a joué la comédie, et en est revenu depuis quelques années. Il avait une tragédie dans son porte-feuille, intitulée *Titus*. Ayant eu accès auprès de madame la marquise de Villeroy, cette protectrice s'intéressa vivement à lui, et sa pièce fut reçue des comédiens. Avant d'être jouée, M. Dubelloy fut trouver l'abbé de Voisenon pour le consulter, et lui laissa son manuscrit. Quelques jours après, l'abbé de la Coste, alors l'homme à la mode, arrive chez l'abbé de Voisenon ; il le trouve lisant ce manuscrit. Il demande ce que c'est. L'autre lui dit que c'était une tragédie sur laquelle on demandait son avis. *Je pense que c'est Titus*, repart le brusque abbé ; *c'est ce coquin de Dubelloy qui vous l'aura apporté : c'est un misérable, un drôle, etc. Sans vous en dire davantage, je vais chez moi, je vous en présente un semblable : confrontez-les ; vous verrez si ce n'est pas la même chose mot à mot.* Ce qui fut fait. L'abbé de Voisenon reconnut l'identité, et atten-

dait avec impatience le moment d'éclaircir cette anecdote littéraire avec l'abbé de la Coste, lorsque ce scélérat a été arrêté et a subi le sort ignominieux que tout le monde sait. Le manuscrit est resté entre les mains de l'abbé de Voisenon. Dubelloy étant revenu, il voulut le tâter. Ce poëte éluda de répondre, et n'a point revu depuis l'abbé de Voisenon. La pièce a été jouée en 1759, et a été jugée beaucoup plus sévèrement qu'elle ne le méritait. Celle-ci (*Zelmire*) réunit sur elle toute l'indulgence du public.

— 16. *Portrait de M. le Duc de Choiseul*, sur l'air : *du menuet d'*Exaudet.

Quand Choiseul,
D'un coup-d'œil,
Considère
Le plan entier de l'état,
Et seul, comme un sénat,
Agit et délibère ;
Quand je vois
Qu'à la fois
Il arrange
Le dedans et le dehors,
Je soupçonne en son corps
Un ange.
Serait-ce un dieu tutélaire ?
Dans la paix et dans la guerre,
Ses traités
Sont dictés
Par Minerve :
J'admire en lui les talens
Que d'elle il obtient sans
Réserve.

A l'amour,
Tour-à-tour,
A la table,
Quand il trouve des loisirs,
Qu'il se livre aux plaisirs,
Il est inconcevable.
Du travail
Au sérail,
Vif, aimable,
A tout il est toujours prêt :
Pour moi, je crois que c'est
Un diable.

M. l'abbé de Lattaignant se déclare par-tout auteur de la chanson ci-dessus, et l'on infére de là, avec raison, que son dessein a été de louer de bonne foi.

JUIN

— 11. *Chanson, sur l'air :* Tôt, tôt, tôt, battez chaud.

Cupidon s'est fait maréchal,
Et ce dieu ne s'y prend pas mal,
Il veut Manon pour domicile;
Il met sa forge dans ses yeux,
Dont il fait rejaillir des feux,
Qui brûlerait toute une ville.
Tôt, tôt, etc.

Savez-vous quels sont ses soufflets?
Deux petits tétons rondelets,
Qui vont même sans qu'on y touche :

Il ne faut, pour les mettre en train,
Qu'y porter tendrement la main,
Ou qu'un doux baiser de la bouche.
Tôt, tôt, etc.

Mais que fait-il de ses deux bras,
Si blancs, si ronds, si délicats ?
L'amour en a fait des tenailles :
Ses bras charmans, quand ils sont nus,
Même mieux que ceux de Vénus,
Retiendraient le dieu des batailles.
Tôt, tôt, etc.

Amis, je ne vous dirai pas
Quel est ce lieu rempli d'appas
Où l'amour a mis son enclume;
Mais sitôt qu'il y forge un dard,
Le trait s'enflamme, brille et part:
Plus il frappe, plus il s'allume.
Tôt, tôt, etc.

L'amour sait trop bien son métier,
Pour n'avoir pas fait tout entier
Son ouvrage auprès de la belle.
Le marteau qui frappe les coups,
Ce serait moi, ce serait vous,
Si Manon n'était pas cruelle!
Tôt, tôt, etc.

— 14. On ne cesse de parler de Rousseau (1), et de raconter les circonstances de son évasion. On prétend qu'il

(1) Décrété de prise de corps, pour son roman d'Émile ou de l'Éducation.

ne voulait point absolument partir, et qu'il s'obstinait à comparoître ; que M. le prince de Conti lui ayant fait là-dessus les instances les plus pressantes et les plus tendres, cet auteur avait demandé à S. A. ce qui lui en pouvait arriver, en ajoutant qu'il aimait autant vivre à la Bastille ou à Vincennes, que par-tout ailleurs ; qu'il voulait soutenir la vérité, etc. Que le prince lui ayant fait entendre qu'il y allait non-seulement de la prison, mais encore du bûcher, la stoïcité de Rousseau s'était émue ; sur quoi, le prince avait repris : « Vous n'êtes point » encore assez philosophe, mon ami, pour soutenir une » pareille épreuve » : que là-dessus on l'avait emballé et fait partir.

— 18. M. de Crébillon, l'un des quarante de l'académie française, dont on avait prématuré la mort depuis long-tems, est décédé aujourd'hui, dans un âge fort avancé. Sa place de censeur de la police était donnée depuis quelque tems à M. Marin, comme adjoint.

JUILLET.

— 5. On répand dans le public un *prospectus* de la nouvelle édition de Corneille, entreprise par M. de Voltaire. Cet ouvrage sera de 10 à 12 volumes. Il sera orné de 33 estampes, dessinées par M. Gravelot ; mais le plus précieux consiste en remarques historiques et critiques sur la langue et sur le goût. L'exemplaire ne coûtera que deux louis : on n'en tirera que 2,500. Tout le monde doit savoir que le profit qui en résultera doit être mis en masse pour doter mademoiselle Corneille. Quelle plus noble dot que celle-là?

— 6 Les comédiens français font célébrer aujourd'hui avec beaucoup de pompe un service solennel à Saint-Jean-de-Latran, pour le repos de l'âme de M. de Crébillon. On dira des messes dans la même vue, depuis huit heures du matin jusqu'à midi. Ils ont envoyé par tout Paris des billets d'invitation pour y assister. Tout cela se fait en dépit de M. l'Archevêque dont la juridiction ne s'étend point sur le curé de Saint-Jean-de-Latran.

— 8 On écrit de Neuchâtel, que milord Maréchal, gouverneur de cette principauté, a reçu une lettre du roi de Prusse, qui lui marque d'avoir tous les égards possibles pour Rousseau, de l'assurer de sa protection, de lui offrir tous les secours dont il pourrait avoir besoin.

Il y a à Genève une fermentation considérable, occasionnée par la condamnation du livre de Rousseau. Les ministres de l'église réformée prétendent que les séculiers ne l'ont condamné que par esprit de parti, à cause qu'il soutient dans le *Contrat social* les vrais sentimens de la *démocratie*, opposés à ceux de l'*aristocratie*, qu'on voudrait introduire. A l'égard de la doctrine théologique renfermée dans *Emile*, ils disent qu'on pourrait la soutenir en bien des points; que d'ailleurs on ne lui a pas laissé le tems de l'avouer ou de la rétracter. Ils ajoutent que l'on souffre dans l'état un homme (M. de Voltaire) dont les écrits sont bien plus répréhensibles et que les distinctions qu'on lui accorde sont une preuve de la dépravation des mœurs, et des progrès de l'irréligion qu'il a introduite dans la république depuis son séjour dans son territoire.

— 9. On ne peut se refuser à consigner un bon mot du roi, qui caractérise également l'excellence de son esprit et de son cœur.

S. M. étant allé voir les nouveaux bureaux de la guerre, il y a quelques jours, entra partout; et dans celui de M. Dubois ayant trouvé une paire de lunettes mit la main dessus : *voyons*, dit le roi, *si elles valent celles dont je me sers.* Un papier, apprêté exprès, suivant les apparences, se trouva sous sa main. C'était une lettre dans laquelle entrait un éloge pompeux du monarque et de son ministre (le duc de Choiseul). S. M. rejetant avec précipitation les lunettes, dit : *Elles ne sont pas meilleures que les miennes; elles grossissent trop les objets.*

— 11. On a représenté, il y a quelques jours, à Bagnolet, chez M. le duc d'Orléans, une pièce en deux actes (1), de Collé, si connu par ses *amphigouris.* Elle a pour titre : *le Roi et le Meunier* (c'est *Henri IV*). Ce petit drame a eu le plus grand succès, et le mérite par la naïveté qui y règne. M. le duc d'Orléans jouait un des principaux rôles (le Meunier) : Grandval faisait *Henri IV.*

— 19. On donnera demain à l'opéra des fragmens, composés du *Prologue des Indes Galantes*, de l'*acte des Sauvages*, du même opéra, et de l'*acte de la Guirlande*, de M. de Marmontel.

— 20. Les *Fragmens* n'ont pas été fort cé-

(1) Collé ajouta depuis un troisième acte, qui est le premier; la scène s'y passe dans le château de Fontainebleau. (*Note de l'éditeur.*)

lèbres aujourd'hui : il n'y avait personne. Ils ont été très-mal remis, et joués d'une façon infâme : des acteurs à faire mal au cœur : sans mademoiselle Le Mierre, on n'aurait pu y tenir. Rien de nouveau dans les danses.

L'*acte de la Guirlande* est ingénieux ; mais il finit mal. Il ne mérite pourtant pas le traitement rigoureux qu'il a toujours essuyé. On ne sait pourquoi le public l'a si mal accueilli cette fois. On ne peut s'empêcher de citer à ce propos une anecdote singulière. On a déjà dit que les paroles étaient de Marmontel. En 1751, qu'on le jouait, ce poëte eut occasion de prendre un fiacre : c'était un jour d'opéra ; son chemin était de passer devant le cul-de sac. Il dit : (craignant l'embarras), *Cocher, évite le Palais-Royal. — Ne craignez, monsieur*, reprit le rustre ingénu, *il n'y a pas trop de foule ; on donne aujourd'hui la Guirlande.*

— 31. M. Bouchardon, un des plus fameux sculpteurs de l'Europe vient de mourir. Il était chargé de la statue équestre du roi, que la ville fait faire. Heureusement son ouvrage est fort avancé : il ne manque plus qu'une des quatre figures qui doivent orner le piédestal.

Août.

— 12. On ne peut s'empêcher de consigner ici un bon, ou plutôt un grand mot de monsieur le Dauphin. On lui faisait la lecture, pendant qu'il était dans le bain, de la gazette de Hollande, où était la proscription du livre de l'éducation. « C'est fort bien fait, dit monsieur,

» le Dauphin : ce livre attaque la religion ; il trouble » la société, l'ordre des citoyens ; il ne peut servir qu'à » rendre l'homme malheureux : c'est fort bien fait. — » Il y a aussi le *Contrat social*, qui a paru très-dan- » gereux, ajouta le lecteur. — Quant à celui-là, c'est » différent, reprit monseigneur ; il n'attaque que l'au- » torité des souverains : c'est une chose à discuter. Il » y aurait beaucoup à dire : c'est plus susceptible de » controverse. »

— 20. Il paraît que le procès de Rousseau reste-là. On prétend qu'Abraham Chaumeyx est auteur du réquisitoire de M. l'avocat-général. Il est aussi plat, aussi dénué de bon sens que son auteur.

— 25. L'Académie a annoncé pour sujet du prix de l'année prochaine, l'*éloge de M. le duc de Sully*, sur-intendant des finances. On a battu des mains à cette annonce, et quelqu'un a dit avec esprit : *voilà l'éloge fait.*

— 30. Il court dans le monde une plaisanterie de l'abbé de Voisenon. Il faut expliquer le fait.

M. l'abbé de Boismont, ne paie point ses dettes. Un certain doyen de Valenciennes, auquel il doit une pension sur une abbaye qu'il a, ne pouvant rien arracher de ce gros bénéficier, est venu en personne exiger ce qui lui est dû. Ayant demandé où demeurait cet abbé, il s'est fait une méprise ; et au lieu de lui donner l'adresse de l'abbé Boismont, on l'a envoyé chez l'abbé de Voisenon, à Belleville. N'ayant pas trouvé ce dernier, M. le doyen a laissé un billet, qui expliquait la cause de sa visite ; sur quoi l'abbé de

Voisenon a répondu par la lettre suivante, qui court aujourd'hui tout Paris.

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trouvé, mon-
» sieur ; vous auriez vu la différence qu'il y a entre
» M. l'abbé de Boismont et moi. Il est jeune, et je
» suis vieux ; il est fort et robuste, et je suis faible et
» valétudinaire ; il prêche, et j'ai besoin d'être prêché ;
» il a une grosse et riche abbaye, et j'en ai une très-
» mince ; il s'est trouvé de l'Académie sans savoir pour-
» quoi, et l'on me demande pourquoi je n'en suis pas ;
» il vous doit une pension enfin, et je n'ai que le desir
» d'être votre débiteur. Je suis, etc. »

SEPTEMBRE.

— 4. Les Italiens, jaloux de témoigner leur zèle dans l'occasion présente, ont fait faire un couplet en l'honneur du prince de Condé. Il a été chanté avec tous les applaudissemens dûs à ce jeune héros : le voici :

Air : *D'un inconnu.*

De nos guerriers, héros nés pour la gloire,
Tout doit chanter le triomphe éclatant :
Ils doivent vaincre, tout l'apprend ;
Des cœurs français l'honneur et le garant.
Qui sert Louis, doit fixer la victoire.

— 5. On a fait une détestable épitaphe sur les

Jésuites. On ne la cite que comme un échantillon de l'aveuglement du fanatisme :

Ci-gît un corps, le plus savant,
Le plus soumis, le plus fidèle,
Détruit par le plus ignorant,
Le plus fougueux, le plus rebelle.

— 19. M. Racine est allé voir la salle de la comédie, il y a quelques jours. Sa grande dévotion l'empêche depuis long-tems de fréquenter le spectacle. Ce fils d'un illustre père a été accueilli avec tous les égards que les comédiens lui devaient. Il a tout loué, tout admiré. Sa visite faite : « Messieurs, a-t-il ajouté, » je viens répéter une petite dette. Vous savez que mon » père avait défendu, par son testament, qu'on jouât » *Athalie*. M. le régent a depuis ordonné que, sans » égard aux volontés du testateur, ce drame serait » donné au public. Cet ordre de M. le duc d'Orléans ne » me fait déroger en rien à mes droits. Je revendique » en conséquence la part qui me doit revenir des repré- » sentations multipliées de ce chef-d'œuvre de mon » père ». Cette demande a fort étourdi l'aréopage comique. Il est question de trouver un *mezzo termine* à cette contestation naissante.

— 26. M. Goldoni, avocat de Venise et auteur de plusieurs ouvrages dramatiques, s'est transporté ici pour concourir au bien-être de la comédie italienne. Il travaille à présent pour elle. Ses *Caquets*, traduits par M. Riccoboni, ont eu un succès étonnant, et ses compatriotes espèrent tirer un grand parti de son séjour au-

près d'eux. Il doit rester deux ans. Il était assez habile avocat, et travaillait beaucoup. La métromamie l'a emporté.

— 27. On confirme l'aventure de M. Racine, qui n'ira pas plus loin, à ce qu'on assure. Il colorait sa demande du prétexte de la charité : il voulait faire des aumônes de cet argent. On prétend que les comédiens se sont moqués de lui, et que cette restitution irait de 30 à 40,000 livres.

Octobre.

— 2. La gazette de France nous annonçait hier les changemens faits dans les rédacteurs de cet ouvrage. On savait que M. l'abbé Arnaud y présidait ; on apprend que M. Suard lui est associé. Il était déjà son collègue dans la rédaction du journal étranger ; il en faisait la partie anglaise. On prétend qu'ils ont mille écus chacun ; d'autres veulent qu'ils n'aient que deux mille livres.

— 30. Les amateurs ont dans leurs porte-feuilles deux lettres de Rousseau : l'une adressée au bailli de Moitié – Travers, petit endroit près de Neuchâtel, où il réside ; l'autre au pasteur dudit lieu. Dans l'une, il remercie le premier des secours généreux qu'il lui a donnés ; dans l'autre, il fait sa profession de foi, et demande à être admis à la cène comme bon protestant.

Ce grand philosophe s'occupe actuellement à faire des

lacets. Il proteste qu'il renonce à écrire, puisqu'il ne peut pas prendre la plume sans alarmer toutes les puissances.

Novembre.

— 2. Nous apprenons, comme un fait constant, que les héros du conte de Marmontel, dont on a fait deux pièces différentes, intitulées *Annette et Lubin*, existent réellement à Bezons, dont M. de Saint-Florentin est seigneur ; que c'est lui qui est désigné dans le rôle de bonté et de bienfaisance qu'on lui fait jouer ; que le bailli est le curé du lieu, homme dur et sans entrailles. Ce ministre se propose de faire voir un jour à la comédie italienne ces deux modèles de l'innocence pastorale. Au reste, ils ont bien dégénéré de leur figure de vierge.

— 7. M. Thomas, secrétaire intime de M. le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, ci-devant comte de Choiseul, vient de lui payer son tribut d'hommages, par les vers suivans, sur sa nouvelle dignité :

La justice aujourd'hui récompense le zèle,
Le royaume applaudit à ce titre flatteur,
Et votre dignité nouvelle
Est l'aurore de son bonheur.
Dans son sein aujourd'hui la France
Compte deux ducs, ministres vigilans,
Moins unis par le nom, le rang et la puissance,

Que par la gloire et les talens.
Toujours aux rives de la Seine
Le nom que vous portez annonça le succès.
Dans des tems très-fâcheux, de discorde et de haine,
Plessis-Praslin battit Turenne;
Vous faites plus, vous nous donnez la paix.

— 11. M. Séguier, ce grand avocat-général, se délasse quelquefois entre les bras des Grâces et des Muses, des travaux importans auxquels sa charge l'assujétit. Voici une chanson très-agréable, qui a passé dans toutes les bouches des jolies femmes de Paris :

Tous mes souhaits et ma plus forte envie
Auraient été d'être un nouveau Crésus;
Des riches dons d'Amérique et d'Asie
J'aurais tâché d'amasser tant et plus;
Non pas pour moi, c'eût été pour ma mie :
Sans elle, hélas! en aurais-je voulu? (*Bis.*)

D'être un héros, j'aurais eu la manie;
Mars m'aurait vu suivre ses étendards;
L'antique amour, l'amour de la patrie,
Ne m'eût point fait affronter les hasards :
L'espoir d'offrir mes lauriers à ma mie,
Seul m'eût frayé la route des Césars (*Bis.*)

D'être un Appelle il m'aurait pris envie;
Mais sans daigner travailler pour les rois.
Si de Rubens imitant la magie,
La toile eût pu s'animer sous mes doigts,
Quel beau portrait j'aurais fait de ma mie!
Je l'aurais peinte ainsi que je la vois. (*Bis*)

Éterniser une flamme chérie,
Aurait été de mes vœux le premier ;
Le tendre amour, seul guide de ma vie,
Aux doctes Sœurs m'eût fait sacrifier :
J'aurais été le chantre de ma mie,
J'eus mis ma gloire à la déifier. (*Bis.*)

En me livrant tout à l'astronomie,
J'aurais suivi ma tendre passion ;
Un nouvel astre, au gré de mon envie,
Eût de nos jours paru sur l'horison :
Au firmament j'aurais placé ma mie ;
Elle eût été ma constellation. (*Bis.*)

J'aurais banni la sombre jalousie :
L'amour sincère en écarte l'horreur ;
Trop délicat pour cette frénésie,
D'un feu plus pur j'aurais fait mon bonheur ;
Car, en l'aimant, j'eusse estimé ma mie :
Sans mon estime aurait-elle eu mon cœur? (*Bis*)

— 18. Toute la comédie italienne est en mouvement pour une pièce annoncée depuis long-tems, et sur laquelle elle fonde les plus grandes espérances : c'est *le Roi et le Fermier*, opéra comique de grande manière. Les paroles sont de M. Sédaine, et la musique de Monsigny. Elle est en trois actes, et différente de celle de M. Collé, dont on a parlé, qui n'est point imprimée.

— 19. M. l'abbé Arnaud est à la veille de renoncer à continuer le *Journal étranger*, qu'il prétend lui coûter déjà quinze mille francs du sien. Il se plaint qu'on ne lui donne aucun secours ; que les autres jour-

nalistes le jalousent, qu'ils le pillent, le travestissent, et ne lui font pas même l'honneur de le nommer. Il se propose si on ne lui donne pas plus d'encouragement, de faire un adieu terrible. Ce sera décidé sous peu.

— 20. *Eponine*, tant prônée, doit enfin se jouer la semaine prochaine. Les partisans de cette pièce, ou plutôt de l'auteur, sont en grand nombre : tout est déjà loué depuis quelques jours.

M. Chabanon est un jeune homme de trente cinq ans, qui, après avoir fait des études assez bonnes, s'est jeté dans le monde, et y a réussi par une figure agréable, par un esprit aisé, brillant et facile, et sur-tout par un talent supérieur pour le violon. Il a long-tems fait les délices des sociétés. Il y a quelques années que, réfléchissant sur le vide de son art et sur la nécessité d'appuyer son existence sur quelque chose de plus solide et de plus durable, il a pris la généreuse résolution de travailler à mériter quelque titre littéraire. Il n'y a point de moyen plus aisé de commencer à percer que d'entrer à l'académie des belles-lettres. Il s'est jeté dans le grec à corps perdu, a travaillé trois ans avec la plus grande opiniâtreté, et sans voir aucun humain, que quelques partisans de cette langue ; il est sorti muni de tout le savoir nécessaire ; il a été admis à l'académie des belles-lettres ; il a travaillé sur Pindare, pour payer son tribut littéraire ; et ne regardant cette académie que comme un passage à l'académie française, il a fait des tragédies. Son succès peut lui ouvrir une route brillante.

— 22. *Le Roi et le Fermier*, dont on a parlé, n'a pas eu le succès qu'on en attendait. Le premier

acte est bien fait, quant à la partie dramatique ; la musique est excellente : les deux autres sont très-médiocres en tout, et mauvais à quelques égards.

— 25. Autre évènement non moins remarquable, quoiqu'aussi étranger en apparence à la littérature. Madame Saurin, qui réunit les grâces à l'esprit, étant accouchée d'un garçon, il y a quelques jours, l'académie a fixé une députation pour féliciter la femme de leur confrère. M. l'abbé d'Olivet a été chargé de cette galante harangue, et il a porté la parole avec toute l'éloquence possible.

— 28. On commence à parler d'une traduction des *Géorgiques*, par M. l'abbé de Lille, jeune homme dont on a vu des vers fort joliment faits. Il n'est point rebuté par les détails agrestes où entre son auteur, et il prétend qu'on peut les rendre avec élégance en français. Il s'agit de prouver ce qu'il avance.

— 29. On a joué *Heureusement* (1) aujourd'hui. Ce drame est fait d'après le conte de M. Marmontel. Il a été bien reçu. Il est écrit avec facilité, fort court, et n'a que très-peu d'intrigue : c'est un tissu des plus frêles. Le dénouement en est heureux, mais pas assez filé. En général, la pièce frise l'obscénité. Mademoiselle Dangeville en fait le principal mérite par son jeu. Il s'est passé un évènement qui fait anecdote. L'amant et la maîtresse sont à table ; le premier est un jeune officier, sur le point de partir pour l'armée ; il prend le verre : « *Je vais boire à Cypris*, dit-il, *et moi*, » *je bois à Mars* », répond la femme. Mademoiselle

(1) De Rochon de Chabannes.

Hus, qui faisait ce rôle, a jeté un œillade au prince de Condé en prononçant ces dernières paroles. Le public a saisi l'à-propos, et les battemens de mains de se multiplier pendant quelques minutes.

— 30. Le roi a ordonné qu'on élevat un mausolée à M. de Crébillon, dans l'église de St.-Gervais, où il est enterré. En conséquence, M. de Marigny a écrit une lettre au fils, pour lui faire part de cette marque d'estime et de considération que S. M. veut donner à son célèbre père. C'est M. le Moine qui est chargé de cet ouvrage.

Décembre.

— 1er. L'élection du successeur de M. de Crébillon est fixée décidément au 4 de ce mois. Personne ne doute que l'abbé de Voisenon ne soit élu. M. de Marmontel, qui s'était mis sur les rangs, vient de se retirer, à la vue d'un pareil compétiteur.

— 4. Aujourd'hui s'est faite l'élection de M. l'abbé de Voisenon. On était si prévenu de cet évènement, qu'à l'instant où l'académie était encore assemblée, il s'est répandu une quantité de portraits de cet abbé, avec son nom et cette phrase : *Elu à l'académie française le 4 décembre* 1762. On lit au bas ces vers :

L'aimable successeur du sombre Crébillon,
Dans un genre opposé s'illustre sur la scène.
Les arbitres du goût ont élu *Voisenon :*
Ils couronnent Thalie en pleurant Melpomène.

On est fort intrigué de savoir l'auteur de cette ga-

lanterie. Les uns prétendent que c'est madame Favart, avec qui cet abbé est très-lié ; d'autres disent que c'est le mari.

— 4. Madame Favart a célébré aujourd'hui l'arrivée du prince de Condé à la comédie italienne, par le couplet suivant :

Que notre troupe réunie
Saisisse ce moment heureux !
Célébrons les faits généreux
De ce soutien de la patrie.
Que de périls, que de hasards
Il a déjà courrus au printems de sa vie !
Quelle gloire, pour Thalie,
De couronner Mars!
Que notre troupe réunie, etc.

— 5. On ne cesse de parler de l'aventure d'hier. Les portraits ont été envoyés à toute la cour. L'académie est furieuse de voir le secret de ses suffrages violé. L'abbé de Voisenon se trouve chargé d'un ridicule auquel il ne s'attendait pas. Favart et sa femme protestent qu'ils ne lui ont point rendu ce mauvais service.

— 7. Les admirateurs de M. de Chabanon ne peuvent revenir du peu de succès de sa pièce. Il se répand une anecdote qui ferait peu d'honneur à cette tragédie, si elle était vraie.

A la fin de la pièce a regné un grand silence ; ensuite quelques clameurs se sont fait entendre : on a demandé sourdement l'auteur. Ce bruit s'est accru, a recommencé à plusieurs reprises, enfin est devenu si tumultueux, que la garde s'en est mêlée, et l'on a arrêté deux jeunes gens les plus acharnés. On assure qu'ils se sont trouvés être

deux frères ou parens de l'auteur..... On les a relâchés tout de suite.

— 10. Les Muses pleurent depuis quelques jours la mort de l'un de leurs nourrissons et de leurs protecteurs en même tems : c'est M. de la Popeliniere. Son nom, à jamais fameux dans les fastes littéraires, va sans doute s'accroître par l'impression de ses ouvrages, qui sont en grand nombre. On ne doit jamais oublier sa magnificence envers les artistes. Un orchestre entier se trouve dispersé par la perte de cet Apollon.

— 11. M. le chevalier de la Morlière est sorti de Saint-Lazare, et se montre avec un front d'airain.

— 12. M. l'abbé de Voisenon parle beaucoup d'une tragédie faite par le fils d'un tailleur. C'est un nommé Prieur, jeune homme de dix-neuf ans. Le sujet est *la mort des deux Witt ;* l'un, grand pensionnaire de Hollande, et l'autre bourguemestre de la ville de Dordrecht.

L'abbé prétend que cet ouvrage annonce un talent décidé et déjà porté à un grand point de perfection. Au reste, l'auteur est de la plus grande innocence. M l'abbé de Voisenon lui ayant paru inquiet sur le titre qu'il donnerait à cette tragédie, l'autre n'a point hésité à la mettre sous son vrai nom. L'abbé a cherché à lui en faire sentir le ridicule, lui a témoigné que ces demoiselles ne joueraient jamais sa pièce sous une pareille dénomination, qu'elles étaient trop pudiques, trop susceptibles, et que d'ailleurs le public rirait... Il n'a point senti cette plaisanterie.

— 13. On nous annonce à la comédie française une comédie de M. Collé l'amphigouriste, tirée des

illustres Françaises. C'est l'histoire de *Dupuis et Desronais.* Elle est intitulée de leurs noms.

— 18. M. Collé, est nommé lecteur de M. le duc d'Orléans. Ce prince a fait créer la place pour lui. Il est à deux mille livres d'appointemens.

— 21. L'*Annette et Lubin*, de la comédie italienne, qui jusqu'à présent avait passé pour être de M. Favart et de l'abbé de Voisenon, reçoit un troisième père : M. Lourdet de Santerre, auditeur des comptes, en revendique une grande partie.

— 31. Il a débuté à l'opéra une nouvelle basse-taille. On parle plus des gasconnades de cet acteur que de sa voix. Rebel lui ayant déclaré qu'il n'aurait que de médiocres appointemens d'abord, mais qu'à mesure que le public serait content de lui, il serait augmenté. *Cadedis*, a-t-il dit, *cela étant, monsieur, vous m'augmenterez donc tous les jours.*

(1763.)

JANVIER.

— 1er. ON a donné dernièrement *le comte d'Essex.* Il s'est passé ce jour-là une anecdote qui mérite d'être consacrée. Lorsqu'il fut question de cette pièce à l'assemblée, mademoiselle Clairon demanda qui jouerait *Elisabeth.* Mademoiselle Dumesnil dit qu'elle s'en chargerait. « Je ferai donc la duchesse ? reprit la première. Non pas, » s'il vous plaît, s'écria mademoiselle Hus ; c'est mon rôle, » et je ne m'en défais point. Je ne veux rien vous enlever, » répliqua mademoiselle Clairon ; cela étant, je ferai la » confidente : il n'y a pas grand chose à dire ; c'est mon » fait. » On crut qu'elle se moquait, et l'on se sépara. Le jour de la représentation, elle tint parole, au grand étonnement de mademoiselle Hus, qui en fut déconcertée. Elle en joua beaucoup plus mal. Mademoiselle Clairon ne paraissait pas, que les battemens de mains ne recommençassent, et les sifflets pour l'autre . . . Ce fut avec grande peine qu'elle fut jusqu'au bout ; et l'on présume qu'elle ne cherchera plus à se trouver en concurrence avec mademoiselle Clairon. Les niais du parterre ne pouvaient concevoir cela. « Nous voyons bien, disaient-ils, » pourquoi l'une est huée ; mais pourquoi applaudir » l'autre, qui ne dit mot ? »

Mademoiselle Clairon, pour se délasser, joua *Cathos* dans *les Précieuses Ridicules*, et s'amusa comme une reine.

— 2. Epitaphe de M. de la Popelinière :

Sous ce tombeau, repose un financier;
Il fut de son état l'honneur et la critique;
Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier,
Il soulagea la misère publique :
Passant, priez pour lui, car il fut le premier.

— 3. Il se répand un bon mot de cour, d'une espèce singulière ; il mérite d'être retenu. On l'attribue à M. de Souvré. Ce seigneur, à l'occasion de la réforme, disait qu'on s'y était mal pris; qu'il fallait la commencer par celle d'un sacrement. — *Le baptême : parce que tout n'aurait pas été par compère ni par comère.*

— 13. Les gens qui plaisantent sur tout, ont fait à M. de la Popelinière une épitaphe bien différente de la précédente ; la voici :

Pour être auteur, ci-gît, qui paya bien :
Maint ouvrage s'est fait ainsi; c'est la coutume.
De son dernier, en ne songeant à rien,
Il devint père, hélas! c'est son posthume.

— 14. Depuis quelque tems on parle beaucoup d'une Hollandaise jeune et jolie, nommée madame Pater. C'est la femme d'un riche négociant; elle fait l'entretien des cercles et le sujet des épigrammes ou madrigaux. Voici ce qu'on a fait de moins mauvais : on ne le rapporte que pour faire époque :

Pater est dans notre cité,
Spiritus je voudrais bien être;

Et pour former la Trinité,
Filius on en verrait naître.

Les seigneurs vont en procession chez elle pour la voir : son mari, excédé de ces visites, dit un jour à des courtisans en les reconduisant : « Je suis très-sensible, » messieurs, à l'honneur que vous me faites de venir » ici ; mais je ne crois pas que vous vous y amusiez beau- » coup ; je suis toute la journée avec madame Pater, » et la nuit je couche avec elle. »

— 17. Après une longue attente, on a joué aujourd'hui à la Comédie française *Dupuis et Desronais*, comédie en trois actes, en vers libres.

Ce drame, tout simple, tout peu intrigué qu'il soit, a fait très-grand plaisir, par les détails et par une peinture de nos mœurs très-affligeante, mais très-vraie. Les femmes y sont on ne peut plus mal traitées.

Le coloris de l'auteur est peu saillant, peu naturel et raboteux ; il y a plus de finesse que d'esprit dans cette pièce, plus de jeu que d'expression. Molé y déploie une action brillante, beaucoup de feu, de grâces et de sentimens ; il est pénétré, outré ; c'est un beau défaut dont il se corrigera. D'ailleurs, c'est un vice qui lui est commun avec tous les personnages de la pièce. Les caractères de Dupuis, de sa fille et de Desronais sont par-delà la nature, en voulant trop y atteindre.

— 20. L'impératrice de Russie ayant fait, il y a quelque tems, des instances à M. d'Alembert, pour l'engager à se charger de l'éducation de son fils. Ce philosophe avait refusé l'impératrice, et l'on a des

copies de la seconde lettre de cette souveraine ; la voici :

Lettre de l'impératrice de Russie, à M. d'Alembert.

A Moscou, le 13 novembre.

Monsieur d'Alembert, je viens de lire la réponse que vous avez écrite au sieur Odard, par laquelle vous refusez de vous transporter ici pour contribuer à l'éducation de mon fils. Philosophe, comme vous êtes, je comprends qu'il ne vous coûte rien de mépriser ce qu'on appelle grandeurs et honneurs dans ce monde. A vos yeux tout cela est peu de chose, et aisément je me range de votre avis. A envisager les choses sur ce pied, je regarde comme très-petite la conduite de la reine Christine, qu'on a tant louée, et souvent blâmée à plus juste titre. Mais être né et appelé pour contribuer au bonheur et même à l'instruction d'un peuple entier, et y renoncer, il me semble que c'est refuser le bien que vous avez à cœur. Votre philosophie est fondée sur l'humanité : permettez-moi de vous dire que ne point se prêter à la servir, tandis qu'on le peut, c'est manquer son but. Je vous sais trop honnête homme pour attribuer vos refus à la vanité ; je sais que la cause n'en est que l'amour du repos, pour cultiver les lettres et l'amitié. Mais à quoi tient-il ? Venez avec tous vos amis. Je vous promets, et à eux aussi, tous les agrémens et aisances qui peuvent dépendre de moi ; et peut-être vous trouverez plus de liberté et de repos que chez vous. *Vous ne vous prêtez pas aux instances du roi de Prusse, et à*

la reconnaissance que vous lui devez ; mais ce prince n'a point de fils. J'avoue que l'éducation de mon fils me tient si fort à cœur, et vous m'êtes si nécessaire, que peut-être je vous presse trop. Pardonnez mon indiscrétion en faveur de la cause, et soyez assuré que c'est l'estime qui m'a rendue si intéressée.

Signé CATHERINE.

P. S. Dans toute cette lettre, je n'ai employé que les sentimens que j'ai trouvés dans vos ouvrage : vous ne voudriez pas vous contredire.

— 25. Le succès constant de *Dupuis* et *Desronais* a mis Collé en si grande faveur auprès des comédiens, qu'il est question de jouer la pièce de *Henri IV et du Meunier*, si goûtée à Bagnolet. Le titre seul souffre des difficultés. On n'ose mettre un de nos rois si récent sur la scène. L'auteur ne veut point changer le nom, parce que le mérite de la pièce y tient en très-grande partie. Il est question de savoir si on permettra cette nouveauté. On prétend que le duc d'Orléans en fait son affaire, et doit en parler à S. M.

— 29. On rapporte l'histoire plaisante d'un placet, arrivée à certain intendant : on en pourrait faire un conte épigrammatique très-bon et très-piquant. On la met ici pour les gens de lettres qui en voudront faire usage.

Une jeune fille, très-jolie, se trouvant à l'audience d'un intendant, un placet à la main, monseigneur la lorgne, la démêle, l'aborde, lui dit de passer dans son cabinet. Rien de plus pressé que d'expédier le reste des

supplians. Il rentre le desir dans le cœur, le feu dans les yeux : « Qu'y a-t-il pour votre service, bel enfant? » — C'est un placet, monseigneur. — Un placet ? ah ! » il n'y a rien que de juste, sans doute : un ange comme » vous doit avoir raison. Si vous étiez aussi favorable à » ma demande ! » En même tems il appuyait des baisers ardens ; ses mains libertines avaient laissé échapper le placet pour des attouchemens plus délicieux. « Eh ! mais, » monseigneur, vous n'y songez pas ; vous ne savez pas » ce que je vous demande ; lisez. » En même tems notre Agnès ramasse le placet, et, en se baissant, découvre à monseigneur de nouveaux charmes. Sa grandeur n'y tient point, et, de gré ou de force, il fait exaucer sa requête. Revenu à lui, il jure à la demoiselle le plus inviolable attachement : sa cause est gagnée avant qu'il l'ait sue. Le bel ange s'envole rapidement, et monseigneur, n'ayant rien de mieux à faire, parcourt le placet : il le relit à deux fois. Quelle surprise ! c'était une plainte amère contre un chirurgien ignorant ou fripon. On devine le reste. Monseigneur a pris depuis ce tems, la coutume de lire les placets, avant de présenter le sien.

— 31. M. Racine, dernier du nom, fils du grand Racine, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, est mort hier d'une fièvre maligne. Il ne faisait plus rien comme homme de lettres ; il était abruti par le vin et par la devotion.

— 31. Les propositions de l'impératrice de Russie à M. d'Alembert sont des plus favorables ; elles sont uniquement à la charge d'assister, sans titre, à l'édu-

cation du prince, son fils, pendant le tems de six ans. S. M. I. lui offre un traitement semblable en tout à celui des ambassadeurs, avec toutes leurs franchises et tous leurs privilèges, un hôtel magnifique et l'état de cent mille livres de rentes, dont les fonds, au bout de six ans, lui devront être assurés à perpétuité, en terres, maisons ou autres effets, à sa volonté, qu'on achèterait en France.

Février.

— 8. On parle beaucoup des *Contes* de mademoiselle Uncy. Cette héroïne est remarquable, et il en faut faire l'histoire en deux mots. Elle a été élevée dès sa plus tendre jeunesse par les soins de M. de Meyzieux, neveu de M. Duverney. Ce galant homme avait coutume d'éduquer ainsi de jeunes personnes pour ses plaisirs. Celle-ci ne connaît point d'autres parens. L'heure étant venue, M. de Meyzieux lui témoigna ses intentions. Elle résista et le combat fut si vif et si opiniâtre, que son protecteur la renvoya, l'expulsa; et la demoiselle a depuis intenté un procès à son bienfaiteur, pour avoir une légitime ou une pension au moins, etc. Elle a perdu.

— 12. M. de Marivaux, de l'académie française, est mort aujourd'hui. Les deux théâtres se sont enrichis de ses productions, et plusieurs de ses romans ingénieux sont entre les mains de tout le monde. Il avait l'esprit fin et maniéré, beaucoup de délicatesse; il était parvenu à sa soixante-dix-septième année, et ne faisait plus rien.

— 23. M. l'abbé de Radonvilliers, sous-précepteur des enfans de France, s'est mis sur les rangs pour briguer la place vacante à l'académie française, par la mort de M. de Marivaux. Un tel concurrent écarte tous les candidats.

— 27. Mademoiselle Dangeville quitte sans rémission le théâtre français. Quoique preparés depuis long-tems à cette perte, elle sera long-tems l'objet de nos regrets. On dit, pour nous consoler, que Préville élève mademoiselle Luzi, de l'opéra comique. Il espère qu'elle remplacera quelque jour cette inimitable actrice. Il trouve à sa jeune pupille le talent le plus décidé : il la prépare, il la dispose, il la forme, et veut laisser mûrir le moment de son début : il ne doute pas qu'elle n'ait le succès le plus complet dès cet instant. Elle promettait déjà beaucoup : elle est en bonnes mains. Voilà bien des motifs d'espérer : mais nous savons par malheur ce que nous perdons ; nous le sentons tous les jours.

— 28. Les italiens ont donné aujourd'hui la première représentation du *Bûcheron, ou les trois Souhaits*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Custet, jeune homme qui entre en lice, et la musique de M. Philidor.

Ce drame a été bien reçu du public à tous égards, la musique surtout a fait sensation. Quant à la fable, elle est tirée du conte de Perrault, plus rapide, plus serré, plus vif : elle est changée d'une façon plus convenable pour le théâtre, mais moins plaisante.

Mars.

— 3. M. Framery, écolier du Plessis, âgée de dix-sept ans et demi, vient de faire une petite pièce pour la comédie italienne, qu'il avait d'abord intitulée *la nouvelle Eve.* On lui a conseillé de substituer le titre de *Pandore.* Il y a de jolies choses, et il promet du talent dans un âge aussi faible. Il était à craindre que la police ne lui fit beaucoup d'acrocs, comme cela vient d'arriver.

— 4. *Arlequin Valet de deux maîtres*, comédie italienne en cinq actes, de M. Goldoni. On ne peut guère rendre compte de pareilles pièces, écrites en langue étrangère, et dont le héros est Arlequin, qui varie ses rôles et les rend à sa fantaisie. On ne conçoit guère pourquoi les italiens ont pensionné de deux mille écus un auteur qui ne leur est pas d'une plus grande utilité. On espérait que le sieur Goldoni monterait sur les planches. Apparemment que sa qualité d'avocat ne lui a pas permis cette incartade, ou qu'il ne présume pas assez de ses talens.

— 7. On a joué à la cour *le Devin du Village.* Quelques acteurs de la comédie italienne y ont chanté avec Geliotte, entre autres Caillaud, qui a le bonheur de plaire au roi. S. M. a les plus grandes bontés pour lui.

Mademoiselle le Mierre, aujourd'hui madame Larivée, ayant voulu chanter à ce divertissement, a trouvé sa voix en défaut. On attribue cet évènement à un accident survenu dans le voyage : elle est grosse d'ailleurs.

— 9. *Lettre de M. de Voltaire à M. d'Alembert.*

Ferney, ce 11 février 1763.

Mon cher et illustre confrère,

Il semble que si quelques pédans ont attaqué en France la philosophie, ils ne s'en sont pas bien trouvés, et qu'elle a fait une alliance avec les puissances du Nord. Cette belle lettre de l'impératrice des Russies vous venge bien. Cela ressemble à la lettre que Philippe écrivit à Aristote le jour de la naissance d'Alexandre.

Je me souviens que dans mon enfance je n'aurais pas imaginé qu'on écrirait de pareilles lettres de Moscou à un académicien de Paris. Je suis du tems de la création, et voilà quatre femmes de suite qui ont perfectionné en Russie, ce qu'un grand homme y avait commencé. Notre galanterie française doit quelques complimens au sexe féminin sur cette singularité, dont l'histoire ne fournit aucun exemple. La belle lettre que celle de Catherine! Ni S^te^. Catherine de Sienne, ni S^te^. Catherine de Boulogne, ni S^te^. Catherine d'Alexandrie, n'en auraient jamais écrit de pareilles : si les princesses se mettent à cultiver leur esprit, la loi salique n'aura pas beau jeu. Ne remarquez-vous pas que les grands hommes, les grands exemples, et les grandes leçons nous viennent du nord? Les Newton, les Loke, les Gustave, les Pierre le Grand et gens de cette espèce, ne furent point élevés à Rome dans le collége de la Propagande.

J'ai parcouru ces jours passés une grosse apologie des jésuites pleine d'*Aos* et de *Pathos*. On y a fait le dénombrement des grands génies qui illustrent notre siècle ; ils sont tous jésuites ; c'est, dit l'auteur, un *Chapelain*, un *Bandury*, un *Buffier*, un *Desbillon*, un *Castel*, un *Laborde*, un *Berruyer*, un *Pezenas*, un *Garnier*, un *Simonnet*, un *Rooth*, et enfin ce *Berthier*, ajoute-t-on, qui a été si long-tems l'oracle des gens de lettres.

Je suis assez comme M. Chicanneau ; je ne connais pas tous ces gens-là, excepté feu Berthier, que j'ai cru mort sur le chemin de Versailles. Mais enfin je suis ravi que la France ait encore tant de grands hommes.

On dit aussi que l'on compte parmi les sublimes génies un M. *le Roi*, prédicateur de S. Eustache, qui prêche contre les philosophes avec l'éloquence du R. P. Garasse, jésuite, qui a écrit, il y a plus de cent ans, contre les esprits forts, en style bouffon et burlesque. A vous parler sérieusement, je trouve que si quelque chose fait honneur à notre siècle, ce sont les trois *factums* de MM. Mariette, Baumont et Loiseau, en faveur de la famille infortunée des *Calas*. Employer ainsi son tems, sa peine, son éloquence, son crédit ; et, loin de recevoir aucun salaire, procurer des secours à des opprimés, c'est-là ce qui est véritablement grand, et ce qui ressemble plus au tems des Cicéron et des Hortensius, qu'à celui de Buth, de Huth, et de frère Berthier. Je m'embarrasse fort peu du jugement qu'on rendra, car, Dieu merci, l'Europe a déjà jugé, et je ne connais de tribunal infaillible, que celui des honnêtes gens de différens pays,

qui pensent de même, et composent, sans le savoir, un corps qui ne peut errer, parce qu'il n'ont point l'esprit de corps.

Je ne sais ce que c'est que le petit libelle dont vous me parlez, où l'on me dit des injures à propos d'un *Examen de quelques pièces de Crébillon.* Je ne connais ni cet examen ni ces injures ; j'aurais trop à faire s'il fallait lire tous ces rogatons. *Pierre le Grand* et le *Grand Corneille* m'occupent assez. J'en suis malheureusement à *Pertharite*, et je marie la nièce pour me consoler. Nous mettons dans le contrat qu'elle est cousine-germaine de *Chimene*, et qu'elle ne reconnaît pour ses parens ni *Grimoald* ni *Vinulphe.* Elle pourra bien avoir fait un enfant avant que l'édition soit achevée.

Beaucoup de grands seigneurs ont souscrit très-généreusement : les graveurs disent que leurs noms ne sont pas des lettres de change.

J'envoie à l'académie l'*Héraclius* Espagnol, que j'ai traduit de Calderon, et qui est imprimé avec l'*Héraclius* français. Vous jugerez qu'il y a de tems en tems dans Calderon de très-billantes étincelles de génie.

Vous recevrez aussi bientôt une certaine *Histoire générale.* Le genre humain y est peint cette fois-ci de trois quarts ; il ne l'était que de profil aux autres éditions : quoique je sois bien vieux, j'apprends tous les jours à le connaître. Adieu mon très-cher maître philosophe ; je suis obligé de dicter, je deviens aveugle comme la Mothe : quand l'abbé Trublet le saura, il trouvera mes vers meilleurs.

— 11. Fayart a eu ordre du gouvernement, c'est-à-

dire; des ducs de Choiseul et de Praslin, de composer une pièce de théâtre pour la paix, qui sera jouée lors de la distribution des denrées, et du feu de paille qui doit être fait incessamment. On veut que cette comédie soit jouée aux français.

— 13. Le divertissement et la comédie pour la paix, qui devaient être joués aujourd'hui, sont renvoyés à demain. La pièce qui devait être intitulée *l'Antipathie Vaincue*; est nommée *l'Anglais à Bordeaux*. L'ambassadeur d'Angleterre a demandé ce changement. Au reste, le sieur Favart l'a portée chez tous les ministres étrangers, pour savoir s'ils n'y trouvaient rien qui pût les blesser. Ils en ont été très-contens. Pour les flatter davantage, on a ordonné de jouer *Brutus*, tragédie de M. de Voltaire, où l'on sait qu'il y a un éloge magnifique de la dignité des fonctions d'un ambassadeur.

— 14. *L'Anglais à Bordeaux* a été reçu avec beaucoup d'applaudissemens. On y a trouvé de l'esprit infiniment, mais de l'esprit à la Voisenon, délicat, maniéré, précieux, revenant souvent sur la même pensée, qu'il décompose et reproduit sous toutes sortes de faces. Cette pièce, en un acte, ne peut figurer vis-à-vis du *Français à Londres;* celle-ci est infiniment supérieure. Traçons l'esquisse de *l'Anglais à Bordeaux*. Un milord est prisonnier d'un français, qui a une sœur folle à l'excès; il en devient amoureux: son frère l'est de la fille de l'anglais; il cherche tous les moyens de vaincre l'antipathie de celui-ci contre notre nation; et comme il refuse tous ses services, il intéresse le valet de son prisonnier à lui faire tenir une lettre de change de deux

mille guinées de la part d'un de ses amis de Londres. Cet ami arrive pour épouser la fille du milord, qui lui était promise. Il ne la trouve pas bien favorablement disposée; il se doute qu'elle a formé quelqu'inclination. Son père survient, remercie son ami de sa lettre de change. Celui-ci n'y comprend rien. On éclaircit le fait. La générosité du français, mise dans tout son jour, pénètre l'un de reconnaissance, l'autre d'admiration. Ce dernier se trouve à son tour lui avoir les obligations les plus grandes, puisqu'il lui doit la vie. On découvre qu'il aime la fille de l'anglais; que celle-ci a du retour pour lui. Le nouvel arrivé la cède généreusement, et donne tout son bien à ces amans. On reçoit dans l'instant les nouvelles de la paix : de-là un divertissement fort plat. On fait danser toutes sortes de nations, jusqu'à des nègres; puis on chante des couplet misérables.

Dans le courant de la pièce, on avait amené un *vive le roi !* Quelques voix dans le parterre ont fait chorus : il n'a pas été général à beaucoup près.

— 16. M. l'abbé de Radonvilliers, ex-jésuite, sous-précepteur des enfans de France, a été élu avant-hier à l'Académie française.

— 21. Il se trouve à Paris un arrière-petit-fils de Racine par les femmes. Comme il ne reste aucun mâle, que le dernier mort et son fils avaient très-peu joui de leurs entrées, droit héréditaire dans une famille aussi illustre pour le théâtre, que personne ne recueillait cette espèce de succession littéraire, ce jeune homme a cru pouvoir se présenter et attendre cette grâce

du respect et de la reconnaissance des comédiens pour leur bienfaiteur. Leur procédé noble en faveur de son cousin, de la petite-fille de Corneille, de Crébillon, etc. lui étaient garans de leur générosité. Les histrions ont démenti en un instant toute la bonne opinion qu'avaient conçu d'eux les gens qui ne connaissent pas les ressorts du cœur humain. Comme cette grâce a été demandée sourdement, qu'ils n'ont pas espéré qu'elle fît un grand éclat, que le faste et l'ostentation sont ce qui les détermine plus ou moins aux bonnes actions, ils ont refusé tout net les entrées à l'arrière-petit-fils de Racine.

— 24. *L'Anglais à Bordeaux* a été joué à la cour. Le roi, la reine et la famille royale ont voulu voir l'auteur. En conséquence, Favart s'y est rendu. Il a été accueilli avec beaucoup de bonté. Au moment où on l'a conduit chez la marquise, elle lisait un conte de Marmontel, *la Bergère des Alpes*. Cette grande dame a exigé qu'il en fît une pièce ; ce qui sera exécuté.

L'abbé de Voisenon recueille indirectement tous les éloges donnés à l'autre : il s'en défend avec la plus grande modestie ; mais l'esprit de la pièce est trop marqué à son type pour le méconnaître.

— 25. On commence à répandre les bons mots des enfans de France : on en cite deux entre autres qui décèlent leur manière de penser.

Le duc de Berry, en parlant, avait lâché le mot *il pleuva*. « Ah ! quel barbarisme ! (s'écria le comte de » Provence) ; mon frère, cela n'est pas beau ; un

» prince doit savoir sa langue. — Et vous, mon frère, » (reprit l'aîné) vous devriez retenir la vôtre ».

Le duc de Chartres étant allé faire sa cour aux enfans de France, il appelait toujours M. le duc de Berry, *monsieur*. « Mais, (dit ce jeune prince) mon- » sieur le duc de Chartres, vous me traitez bien ca- » valièrement ! ne devriez-vous pas me donner du *mon-* » *seigneur ?* — Non, (reprit vivement M. le comte » de Provence), non, mon frère, il vaudrait mieux » qu'il dit *mon cousin.* »

— 26. M. l'abbé de Radonvilliers a été reçu aujourd'hui. Rien de plus plat que son discours et de plus platement débité. Il a voulu le réciter de mémoire : c'était une suite d'éloges lourds et maladroits. Il n'y a que le pauvre Marivaux, dont il a restreint les louanges, attendu le genre pernicieux et condamnable dans lequel il a écrit. C'est quelque chose d'assez plaisant, que cet auteur fameux par ses romans et par ses comédies, se soit trouvé dans le cas d'être loué par un prêtre d'une part, et par un cardinal de l'autre ; car c'est le cardinal de Luynes qui était directeur. Il faut remarquer que cet auteur avait été reçu par un archevêque, M. Languet, qui, au lieu de lui donner le tribut d'encens usité en pareil cas, l'avait vivement tancé sur l'usage dangereux de ses talens. Le candidat ayant péroré, le directeur ayant répondu, messieurs s'étant regardés avec quelque confusion, ils ont levé le siège, n'ayant rien de plus à dire. C'est peut-être la première fois que la salle n'a retenti d'aucuns battemens de mains. La séance a duré environ une demi-heure.

— 31. M. Dorat, en philosophe, s'est joint au public pour trouver une de ses pièces mauvaise : il a fait à cette occasion une épître gentille. La voici : elle s'adresse à un ami.

Au milieu des plus grands revers,
Tu dis que le sage plaisante,
Et qu'il verrait, sans épouvante,
La ruine de l'univers.
J'en fais mon compliment au sage :
Cette héroïque fermeté
Est bien digne de notre hommage;
Je la respecte, en vérité;
Mais jamais ce triste courage
Par moi ne peut être imité.
J'ai toute la faiblesse humaine :
Mon âme, esclave de mes sens,
Ouvre toujours les deux battans,
Au plaisir ainsi qu'à la peine.
Ami, tu me vois consterné
D'avoir, au grand jour de la scène,
Risqué mon drame infortuné;
Oui, ma douleur est sans seconde :
Et cependant, on le sait bien,
La chute d'un drame n'est rien
Auprès de la chute du monde.
Je puis, dis-tu, me consoler
Entre les bras d'une maîtresse.
Exilé des bords du Permesse,
C'est à Paphos qu'il faut voler.
Le ciel n'est point exempt d'orage.
Désormais, à l'abri des vents,
Je veux contempler les naufrages
Et des auteurs et des amans.

Irai-je, plein d'une humeur noire,
De Vénus attrister la cour ?
C'est bien assez, tu peux m'en croire,
D'être maltraité pour la gloire :
Sans l'être encore par l'amour.
Mais quoi! ton amitié me reste ;
C'est ma ressource et mon soutien :
Pilade, dans le sein d'Oreste,
Ne doit plus se plaindre de rien :
La gloire est une enchanteresse
Qui ne remplit jamais un cœur ;
L'amour n'est qu'un instant d'ivresse ;
L'amitié seule est un bonheur.

AVRIL

— 3. Un malheur ne va jamais sans l'autre. M. Dorat ayant essuyé une disgrâce au Parnasse, elle a été suivie d'une autre à Cythère. Mademoiselle Dubois l'a congédié aussi sèchement que le public. Ce poëte aimable s'est consolé de ce nouveau malheur par une épître aussi agréable que la première : elle s'adresse encore à un ami.

De quel poids on est soulagé
Lorsque l'on perd une maîtresse!
Enfin, ami, le charme cesse ;
Je suis heureux, j'ai mon congé.
Ris avec moi de ma disgrâce ;
Les regrets ne mènent à rien.
Laïs ne laisse aucune trace
Dans un cœur formé sur le tien.

Tout m'amuse et rien ne me lie.
Il faut pourtant en convenir,
Laïs est jeune, elle est jolie;
C'est pour cela que je l'oublie.
On risque à s'en ressouvenir.
Que je hais ce front où respire
L'intéressante volupté,
Cet art de tromper, de séduire,
Si semblable à la vérité,
Et sa folie et sa gaieté,
Et les grâces de son sourire.
Que je dédaigne, que je hais
Cette flottante chevelure,
Qui sert de voile à ses attraits,
Ou bien qui leur sert de parure;
Ce sein, qu'amour sait embellir,
Qui s'enfle s'élève ou s'abaisse
Au moindre souffle du desir,
Où la rose semble fleurir
Sous la bouche qui la caresse;
Ses caprices, qui sont des loix,
Ce feu dont son œil étincelle,
Et les sons touchans de sa voix
Qui jure une ardeur éternelle
A cinquante amans à la fois!
Je la déteste, je l'abhorre.
Mais c'est trop m'en entretenir;
Car, à force de la haïr,
Je pourrais bien l'aimer encore.

— 4. Mademoiselle Gaussin, qui n'avait demandé sa retraite que pour se faire valoir, l'ayant obtenue sans difficulté, a fait quelques démarches pour rentrer,

sous prétexte du vide qui allait se trouver à la comédie ; elle a fait valoir sa bonne volonté, son affection pour ses camarades, son zèle pour le public. M. le duc de Duras lui a déclaré que ce qui était fait était fait, qu'on se passerait bien d'elle.

Quoique le jeune Molé ne soit reçu à la comédie que depuis un an, il a obtenu une part entière ; c'est une faveur signalée qu'on dit accordée à ses talens.

— 17. On voit à la comédie française un acteur nouveau dans les *daves* Il se nomme Auger. On en dit beaucoup de bien : on lui trouve de la noblesse, car il en faut par-tout, de l'intelligence et un masque très-bon : c'est un genre différent de Préville.

— 26. Les demoiselles Verrière, les Aspasies du siècle, se distinguent par des spectacles agréables qu'elles donnent chez elles, elles y jouent avec le plus grand succès. Elles ont deux théâtres fort ornés et très-fameux pour des particuliers, à la ville et à la campagne. M. Colardeau, jeune poëte, a consacré ses talens en l'honneur de ces deux divinités. On y joue, entr'autres nouveautés de cet auteur, *la Courtisanne amoureuse*, drame en deux actes et en vers, mêlé d'ariettes, qu'il a fait en faveur de l'aînée, vivement éprise de cet auteur.

— 28. M. Pesselier, auteur de quelques comédies pour les deux théâtres, et d'autres ouvrages en vers et en prose, vient de mourir. Il ne travaillait plus depuis long-tems.

Mai.

— 3. Mademoiselle de Maisonneuve, petite-fille de la femme de chambre de mademoiselle Gaussin, celle dont on a déjà parlé, et dont l'abbé de Voisenon a décelé les talens, vient de débuter. Elle a de la naïveté, de l'intelligence, et promet beaucoup : elle a été très-bien accueillie aujourd'hui. Elle a joué dans la *Gouvernante* et dans *Zénéide*. Dans la première pièce, comme elle est tête à tête avec son amant, on vient l'avertir de se retirer. En fuyant, elle est tombée dans la coulisse, et a laissé voir son derrière. Madame Bellecour, dite *Gogo*, soubrette, est venue très-modestement lui mettre ses juppes. Le tout s'est passé au contentement du public, qui a fort fêté le cul de l'actrice et la modeste *Gogo*. La jeune personne n'a point été déconcertée ; elle est rentrée peu à après sur le théâtre.

— 7. M. Barthe vient d'essayer légèrement ses forces dans un drame d'un acte, intitulé l'*Amateur*. Il a été présenté aux comédiens, qui l'ont agréé.

— 8. La nouvelle actrice continue à réussir au grand regret de beaucoup d'honnêtes gens auxquels elle appartient, comme les Trinquant, les Meulan. Il sera difficile d'arrêter cette vocation très-décidée et soutenue d'ailleurs par les brillantes espérances que lui donne son nouvel état.

— 19. L'opéra est à la veille de perdre une danseuse, vive, gaie et réjouissante : c'est mademoiselle

Allard. Un malheureux accident survenu chez elle au duc de Mazarin, la met dans le cas de quitter Paris et de demander sa retraite. Ce seigneur, passionnément amoureux d'elle, l'entretenait depuis fort-long tems. On a prétendu que cette danseuse, suivant l'usage, était peu fidèle ; qu'un rival s'est trouvé chez elle, et que le malheureux duc a essuyé un traitement peu digne d'un homme de sa qualité : il a la tête cassée ; voilà ce qui est certain : du reste des propos sans fin, des lamentations, des jérémiades de la part de l'héroïne ; des invectives, des horreurs de la part de ses camarades femelles, et une fermentation générale dans le public.

— 24. Voici la lettre que J. J. Rousseau a écrite au premier syndic de Genève, pour abdiquer le titre et la qualité qu'il a toujours affecté de prendre, de citoyen de cette république.

« Revenu du long étonnement où ma jetté de la part du magnifique conseil le procédé que j'en devais le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur et la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

» Je vous déclare donc, Monsieur, et je vous prie de déclarer au magnifique conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de bourgeoisie et de cité de la ville et république de Genève : ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucuns de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'état en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom de Genevois : j'ai tendrement aimé mes compatriotes ; je

n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux. On ne saurait plus mal réussir. Je veux leur complaire jusques dans leur haine : le dernier sacrifice qui me reste à faire, est celui d'un nom qui me fut cher. Mais, Monsieur, ma patrie en me devenant étrangère, ne peut me devenir indifférente : je lui reste attaché par un tendre souvenir, et je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer toujours et voir augmenter sa gloire ! puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs et sur-tout plus heureux que moi !

» Recevez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de mon profond respect. »

— 27. La pièce du chevalier Rochon de Chabannes, qui avait pour titre *le Protecteur*, va être jouée incessamment ; mais on a fait changer le titre en celui de *la Manie des arts*, ou *la Matinée à la mode*. On a craint de blesser trop vivement quelques seigneurs, dont l'amour-propre aurait été offensé. Mr. de Lauraguais surtout s'y pourra trouver très-bien peint. Il y a un subalterne de valet ou d'intendant qui rime assez au sieur Corbie, et ce personnage-là pourrait bien être dangereux.

Juin.

— 2. On débite un bon mot de mademoiselle Arnould, très-fin et très-joli, mais dont nous doutons qu'elle ait les gants. Ces jours derniers mademoiselle Vestris, italienne de naissance, et dont les goûts divers sont très-

connus, se récriait sur la nouvelle fécondité de mademoiselle Rey ; elle ne concevait pas comment cette fille s'y laissait prendre si facilement. *Vous en parlez bien à votre aise*, répond l'actrice enjouée ; *une souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise.*

— 3. Il paraît depuis quelques jours aux Français une nouvelle actrice dans les rôles de soubrette : c'est mademoiselle Luzi, fort annoncée depuis quelque tems, et que Préville formait avec le plus grand soin. Elle n'a point trompé l'espérance publique : elle a de la taille, de l'aisance, plus de finesse que de naturel. Il faut voir comment elle se soutiendra.

— 4. Le dénouement de *la Manie des arts*, qui avait été désaprouvé à la première représentation, n'a pas été plus heureux aujourd'hui, malgré le moyen imaginé par l'auteur. On apporte au marquis, le héros de la pièce, une lettre. Elle est de l'auteur, qui lui demande un dénouement. Il est enchanté de cette consultation ; il la lit tout haut. C'est bien difficile, dit le valet ; le dénouement d'une matinée est le dîner, et l'on a servi. Cette plaisanterie, critique indirecte de la surprise du public à la première représentation, est mal adroite. Par cette raison, il faut que M. Rochon cherche encore de nouveau. Il se plaint que Molé a estropié aussi le monologue, qu'il avait totalement passé sous silence à la première représentation.

— 6. On a trouvé ces jours ci un placard affreux à la nouvelle statue de Louis XV : elle portait cette inscription latine, *Statua Statuæ*. On a arrêté du monde et sévi contre quelques gens qu'on soupçonnait.

— 10 *Lettre de M. Palissot, à MM. les Comédiens français ordinaires du Roi.*

Je vous présente, Messieurs, un recueil de mes ouvrages : ceux que j'ai composés pour le théâtre vous appartiennent : les autres sont un gage de la reconnaissance que je dois à vos talens. Je ne m'abuse point sur la valeur du présent que je vous fais, mais je suis bien aise de donner le premier un exemple qui peut contribuer à réaliser un projet que j'ai fait depuis longtems pour l'honneur de votre théâtre.

Il me semble, Messieurs, qu'il vous manque une bibliothèque dramatique, et que vous êtes d'autant plus intéressés à vous en procurer une, qu'elle contiendrait en quelque sorte les archives de votre propre gloire. En effet, le théâtre ne vous doit-il pas le divin Moliere, et beaucoup d'autres auteurs justement célébrés ? Je ne connais aucune société littéraire qui puisse se prévaloir d'avoir enrichi la scène d'un aussi grand nombre de productions distinguées.

Le projet aurait aussi son utilité, même pour les gens de lettres, qui pourraient puiser dans cette bibliothèque des ressources qui ne sont pas toujours à leur portée. Les frais n'en seraient pas très-dispendieux : car enfin cette collection n'est point immense, et tous les auteurs modernes se disputeraient l'honneur de contribuer à cet établissement par un tribut de leurs ouvrages. C'est l'exemple que j'ai voulut donner, et qui vous prouvera du moins combien je suis

sensible à la gloire des arts, et particulièrement à la vôtre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Réponse de messieurs les Comédiens Français, à M. Palissot.

MONSIEUR,

Nous avons reçu avec plaisir le recueil de vos ouvrages que vous nous avez envoyé lundi dernier. C'est une attention dont nous vous remercions tous. Vous avez raison de penser que la comédie française devrait avoir une bibliothèque. Il est vrai qu'il est bien extraordinaire que les ouvrages dramatiques soient entre les mains de tout le monde, et que nous n'en ayons pas la plus exacte collection.

Nous avons eu depuis long-tems la même idée, mais toujours sans effet. Votre honnêteté, à laquelle nous sommes sensibles, va presser l'exécution d'un projet avantageux, et qui peut faire honneur à notre société. Nous vous renouvellons encore nos remerciemens, et nous avons l'honneur d'être, etc.

Nota. Cette lettre est signée par les acteurs et les actrices de la comédie.

On laisse réfléchir le lecteur sur le ridicule de la lettre et de la réponse.

— *Juin* 25. M. de Bougainville, ancien secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres et de l'aca-

démie française, est mort asthmatique. Cette perte peu importante sera facilement réparée : *Colas vivait*, *Colas est mort*.

— *Juin* 28. Le sieur Grandval ayant soupé ces jours-ci avec mademoiselle Dangeville, lui a adressé les vers suivans au nom d'un jardinier :

Je voudrais bien ici vous traiter, entre nous,
De la même façon que je traite mes choux;
Le public, j'en suis sûr, me ferait bonne mine ;
Pour lui plaire, voici comme je m'y prendrais:
Au théâtre français, je vous arroserais
Tant de fois, qu'à la fin vous y prendriez racine.

— 29. *Couplets adressés à madame Favart.*

Air : *Quand la bergère revient des champs.*

Quand je dirai que vos attraits
De l'Amour ne sont que les traits,
Que vous êtes ce même Amour,
C'est chansonnette
Qu'on vous répète
Cent fois le jour.

Irai-je, fade Taconet (1),
Pour vous assortir un bouquet,
Desirer d'être le zéphir?
C'est vain langage;

(1) Souffleur de l'Opéra-Comique, auteur de l'Almanach chantant, où il chante M. et madame Favart

Sot persiflage
N'est point desir.

Quand sur la lyre de Guérin (1)
Promenant une faible main,
J'essaie à former quelques sons,
Soudain je pense
Que l'imprudence
Fit des chansons.

Comment donc faire en pareil cas?
Il faut songer à vos appas;
D'eux seuls, je veux suivre la loi.
Je vois Justine (2):
Muse badine,
Inspirez-moi.

Je vais dire tout simplement
Qu'on est poëte en vous voyant.
Qu'on est amant auprès de vous :
Suis-je le vôtre?
Dieux! l'un et l'autre
Sont vos époux.

— 30. On prétend que M. l'évêque d'Orléans (jésuite) se met sur les rangs pour succéder à la place de l'Académie française, vacante par la mort de M. de Bougainville.

---

(1) M. Guérin, auteur ingénieux et facile de différens couplets insérés dans quelques pièces de M. et madame Favart.

(2) Madame Favart se nomme Justine.

JUILLET.

— 2. Les Italiens doivent donner lundi *les Fêtes de la paix*, divertissement du sieur Favart, dont la musique sera de Philidor. La scène doit se passer dans la place ou plaine de Louis XV, toujours avec la statue.

— 8. Le sieur Favart a obtenu de la cour mille livres de pension, pour avoir fait la pièce de l'*Anglais à Bordeaux*. C'est encore l'abbé de Voisenon qui a sollicité cette faveur pour son protégé. Son activité en cette occasion, bien opposée à son caractère d'indolence, confirme de plus en plus le bruit accrédité parmi les gens de lettres, qu'il est le vrai coloriste de cette pièce.

— 23. Les Italiens ont donné aujourd'hui la première représentation des *deux Chasseurs et la Laitière*, fable dialoguée et mêlée d'ariettes. La musique est de Duni, les paroles d'Anseaume.

On regardait cette nouveauté comme si peu de chose, qu'on ne l'avait point affichée. Elle a pris avec succès, à la faveur de la musique, qui fait tout passer à cet heureux théâtre. Comme il n'avait point de département fixe, il est devenu l'égoût des autres : il n'est point d'absurdité qui ne puisse y être admise.

— 24. On a découvert parmi les livres de la bibliothèque du collège de Louis-le-Grand, un manuscrit *in-folio*, noté et paraphé par M. d'Argenson, lieutenant-général de police, contenant les détails d'une conspiration formée par les jésuites et l'archevêque de Paris,

du Harlay, contre les jours de Louis XIV. Cette conspiration avait été découverte par l'abbé *Blache*, et voici ce qu'on en sait.

Cet abbé Blache était de Grenoble, il était d'abord entré dans les ordres, il vint à Paris et fut aumônier des religieuses de la Ville-l'Evêque.

Quand il eut découvert la conspiration en question, il consulta trois jésuites pour savoir ce qu'il devait faire. On sait le nom de deux, le P. *Dupuis* et le P. *Guilleret*. Leur réponse fut qu'il fallait laisser agir la Providence, et qu'il n'était point obligé à révélation. Peu satisfait de cette décision, il consulta séparément le prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et celui des Blancs-Manteaux ; ils furent du sentiment contraire. En conséquence, il fit parvenir à M. le Tellier, lors chancelier, un mémoire détaillé, contenant tout ce qu'il savait de la conspiration prétendue. Il pria le chancelier de ne pas lui faire de réponse directement, pour ne point l'exposer à la vengeance secrète des auteurs du complot, mais pour sa tranquillité et pour certitude que sa lettre et ses instructions avaient été remises, il pria le chancelier de faire mettre une lettre rouge initiale à la gazette de France, le 31 décembre 1683. Ce qui a été exécuté. Cette lettre majuscule G est grise dans toutes les autres gazettes.

Cette année, le *Cabinet des Parfums* fut détruit. Le détail portait, que c'était-là, et par le moyen des odeurs, qu'on devait faire périr Louis XIV.

On motive cette conspiration par ce qui s'était passé en 1680. Le clergé venait de publier les quatre fameux articles auxquels le roi avait donné toute l'authenticité,

en les faisant enregistrer dans toutes ses cours, et obligeant tous les professeurs de théologie de les enseigner. Cet acte de vigueur brouilla la cour de France avec le régime, et la paix ne fut faite que par la révocation de l'édit de Nantes, que madame de Maintenon, à la sollicitation des jésuites, obtint de la faiblesse de Louis XIV.

Quoi qu'il en soit, en 1704 l'abbé Blache fut arrêté en vertu d'une lettre de cachet et mis à la Bastille, où il est mort. Le jour de son emprisonnement, le lieutenant-général de police, commissaire en cette partie, dressa un procès-verbal, contenant inventaire des papiers de l'abbé Blache. Ces papiers furent rangés par cote, et paraphés par M. d'Argenson; et c'est parmi ces papiers que s'est trouvé le manuscrit en question. Il a été déposé au greffe le 14 juillet, par messieurs les commissaires du parlement, chargés de ce qui concerne le collège de Louis-le-Grand et autres maisons des jésuites à Paris.

Aout.

— 4. On attribue à M. de Voltaire la fable suivante sur l'expulsion des jésuites :

Les renards et les loups un jour étaient en guerre :
Les moutons respiraient; les bergers imprudens
Chassèrent, par arrêt, les renards de nos champs :
Les loups vont désoler la terre.
Les bergers, soit dit entre nous,
Ne pourraient-ils pas bien s'entendre avec les loups.

— 20. M. de la Harpe, connu par différentes héroïdes, dont Fréron a enrichi ses feuilles, entre dans la lice dramatique. La première tragédie que doivent donner les Français, est son *Warwick*. Mademoiselle Clairon ne doit pas jouer dans cette pièce.

SEPTEMBRE.

— 14. M. Saurin vient de produire ce qui suit.

AU ROI.

Pour ton inscription, LOUIS, on s'évertue :
Qu'est-il besoin d'esprit? notre cœur t'a nommé.
Qu'on mette en lettre d'or, au bas de ta statue :
Louis le bien-aimé.

— 15. Il a débuté ces jours-ci aux Italiens une actrice d'un ordre supérieur : elle est faite pour remplacer madame Favart, et elle la surpasse déjà. Elle n'a pas un organe bien étendu, mais de la gentillesse dans la voix ; elle se distingue par une grande aisance sur le théâtre, par une intelligence très-rare dans une débutante. Elle est reçue ; mais ne doit commencer à jouer qu'à Pâque. Elle va s'exercer en province, d'ici à ce tems-là. Elle se nomme mademoiselle Beaupré.

— 19. On doit donner incessamment *Blanche et Guiscard*, tragédie imitée librement de l'anglais, par M. Saurin, de l'Académie française. Ce sujet est tiré de *Gil-Blas* (2e. vol. chap. 4, intitulé *le Mariage de*

vengeance). M. Saurin avait déjà lu le premier acte à une assemblée publique de l'Académie, et il n'avait point été goûté. Le dénouement semble surtout devoir donner beaucoup de tablature. Un mari fait mettre l'épée à la main au roi ; il tombe ; et sa femme s'approchant pour lui donner du secours, il la poignarde, la jugeant infidèle. Le poignard, dont il faut que le moribond se serve avec grâce et vigueur, a beaucoup intrigué. On verra comment sera exécuté le coup de théâtre. Les comédiens, grands partisans du costume, ont été au cabinet des estampes pour l'habillement des Siciliens de ce tems-là. Il s'est trouvé peu pittoresque et peu théâtral ; il a fallu y suppléer, en se rapprochant davantage des tems modernes.

M. le chevalier de la Morlière publie qu'il avait déjà traité ce même sujet. Le public doit être fâché de ne pas voir du tragique de sa façon.

Octobre.

— 1^er^. Garrick, ce fameux acteur et directeur d'un des théâtres de Londres, est à Paris depuis quelques tems. Il est venu à nos spectacles ; il a fait connaissance avec nos acteurs, sur lesquels il ne s'explique que vaguement et avec des louanges qui indiquent des restrictions. On prétend que mademoiselle Clairon avait pris des leçons de lui pour la pièce de M. Saurin, dans ce cas elle n'a point fait honneur à son maître. Cette tragédie est sans contredit celle où elle a le plus mal joué depuis long-tems.

— 12. Vers attribués à M. de Voltaire, sur la statue du roi, faite par M. Pigale pour la ville de Rheims :

Esclaves prosternés sous un roi conquérant,
De vos pleurs arrosez la terre :
Citoyen, levez-vous sous un roi bienfaisant :
Enfans, connaissez votre père.

— 13. On fait un conte assez plaisant pour donner matière à une comédie (1) : en conséquence, nous allons en donner l'extrait. On rapporte qu'à Roye le lieutenant-général faisait la cour à une demoiselle qui paraissait agréer son hommage. Un officier se mit sur les rangs ; il ne put effacer le robin. Dans un accès de rage, il le tire à part, et lui déclare qu'il faut cesser ses assiduités auprès de la demoiselle, ou se déterminer à se battre. Le magistrat, homme de cœur, lui répond que rien n'est capable de l'intimider : il accepte le défi. Tous deux rendus sur champ de bataille, le robin annonce qu'il ne sait point se battre à l'épée, mais qu'il a apporté des pistolets. Il en fait voir deux, donne à choisir au militaire, lui présente ensuite de quoi charger le sien. La préparation faite, il continue d'offrir généreusement à son rival de tirer le premier. Il tire : le robin tombe : l'officier le croit mort ; va prendre la poste et part. Quelque tems après, il rencontre quelqu'un de l'endroit, qui lui demande « ce qu'il était » devenu ; pourquoi il était parti sans dire mot. — » Vous ne savez donc pas mon affaire, réplique l'officier

(1) Sedaine a fait de cette anecdote une comédie en deux actes, jouée au théâtre italien, sous le titre du *Mort marié* (*Note de l'éditeur*).

» surpris ; c'est moi qui ai tué votre lieutenant-général, » — Vous n'y pensez pas, répart en riant le quidam ; » il est plein de vie ; il vient d'épouser mademoiselle » une telle..... Coup de foudre pour le militaire : il reconnaît combien il a été dupe ; il finit par en rire et par avouer son étourderie. Le fait est que le magistrat lui avait présenté des balles artificielles, au moyen de quoi le pistolet n'était que chargé à poudre. Il avait fait le mort, se doutant bien de l'évasion de l'autre, etc.

— 14. Il se répand un mot de madame la marquise sur le tableau des *Grâces* de M. Vanloo, qui désole ce grand artiste. L'illustre protectrice était au salon. Celui-ci l'escortait. Quelqu'un dit à madame de Pompadour qui paraissait négliger le tableau de Vanloo : « Madame, vous ne faites pas attention à ces *Grâces*. « — Çà, des *Grâces !* dit dédaigneusement la virtuose ; » çà des *Grâces !* et fait en même-tems une pirouette pour aller plus loin voir les citrons de Javotte. L'artiste humilié s'approche humblement, et lui dit : « Madame, « je les referai. »

— 16. Epître à Lucinde, par un sage.

Oui, c'est Lucinde (1) que j'ai vue :
C'est ainsi qu'elle eût soupiré ;
Oui, c'est bien cette âme ingénue,
Qui s'épanouit par degré :
Enfin, c'est la nature même ;
Dans toi, c'est elle que l'on aime ;

(1) Mademoiselle Doligny, qui a joué le rôle de *Lucinde* dans l'*Oracle*.

Tu dictes ses plus douces loix :
Dans tes regards elle respire,
Sur ta bouche elle vient sourire,
Elle s'exprime par ta voix.
Qu'elle soit toujours ton modèle :
Elle est la mère des succès :
Pour reconnaître ses bienfaits,
Sois toujours naïve comme elle.
Sa beauté dédaigne le fard.
Suis l'exemple qu'elle te donne :
La simple fleur qui la couronne
Vaut tous les prestiges de l'art.
De mille sons l'essaim frivole
Viendra bientôt grossir ta cour :
Ah! crains leur encens, qui s'envole
Aussi vîte que leur amour!
Leurs cœurs ressemblent à leurs têtes;
Garde-toi de ces séducteurs :
Ils t'écriraient sur leurs tablettes,
Et puis iraient tromper ailleurs.
Je sais, si tu voulais m'en croire,
Celui qu'il te faudrait choisir :
Il est amoureux de la gloire,
Très-indulgent pour le plaisir :
Il fuit le faste et l'étalage :
En un mot, cet amant, c'est moi.....
Tu t'offenses de mon hommage!
Il est indiscret, je le vois.
Un mentor déplaît à ton âge.
Flore n'aime que le printems;
Lucinde! tu n'as pas vingt ans,
Et j'ai le malheur d'être sage!

— 19. M. Thomas, secrétaire de M. le duc de

Praslin, connu par ses triomphes académiques, et surtout par son *éloge de Sully*, vient d'être nommé secrétaire interprète des cantons suisses pour le roi. Il doit cette grâce à M. de Praslin, qui a cherché à l'attacher au gouvernement, pour lever l'obstacle qu'on lui opposait, et mettre cet homme de lettres en état d'être adopté pour membre de l'Académie, si l'occasion s'en présente.

L'Académie ne reçoit point dans son sein des gens qui ont un service particulier auprès des grands, à moins que ce ne soit chez les princes.

— 20. *Vers des Lorrains au roi* Stanislas, *à l'occasion du trône de Pologne, vacant par la mort du roi électeur de Saxe :*

Peuple ami de la liberté,
Qui dans un roi ne chérissez qu'un sage,
Venez à Stanilas rendre un troisième hommage;
C'est le rendre à l'humanité.
Mais, ô vous, Stanislas! vous des rois le modèle,
A votre propre loi seriez-vous infidèle?
Vous régnez sur nos cœurs; que voulez-vous de plus?
La monarchie universelle
N'est que l'empire des vertus.

— 22. M. de Voltaire ne laisse passer aucune occasion de draper M. de Pompignan : il publie un quatrain à l'occasion des traductions de Jérémie que vient de donner au public ce magistrat poëte.

Savez-vous pourquoi Jérémie
A tant pleuré durant sa vie?
C'est qu'alors il prophétisait
Que Pompignan le traduirait.

— 25. On parle beaucoup de l'opéra de *Scanderberg*, exécuté à Fontainebleau le 22 de ce mois avec la plus grande magnificence. La décoration de la mosquée surpasse tout ce qu'on peut dire : les colonnes sont garnies de diamans, et font un effet des plus surprenans. On prétend que c'est en petit l'imitation de celle de Sainte-Sophie. Ce drame est connu pour être de M. de la Motte : mais il ne l'avait pas fini. Le cinquième acte était d'une main étrangère, lorsqu'il fut joué en 1735. Ce même acte a été changé en paroles et en musique : on a également ajouté des morceaux de chant et de symphonie dans le corps de l'ouvrage.

— 28. M. Hume, ce philosope anglais si connu dans la république des lettres, vient d'arriver à Paris. Il est secrétaire intime du lord Herford, ambassadeur d'Angleterre en France.

— 30. Les comédiens français répètent actuellement *le comte de Warwick*, tragédie de M. de la Harpe, jeune auteur connu par quelques héroïdes, et qui nous donne les plus grandes espérances. S'il réussit, il aura d'autant plus de mérite, que ce sujet a déjà été manqué par M. de Cahuzac.

— 31. *Vers de M. de Voltaire à l'impératrice de Russie.*

Dieux! qui m'ôtez les yeux et les oreilles,
Rendez-les moi : je pars au même instant.
Heureux qui voit vos augustes merveilles,
O *Catherine!* heureux qui vous entend.
Plaire et régner, c'est là votre talent;
Mais le premier me touche davantage.
Par votre esprit, vous étonnez le sage;
Il cesserait de l'être en vous voyant.

Novembre.

— 1er. M. de Marmontel ayant mis en drame son conte de *la Bergère des Alpes*, et M. de la Borde en ayant fait la musique, ces messieurs ont présenté leur ouvrage aux Italiens Les comédiens, prévenus par le sieur Favart qu'il travaillait pour eux à la même pièce, ont refusé cette nouveauté, qui d'ailleurs ne leur a pas paru d'une bonté supérieure.

— 7 On a donné aujourd'hui le *Comte de Warwick*. Ce héros célèbre joue un grand rôle dans les querelles fameuses des maisons de Lancastre et d'York, connues sous le nom de la *Rose rouge* et de la *Rose blanche*. Le drame a fait la plus grande sensation : on y remarque une conduite sage. Un de ses plus grands mérites, c'est d'être éloigné de toutes les tragédies modernes. La simplicité de sa conduite s'étend au style, qui n'a rien de cette bouffissure à la mode. Mademoiselle Dumesnil fait le rôle de *Marguerite d'Anjou*, avec un succès qui doit exciter la jalousie de sa rivale, qui n'y joue point. Il y a tout à espérer d'un auteur qui, à vingt-trois ans, fait un ouvrage aussi bien conduit. Il ne faut pas dissimuler pourtant que Shakespeare est un dangereux adversaire pour ce jeune homme, et qu'on voit une infinité de réminiscences dans son drame, Nous en parlerons plus amplement.

— 8. Nous allons consigner ici trois anecdotes concernant le chevalier de la Morlière : elles peuvent fournir des traits fort piquans pour le dramatique, et d'ailleurs cet ouvrage devant servir *l'Histoire des Gens*

de lettres, la vérité nous oblige à tout dire, à charge et à décharge.

M. de la Morlière est un excellent comédien : il y a quelques années qu'étant retourné à Rouen, où il avait un tailleur pour créancier ; celui-ci le rencontre, l'aborde, lui demande sa dette. Le chevalier le regarde avec indignation, lui baragouine de l'allemand, au point d'en imposer à cet homme, qui lui demande pardon et s'en va.

Le chevalier continue son rôle de baron allemand, s'introduit chez un conseiller du parlement, séduit sa fille et lui fait un enfant, lui promettant de l'épouser. La grossesse reconnue, le conseiller est obligé de consentir au mariage. Dans cet intervalle le chevalier fait écrire par un de ses amis de Paris au père, qu'il se défie d'un certain baron allemand, qui n'est autre chose que *la Morlière.* Etonnement du conseiller, qui se met en garde. Les couches se font sourdement, et sous quelque prétexte on renvoie le prétendant. Celui-ci continue ses assiduités auprès de la fille, qui veut à toute force l'épouser. Dans cet intervalle il se présente un parti qu'on propose au père : il accepte, mais ne peut déterminer sa fille. La Morlière tient bon, se présente toujours pour tenir sa parole, et fait arriver lettres sur lettres qui confirment que c'est un imposteur, qu'on craigne tout de lui, qu'il est homme à déshonorer une fille et à le publier ; qu'il faut éconduire un pareil scélérat à prix d'argent. Le père le tire à part, lui déclare qu'il lui donnera dix mille francs s'il veut se désister, tenir le secret et laisser faire le mariage de sa fille. Il rejette bien loin la proposition :

dix mille francs à un homme comme lui ! bref, on lui en offre trente, qu'il accepte et déloge.

L'autre tour du même homme est à l'égard d'une femme mariée, qu'il séduit également, qu'il engage à quitter son mari, marchand à la place Maubert, à lui voler tout ce qu'elle trouvera, pour vivre heureuse avec lui. Elle accepte tout : le jour pris elle part, après avoir pillé tout ce qu'elle peut, se rend dans une allée où est un jeune homme, ami de la Morlière, qu'elle savait devoir l'attendre. Elle monte dans un fiacre, elle est conduite dans un quartier isolé, où elle est introduite dans un appartement. La Morlière prend l'argent sous prétexte de le serrer, sort, en laissant la femme avec le jeune homme, va chez le mari, lui conte ce qu'il a vu et ce qu'il sait du prétendu enlèvement, lui dit qu'il voie s'il n'a point été volé. Cela se reconnaît bien vîte. Alors il déclare qu'il va le conduire où est sa femme ; ce qu'il exécute. Le jeune homme est emprisonné comme complice du vol. La Morlière triomphe et se trouve hors de toute atteinte.

— 9. Le succès de l'ouvrage de M. de la Harpe, a donné lieu à rechercher sa vie et ses mœurs : on en fait un portrait affreux ; c'est déjà un monstre d'ingratitude et de noirceur, si l'on en croit tout ce qu'on en dit : il faut prendre garde que la jalousie des talens ne cherche à se venger sur le caractère.

Mademoiselle Clairon, à la pique particulière qu'elle a contre l'auteur, d'avoir fait une pièce où elle ne devait pas jouer, joint une jalousie prodigieuse contre sa rivale ; elle rejaillit sur le jeune homme : elle accrédite,

elle favorise, elle répand tant qu'elle peut les mauvais bruits qui courent sur le compte du dernier.

— 11. On répand un bon mot qu'on attribue à M. le duc d'Ayen. Sans en discuter le mérite intrinsèque, il donne une idée de la tournure d'esprit des courtisans. C'est à l'occasion du vice-chancelier, lorsqu'on lui en donna la nouvelle : *je ne vois*, dit-il, *dans tout cela qu'un vice de plus dans l'état.*

— 14. Les vers suivans sont d'un jeune auteur anonyme ils méritent d'être exceptés du fatras des rimailleurs du jour.

Le toucher justifié, à mademoiselle ***.

Pourquoi me grondez-vous, quand votre collerette
Rend mon œil attentif et ma main inquiète?
Ah! répondez, Climène, et parlez sans détour :
Le respect vous plaît-il aux dépens de l'amour?
Lorsque, dans nos jardins, je vois la fleur nouvelle,
J'y porte, en souriant, un regard curieux;
Mais je ressentirais une peine cruelle,
S'il ne m'était permis que d'y porter les yeux :
Ma main veut y toucher, et quand sur chaque feuille
Le desir innocent a promené mes doigts,
Son parfum me séduit, il faut que je la cueille :
Ainsi, pour un plaisir j'en ai trois à la fois,
Tel est l'ordre de la nature,
Elle nous a fait naître avec des sens jaloux.
Vous! qui les enchantez, prévenez le murmure,
Ou n'en flattez aucun, ou contentez-les tous.

— 15. Il court un assez bon mot du comédien Bouret, qui joue les niais à la comédie française ; mademoiselle Luzy, sa camarade, qui n'a pas le sens

d'une oie, disait, assez haut pour qu'il l'entendît, *qu'il jouait fort bien les rôles bêtes. — Oui mademoiselle*, reprit Bouret, *et votre suffrage sur cela est bien flatteur ; vous devez vous y connaître, M. votre père en faisait.*

— 20. Voici une chanson de M. Laujon ; elle a servi d'annonce à un vaudeville, composé pour une fête donnée à Bagnolet, chez M. le duc d'Orléans. Elle nous a paru si originale que nous ne pouvons nous empêcher de la consigner ici.

Vaudeville sur les Pays-Bas.

Air : *Dindons, dindons.*

Des marchands, que le diable berce,
Vont au Mexique, vont en Perse,
Porter leurs pas.
Amans, sans faire de traverse,
Tenez-vous-en au doux commerce
Des Pays-Bas.

Ce n'est point ses épiceries,
Son tabac, ni ses broderies,
Dont on fait cas ;
Mais chemise fine de Frize
Donne goût pour la marchandise
Des Pays-Bas.

Je connais un séminariste,
Qui ne prend que là sa batiste
Pour ses rabats :
Il se croit plus adroit qu'un singe
De ne jamais lever de linge
Qu'aux Bays-Bas.

Qu'en Espagne et qu'en Italie,
L'amour jaloux y multiplie

Les cadenats,
La république de Hollande
Donne une liberté plus grande
Aux Bays-Bas.

L'on a toujours là quelque intrigue,
Fille avec plaisir y prodigue
Tous ces appas;
Et jamais, après ces délices,
Galant ne s'est plaint des malices
Des Pays-Bas.

L'esprit seul, sans changer de place,
Voyage, passe et puis repasse
En cent climats;
Tel est l'amant dans son vieux âge,
Sa tendre idée encor voyage
Aux Bays-Bas.

Ceux que le beau sexe, avec joie,
Voit brûler en France, on les noye
Dans les états.
L'Amour publie, à son de trompe,
Qu'il ne faut pas que l'on se trompe
Aux Pays-Bas.

— 25. M. de Marmontel a été élu de l'académie française avant-hier. Il avait essuyé depuis long-tems plusieurs refus. L'extrême licence avec laquelle il avait parlé d'un grand seigneur (1) au souper d'une actrice, et la bassesse avec laquelle il avait désavoué ensuite cette

(1) Il avait récité une parodie de la scène de Cinna, composée par *M. de Cury*, dans laquelle M. le duc d'Aumont était tourné en ridicule (*Note de l'éditeur*).

satire, contre-balançaient ses talens littéraires. Son ennemi a eu la générosité de finir par le mépriser.

— 27. On répand un bon mot du roi, que S. M. peut avoir dit de très-bonne foi, mais qu'a relevé la malignité des courtisans. Lorsqu'il a été question de remplacer M. de Bougainville, le roi en parlait à quelques seigneurs, et demanda si ce serait M. Thomas? — *Non Sire*, (repliqua M. de Bissy qui était présent) *il ne s'est pas mis sur les rangs, car il ne m'est pas venu voir. — C'est qu'il ne vous croyait pas de l'académie*, reprit S. M.

— 29. *Le comte de Warwick* est imprimé, il soutient sa réputation à la lecture. La pièce est dédiée au prince de Condé. On lit à la fin une lettre à M. de Voltaire, où ce jeune auteur développe son sentiment sur le genre qu'il embrasse; il le fait avec une noblesse que ses ennemis traiteront de hauteur; il tranche, mais poliment, et sans nommer personne; elle est fort bien écrite. Il rend à M. de Voltaire tous les hommages qui sont dus au prince du Parnasse.

DÉCEMBRE.

— 1er. Voici ce que nous recueillons de certain concernant M. de la Harpe; il est fils d'un porteur d'eau et d'une ravaudeuse, un enfant trouvé enfin, qui ayant eu occasion d'être connu de M. Asselin, principal du collége d'Harcourt, fut reçu comme pensionnaire sans payer pension. M. Asselin, homme de mérite et connu par

de très-bonnes productions, se fit un plaisir de cultiver le mérite naissant du jeune la Harpe. Celui-ci a répondu à ses soins, et s'est distingué d'une façon supérieure ; il a remporté presque tous les prix de l'Université. La satire est la première qualité qui se développe ordinairement dans un jeune poëte. Celui-ci l'exerça d'une façon indécente envers ses maîtres, et même envers M. Asselin. Il trouva le secret de faire imprimer une pièce de vers où il s'égayait sur le compte de ces messieurs. M. Asselin, moins piqué pour ce qui le concernait, que jaloux de réprimer une licence qui pouvait faire tort à son pupille, obtint du lieutenant de police qu'il fût mis au Fort-l'Evêque : ce qui a été exécuté. Il a depuis fait des héroïdes ; elles ont un médiocre succès ; on a sur-tout trouvé très-mauvais que, dans une préface, il ait décidé impérieusement du mérite de tous les auteurs anciens et modernes. Il semble s'être corrigé depuis d'une morgue qui ne va point à un auteur naissant. Il a baissé le ton dans une lettre à M. de Voltaire.

— 2. La littérature vient de perdre M. l'abbé Prévôt, mort il y a quelques jours subitement, en allant à une maison de campagne qu'il avait près de Chantilly. On doit regretter cet auteur estimable : ses productions feront long-tems les délices des cœurs sensibles et des belles imaginations. On lira toujours avec plaisir *Cleveland*, *Manon l'Escaut*, *les Mémoires d'un homme de qualité*, *etc.*, *etc.*

— 4. Le succès de *Warwick* ne se dément point. On continue à le donner ; il est fort suivi, il a été joué à la cour. Il a plu généralement, et le roi lui-même

daigné en témoigner sa satisfaction à l'auteur : S. M. lui a dit qu'il méritait d'être encouragé.

— 4. On nous promet le retour de Grandval à la comédie, dont on ne jouira qu'en partie cependant. Il se consacrera aux rôles à manteau ; son ventre et son ampleur ne lui permettent pas de jouer les petits maîtres et les rôles déliés.

— 9. On annonce l'opéra pour le 5 janvier prochain. On débutera par *Castor et Pollux*. La salle est exactement semblable à l'ancienne, à quelques pieds près de plus ; ce qui jette de l'aisance dans toutes les parties, telles que les corridors et les loges. Tout est retenu depuis plusieurs mois pour quelque tems. M. le Duc d'Orléans conserve les trois loges qu'il avait, jusqu'à ce que le spectacle change de lieu, et donne pour cela 70,000 livres.

— 20. *Vers de M. Dorat, sur sa seconde rupture avec mademoiselle Dubois, de la comédie française.*

Chassé deux fois, c'est trop, friponne,
Quoique je m'attende à tes jeux,
Ce nouveau caprice m'étonne,
Je suis indigné, furieux,
Et cependant je te pardonne.
Ce sont les droits de la beauté;
Du benêt qu'elle a maltraité
Elle obtient encor les hommages :
Nous autres sots, soi-disant sages,
Ainsi l'avons-nous arrêté.
Mais ton Argus (1)! que Dieu confonde,

(1) M. de Sarsal, son entreteneur.

Qu'on voit sans cesse autour de toi
Tonner, frémir, faire la ronde;
Ce dragon armé contre moi,
Qu'un rien aigrit, qu'un rien alarme,
Et qui n'est prompt qu'à soupçonner,
Je ne lui connais point de charme
Qui m'invite à lui pardonner.
Permets qu'au moins je m'en amuse :
J'ai mon congé, c'est mon excuse;
D'autres iraient, se lamentant,
Te reprochant tes injustices :
Pour moi, de tes jolis caprices,
Je me console en plaisantant.
Dis-moi donc? qu'est-ce que demande,
Ce vieux Bostangi des amours?
Dois-tu trembler quand il commande
Et lui prodiguer tes beaux jours?
Donne-t-on des chaînes à Flore ?
Elle éparpille sous ses pas
Les roses qui viennent d'éclore :
Un seul ne s'en contente pas.
La jeune et brillante immortelle,
Dans les champs qu'elle a fait fleurir,
S'envole où le desir l'appelle,
Et court souvent après Zéphir,
Comme Zéphir court après elle.
Peux-tu recevoir dans tes bras,
Toi, Rosine, toi, fraîche et belle,
Ce décrépit et lourd Midas,
Que te trouves toujours rebelle
A l'aiguillon de tes appas;
Qui, pour t'occuper, te tourmente,
Et sur ta bouche de vingt ans
Imprime un baiser de soixante.

Je crois voir le cyclope affreux,
Ce forgeron atrabilaire,
Qui, de son antre ténébreux,
Tout en boîtant vient à Cythère,
Attrister les ris et les jeux,
De Vénus salir la ceinture,
Effaroucher la volupté,
Et souiller le lit de verdure
Qui sert de trône à la beauté.
Ah! ramène enfin sur tes traces
Et la folie et l'agrément:
Allons, Rosine, au nom des Grâces,
Chasse-nous ce froid surveillant;
Il t'ennuiera pendant sa vie,
S'il t'enrichit après sa mort.
Ah! n'est-tu pas jeune et jolie?
Dispose seule de ton sort.
Ta voix, ta voix enchanteresse;
Dont les accens victorieux
Au fond des cœurs portent l'ivresse,
La langueur, le trouble et les feux;
Ta taille élégante et légère,
Ton œil fripon, le don de plaire,
Qu'à la beauté l'Amour préfère,
Mille talens voluptueux,
Quelques grains de libertinage,
Tes foiblesses et nos desirs;
Crois-moi, voilà ton héritage,
Enrichis-toi par les plaisirs.

— 21. L'histoire arrivée, en Angleterre, à M. d'Eon de Beaumont, donne lieu de faire des recherches sur son compte, et voici ce qui en résulte. Il passe pour avoir

été employé dans les négociations de la paix, plutôt par intrigue que par véritable choix du ministère. Sa première mission en Russie a été celle d'un spadassin. Le grand duc voulait un maître d'armes : on lui choisit M. d'Eon, qui avait ce talent, dans la confiance qu'il ménagerait le retour d'un ministre de France à Saint-Pétersbourg. Ce qu'on avait prévu arriva, il s'insinua dans l'esprit du grand duc, fut de ses parties de plaisirs; il fit entrevoir que la France enverrait volontiers un ambassadeur. Il fut secrétaire d'ambassadeur, et enfin, d'ambassade. On lui donna un brevet de capitaine de dragons. Dans cet intervalle il publia quelques écrits sur le commerce, dont il se fit honneur; ils pouvaient en faire à son auteur, mais il n'était que le prête-nom, à ce qu'on prétend. On veut que ces écrits soient de son oncle et de M. Dupin, qui n'ont pas voulu réclamer. Quoi qu'il en soit, il était comblé de grâces, avait 2000 écus de pension, le titre de ministre plénipotentiaire et la croix de St.-Louis, lorsqu'il a eu une rixe en Angleterre, chez le lord Halifax, contre un Français, M. de Vergy, à l'occasion de la paix dernière, que ce dernier prétendait honteuse, et qu'il a soutenu nécessaire. M. de Guerchi, ambassadeur, ayant voulu interposer son autorité, M. d'Eon n'en a tenu compte; ce qui l'a obligé de porter des plaintes à la cour de France. Depuis, il a passé dans la cité de Londres, et, malgré toutes les réclamations de ce ministre, il est inviolable, et le roi d'Angleterre ne peut point le faire enlever de son asile.

— 22. M. de Marmontel a prononcé aujourd'hui son discours de réception à l'académie française. Malgré

son ton pédantesque et qui exigeait les applaudissemens, il n'en a reçu que quelques-uns en certains endroits : il a fait valoir, comme il le devait, la nécessité indispensable des hommes de lettres pour transmettre à la postérité les belles actions. Il a détaillé d'une manière vraie et naturelle les embarras, les inquiétudes d'un auteur isolé et qui ne trouve pas dans ses amis les ressources dont il aurait besoin pour être éclairé dans la carrière qu'il parcourt. Ces deux morceaux et une très-belle image sur l'académie des belles lettres, sauveront de l'oubli ce discours consacré, comme tous les autres, à la fadeur et à l'adulation.

M. Bignon, directeur, a répondu d'une façon maigre et d'un ton rauque.

Ensuite M. de Marmontel a repris la parole, et a lu une épître en vers de dix syllabes, *sur la force et la faiblesse de l'esprit humain*. Ce morceau de poésie, qui n'a rien de neuf que la difficulté vaincue à l'égard de plusieurs systèmes de physique rendus d'une manière assez pittoresque, n'est que d'un très-faible mérite, après les discours philosophiques de M. de Voltaire.

— 23. M. l'abbé du Marsais vient de mourir : il avait été jésuite, et s'était distingué alors par plusieurs poësies d'une élégance et d'un goût exquis ; il était sorti de cet ordre d'une façon assez désagréable, et il en courait de très-mauvais bruits. Il a fait depuis plusieurs autres ouvrages, entre autres l'*Analyse de Bayle*, qui a eu les honneurs de la brûlure et toutes les censures cumulées des facultés de théologie, de la Sorbonne, des évêques, etc.

— 24. *Chanson de M. de Voltaire contre Pompignan.*
Sur l'air : *d'un inconnu.*

Simon le Franc, qui toujours se rengorge,
Traduit en vers tout le vieux testament;
Simon les forge durement :
Mais pour la prose, écrite horriblement,
Simon le cède à son puîné Jean-George.

— 26. *Epître à Sophie*, ou *mademoiselle Arnould, par M. Dorat.*

Flore jadis brillait dans Rome :
Tribuns, édiles et questeurs,
Consuls, pontifes, dictateurs
Tous ces héros que l'on renomme
Etaient ses humbles serviteurs:
On briguait l'honneur de ses chaînes,
A sa voix naissaient les beaux jours,
A ses pieds les aigles romaines
Se jouaient avec les Amours.
En lois érigeant ses caprices,
Elle soumit ces fiers vainqueurs,
De Rome elle fit les délices,
Rome en fit la reine des fleurs,
Et lui fonda des sacrifices.
Mais enfin Flore, s'il lui plaît,
Va remettre cette couronne,
Détruisant ce que Rome à fait,
C'est tout Paris qui te la donne.
Tous les Zéphirs sont avertis
Qu'ils ont une Flore nouvelle,
Qu'ils aient à se ranger près d'elle,
Sur des bords par elle embellis.

Tel est l'arrêt de ta patrie,
Vu, rédigé par la folie,
Et qu'au mois si cher aux amans,
Mois brillant des métamorphoses,
Doit signer de ses doigts de roses
Le dieu qui préside au printems.
Du sein des plus douces ivresses,
Reçois notre hommage et nos vœux!
C'est la crainte qui fit les dieux,
Et l'Amour seul fait les déesses.
Que dis-je? ce titre orgueilleux
Vaut-il le beau nom de *Sophie*!
Crois-moi, jeune, folle et jolie,
Laisse l'Olympe radieux
A la céleste bourgeoisie,
Que l'on adore et qui s'ennuie
Tandis que tu fais des heureux.
Le beau temple de l'harmonie
Va bientôt s'ouvrir à nos yeux :
C'est-là que je te déifie :
Voilà ton palais et tes cieux.
Je vois *Psyché*, je crois l'entendre
Parmi la foudre et les éclairs,
Mêler sa voix plaintive et tendre
Au tumulte effrayant des mers.
De l'Amour si tu peins les flammes,
Si tu fais gémir la douleur,
Ta voix s'échappe de ton cœur
Et va retentir dans nos âmes.
Dis-moi par quels sons inconnus
Peux-tu réunir, ma Sophie,
Le babil piquant de Thalie,
Les sons touchans de Polymnie
Et le silence de Vénus?

Sur-tout combien je t'idolâtre,
Lorsque rendue à tes amans,
Jamais heureux, toujours contens,
Tu sais, par ton humeur folâtre,
Surprendre et charmer leurs tourmens;
Lorsqu'on te voit sans étalage,
Sans apprêt et sans dignité,
Prêtresse de l'Amour volage,
Cueillir avec légèreté
Cette fleur du libertinage
Qui ressemble à la volupté.
Jamais chez toi n'osent paraître
Ces vieux despotes éclopés,
Toujours cocus, toujours dupés,
Et toujours si bienfaits pour l'être,
Tu proscris les airs imposans,
Les tons burlesques, les caprices,
Des altesses de nos coulisses,
Qui traitent en impératrices,
Et leurs valets et leurs amans.
Chez toi l'on trouve la nature,
Ou l'art séduisant de *Ninon*,
Cet art qui tient à la raison,
L'art de tromper sans imposture.
Chez toi l'on badine et l'on rit;
La gêne y semble insupportable,
Et l'on y cache son esprit
Afin d'en être plus aimable.
Il est un champêtre réduit,
Temple paisible du mystère,
Où l'on s'envole à petit bruit
Loin d'un public triste et sévère,
Dont l'œil persécuteur nous suit.
C'est-là que sur une ottomane,

Qu'ombragent les festons légers
D'un voile errant et diaphane,
Volent les jeux et les baisers.
C'est-là que plus vive et plus belle,
Le feu, la gaîté dans les yeux,
Hébé verse un nectar aux dieux
Qui ne s'enivrent point sans elle.
C'est-là que, vers la fin du jour,
La liberté, convive aimable,
Met les deux coudes sur la table
Entre les plaisirs et l'amour.
Quelle volupté, ma Sophie !
Que sont les biens et la grandeur ?
Vas, ce délire est le bonheur,
Il est le charme de la vie !
Crains de serrer de nouveaux nœuds :
Toujours folle et toujours tranquille,
Laisse errer ton cœur et tes vœux ;
Ton amour ferait un heureux,
Ton indifférence en fait mille.

— 29. *Vers sur Jean-Jacques Rousseau, ci-devant citoyen de Genève.*

Rousseau prenant toujours la nature pour maître,
Fut de l'humanité l'apôtre et le martyr ;
Les mortels qu'il voulait forcer à se connaître,
S'étaient trop avilis pour ne pas l'en punir.
Pauvre, errant, fugitif et proscrit sur la terre,
Sa vie à ses écrits servit de commentaire.
La fière vérité dans ses hardis tableaux,
Sut, en dépit des grands, montrer ce que nous sommes,
Il devait de nos jours trouver des échafauds ;
Il aura des autels quand il naîtra des hommes !

— 30. On a donné aujourd'hui *Turcaret.* On remarque cet évènement par rapport à la pièce de *la Confiance trahie*, supprimée avant-hier comme injurieuse aux financiers.

— 31. Il court un noël sur différens personnages de la cour, qui est très-piquant, sur l'air : *des Bourgeois de Chartres.*

De Jésus la naissance
Fit grand bruit à la cour;
Louis en diligence
Fut trouver *Pompadour :*
Allons voir cet enfant, lui dit-il, ma mignonne.
Eh! non, dit la marquise au roi,
Qu'on l'apporte tantôt chez moi;
Je ne vais voir personne.

Cependant la nouvelle
Gagnant de tout côté,
Le fils de la pucelle
De tous fut visité.
D'arriver des premiers, un chacun se dépêche :
Le roi, la reine, et leurs enfans,
S'en vont tous chargés de présens
L'adorer dans la crèche.

Les chanceliers de France,
Car il s'en trouva deux,
Pour droit de préséance
Eurent dispute entr'eux :
C'est à moi, dit *Maupeou*, qu'est la chancellerie :
Qui pourrait me la disputer?
On sait que j'ai, pour l'acheter,
Vendu ma compagnie.

Doué d'un esprit rare,
Mais mordant comme un chien,
Près des gens à simarre
On aperçut *d'Ayen :*
Pourquoi donc, messeigneurs (dit-il), entrer en lice?
Grâce au conseil sage et prudent,
Entre vous deux tout incident
Est sauvé par un *Vice.*

Rempli de son mérite,
Entrant le nez au vent,
Choiseul parut ensuite,
Et d'un ton turbulent,
Dit, sans aucun égard : Changeons cette cabane;
Je veux culbuter tout ici;
Je réforme le bœuf aussi,
Et je conserve l'âne.

En sa simple manière,
Joseph dit à *Praslin :*
Défendez ma chaumière
Contre votre cousin.
Au moins, de son projet que l'effet se retarde
Songez que je suis étranger,
Et que devant me protéger,
La chose vous regarde.

Praslin dit : Toute affaire
Est de l'hébreu pour moi ;
Ils m'ont au ministère
Mis sans savoir pourquoi ;
Aussi je n'y fais rien que porter la parole ;
Le duc et sa sœur règlent tout ;
Mais d'elle vous viendrez à bout
Avec quelques pistoles.

Ne se sentant pas d'aise !
Bertin dit en rentrant :
Qu'on me donne une chaise,
Je veux bercer l'enfant.
Je suis ministre en pied, mais je n'ai rien à faire,
Et pour occuper mon loisir,
Seigneur, je compte vous offrir
Mon petit ministère.

N'ayant de confiance
Qu'au poupon nouveau-né,
De Laverdy s'avance
D'un air tout consterné,
Disant puisque d'un mot vous levez tout obstacle,
Jésus, je me livre à vos soins,
Pour subvenir à nos besoins,
Il me faut un miracle.

Courtisan sans bassesse,
Citoyen vertueux,
D'Estrées fendit la presse,
Et dit au roi des cieux :
Veillez sur ma patrie, elle m'est toujours chère
Au conseil, sans ménager rien,
Tous mes avis tendent au bien ;
Mais on ne les suit guère.

Nivernois prit sa place,
Apportant deux bouquets
De lauriers du Parnasse,
D'olives de la paix ;
Puis d'un air gracieux à Jésus il les donne.
L'enfant dit : Je reçois ce don,
Mais pour en orner votre front
D'une double couronne.

Dans un coin de l'étable,
Entendant du débat,
Quelqu'homme charitable
Vint mettre le holà :
C'était *le Beaufremont*, venu de sa province,
Pressant un page à Melchior,
Qui refusait cent louis d'or,
De cet aimable prince.

En coudoyant la foule,
Le marquis *de Puysieux*
A grand'peine se coule
Auprès du fils de Dieu.
Pour regarder l'enfant ayant mis ses lunettes,
Enfin, dit-il, je vois le cas :
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans ma gazette.

Richelieu, plein de grâce,
Apportait au poupon
Des vers dignes d'Horace,
Et du miel de Mahon.
Enchanté de le voir, à l'entendre on s'apprête :
Mais voyant Marie, à l'instant
Il laisse-là son compliment
Pour lui conter fleurette.

Lugeac, pour toute antienne,
Dit d'un ton impudent :
Faut à la prussienne
Élever cet enfant :
Il aura comme moi le cœur impitoyable.
Joseph dit, en bouchant son nez
Mon beau seigneur, quand vous parlez,
Vous infectez l'étable.

Écumant de colère,
Lugeac vit en sortant
L'amour du militaire,
Monteynard et *Brehan*,
Avec eux *Talaru* se tenait à l'entrée :
Approchez-vous, lui dit Jésus ;
Vous serez toujours bien venus,
Ici comme à l'armée.

Un certain *Surlaville*,
Espèce de commis ;
Se trouvant à la file,
D'un air bas et soumis,
Dit : Jésus, vous voilà dans un pauvre équipage ;
Mais je suis né plus indigent,
J'ai fait fortune sans talent :
Jésus, prenez courage.

Un homme d'importance,
C'était monsieur *Dubois*,
Fort bouffi d'impudence,
Dit en haussant la voix :
De ma visite ici, seigneur, tenez-moi compte,
Car à ma porte plus d'un grand
Vient se morfondre en attendant,
Sans en rougir de honte.

Du fond de la mazure
On voit dans le lointain
Une courte figure ;
C'était *Saint-Florentin*.
Il me fait, dit Joseph, une peur effroyable.
Dans ses mains je vois un paquet !
C'est quelque lettre de cachet
Pour sortir de l'étable.

Sur son abord sinistre
On ne se trompait pas.
Je viens, dit le ministre,
Pour un très-fâcheux cas :
La cour vous a donné l'Egypte pour retraite.
Au roi cet exil a déplu ;
Mais la marquise l'a voulu :
Sa volonté soit faite.

(1764.)

JANVIER.

— 17. On continue à chansonner différens grands. Voici un supplément aux couplets précédens.

Un grand, plein de franchise (1),
Portant croix de Saint-Louis,
De peur du vent de bise,
Se tenait loin de lui :
La foule le cachait. Je ne vis point de tête ;
Mais je vis un bras valeureux,
Une main pour les malheureux,
A s'ouvrir toujours prête.

En dépit des bourrades,
Un autre s'avançait ;
C'était mons *de Contades*,
Qui beaucoup s'empressait.
Laissez-moi donc passer, disait-il, je vous prie :
De par Jésus, fait maréchal,
Ne suis-je pas le général
De la Vierge Marie ?

D'une mine assez sombre,
Silhouette, en ce lieu,
Apparut comme un ombre
Et disparut dans peu.

(1) M. le prince de Soubise.

La bouillie à l'enfant, cet homme voulait faire,
Il était expert en ce cas,
En ayant bien fait pour les chats
Pendant son ministère.

Conduit par la cabale,
Beaumont vient présenter
Sa lettre pastorale,
Si l'on veut l'écouter.
Jésus, c'est en faveur de votre compagnie,
Dont on vous prive injustement,
Que je soutiendrai fermement
Aux dépens de ma vie.

Joseph dit, sans l'entendre :
Vous êtes entêté,
De prétendre défendre
Cette société.
J'ai lu de Berruyer une histoire profane,
J'en ai vu les assertions,
Et j'aime mieux pour compagnons
Notre bœuf et notre âne.

En rochet, en soutane,
Vint monsieur de Paris,
Qui d'abord fit à l'âne
Un gracieux souris.
Jésus l'apercevant, lui dit presqu'en colère :
A la trappe retirez-vous;
L'âne est bien moins têtu que vous ;
Il a cessé de braire.

Le chef de l'écurie
Disposant des courriers
Au gré de son envie,
Arrive des premiers.

Place ! c'est *Béringhem ;* faites place , canaille !
Le bœuf , entendant le fracas ,
Dit à Joseph : Qu'il n'entre pas ;
Il mangerait ma paille.

En robe détroussée ,
La cour du parlement ,
D'une manière aisée ,
Vient saluer l'enfant.
Venez-vous , dit Jésus , faire des remontrances ?
Je sais que vous parlez au mieux :
Mais tenez , je suis par trop gueux ;
Arrangez mes finances.

Avec l'air de mistère ,
Le premier président ,
Offre d'un ton sincère ,
Son entier dévouement.
Le poupon dit tout bas : Qui s'y chauffe , s'y grille :
Qui sait s'il dit la vérité ;
Mais il a l'air de fausseté :
C'est vice de famille (1).

Au seul nom de pucelle ,
Vient monsieur d'Orléans ,
Qui , pour plaire à la belle ,
Brûle beaucoup d'encens.
De Foix (2) lui dit : Seigneur , quittons cette chaumine ,
Avec l'argent bénédictin ,
Je vous promets chaque matin
Une beauté divine.

---

(1) C'était M. de Maupeou , depuis chancelier.

(2) L'abbé de Foix, maquereau de M. l'évêque d'Orléans.

Certain prélat s'avance
Et dit en provençal :
Seigneur, ici l'on pense
Que je fais bien du mal :
Je me moque de tout ; j'ai rempli ma besace ;
J'en ai donné, j'en ai vendu,
J'en ai troqué, j'en ai f....
Et je garde ma place.

Sous un habit modeste,
Un inconnu botté,
Vient d'un air très-funeste,
Un poignard au côté.
Jésus, l'apercevant ; s'écrie : Eh ! vite, vite,
Quittons ce lieu, sauvons-nous tous,
Pour nous garantir de ses coups:
C'est Ricci le Jésuite.

Arriva dans l'étable
Un gros homme tout rond,
Montrant un air capable,
Avec son grand cordon.
Joseph le regardant, dit d'un ton des plus âcres :
Ah ! major *de Biron*, dindon,
Allez à l'opéra, là, là,
Faire ranger les fiacres.

Wurmezer (1), tout de glace,
Affectant le distrait,
Dit qu'on lui fasse place
Près de martin baudet.

---

(1) Officier qui a eu beaucoup de part au nouvel exercice.

J'aime, lui dit Jésus, qu'on se rende justice :
Vous resterez auprès de nous;
Mon baudet apprendra de vous
A faire l'exercice.

Monseigneur l'archevêque
Est donc déjà parti :
Il faut bien peu de tête
Pour prendre un tel parti.
Indisposer Louis, et fatiguer un pape;
Pour qui?.... Pour des amis bannis,
Qui le bercent d'un paradis,
Et lui donnent la trappe.

Brissac l'incomparable,
Espèce de héros,
En style inimitable,
Raconte ses travaux;
Mais quand il eut vanté ses exploits militaires,
Ses hauts faits partout inconnus,
Au roi ses services rendus,
On lui dit de se taire.

Soubise, dans la presse
S'approche du berceau;
Et malgré sa noblesse,
Joseph lui dit tout haut :
Vous êtes maréchal, et vous vous dites prince;
J'en suis charmé pour vos neveux :
Mais, malgré vos titres pompeux,
Votre altesse est trop mince.

L'Hôpital vient ensuite
Pour adorer l'enfant;
Les grâces à sa suite
Lui portaient un présent,

Remportez vos bijoux, lui dit la vierge-mère;
Comme Soubise en fait les frais,
Vous pouvez garder ses bienfaits :
L'offrande est mercénaire.

Je suis, sans être vaine,
Dit la prude *Marsan*,
Princesse de Lorraine,
Et qui plus est Rohan;
Je viens pour proposer, à Joseph, à Marie,
Une fille de ma maison,
De peur que le divin poupon
Un jour se mésallie.

On vit aussi paraître
L'évêque d'Orléans.
Jésus lui dit en maître:
Paillard, sors de céans;
Tu n'y rencontreras ni nièce ni bergère :
Nous pensons ici pieusement,
Nous y vivons très-chastement;
Vierge même est ma mère.

De cette remontrance
Le prélat peu contrit,
Sans nulle répentance,
Répond à Jésus-Christ :
Mais c'est pour les pécheurs que vous venez sur terre:
Prenez ce sucre de Poissy (1);
Vite, que j'emporte d'ici
Indulgence plénière.

---

(1) M. de Jarente a fait une nièce abbesse de Poissy, et passe pour coucher avec une autre, à laquelle a trait le couplet suivant,

Il vint une grisette
Avec ce prestolet,
Portant une galette,
Et des œufs et du lait,
Disant : De vous, seigneur, ce présent n'est pas digne;
Mais nous vivons comme au vieux tems;
Nous couchons avec nos parens,
A Paris comme à Digne.

Courant à perdre haleine,
Bouret vient à la cour,
Offrir de Croix-Fontaine
L'admirable séjour:
Le pavillon du roi, qu'il nomme ma folie,
Louis n'en ayant pas voulu,
Jésus sera le bienvenu
Avec sa compagnie.

De Luxembourg s'avance
D'un air très-consterné,
Demande, en survivance,
Coignie au nouveau-né :
Je puis, sans en rougir; faire cette prière.
Jésus lui dit avec bonté :
Eh! qu'importe la qualité?
Ici tout homme est frère.

Le *Duverney* s'avance:
Pour tout ce monde-là,
S'il faut la subsistance,
Bourgade y pourvoira.
Mais s'il plaît quelque jour à notre ministère
De vouloir l'enfant rappeler,
J'offre, pour le faire élever,
L'école militaire.

Sur les pas de *Vaudière*,
Arrive Gabriel,
Et son fameux confrère;
Cordon de Saint-Michel.
Il faut, dit le marquis, que vous veniez, ma bonne,
Pour voir la salle d'opéra.
Vous vous mocquez, l'on n'y verra,
L'on n'y verra personne.

Escorté de sa fille,
Duras (1) dit en entrant :
Faisons une quadrille,
Pour amuser l'enfant :
Aux plaisirs de la cour, je borne mon service.
De bals Paris est ennuyé;
Mais des miens je suis bien payé
Par un bon bénéfice.

D'un ton d'impertinence,
D'un orgueil menaçant,
De Sartine s'avance :
Où donc est cet enfant?
Qui pourrait avant moi connaître cette affaire?
La police est en mon pouvoir;
Il est ainsi de mon devoir
De visiter la mère.

Le marquis *de Poyanne* (2),
Le chapeau retapé,
Fit un salut à l'âne;
Car il s'était trompé.

---

(1) Le duc de Duras, un des premiers gentilshommes de la chambre du roi.

(2) Commandant des carabiniers.

Joseph dévotement, quittant sa patenôtre,
Dit, pour excuser ce seigneur :
C'est la coutume, mon sauveur,
Qu'un âne gratte l'autre.

Méditant un cantique
Arrive *Pompignan*,
Qui, d'un ton emphatique,
Fait un long compliment.
Son éloquence endort et le fils et la mère;
Joseph, réveille cet enfant;
Je viens pour lui montrer comment
Il faut prier son père.

Air : *Où s'en vont ces gais bergers.*

Assise en un canapé,
La souveraine Flore,
Au monarque inoccupé,
Disait : Roi que j'adore,
Souviens-toi du cardinal-abbé;
Le verrons-nous encore?

Voici donc venir l'abbé
Au lever de l'aurore;
Depuis, il s'est échappé;
La raison, je l'ignore :
Où donc est le cardinal-abbé?
Le verrons-nous encore?

— 18. La littérature a perdu un poëte qui s'était distingué par sa méchanceté et par quelques ouvrages lyriques d'un genre supérieur. Chacun devine que c'est le poëte Roi. Accablé d'infirmités, il s'était retiré dans la solitude depuis quelques années; c'est lui qui reçut

des coups de bâtons, dont il donna quittance, pour avoir dit, lors de l'élection du comte de Clermont à l'Académie : *Trente-neuf et zéro n'ont jamais fait quarante.*

Moncrif lui avait fait éprouver le même traitement, pour quelques plaisanteries, qu'il s'était permises sur son *Histoire des Chats*, et dans lesquelles il lui donnait le nom d'*Historiogriffe*. Il s'ecriait, en recevant les coups : *Patte de velour, minet! patte de velour !*

FÉVRIER.

— 10. *Epitaphe du parlement de Normandie, par la femme d'un conseiller de cette cour.*

Ci-gît sous ces sacrés portiques,
Ces marbres, ces voûtes antiques,
Un respectable corps, dont les membres épars
Courent encor mille hasards.
Passant, de quelques pleurs arrose au moins sa cendre :
Son zèle était si pur : son cœur était si tendre !
Il chérissait le peuple, il adorait le Roi.
De son devoir, suivant la loi,
Long-tems avec honneur il servit sa patrie ;
Mais menacé d'ignominie,
Accusé par la calomnie
De rebellion, d'attentat,
Il aima mieux s'oter la vie
Que de vivre sans gloire et de trahir l'état.

Vers en réponse à la pièce précédente

De tous les parlemens, Madame, un seul à tort :
Loin de combattre, il fuit ; loin de vaincre, il abdique ;

Ainsi le vieux Caton, en se donnant la mort,
Au lieu de la servir, perdit la république.

— 4. M. Thomas, qui avait été si accueilli par M. le duc de Praslin, vient d'essuyer la disgrâce inévitable pour tous ceux qui veulent être honnêtes à cette cour ; cette région de perfidies et d'horreurs. On lui a su très-mauvais gré de n'avoir point postulé la place vacante à l'académie, qu'a obtenue M. de Marmontel : malgré toutes les insinuations, les instances, les ordres qu'il a reçus là-dessus ; malgré la certitude d'être promu, il s'est constamment refusé à supplanter son ami et son maître en littérature. En conséquence, M. le Duc de Praslin vient de lui ôter la place de secrétaire intime.

— 10. M. le duc de Fitz-James ayant été décrété de prise de corps au milieu de son camp, par le parlement de Toulouse, a pris la fuite : on a fait sur lui les vers suivans :

Fils indigne du sang qui ta donné naissance,
Proscrit de ta patrie, adopté par la France,
Ministre détesté d'un monarque chéri,
Cesse de déchirer le sein qui t'a nourri.
Contre l'autorité du plus juste des princes,
Toi seul aurait déjà soulevé ses provinces,
Si du cœur des Français ta farouche fierté
Eut pu bannir le zèle et la fidélité.
Odieux étranger, apprends à te connaître.
Louis seul a le droit de leur parler en maître,
Dociles à sa voix, redoublant leurs efforts,
Ils prodiguent pour lui leur sang et leurs trésors.
Lorsque des publicains l'avidité cruelle,
Impose sous son nom quelque charge nouvelle,

Père tendre, il permet la plainte à ses enfans,
Il écoute les cris des peuples gémissans ;
De sages magistrats, sans blesser sa puissance,
Des Français épuisés lui peignent l'indigence ;
Sensible à leurs douleurs, attendri par leurs maux,
Il adoucit pour eux le fardeau des impôts.
Mais quand de vils flatteurs l'essaim qui l'environne,
Ose à la vérité fermer l'accès du trône,
Quand la France aperçoit, pour la première fois,
L'appareil militaire à la place des lois,
Le soldat effrené d'une main téméraire
De Thémis profaner l'auguste sanctuaire,
Et mettre dans les fers par un lâche attentat
Les défenseurs du peuple et l'espoir de l'état,
Le plus soumis sujet et s'indigne et s'enflamme
Contre les vils auteurs d'une coupable trame.
Tremble, ingrat ! le courroux d'un prince généreux
Sera le juste prix de tes exploits honteux :
Tu seras à jamais, par ta fière imprudence,
La fable de l'Europe et l'horreur de la France.
Le juste désespoir de ce peuple aux abois
Armera contre toi la main du roi des rois.
Rappelle des Stuart la déplorable histoire ;
Vertueux, l'échafaud ne ternit pas leur gloire
Barbare ils t'ont tracé ce funeste chemin ;
Indigne de leur nom, redoute leur destin !

— 19. *Interdumque bonus dormîtat Homerus !* Voici des vers que M. l'abbé de Voisenon a fait pour son ami Caillaud : ils sont d'une plaisanterie et d'un ridicule à perpétuer. La pièce est adressée à M. de Marigny : on y demande une place pour la sœur de ce comédien, mar-

chande, obligée de quitter sa demeure sur un pont dans le tems de l'inondation.

Protecteur des beaux arts, et de leur gloire antique,
Daignez être le mien dans ce triste moment;
Je vois tomber ma sœur dans le débordement,
Et pour lors adieu la boutique.
Sa réputation, dont le vernis est beau,
Est tout prêt d'aller à veau l'eau.
Je ne puis soutenir cette cruelle idée;
Et son mari deviendra fou
De voir sa femme débordée,
Ne pouvant garantir son plus petit bijou;
Vous pouvez la sauver de ce danger terrible:
Trouvez-lui quelque coin dans le palais des rois.
Nous consentirions même à monter sur les toits
Pour publier le trait de votre âme sensible:
Le sentiment augmentera ma voix,
Mes accens seront des offrandes,
Et j'obtiendrai des dieux que sous vos lois
Vous ayez en détail tout le corps des marchandes.

Mars.

— 8. *Blanche et Guiscard*, tragédie de M. Saurin, après avoir ennuyé la scène pendant quelque tems, est actuellement imprimée. L'auteur ne dissimule pas l'obligation qu'il a à mademoiselle Clairon: c'est le pivot sur lequel roulent aujourd'hui toutes nos pièces modernes. Pour mieux célébrer cette héroïne, M. Saurin, en lui

envoyant un exemplaire de sa pièce, lui a adressé le quatrain suivant :

Ce drame est ton triomphe, ô sublime Clairon !
Blanche doit à ton art les larmes qu'on lui donne ;
Et j'obtiens à peine un fleuron,
Quand tu remportes la couronne.

— 30. Vers à M. Bernard sur son opéra de *Castor et Pollux*, par M. V.*** :

Les deux jumeaux de la fable
Font le charme de Paris;
Ils retirent tout leur prix
Des vers d'une muse aimable :
Elle avait chanté l'amour,
Son ivresse et son délire,
De la beauté qui soupire,
Les plaisirs et le retour.
L'amitié monte la lyre,
Elle donne un nouveau tour
Aux transports qu'elle respire;
Elle chante, tour-à-tour,
Les éprouve et les inspire.

AVRIL.

— 11. On répand depuis quelques jours, une plaisanterie assez plate ; mais qui fait anecdote ; elle a pour titre : *Décalogue du Dieu du Goût.* On la peut juger d'un partisan du sieur Palissot.

I. Au Dieu du goût immoleras
Tous les écrits de *Pompignan.*

II. Chaque jour tu déchireras
Trois feuillets de l'abbé *le Blanc*.
III. De *Montesquieu* ne médiras,
Ni de *Voltaire* aucunement.
IV. L'ami des sots point ne seras,
De fait ni de consentement.
V. La *Dunciade* tu liras,
Tous les matins dévotement.
VI. *Marmontel* le soir tu prendras,
Afin de dormir longuement.
VII. *Diderot* tu n'acheteras,
Si ne veux perdre ton argent.
VIII. *Dorat* en tous lieux honniras,
Et *Colardeau* pareillement.
IX. *Le Mierre* aussi tu siffleras,
A tout le moins une fois l'an.
X. L'ami *Fréron* n'applaudiras,
Qu'à l'*écossaise* seulement.

— 15. Ce soir est morte madame la marquise de Pompadour. La protection éclatante dont elle avait honoré les lettres, le goût qu'elle avait pour les arts, ne permettent point de passer sous silence un si triste évènement. Cette femme philosophe a vu approcher ce dernier terme avec la constance d'une héroïne. Peu d'heures avant sa mort, le curé de la Magdelaine, sa paroisse à Paris, étant venu la voir, comme il prenait congé d'elle : *un moment*, lui dit la moribonde, *nous nous en irons ensemble.*

— 18. On doit s'attendre que le tombeau de madame de Pompadour sera un objet d'hommages et de satires. L'épitaphe suivante remplit l'un et l'autre objet ; on la feint écrite au bas de son buste ; à côté sont l'Hy-

men et l'Amour en larmes, avec leurs flambeaux renversés :

Ci-gît d'Étiole Pompadour,
Qui charmait la ville et la cour,
Femme infidèle, et maîtresse accomplie ;
L'hymen et l'Amour n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort.

— 20. On a fait sur madame de Pompadour une épitaphe bien différente de la première ; elle est simple et contient l'historique de sa vie :

Ci-gît qui fut vingt-ans pucelle,
Quinze ans catin, et sept ans maquerelle (1).

Elle a été mariée à vingt ans, et est morte dans la quarante-troisième année de son âge.

— 22. Aujourd'hui, jour de Pâque, s'est passé à Versailles une scène dont le concours des circonstances fait une singularité piquante. La manie du jour est de faire tout à la grecque. l'abbé *Torné*, chanoine d'Orléans, qui a prêché tout le carême devant le roi, ayant oublié de faire le signe de la croix, S. M. s'est retournée du côté du duc d'Ayen, son capitaine des

(1) Cette épitaphe rappelle celle qu'on fit lors de la mort de madame Poisson, sa mère : on proposa de mettre sur son tombeau :

Ci-gît l'Oisiveté.

(*Note de l'éditeur.*)

gardes, et lui en a témoigné sa surprise : *Vous verrez, Sire*, répondit le plaisant, *que c'est un sermon à la Grecque.* L'orateur en effet commence : *Les Grecs et les Romains.* Le roi ne put tenir son envie de rire, et le prédicateur déconcerté, s'est ressenti pendant tout son discours de cette plaisanterie.

— 25. Voici un vaudeville, qui n'a d'autre mérite que d'être historique et de transmettre à la postérité des anecdotes, dont quelques-unes ne sont pas connues de tout le monde ; c'est sur M. le Prince de Soubise, à l'occasion de la mort de madame de Pompadour :

Il est mal, ce pauvre Soubise,
Sa tente à Rosbach il perdit,
A Versailles il perd sa marquise,
A l'Hôpital il est réduit (1)

Le prince de Soubise était reconnu pour être le plus grand *cocu* de Paris. Après la journée de Rosbach où il fut complètement *battu ;* le roi en apprenant la nouvelle s'écria : « Ce pauvre Soubise, il ne lui manque plus » que d'être *content.* »

MAI.

— 30. Il court des vers qu'on peut regarder comme une énigme, et qui n'ont quelque sens que par leur malignité : ils roulent sur des anecdotes scandaleuses, vraies

---

(1) On sait qu'il vivait avec *madame de l'Hôpital.*

ou fausses, mais connues à la cour, où l'on croit tout, parce qu'on s'y sent capable de tout.

Après avoir détruit l'autel de Ganimède,
Vénus a quitté l'horizon,
A tes malheurs encor, France, il faut un remède :
Chasse Jupiter et Junon.

JUILLET.

— 11. On lit dans la gazette littéraire, n°. 23, un détail très-circonstancié et curieux sur l'académie des arcades. Elle fut fondée à Rome en 1690, dans la forme d'une république démocratique. Ses membres prennent des noms de bergers. Cette société aujourd'hui subdivisée en presqu'autant de colonies qu'il y a de villes en Italie, a été long-tems errante ; mais depuis 1707 François-Marie Ruspoli, prince de Cerveterie, les fixa sur le mont Aventin, où il fit construire pour leurs assemblées générales un très-bel édifice en forme d'amphithéâtre.

Le but de cette société était dans l'origine de purger la littérature, et sur-tout la poésie italienne des absurdités et des extravagances qui depuis un siècle la défiguraient ; elle n'a malheureusement guère servi qu'à perpétuer le goût des frivolités. Les membres de cette académie ont donné dans tous les excès qu'ils devaient réprimer.

Aoust.

— 9. Voici un sonnet de *Credulli*, un des meilleurs poëtes qu'ait eu l'Italie, et qui paraît avoir échappé aux recherches de ses éditeurs, puisqu'il ne se trouve dans aucun recueil de ses ouvrages. Il est si heureux et si naturel, qu'il mérite une distinction particulière. C'est une espèce d'épithalame. La virginité s'adresse à la nouvelle mariée :

Del letto marital questa è la sponda :
Più non lice seguirti : jo parto : addio.
Ti fui custode dall' eta la più bionda,
E per te gloria accrebbi al regno mio.

Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda
L'insubra speme, ed il commun desio;
Gia vezzeggiando ti carpisce, e' sfronda
S'gigli amor, che di sua man ordio.

Disse, e disparve in un balen la Dea,
E in van trè volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei pur anche ardeà.

Scese fra tanto, e' sfolgorando in viso
Fecondita, la man le prese, e di ella
Al caro sposo, e il duol cangiossi in riso.

Traduction.

De ton lit nuptial s'entr'ouvre le rideau :
Il faut nous séparer : nécessité cruelle !
Tu perds de tous tes pas la compagne fidelle ;
De mon règne je perds l'ornement le plus beau.

Épouse et mère enfin, tu vas d'un dieu nouveau
Éprouver désormais la puissance et le zèle;
L'Amour, qui te caresse, éparpille de l'aile
Les lys dont il se plût d'embellir ton berceau.

Elle dit et s'enfuit comme un éclair rapide :
La nymphe, dont le cœur en est encor épris,
Jusqu'à trois fois envain la rappelle à grands cris.

Le seul Hymen descend, de sa conquête avide,
A la main de l'époux il joint sa main timide,
Et bientôt à ses pleurs ont succédé les ris.

— 10. On trouve le trait suivant dans le *London Chronic*, *July*. « Il vient de paraître en France un » ouvrage intitulé l'*Homme de lettres*, par le savant » M. Garnier. Cet écrivain definit l'homme de lettres » *celui dont le principal emploi consiste à cultiver son* » *esprit par l'étude, afin de se rendre meilleur et plus* » *utile à la société.* Nous ne savons pas à quel point » cette définition peut être juste en France ; mais en » Angleterre on pourrait, à quelques exceptions près, » prendre le revers de la proposition, et définir l'homme » de lettres, *celui dont le principal emploi consiste* » *à abuser des fruits de l'étude pour gagner de l'ar-* » *gent et corrompre ou égarer la société.* » Il est malheureux qu'une triste expérience nous fasse à quelques exceptions près, voir la même chose en France.

— 18. L'académie française a décerné le prix de poésie de cette année à M. de Chamfort, auteur de *la jeune Indienne*. Le sujet de sa pièce est : *Epître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils.* C'est au jour de Saint-Louis que se fera la cérémonie. Différentes pièces ont mérité des *accessit*, et tout concourt

à prouver à l'académie qu'elle a très-bien fait de laisser aux poëtes une carrière libre pour choisir les sujets.

— 24. L'académie française a tenu aujourd'hui sa séance publique pour la distribution du prix : on savait d'avance que M. de Chamfort l'avait obtenu. Quatre pièces ont eu l'*accessit*. M. de Marmontel en a fait lecture. La première est de M. Prieur, avocat : elle est adressée à un commerçant, qu'on suppose vouloir acheter des lettres de noblesse. Elle contient de très-belles choses, et a paru au gré des spectateurs emporter la préférence sur celle couronnée. La seconde, de M. Gaillard, de l'académie des belles-lettres, est : *La nécessité d'aimer*. Ce sujet a plu à toute l'assemblée ; on a trouvé que l'auteur ne l'avait qu'effleuré trop vaguement. Malgré tout l'onctueux qu'il prête, il paraît traité d'un ton sec et didactique. La troisième est une *Epître à Quintus*, sur l'insensibilité des patriciens, par M. Desfontaines. La quatrième est de M. Chabanon, *sur la poésie et la philosophie*.

M. de Marmontel a encore lu l'extrait de diverses pièces où il s'est trouvé des beautés : *Epîtres aux grands*, de M. Vallier, colonel d'infanterie ; *Epître sur l'effet des passions*, d'un anonyme. Tout le monde a remarqué ces vers caustiques ; il combat le système de M. Helvétius qui attribue l'essor des grands talens à l'*ennui*.

L'ennui n'inspira point Platon,
N'a point produit Archimède et Milton,
Et ce n'est pas dans le siècle où nous sommes,
Faute d'ennui qu'on manque de grands hommes;

Enfin un poëme *sur la navigation*.

SEPTEMBRE.

— 12. Rameau, sans contredit, un des plus célèbres musiciens de l'Europe, et le père de l'école française, est mort aujourd'hui d'une fièvre putride, accompagnée de scorbut. Il avait 83 ans. Le roi lui avait accordé des lettres de noblesse pour le mettre en état d'être reçu chevalier de St.-Michel ; mais il était si avare qu'il n'avait pas voulu les faire enregistrer, et se constituer en une depense qui lui tenait plus à cœur que la noblesse. Il est mort avec fermeté. Différens prêtres n'ayant pu en rien tirer, M. le curé de Saint-Eustache s'y est présenté, a péroré long-tems, au point que le malade ennuyé, s'est écrié avec fureur : *Que diable venez vous me chanter-là, M. le curé ? vous avez la voix fausse.*

— 18. Mademoiselle Miré, de l'opéra, plus célèbre courtisane que bonne danseuse, vient d'enterrer son amant. Les plaisans de Paris, qui rient de tout, lui ont fait l'épitaphe suivante, qu'on suppose gravée en musique sur son tombeau.

MI RE LA MI LA.

— 27. M. de Voltaire, suivant son usage, persifle le public et désavoue le *Dictionnaire philosophique*. Voici une anecdocte à ce sujet, que nous tenons du sieur Cramer, son imprimeur à Genève, et qui est à Paris.

Il nous a conté qu'il avait écrit, il y a quelque tems, une lettre à M. de Voltaire, dans laquelle, en lui rendant compte de ce nouveau livre, dont on parlait à Paris,

fort scandaleux, fort connu, fort couru et très-bien fait au dire des connaisseurs ; il ajoutait qu'on le lui attribuait, qu'il le priait en conséquence de vouloir bien lui en envoyer un exemplaire.

M. de Voltaire lui a répondu qu'il avait, ainsi que lui, ouï parler de ce *Dictionnaire philosophique ;* qu'il ne l'avait pas lu, mais qu'il desirait, ainsi que M. Cramer, très-ardemment l'avoir en sa possession ; qu'il lui demandait en grâce de lui en procurer la lecture, dès que ce livre tomberait entre ses mains.

M. Cramer a riposté à M. de Voltaire, qu'il avait fait voir sa lettre à tout le monde, suivant ses intentions qu'il présumait, quoiqu'il ne lui eût pas ordonné ; qu'actuellement que la farce était jouée, il le suppliait de nouveau très-instamment de lui envoyer un exemplaire de cet ouvrage.

— 30. On vient d'imprimer en Hollande un manuscrit que les curieux s'étaient procuré à grands frais : c'est la *Confession du Curé d'Etrepagny*. Voici l'anecdote. Jean Messier, curé d'Etrepagny et de Buf en Champagne, mort en 1723, âgé de cinquante-cinq ans, laissa trois copies, de sa main, d'un ouvrage contenant ses sentimens sur la religion. Sur le *verso* d'un papier qui servait d'enveloppe, était écrit : *J'ai vu et connu les abus, les erreurs, les vanités, les folies et les méchancetés des hommes ; je les ai haïs et détestés : je n'ai osé le dire pendant ma vie ; je le dirai au moins en mourant et après ma mort. C'est afin qu'on le sache que j'ai écrit le présent mémoire, afin qu'il puisse servir de témoignage à la vérité à tous ceux qui le liront.*

Ce curé était de fort bonnes mœurs ; il ne lisait que la bible, quelques pères et des philosophes. On croit qu'il s'est laissé mourir de faim, n'ayant rien voulu prendre sur la fin de sa vie.

On a trouvé dans ses papiers, en imprimé, *le Traité sur l'existence de Dieu et sur ses attributs*, par M. de Fénélon ; et *les Réflexions du père Tournemine, jésuite, sur l'athéisme ;* et en marge il y a des notes et des réponses signées de sa main.

Il avait écrit deux lettres aux curés de son voisinage, pour leur faire part de ses sentimens. Il leur déclare qu'il a consigné au greffe de Sainte-Menehould, justice de sa paroisse, une copie de son écrit, mais qu'il craint qu'on le ne supprime, suivant le mauvais usage établi d'empêcher que les peuples ne soient instruits et ne connaissent la vérité.

Un jour qu'il se trouvait à Paris, dans une compagnie où l'on parlait du nouveau *Traité de la religion*, fait par l'abbé Houtteville, un jeune libertin ayant voulu plaisanter : *Monsieur*, lui dit le curé d'un ton sévère, *il est fort aisé de tourner la religion en ridicule, mais il faut beaucoup plus d'esprit pour la défendre.*

Il était fort ardent pour la justice. Le seigneur de sa paroisse ayant un jour maltraité des paysans, il refusa de prier Dieu pour lui, suivant l'usage. Ce seigneur en ayant porté ses plaintes à M. de Mailly, archevêque de Rheims, celui-ci le réprimanda et l'obligea de le faire. Il le fit, en déclarant à ses paroissiens par quel ordre, et en priant le Seigneur de convertir ces riches

au cœur dur (en désignant son archevêque et son seigneur), et de leur donner l'humanité dont ils avaient besoin.

Octobre.

— 2. M. Poinsinet, auteur de la comédie du *Cercle*, l'ayant fait imprimer avec une épître dédicatoire à M. de la Ferté, intendant des menus, pleine d'une basse et sordide adulation, on a fait l'épigramme suivante :

On s'étonne et même on s'irrite
De voir encenser un butor ;
N'a-t-on pas vu l'Israélite
Adorer aussi le veau d'or ?
Un auteur peut sans être cruche
Enmécéner un la Ferté ;
C'est un sculpteur qui, d'une buche,
Sait faire une divinité.

— 6. M. l'archevêque étant à Conflans depuis quelques jours, à l'occasion d'une humeur fistuleuse dont on le croit atteint au podex ; les plaisans ont fait l'épigramme suivante. On s'adresse à Moreau, son chirurgien.

Moreau, quelle est ta gloire et ta vocation ?
Le ciel t'a réservé pour cette occasion :
Il anime ton zèle et ton patriotisme ;
Par toi s'opérera ce grand évènement,
Ton bras sappera sourdement
Le fondement du fanatisme.

— 12. M. Rochon de Chabannes vient de faire un bouquet poétique d'une espèce neuve et agréable; il est adressé à Madame ***.

Lise, je t'offre un cœur au beau jour de ta fête,
Dont tu vas dédaigner la frivole conquête.
C'est un jeune inconstant, un papillon léger,
Qui, d'objets en objets, se plait à voltiger.
J'aime d'abord une femme fort sage,
Mais vertueuse avec aménité,
Qui ne sait pas de cette qualité
Se targuer trop, ainsi que c'est l'usage.
Comme à voir cependant de ces femmes de bien,
Un amoureux n'avance rien,
Je vais lorgnant une beauté piquante,
Dont la vivacité m'enchante,
Qui raisonne à ravir, déraisonne encor mieux,
Et déride mon front par maints propos joyeux.
Euterpe au même instant lui ravit la victoire;
Je ne puis résister aux chants les plus flatteurs;
J'entends sous ses doigts créateurs
Résonner la corde et l'ivoire :
Comme sa voix se marie à leurs sons !
Quelle douceur quelle justesse !
Arrête, aimable enchanteresse,
Mon cœur se trouble à tes chansons.
Que dis-je ? un autre objet vient le rendre infidèle;
C'est toi digne fille d'Apelle !
Qe fais-tu ? quel mortel anime ton pinceau ?
Ah ! si j'étais l'amant dont ton âme est remplie,
Et qu'Amour m'eût caché derrière le tableau,
Que promptement écartant la copie,
Tu verrais, enivré des transports les plus doux,

L'original tomber à tes genoux.
Mais non, ne me crois point : Terpsicore s'avance ;
Les Grâces et l'Amour accompagnent ses pas.
La vois-tu qui marche et qui danse ?
A dieu, bon soir, je vole dans ses bras.
Voilà les trahisons que je te fais sans cesse,
Et toute fois je suis des plus constans ;
Tous ces objets de ma tendresse,
Ce n'est que toi sous des noms différens.

— 15. *Vers à M. le duc d'Aiguillon :* (1)

Couvert de farine et de gloire,
De Saint Cast héros trop fameux,
Sois plus modeste en ta victoire :
On peut d'un soufle dangereux
Te les enlever toutes deux.

NOVEMBRE.

— 21. Les noms de Jean-Jacques Rousseau et de Diderot sont si connus dans le monde, qu'il n'est pas besoin de rappeller leur célébrité ; il vient de se passser un fait trop singulier pour ne pas le rapporter. Les rebelles de Corse leur ont envoyés des députés pour les engager à leur dresser un code qui puisse fixer leur gouvernement, ayant en horreur tout ce qui leur est venu de la part des Génois ; Jean-Jacques leur a répondu que l'ouvrage était au-dessus de ses forces, mais non pas de son zèle, et qu'il y travaillerait. Quant à Diderot, il s'en est défendu sur son impuissance à répondre à cette invitation, n'ayant point assez étudié

(1) Il s'était caché dans un moulin.

ces matières pour pouvoir les traiter relativement aux mœurs du pays, à l'esprit des habitans et au climat, qui doivent entrer pour beaucoup dans l'esprit de législation propre à la confection d'un code de lois.

Il ne paraît pas étonnant que les Corses se soient adressés à Rousseau, auteur du *Contrat Social*, où, dans une note très-avantageuse, il prédit la grandeur inévitable de cette république : mais à l'égard de Diderot, on ne voit pas en quoi il a pu mériter une distinction aussi flatteuse.

— 22. La littérature anglaise vient de faire une perte considérable par la mort de M. Charles Churchill, que ses satires ont rendu célèbre. Il avait passé de Londres à Boulogne pour voir son ami M. Wilkes, devenu par ses satires en prose encore plus célèbre que lui. Il a chargé, par son testament M. Wilkes de recueillir et de publier ses ouvrages, avec des remarques et des explications. Personne n'est plus propre à bien exécuter cette commission. M. Wilkes et M. Churchill pensaient et sentaient de même. Il est dommage que les satires de M. Churchill soient trop personnelles, et que le fond tienne à des querelles de parti et à des circonstances momentanées, dont l'intérêt varie et se perd bientôt.

— 23. M. de la Harpe, auteur de *Warwick* et de *Timoléon*, quoique très-jeune, vient de se marier ; il a épousé la fille du limonadier qui le logeait. C'est une jeune personne très-jolie, très-honnête, très-modeste, et qui était grosse de plusieurs mois de ce

poëte fécond. Il paraît que les muses ont fait les frais les plus considérables de cet hymen, les deux conjoints n'ont rien du tout.

Décembre.

— 27. La nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique portatif*, attribuée à M. de Voltaire, paraît enrichie de huit articles nouveaux, et de plusieurs changemens dans les anciens. Quoique proscrit presque partout, et même en Hollande, c'est delà qu'il nous arrive.

Nous citerons à ce propos une anecdote relative à ce livre. Au mois de septembre dernier, MM. de l'académie des belles-lettres ayant été présenter au roi leur nouveau volume..... *Eh bien !* (dit le roi au président Hénault, chef de la députation) *voilà votre ami qui fait des siennes.* Le dictionnaire venait de paraître. *Le malheureux*, dit le président à ses confrères, *il travaillait dans ce moment même à revenir en France.* C'est ce qui a donné lieu au désaveu envoyé par M. de Voltaire à l'académie française, que personne n'a cru.

— 31 *Chanson*, sur l'Air : *Avez vous vu ce héros ?*

Laverdy prêche aux états
Qu'il est las
De leurs ennuyeux débats ;
Il raisonne dans son style
Comme un con... comme un contrôleur habile.

Avez-vous vu son édit
Plein d'esprit ?
En deux mots il a tout dit.
En moyens il est fertile :
C'est un con... c'est un contrôleur habile.

Qui l'aurait dit? qui l'eût cru?
Qu'un fétu,
Tout prêt à montrer le cu,
Aurait appris à la terre
Ce qu'un con... ce qu'un contrôleur peut faire ?

La finance des Gaulois
Aux abois,
N'avait bientôt plus de voix,
Quand le roi dans sa détresse,
Vite au con... vite au contrôleur s'adresse.

Il sait faire en un moment
Sans argent
Délirer le parlement,
Aux Choiseuls faire la nique;
C'est un con... c'est un contrôleur unique.

La finance dans sa main
Prend un train
A faire bien du chemin;
Les effets changent de gîte.
Ah! qu'un con... ah! qu'un contrôleur va vite.

Sans ce Sully, bien placé,
L'an passé,
Dans un carton vernissé,

Notre sort était sinistre.
C'est un vi... c'est un vigoureux ministre.

Celui qui nous l'a donné,
Soit loué!
Quoiqu'on le dise un roué,
Il jauge avec connaissance
Tous les con... tous les contrôleurs de France.

(1765.)

JANVIER.

— 13. DANS le grand nombre de chansons, pasquinades, bons mots, plaisanteries de toutes espèce, auxquelles M. de Laverdy est en butte, on distingue l'épigramme suivante : elle est relative à une anecdote qu'il faut savoir.

M. le contrôleur-général ayant indiqué un jour et une heure d'audience pour les receveurs-généraux, au commencement de cette année, il les fit entrer et les reçut en bonnet de nuit et en habit noir. M. d'Ormesson, intendant des finances, était à la tête :

Sait-on pourquoi le contrôleur pédant,
Ces jours derniers, avec un ris mordant,
En bonnets gras, du col montrant la nuque,
Admit chez lui les publicains jaloux?
C'est qu'il voulait leur faire voir à tous
Qu'il n'était pas une tête à perruque.

— 15. On annonce un fameux médaillon, que Garrick a fait frapper pour mademoiselle Clairon. Les flatteurs ont déjà fait les vers suivans :

Sur l'inimitable Clairon,
On va frapper, dit-on,

Un médaillon.
Mais quelqu'éclat qui l'environne,
Si beau qu'il soit, si précieux,
Il ne sera jamais aussi cher à nos yeux
Que l'est aujourd'hui sa personne.

Un caustique a fait la parodie suivante :

De la fameuse Frétillon,
A bon marché, je crois, on vend le médaillon:
Mais à quelque prix qu'on le donne,
Fût-ce pour douze sous, fût-ce même pour un,
On ne pourra jamais le rendre aussi commun
Que le fut jadis sa personne.

— 23. Nous allons insérer ici un madrigal de M. Favart à mademoiselle Arnould, parce qu'il nous a paru d'un genre particulier, et que, s'il est véritablement de lui, il justifiera ses partisans, qui soutiennent opiniâtrément qu'il est capable des choses les plus délicates, en réponse à l'avis de ceux qui lui refusent d'être auteur d'*Annette et Lubin*, de l'*Anglais à Bordeaux*, et autres ouvrages d'un sentiment très-exquis.

A mademoiselle Arnould.

Pourquoi divine enchanteresse,
Me troubles-tu par tes accens ?
Tu me fais sentir une ivresse
Qui ne va pas jusqu'à tes sens :
Peut-être que dans ma jeunesse
Mon bonheur eût été le tien!
Je t'aime, et le tems ne me laisse
Que le desir.... Desir n'est rien.

Tais-toi.... mais non... non chante encore :
Qu'avec tes sons voluptueux
Mon reste d'âme s'évapore,
Et je me croirai trop heureux.

Février.

— 10. Il y a quatorze ans que M. Garrick, le plus grand acteur du théâtre de Londres, vint passer quelques jours à Paris : il vit jouer mademoiselle Clairon, et il reconnut ce qu'elle devait être un jour. Il vient de faire faire un dessin par M. Gravelot, dans lequel mademoiselle Clairon est représentée avec tous les attributs de la tragédie : un de ses bras s'appuie sur une pile de livres : on y lit : Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire, etc. ; Melpomène est à côté qui la couronne. Dans le haut du dessin on lit ces mots : *Prophétie accomplie*, et ces quatre vers au bas :

J'ai prédit que Clairon illustrerait la scène,
Et mon esprit n'a point été déçu :
Elle a couronné Melpomène,
Melpomène lui rend ce qu'elle en a reçu.

Ces vers sont de M. Garrick.

Les enthousiastes de mademoiselle Clairon ont saisi avec avidité cette occasion de la célébrer : on a institué l'*Ordre du Médaillon*, et l'on a frappé des médailles représentant ce portrait, dont ils se sont décorés.

— 11. M. le Normand d'Estioles, ayant épousé,

depuis quelque tems, une fille d'opéra, dont il avait fait sa maîtresse, appellée mademoiselle Rem ; de fort mauvais plaisans ont ainsi joué sur le mot :

Pour réparer *Miseriam*
Que Pompadour laisse à la France,
Son mari, plein de conscience,
Vient d'épouser *Rem publicam.*

— 20. M. de Voltaire s'étant excusé dans une *Epître à M. le chevalier de Boufflers* sur sa vieillesse, et sur le danger d'écrire encore dans un pareil âge, finit ainsi :

C'est à vous, ô jeune Boufflers!
A vous, dont notre Suisse admire
Le crayon, la prose et les vers,
Et les petits contes pour rire ;
C'est à vous de chanter Thémire ;
Et de briller dans un festin,
Animé du triple délire
Des vers, de l'amour et du vin.

Réponse de M. le chevalier de Boufflers.

Je fus dans mon printems guidé par la folie,
Dupe de mes desirs et bourreau de mes sens ;
Mais, s'il en était encor tems,
Je voudrais bien changer de vie.
Soyez mon directeur, donnez-moi vos avis :
Convertissez-moi, je vous prie :
Vous en avez tant pervertis!

Sur mes fautes je suis sincère,
Et j'aime presqu'autant les dire que les faire.
Je demande grâces aux Amours :
Vingt beautés à la fois trahies,
Et toutes assez bien servies,
En beaux momens, hélas! ont changé mes beaux jours.
J'aimais alors toutes les femmes :
Toujours brûlé de feux nouveaux,
Je prétendais d'Hercule égaler les travaux;
Et sans cesse auprès de ces dames
Être l'heureux rival de cent heureux rivaux.
Je regrette aujourd'hui mes petits madrigaux,
Je regrette les airs que j'ai fait pour les belles,
Je regrette vingt bons chevaux
Que, courant par monts et par vaux,
J'ai, comme moi, crévés pour elles;
Et je regrette encor bien plus
Ces utiles momens qu'en courant j'ai perdus.
Le neuf Muses ne suivent guère
Ceux qui suivent l'Amour. Dans ce métier galant,
Le corps est bientôt vieux, l'esprit long-tems enfant.
Mon esprit et mon corps, chacun pour son affaire,
Viennent chez vous sans compliment :
L'esprit, pour se former; le corps, pour se refaire.
Je viens dans ce château voir mon oncle et mon père.
Jadis les chevaliers errans,
Sur terre après avoir long-tems cherché fortune,
Allaient retrouver dans la lune
Un petit flacon de bon sens :
Moi, je vous en demande une bouteille entière;
Car Dieu mit en dépôt chez vous
L'esprit dont il priva tous les sots de la terre,
Et toute la raison qui manque à tous les fous.

MARS.

— 7. *Le Siège de Calais* continue à faire l'engouement de la cour et de la ville. Il n'est dans les talons rouges que le comte d'Ayen qui ait le courage de se déclarer, et de larder la pièce de tous les sarcasmes que lui présentent les circonstances. On lui reprochait ces jours-ci, cet acharnement contre ce monument patriotique : *Vous n'êtes donc pas bon Français*, lui disait-on ? *Bon Français ! à Dieu ne plaise*, s'écria-t-il, *que je ne le fusse pas meilleur que les vers de la pièce ;* En effet, elle est barbarement écrite.

— 14. Entre les différens vers faits en l'honneur de M. de Belloy, on a distingué le madrigal suivant, ou plutôt l'épigramme suivante :

Belloy nous donne un siège, il en mérite un autre :
Graves académiciens,
Faites-lui partager le vôtre,
Où tant de bonnes gens sont assis pour des riens.

AVRIL.

— 1^er^. On peut se rappeler les vers du chevalier de Boufflers, insérés au 20 février dernier. M. le Comte de Choiseul la Beaume ayant réprimandé ce jeune seigneur au nom des dames de Lorraine, voici les vers qu'il a répandus :

Je le connais trop bien ce dangereux amour;
Dès mes plus jeunes ans, il reçut mon hommage :

Il n'est le plus souvent que l'ouvrage d'un jour ;
Mais un jour ne peut pas détruire son ouvrage.
J'ai goûté ses douceurs et j'ai senti ses coups :
Je sais qu'il se nourrit de plaisirs et de larmes
Vous ne connaissiez que ses charmes ;
Ah ! je le connais mieux que vous ;
Las des mépris, des inconstances,
Dont furent payés tous mes soins,
Je cherchai d'autres jouissances
Moins pures, il est vrai, mais qui me coûtaient moins.
J'eus recours, je l'avoue, à ces beautés faciles
Qui veulent de l'argent, et non pas des soupirs ;
Elles ont essuyé, courtisannes habiles,
Les larmes de l'amour par la main des plaisirs.
A l'amant qui leur plaît, ces belles,
Pour ne les violer, ne font pas de sermens.
Que de femmes, hélas ! devraient faire comme elles :
Pour ne point tromper leurs amans.
Voilà les vingt beautés que j'ai si fort trahies,
Et qui me l'ont si bien rendu ;
Voilà les Iris, les Sylvies,
Au nom de qui, Choiseul, vous m'avez répondu :
Soyez leur chevalier ; elles doivent vous rendre
Bien des faveurs pour ce bienfait ;
Mais elles trouveront que vous auriez mieux fait
De les bien attaquer, que de les mal défendre.

— 9. Voici la traduction d'un Sonnet de Pétrarque qui mérite d'être recueilli, comme peignant bien le caractère original de cet auteur. Cette traduction est de M. Quelaut.

Si ce n'est point amour, qu'est-ce donc que je sens !
Si c'est amour, grand Dieu ! quelle espèce est la sienne.

Pourquoi, si c'est un bien, cause-t-il mes tourmens!
D'où vient, si c'est un mal, aimé-je tant ma peine?

Si j'aime de bon gré, d'où vient que je gémis?
Si j'aime malgré moi, que me servent mes larmes?
O mort vive et sensible! ô tourment plein de charmes!
Comment à ton pouvoir me suis-je donc soumis?

Si je l'ai bien voulu, j'ai donc tort de me plaindre.
Agité, par les vents, de cent côtés divers,
Je suis comme un vaisseau qui se perd sur les mers.

Hors de moi, je ne sais qu'espérer ni que craindre,
J'ignore qui je suis, qu'elle est ma volonté,
Je brûle en plein hiver, et tremble en plein été.

— 10. M. le comte de Lauraguais et mademoiselle Arnould sont deux personnages trop intéressans dans le monde littéraire, pour ne pas rassembler avec empressement tout ce qui a rapport à eux. Depuis quelque tems il a débuté à l'opéra une danseuse fort bien tournée, nommée mademoiselle *Robbe;* elle a donné dans les yeux de M. de Lauraguais, qui n'a pu s'empêcher de témoigner à mademoiselle Arnould l'impression que lui avait fait cette danseuse. Celle-ci a reçu cette confidence avec la même philosophie que l'amant la faisait; elle a pris sur elle de suivre la passion nouvelle de M. de Lauraguais, et d'en apprendre les progrès de sa propre bouche. Un jour qu'elle lui demandait où il en était, il ne put s'empêcher de lui témoigner qu'il était désolé de voir toujours, chez sa nouvelle divinité, un certain chevalier de Malte, qui l'offusquait fort : « Un » chevalier de Malte ! s'écrie mademoiselle Arnould :

» vous avez bien raison de craindre cet homme-là. *Il y* » *est pour chasser les infidèles.* »

— 14. M. Diderot s'étant trouvé obligé de vendre sa bibliothèque pour des raisons de famille, cette nouvelle s'est répandue chez l'étranger. On en a parlé à l'impératrice de Russie ; et cette princesse vient de faire écrire une lettre très-flatteuse à notre philosophe ; elle lui marque qu'instruite des raisons qui le font défaire de ses livres et du prix qu'ils valent, elle desire les acheter ; qu'en conséquence elle a donné ordre qu'on lui comptât une somme de 15,000 liv. qu'on lui a assuré valoir cette acquisition, et 1,000 liv. en outre, en forme de gratification, dont elle prétend qu'il jouisse tous les ans ; S. M. I. ajoute qu'elle ne veut point le priver d'un dépôt aussi précieux et aussi utile ; qu'elle le prie de garder cette bibliothèque jusqu'à ce qu'elle la lui fasse demander.

— 15. Il s'est passé aujourd'hui, à la comédie française, une scène dont il n'y a pas encore eu d'exemple depuis l'institution du théâtre. Les comédiens, instruits de la certitude de l'ordre du roi pour faire jouer Dubois (1), n'ont pas voulu en avoir le démenti ; et le complot s'étant formé chez mademoiselle Clairon, de ne pas jouer, il s'est exécuté de la façon suivante. Tout étant disposé, sur les quatre heures et demie

(1) Dubois avait été expulsé de la comédie pour n'avoir pas voulu payer le chirurgien, qui l'avait guéri d'une maladie honteuse. Sa fille était parvenue à obtenir un ordre pour l'y faire rentrer.

est arrivé le Kain ; il a demandé aux semainiers qui jouerait le rôle de *Manni ?* « C'est Dubois , lui » a-t-on répondu , suivant l'ordre du roi. Cela » étant , a-t-il répliqué , voilà mon rôle. » Et il s'en est allé. Molé est venu ensuite , qui a fait la même chose. Brizard et d'Auberval ont suivi les traces de ces mutins. Enfin est entrée l'auguste Clairon , sortant de son lit , assurant qu'elle était toute malade , mais qu'elle savait ce qu'elle devait au public , et qu'elle mourrait plutôt sur le théâtre que de lui manquer. « Qui fait le rôle de *Manni ?* » a-t-elle demandé : ensuite sur la réponse que c'était Dubois , elle s'est trouvée mal , et est retournée se mettre au lit. Grand embarras dans le reste de la troupe : point de gentilhomme de la chambre. L'heure s'approche. On consulte M. de Biron , qui se trouve là par hazard. On convient de donner le *Joueur* , au lieu du *Siège de Calais* , et de glisser cette annonce à la suite du compliment. Cependant la nouvelle avait transpiré et faisait l'entretien du parterre. On s'arrête à la vue du complimenteur , homme de mine piètre et mesquine , le sieur Bouret ; il annonce sa mission , et déclare que la défection de quelques acteurs les met dans le cas de substituer *le Joueur* au *Siège de Calais.* A l'instant , des huées , des sifflets ; le mot de *Calais* se répète de tous les endroits de la salle ; on crie : *A l'Hôpital la Clairon : Molé , Brizard , le Kain , Dauberval au Fort-l'Evêque.* L'orateur est obligé de se retirer , et l'on met de nouveau en délibération ce qu'on fera. Cependant le tapage continuait , et la garde voulait imposer silence. M. de Biron envoie dire qu'elle se contienne et laisse le public

en liberté, qui ne cessait de répéter *la Clairon à l'Hôpital, etc.* M. de Biron, consulté de nouveau par les comédiens, leur conseille d'essayer toujours d'entrer en scène; ce qui ayant été exécuté par Preville et madame Bellecourt, les cris ont redoublé. Les acteurs ne pouvant se faire entendre, rentrèrent dans la coulisse, et le spectacle ne pouvant avoir lieu, un sergent vint haranguer le parterre de la part de M. le maréchal de Biron; il annonça qu'on allait rendre l'argent ou les billets.

Préville et l'autre semainier, le soir même, ont été rendre compte de l'aventure à M. le lieutenant-général de police, qui leur a témoigné combien il était sensible à cela, mais qu'il ne pouvait se dispenser d'exercer ses châtimens.

— 16. Fermentation étonnante dans Paris au sujet de cette histoire, grand comité des gentilshommes de la chambre tenu chez M. de Sartines. Le résultat est d'envoyer les coupables au Fort-l'Évêque. Brizard et Dauberval y vont aujourd'hui : Molé et le Kain se sont arrêtés à une certaine distance, et ont écrit une belle lettre, où ils rendent compte de leur conduite, et déclarent que l'honneur ne leur permet pas de jouer avec un fripon.

Mademoiselle Clairon reçoit des visites de la cour et de la ville, au sujet de cet évènement; elle ne peut digérer l'affront qu'on a voulu lui faire de la mettre en face de Dubois. On rapporte à ce sujet qu'ayant interpellé quelques officiers qui faisaient cercle chez elle, et leur ayant demandé si dans leurs corps ils n'en useraient pas de même? Si quelqu'un d'eux avait fait une

bassesse, ce qu'ils feraient, s'ils ne le chasseraient pas? Et si, par extraordinaire, la cour voulait les forcer à garder un infâme, s'ils ne quitteraient pas tous? *Sans doute, mademoiselle*, reprend l'un d'eux avec vivacité, *mais ce ne serait pas un jour de siège.*

— 18. Mademoiselle Clairon est au Fort-l'Evêque depuis avant-hier.

Les comédiens ont repris hier leur service : comme on craignait que la scene fût tumultueuse, on n'a fait afficher que fort tard, en sorte qu'il y a eu très-peu de monde, comme on le desirait, et des gens gagés qui ont fort applaudi un assez maigre compliment qu'est venu débiter Bellecourt. M. de Sartines, à qui on l'attribue, était présent au spectacle. Ils ont joué ensuite *le Chevalier à la mode* et *le Babillard*, et tout s'est passé fort tranquillement. Le sieur Bellecourt, en rentrant dans les foyers, après son débit, a paru pénétré de la scène humiliante qu'il venait de jouer, et a déclaré qu'il fallait avoir autant d'attachement pour sa compagnie qu'il en avait, pour s'être prêté à un pareil rôle.

Molé et le Kain se sont rendus du lieu de leur retraite au Fort-l'Evêque.

Discours prononcé à la comédie français par Bellecourt, avant la pièce du *Chevalier à la mode*, etc.

MESSIEURS,

« C'est avec la plus vive douleur que nous nous présentons devant vous; nous ressentons avec la plus grande

amertume le malheur de vous avoir manqué. Notre âme ne peut être plus affectée qu'elle l'est du tort réel que nous avons. Il n'est aucune satisfaction qu'on ne vous doive : nous attendons avec soumission les peines qu'on voudra bien nous imposer, et qui ont été déjà imposées à plusieurs de nos camarades. Notre repentir est sincère ; ce qui ajoute encore à nos regrets, c'est d'être forcé de renfermer au fond de notre cœur les sentimens de zele, d'attachement et de respect que nous vous devons, qui doivent vous paraître suspects dans ce moment-ci. C'est par nos soins, et par les efforts que nous ferons pour contribuer à vos amusemens, que nous espérons vous ôter jusqu'au moindre souvenir de notre faute ; et c'est des bontés et de l'indulgence dont vous nous avez tant de fois honorés, que nous attendons la grâce que nous vous demandons, et que nous vous supplions de nous accorder. »

— 20. Molé et Brizard sont sortis aujourd'hui de leur prison pour jouer dans *le Glorieux* et *Zénéide*.

On ne peut attribuer qu'à une cabale gagée par eux les applaudissemens multipliés avec lesquels ils ont été reçus. Leur insolence s'en est accrue, et l'on ne peut rendre l'indignation qu'a causé aux gens comme il faut ce contraste révoltant.

Quant à mademoiselle Clairon, elle convertit en triomphe une disgrâce qui devrait l'humilier. Elle a été conduite au Fort-l'Evêque par madame de Sauvigny, l'intendante de Paris ; et l'exempt n'ayant point voulu lâcher sa proie, est monté dans le vis-à-vis de cette dame,

qui a pris mademoiselle Clairon sur ses genoux, tandis que l'alguazil s'est assis sur le devant. On ne peut omettre une réponse qu'il a fait à mademoiselle Clairon, en lui signifiant l'ordre de sa détention. Cette héroïne a reçu la nouvelle avec une noblesse digne d'elle ; elle a déclaré qu'elle était soumise aux ordres du roi, que tout en elle était à la disposition de S. M. ; que ses biens, sa personne, sa vie en dépendaient ; mais que son honneur resterait intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien : *vous avez bien raison, mademoiselle*, a-t-il répliqué, *où il n'y a rien, le roi perd ses droits.*

Mai.

— 2. *Épigramme.*

Quoi ! mille francs pour ma v....e,
Disait Dubois à son frater :
Frétillon, pour beaucoup moins cher,
A fait cent tours de casserole.
Fi donc, répliqua le Keyser;
Sandis ! c'est un exemple unique ;
La belle alors de tout Paris
Était la meilleure pratique,
J'aurais dû la traiter *gratis :*
C'était l'espoir de ma boutique.

JUIN

— 4. *Epitaphe à M. Clairault.*

Sous cette tombe gît Clairault, qui, dans ses veilles,
De l'univers entier mesura la grandeur :
Les cieux, pour son esprit, n'ayant plus de merveilles,
Il est allé contempler leur auteur.

JUILLET.

— 5. La république des lettres vient de perdre M. Pannard, âgé de 74 ans. Il est mort, à Paris, le 13 juin dernier. On peut le regarder comme le père du vaudeville français. M. de Marmontel l'a surnommé le *La Fontaine du vaudeville.* M. Favart l'a très-bien caractérisé dans ce vers heureux :

Il chansonna le vice et chanta la vertu.

Ce philosophe poëte vivait de 300 liv. de pension, que lui faisait madame Carré de Lorme, madame de *** et M. de ***. Il avait surtout enrichi de ses productions le théâtre italien, et encore plus l'opéra comique.

— 6. On vient de donner un extrait de Bayle, en 2 volumes in-8°. Cet ouvrage, qui présente en raccourci toute la philosophie répandue dans les in-folios de ce savant, est prohibé avec la plus grande sévérité. On l'attribue au roi de Prusse, c'est-à-dire, le projet, qui du reste ne présente qu'une exécution très-servile. La

préface est la seule chose qui paraisse appartenir à l'auteur : on aurait pu même apporter plus de choses dans ce recueil, et concentrer davantage la substance qu'il renferme.

— 10. Le concours à l'académie française au sujet du prix d'éloquence proposé pour cette année, a été si nombreux qu'elle a compté jusqu'à 200 pièces présentées : elle en a élagué un grand nombre ; mais il en reste 14, qui toutes méritent une dicussion particulière : on sait que le sujet est *l'Eloge de Descartes.*

— 25. Messieurs de l'académie française ayant réduit à deux pièces les quinze qu'ils avaient jugé dignes de leur attention, se trouvant embarrassés sur la préférance à donner, et voyant une égalité parfaite, ont résolu d'en référer à M. le contrôleur-général. Ce cas unique lui a été exposé. Le ministre a offert à ces MM. de suppléer au prix par une somme de deux cent écus, qu'il donnerait de sa poche. Les députés lui ont demandé la permission d'en rendre compte à leur compagnie. Il paraît qu'on eût desiré que M. de Laverdy eût voulu en parler au roi, et obtenir cette faveur de sa majesté.

— 29. Vers pour mettre au bas du portrait de mademoiselle Clairon, représentée dans le rôle de *Médée :*

Sans modèle au théâtre, et sans rivale à craindre,
Clairon sait tour-à-tour attendrir, effrayer ;
Sublime dans un art, qu'elle semble créer,
On pourra l'imiter, mais qui pourra l'atteindre ?

— 30. A l'occasion de la pièce de *Britannicus*, que

les comédies français ont joué depuis peu, un homme d'esprit a fait une observation judicieuse ; il prétend que Narcisse, confident du jeune prince, avait été l'auteur de la mort de Messaline, femme de Claude et mère de Britannicus : que ce fait ne pouvait être ignoré de ce dernier, et que c'est par une distraction ordinaire aux plus grands hommes, que Racine fait jouer à ce scélérat un rôle qu'il ne pouvait plus faire d'après un fait aussi historique ; qu'on répugne à lui entendre dire par le prince : *Je fais vœu de ne croire que toi.* Cette remarque est d'autant plus singulière, que depuis plus de 80 ans que cette tragédie est au théâtre, personne ne l'a faite.

Août.

— 3. L'académie française a décidé aujourd'hui qu'il ne lui convenait point d'accepter aucun don d'un particulier, fût-il ministre. En conséquence elle s'est refusée à la générosité de M. de Laverdy, elle a arrêté que la médaille d'or de 600 liv. serait divisée en deux de 300 liv. chacune, pour être partagée entre les deux concurrens d'égale force, M. Thomas et M. Gaillard.

— 4. M. le Dauphin ayant commandé son régiment de dragons à la revue qui en a été faite, il voulut souper au camp. Un auteur profita de cette circonstance pour exercer ses talens grivois ; il composa une chanson qu'il fit chanter ce jour-là par un dragon dauphin, et qui fut ensuite répétée au souper de Mesdames. La

louange naïve qu'elle renferme, rendue aussi grossièrement, en devient plus piquante et plus naturelle. On attribue cette galanterie à M. Collé, auteur de l'*Epître à l'hymen*. En voici un couplet pour échantillon :

Ma foi, v'là qu'est arrangé;
Grand merci, not' capitaine,
Reprenez votre congé,
L'métier n'a plus rien qui nous gêne.
J'ai vu Louis et ses enfans,
J'veux mourir pour ses honnêtes gens (*Bis.*)

— 6. M. Laujon, déjà connu avantageusement dans le genre lyrique, semblait se reposer à l'ombre, non de ses lauriers, mais de ses myrtes; il vient de se réveiller, et l'on a fait déjà quelques répétitions d'un opéra en trois actes de sa façon, qui doit être exécuté à Fontainebleau : il se nomme *Sylvie*. C'est une traduction de l'*Amynthe* du Tasse. La musique est des sieurs le Breton et Trial. L'ouvrage est dans un genre qui semble devoir plaire. Peu de récitatif, beaucoup d'airs, de mouvement, d'ariettes agréables, des symphonies et des airs de danse dignes de l'auteur de la *Belle Chaconne* d'*Iphigénie*, etc. Tous ces avantages rassemblés sont du plus favorable augure pour cette nouvelle production.

— 25. Aujourd'hui s'est tenue l'assemblée publique de l'académie française, pour la distribution du prix partagé en deux, comme on l'a annoncé. Le discours de M. Thomas étant extrêmement volumineux, on en a donné un extrait, ainsi que de l'autre, ce qui fait qu'on ne peut asseoir de jugement. M. de Nivernois a lu en-

suite trois fables, *les deux Somnanbules*, *l'Avare et son ami*, *l'Aigle et le Pélican*. La morale exquise de ces trois apologues, la façon ingénieuse dont ils ont été rendus, et la simplicité noble avec laquelle ils ont été lus, ont entraîné tous les suffrages.

Il faisait fort chaud à cette assemblée; les portes restaient ouvertes. M. Duclos veut les faire fermer; il s'écrie avec sa pétulence ordinaire : *Que diable! où sont donc ces suisses? M. Duclos* (lui répond une voix du milieu de la foule), *où avez-vous pris cette phrase? est-ce dans le dictionnaire de l'académie?* Le secrétaire perpétuel, rentré en lui-même par cette apostrophe, s'est tu et a senti l'indécence de son propos en pareille compagnie.

SEPTEMBRE.

— 9. Aujourd'hui les comédiens français ont remis au théâtre *Adélaïde du Guesclin*, tragédie de M. de Voltaire. En 1734, cette pièce avait paru sous le même titre et n'avait point eu de succès : le coup de canon, à ce que prétend l'auteur, la fit tomber. Ce grand poëte, qui n'abandonne pas volontiers ses productions, remania, cette tragédie, et la redonna en 1752, sous le nom du *duc de Foix*. Elle prit mieux alors. Depuis, le succès du *Siège de Calais*, dû tout entier aux noms français qui s'y trouvent, M. de Voltaire à jugé à propos de rapprocher de nouveau l'époque de sa tragédie, pour la rendre plus intéressante, et de la restituer sous les pre-

miers noms. Cet arrangement lui a parfaitement réussi. Le succès a été complet : le coup de canon a fait le plus grand effet. La marche rendue plus rapide, l'intérêt plus pressant, un grand nombre de beaux vers ajoutés, des noms plus illustres et chers à la nation, tout cela, joint aux beautés dont l'ouvrage était déjà rempli, a transporté les spectateurs.

Octobre.

— 28. On voit, dans le *Journal Encyclopédique du premier octobre* 1765, *une Epître de M. le comte de Schowalow à M. de Voltaire.* Cet ouvrage, en vers de dix syllabes, est si bien écrit, qu'il est difficile de croire qu'il puisse être sorti de la main d'un étranger. Ceux qui sont au fait de toutes les manœuvres littéraires formeront peut-être là-dessus des conjectures, que nous n'osons hasarder. Nous nous contenterons de citer la fin de cette épître. Après l'éloge le plus pompeux et le plus universel des talens et du cœur de son héros, le poëte dit :

J'entends les cris des cœurs reconnaissans
Vous célébrer comme un dieu tutélaire ;
Je vois fumer leur légitime encens :
Et si Zoïle, armé de l'imposture,
Voulait ternir vos bienfaits renaissans,
Le monde entier, dans sa volupté pure,
Attesterait, à la race future,
Que vos vertus égalent vos talens.

M. de Voltaire, trop poli pour n'avoir pas répondu à ces vers, s'exprime ainsi :

Puisqu'il faut croire quelque chose,
J'avouerai, qu'en lisant vos séduisans écrits,
Je crois à la métempsycose :
Orphée, au bord du Tanaïs,
Expira dans votre pays :
Près du lac de Genève il vient se faire entendre.
En vous il renaît aujourd'hui,
Et vous ne devez pas attendre
Que les femmes jamais vous battent comme lui.

M. le comte de Schowalow a riposté par de petits vers de quatre syllabes, qui pourraient bien être de lui.

— 30. *Réponse de M. l'abbé de Voisenon à M. Favart, sur la dédicace de la comédie d'Isabelle et Gertrude.*

Je sens le prix de ton hommage :
Quelque dieu de la terre en eût été flatté.
Mais tu penses en homme sage,
Dans l'amitié, tu vois la dignité.
Tu réunis tous les suffrages
Et le public, tiré de son erreur,
Te rend ta gloire et tes ouvrages :
Rien ne peut à présent altérer ton bonheur :
Tes succès sont à toi : j'en goûte la douceur,
Et n'ai jamais voulu t'en ravir l'avantage :
Ton esprit en a tout l'honneur ;
C'est mon cœur seul qui le partage.

Le commerce de louanges et de fadeurs ne détruit point l'opinion très-fondée que Favart fait les carcasses des pièces, et que l'abbé de Voisenon habille la poupée.

— 31. Un bénédictin très-savant, nommé don Cazot, fait imprimer actuellement une *Histoire détaillé des plagiats de J.-J. Rousseau.* Il démontre que cet auteur a pillé des pages entières; et qu'en lui ôtant tout ce qu'il a pris de part et d'autre, il ne lui resterait rien de ses systèmes hardis, ni de ses pensées fortes et vigoureuses. Le bénédictin est un savant déjà connu par l'*Histoire des Coqueluchons*, également curieuse par les recherches, et rare pour son style tudesque et ridicule.

Novembre.

— 14. Lettre de M. de Voltaire à M. l'abbé de Voisenon, 5 novembre 1765.

J'avais un arbuste inutile,
Qui languissait dans mon canton;
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon.
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat;
Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.
Ma bague était fort peu de chose;
On la taille; beau diamant.

Honneur à l'enchanteur charmant
Qui fit cette métamorphose !

« Vous sentez, Monsieur, à qui sont adressés ces mauvais vers. Je vous prie de présenter mes complimens à M. Favart, qui est l'un des deux conservateurs des grâces et de la gaieté française. Comme il y a dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose vous dire : ô mon ami ! écrivez-moi ; mais je vous dis : ah ! mon ami, vous m'avez oublié net. »

— 17. M. l'abbé de Voisenon a fait la réponse suivante à la lettre de M. de Voltaire.

Vos jolis vers, à mon adresse,
Immortaliseront Favart ;
C'est Apollon qui le caresse
Quand vous lui jetez un regard :
Ce Dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent ses jardins :
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains.
Il vous a choisi pour son maître ;
Vos richesses lui font honneur :
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

« Il n'aurait pas manqué de vous offrir sa comédie de *Gertrude* : mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent ; il a craint que l'hommage ne fût pas digne de vous. Vous ne croiriez pas que malgré les preuves multipliées qu'il a données des grâces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages, et de

me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tombez pas dans cette erreur. Quand il se sert de vos étoffes pour en faire ses habits de fête, vous n'avez garde de l'en dépouiller. Il vous enverra incessament sa *Fée Urgelle*: il m'a paru qu'elle avait réussi à Fontainebleau, d'où j'arrive. Ce n'est pas une raison pour qu'elle ait du succès ici, mais vous avez fourni le fond de l'ouvrage, voilà sa caution la plus sûre. »

— 22. Il paraît aujourd'hui un ouvrage de M. Boulanger qui a pour titre : *L'Antiquité dévoilée par ses usages*, ou *Examen critique des principales opinions, cérémonies et institutions religieuses et politiques des différens peuples de la terre ; 3 volumes* in-12. Ce livre, très-savant, et dont le *Despotisme Oriental* ne faisait qu'un chapitre, paraît établir assez naturellement le déluge pour unique point où remonte toutes les histoires des nations, mêlées des différentes fables, dont une tradition imparfaites les a défigurées. L'auteur trouve partout les traces de l'homme errant, effrayé, déplorant la destruction de l'univers. Ce système, très-simple, est d'une grande fécondité. A la tête du livre est un précis de la vie de M. Boulanger.

Nicolas-Antoine Boulanger, était né à Paris d'une famille honnête, en 1722. Il avait étudié à Beauvais sous M. Crevier, professeur de rhétorique ; il avait montré si peu de talens, que le professeur douta longtems que ce Boulanger fût son disciple. Il s'appliqua aux mathématiques et au génie ; il se distingua dans les ponts et chaussées, et y fut chargé de travaux considérables. Il sollicita sa retraite en 1758, à raison de

l'épuisement de sa santé. On lui accorda un brevet d'ingénieur, distinction qu'il méritait, et dont il reçut le premier l'exemple : il mourut le 16 septembre 1759.

Il était fort laid. Sa figure ressemblait à celle de Socrate. Il avait un génie tourné à la réflexion. Il est inconcevable qu'au milieu d'une persécution domestique, des occupations les plus pénibles, il ait parcouru une carrière immense : il avait eu l'imprudence de répandre quelques manuscrits de son *Despotisme Oriental*, et la fureur des *Intolérans* commençait à fermenter, quand il est mort.

On a déjà fait mention de quelques-uns de ses ouvrages : il en a laissé beaucoup d'autres, ou perdus, ou imparfaits, ou qui ne sont pas encore imprimés.

Décembre.

— 22. Voici la manière dont le roi a annoncé à madame la Dauphine la mort de son mari.

Ce prince avait chargé le grand-aumônier de rester auprès du mourant jusqu'au dernier instant. Ce prélat s'étant rendu près du roi, S. M. a fait venir M. le duc de Berry; et après lui avoir fait un discours relatif aux circonstances, il l'a conduit chez madame la Dauphine; en entrant il a dit à l'huissier de la chambre : *annoncez le Roi et M. le Dauphin.* Cette princesse a senti ce que cela voulait dire, et s'est jetée aux pieds de S. M.

— 26. Il paraît un nouveau livre intitulé *le Com-*

père Mathieu, attribué au marquis d'Argens (1). C'est un roman satirique en trois volumes; cadre adroit, où l'auteur a enchâssé et réduit en action beaucoup de principes de la nouvelle philosophie. La religion n'est pas l'objet sur lequel il s'exerce le moins. En général, il y a de la gaieté, du mouvement, de la variété dans cet ouvrage un peu grivois. La décence et les mœurs n'y sont pas toujours bien respectées; ce qui ne lui donne que plus d'attraits pour les jeunes gens et les esprits libertins.

— 28. Il court une lettre très-singulière du roi de Prusse au célèbre Jean-Jacques Rousseau : si elle est authentique, elle peut expliquer les motifs du changement de ce philosophe sur le lieu de sa retraite. Voici l'épître attribuée au Salomon du Nord.

« Vous avez renoncé à Genève votre patrie. Vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits. La France vous a décrété. Venez donc chez moi : j'admire vos talens, je m'amuse de vos rêveries, qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop long-tems. Il faut à la fin être sage et heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez quelquefois avoir le sens commun. Cela les fâchera sans vous faire tort. Mes états vous offrent une retraite paisible : je vous veux faire

(1) Cet ouvrage est d'un mathurin, nommé le père *Dulaurens*. Il vivait encore à Bruxelles, où il s'était réfugié, quelques années avant la révolution (*Note de l'éditeur*).

du bien, et je vous en ferai, si vous le trouvez bon. Mais si vous vous obstinez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis Roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits, et ce qui surement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis; je cesserai de vous persécuter, quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être.

(1766.)

JANVIER.

— 1^er^. M. le chevalier de Boufflers continu à enrichir notre poésie de ses jolies productions : voici des vers qu'il a faits pour sa mère, le jour de sainte Catherine, sa fête, ils n'ont assurément pas la fadeur des bouquets ordinaires.

Votre patrone, au lieu de répandre des larmes
Le jour qu'elle souffrit pour le nom de Jésus,
Parla comme Caton, mourut comme Brutus;
Elle obtint le ciel : et vos charmes
L'obtiendront comme ses vertus.
Reniez Dieu, brûlez Jérusalem et Rome;
Pour docteurs et pour saints n'ayez que les Amours;
S'il est vrai que le Christ soit homme,
Il vous pardonnera toujours.

— 15. LE CŒUR, *pièce de M. le chevalier de Boufflers.*

Le *Cœur* est tout, disent les femmes :
Sans le cœur point d'amour, sans lui point de bonheur:
Le cœur seul est vaincu ; le cœur seul est vainqueur:
Mais qu'est-ce qu'entendent les dames

En nous parlant toujours du cœur !
En y pensant beaucoup, je me suis mis en tête
Que du sens littéral elles font peu de cas,
Et qu'on est convenu de prendre un nom honnête,
Au lieu d'un mot qui ne l'est pas.
Sur le lien du cœur envain Platon raisonne :
Platon s'égare seul et n'égare personne.
Raisonner sur l'amour c'est perdre la raison :
Et dans cet art charmant la meilleure leçon
C'est la nature qui la donne.
A bon droit nous la bénissons
Pour nous avoir formé des cœurs de deux façons :
Car, que deviendraient les familles,
Si les cœurs des jeunes garçons
Etaient tournés ainsi que ceux des filles !
Avec variété nature les moula,
Afin que tout le monde en trouvât à sa guise.
Prince, manant, abbé, reine, nonne, marquise,
Celui qui dit *Sanctus*, celui qui crie *Alla*,
Le bonze, le rabin, le carme, la sœur grise,
Tous reçurent un cœur : aucun ne s'en tint-là
C'est peu d'avoir chacun le nôtre.
Nous en cherchons par-tout un autre.
Nature, en fait de cœurs, se ploie à tous les goûts.
J'en ai vu de toutes les formes,
Grands, petits, minces, gros, médiocres, énormes.
Mesdames et messieurs, comment en voulez-vous ?
On fait par-tout d'un cœur tout ce qu'on en veut faire.
On le prend, on le donne, on l'achète, on le vend.
Il s'élève, il s'abaisse, il s'ouvre, il se resserre :
C'est un merveilleux instrument.
J'en jouois bien dans ma jeunesse,
Moins bien pourtant que ma maîtresse.

O ! vous qui cherchez le bonheur,
Sachez tirer parti d'un cœur.
Un cœur est bon à tout : par-tout on s'en amuse :
Mais à ce joli petit jeu,
Au bout de quelque tems il s'use ;
Et chacune et chacun finissent en tout lieu
Par en avoir trop ou trop peu.
Ainsi, comme un franc hérétique,
Je médisais de Dieu, de la terre et du ciel :
En amour j'étais tout physique,
C'est bien un point essentiel ;
Mais ce n'est pas le point unique ;
Il est mille façons d'aimer,
Et ce qui prouve mon système,
C'est que la bergère que j'aime
En a mille de me charmer.
Si de ces mille, ma bergère,
Par un mouvement généreux,
M'en cédoit une pour lui plaire,
Nous y gagnerions tous les deux.

— 26. Mademoiselle d'Oligny continue à donner des exemples d'une sagesse et d'une vertu rares. M. le marquis de Gouffier, éperduement amoureux d'elle, lui a d'abord fait les offres les plus brillantes qu'elle a refusées. Il a poussé la folie au point de la demander en mariage, et de lui envoyer le contrat prêt à signer : elle a répondu prudemment qu'elle s'estimait trop pour être sa maîtresse, et trop peu pour être sa femme.

Février.

— 1er. Vers de M. de Voltaire à M. le chevalier de Boufflers, sur la pièce *du Cœur.*

Certaine femme honnête, et savante, et profonde,
Ayant lu le Traité du *Cœur*,
Disait en se pâmant : Que j'aime cet auteur!
Il a, je le vois bien, le plus grand cœur du monde.
De mon heureux printems j'ai vu passer la fleur :
L'Amour pourtant me parle encore,
Du nom de petit cœur quand mon amant m'honore,
Je sens qu'il me fait trop d'honneur.
Hélas! faibles humains, quels destins sont les nôtres!
Qu'on a mal placé les grandeurs!
Qu'on serait heureux si les cœurs
Étaient faits les uns pour les autres!
Illustre chevalier, vous chantez vos combats,
Votre victoire et votre empire;
Et dans vos vers heureux, comme vous plein d'appas,
C'est votre cœur qui vous inspire.
Quand Lisette vous dit : Rodrigue, as-tu du cœur?
Sur l'heure elle l'éprouve, et dit avec franchise :
Il eut encore plus de valeur
Quand il était homme d'église.

— 26. Michel Guyot de Merville, était né à Versailles le premier février 1696. On sait peu de chose de sa vie privée, jusqu'au tems où il présenta trois tragédies aux comédiens français, qui les refusèrent avec leur morgue et leur insolence ordinaires. Le jeune Merville en fut indigné, et c'est la source des querelles qu'il eut avec

plusieurs gens de cette troupe ; querelles très-vives, qui le dégoûtèrent du théâtre, et peut-être même de sa patrie. Il voyagea, et vint en Suisse vers 1750. Il y apporta une tristesse occasionnée en partie par sa mauvaise fortune. Il ne recevait plus ses petites rentes, par l'interruption des fonctions des cours de justice. Les comédiens l'avaient traversé, et lui avaient ôté ses ressources : une gouvernante infidèle avait abusé de sa confiance. Il avait une femme et une fille qu'il aimait tendrement, dont l'état malheureux augmentait son chagrin. Elles avaient donné lieu à sa comédie du *Consentement forcé*, qu'il ne lisait jamais sans répandre des larmes. Il sut que M. de Voltaire venait de s'établir auprès de Genève. Il s'était brouillé avec lui au sujet d'une pièce que Rousseau et l'abbé Desfontaines lui avaient suggérée : il fit des démarches pour se réconcilier, et lui adressa des vers. Ils furent sans effet. M. de Merville ne se rebuta pas ; il alla rendre visite à M. de Voltaire, qui le reçut froidement. Voyant qu'il n'y avait aucune ressource de ce côté, il revint à Genève, mit ordre à ses affaires, fit le bilan de ses dettes et de ses meubles : l'un compensait et acquittait l'autre. Il mit ce bilan sur sa table, sortit de la maison le 13 mai 1755, n'emporta qu'une mauvaise capote, et après quelques autres dispositions, le bruit a couru qu'il s'était noyé. Quelques gens ont assuré qu'il s'était retiré dans un couvent au pays de Gex. On a vendu ses effets, comme il l'avait ordonné, et ses dettes ont été acquittées.

Il avait fait une *Critique des œuvres de M. de Voltaire ;* un autre ouvrage qu'il appelait *les Épîtres d'Horace*, et

les Veillées de Vénus. Ces trois morceaux ne sont point dans ses œuvres.

— 28. Les comédiens français donnèrent il y a peu de tems l'*Avare ;* et Bonneval qui faisait ce rôle, y a montré une présence d'esprit dont il faut conserver l'anecdote. Acte 3e., 7e. scène, après le troisième couplet, où *Cléante* insinue d'une manière équivoque son regret que *Marianne* devienne sa belle-mère, au lieu de sa femme ; *Harpagon* témoigne sa surprise du compliment, et *Marianne* répond à son tour. Mademoiselle d'Oligny qui faisait ce rôle étant restée court, et le souffleur n'y étant point, Bonneval a repris sur-le-champ, au moment où les trois acteurs paraissaient stupéfaits, et sur-tout *Marianne: elle ne répond rien, elle a raison, à sot compliment point de réponse.* Tout le public connaisseur a senti la finesse de la réponse, et l'on a fort applaudi à l'intelligence de l'acteur.

AVRIL.

— 1er. M. de Chabanon étant allé voir M. de Voltaire cet hiver, pour le consulter sur ses diverses tragédies, un soir qu'il se trouvait en verve, rentré dans sa chambre, il écrivit les vers suivans à ce grand homme ; il le suppose occupé de travaux métaphysiques.

J'ai volé, pour vous voir, des rives de la Seine,
Et l'estime et le goût de vous m'ont approché ;
Faible et timide aiglon, sous vos ailes caché,
J'attends que votre vol me dirige et m'entraîne.

Redevenez vous-même, et prenez votre essor.
Faut-il que je vous voie encor
Pour des songes métaphysiques,
Quitter l'illusion de nos jeux poétiques?
Tous vos doutes heureux valent-ils un transport?
L'homme est un livre obscur et difficile à lire;
On n'en connaît pas la moitié.
Qu'est-ce que notre esprit? On a peine à le dire:
Mais, tel qu'il est, il fait pitié;
Il est petit, faible et pusillanime
Chez tant de sots, dignes de nos mépris:
J'aime à l'étudier dans vos charmans écrits;
Il s'y peint éclatant, immortel et sublime.

Réponse de M. de Voltaire.

Aimable amant de Polymnie,
Jouissez de cet âge heureux;
Des voluptés et du génie,
Abandonnez-vous à leurs feux.
Ceux de mon âme appesantie,
Ne sont qu'une cendre amortie,
Et je renonce à tous vos jeux.
La fleur de la saison passée,
Par d'autres fleurs est remplacée.
Une sultane avec dépit,
Dans le vieux sérail délaissée,
Voit la jeune entrer dans le lit,
Dont le grand-seigneur l'a chassée.
Quand Élie était décrépit,
Il s'enfuit, laissant son esprit
A son jeune élève Élysée.
Ma muse est de moi trop lassée;
Elle me quitte et vous chérit:
Elle sera mieux caressée.

— 23. Voici ce que nous apprenons de M. de Villaret, mort le 15 mars. Au sortir du collége, il s'était destiné au barreau ; il débuta dans le monde littéraire par un roman intitulé *la belle Allemande*, roman tout-à-fait ignoré pour l'honneur de son auteur. Il fit en société, avec M. Dancourt, actuellement fermier-général, et M. Bret, une pièce qui fut jouée sans succès au théâtre français. Des affaires domestiques l'obligèrent, en 1748, de s'éloigner de Paris et de prendre le parti du théâtre. Il alla à Rouen, où, sous le nom de Dorval, il débuta dans les rôles d'amoureux. Il y joua ensuite avec succès *le Glorieux*, *le Misantrope*, *l'Enfant prodigue*, etc. Il fut souvent applaudi à Compiègne pendant les voyages de la cour. Il sentit bientôt les dégoûts d'un état qu'il n'avait embrassé que par nécessité ; il renonça au théâtre à Liége, où il était à la tête d'un troupe de comédiens qui ne se soutenaient que par ses talens, et il se retira à Paris, où il avait arrangé les affaires qui l'avaient obligé de s'en éloigner. Il a poussé la continuation de l'histoire de l'abbé Vély jusqu'au dix-septième volume inclusivement. Il joignait une belle âme à des talens assez distingués pour l'histoire.

Mai.

— 4. Madame Geoffrin est une femme riche de Paris, qui joint à son opulence un grand goût pour les arts. Sa maison est le rendez-vous des savans, des artistes et des hommes fameux dans tous les genres.

Les étrangers sur-tout croiraient n'avoir rien vu en France s'ils ne s'étaient fait présenter chez cette *virtuose* célèbre. Enfin c'est-elle qu'a voulu autrefois ridiculiser le sieur Palissot dans sa comédie *des Philosophes.* Il est question aujourd'hui de son voyage en Pologne, et quoiqu'âgée de près de soixante ans, madame Geoffrin est sur le point de se rendre aux vives sollicitations du monarque. Ce prince n'étant que comte de Poniastowski, avait vécu dans son séjour à Paris fort intimément avec cette dame; elle l'appelait son fils, et lui a rendu des services dignes d'une mère. Ce jeune seigneur ayant été mis au Fort-l'Evêque, pour quelque dérangement de fortune, elle fit face à ses dettes et le retira de cette maison. Poniastowski en a conservé une reconnaissance indélébile, et il sollicite fortement sa bienfaitrice de se rendre auprès de lui. Evènement mémorable, qui honore l'un et l'autre.

— 15. On vient d'imprimer à Londres, *la vie de Jacques Quin, comédien, avec l'histoire du théâtre depuis son entrée jusqu'à ce qu'il s'en est retiré; enrichie de plusieurs anecdotes curieuses et intéressantes sur diverses personnes de distinction, avec une copie authentique du testament de cet acteur.* Quin, né en 1693, fut destiné au barreau; mais son père étant mort trop tôt, il discontinua l'étude des lois par nécessité, et monta par goût sur le théâtre, où il acquit une grande réputation, et y resta sans rival, jusqu'à ce que M. Garrick vint partager avec lui les suffrages du public. En 1748, Quin se retira à Bath, après avoir eu une querelle fort vive avec le directeur Riche. Quelque tems après il

voulut se raccommoder avec lui, mais sans lui faire aucune sorte d'excuse; il écrivit à Riche la lettre suivante :

« *Je suis à Bath*,

QUIN.

Riche répondit :

« *Restez-y, jusqu'à ce que le diable vous emporte.*

RICHE. »

Quin fut choisi maître de langue anglaise, par feu le prince de Galles, père du Roi régnant, qui lui avait fait depuis une pension considérable. Quin est mort cette année.

— 22. L'auteur du poëme de *Richardet* ayant fait envoi de ses œuvres à M. de Voltaire, par une petite pièce en vers, ce grand poëte a répondu de même. Voici ces deux gentillesses :

A M. de Voltaire.

O vous Apollon de notre âge !
Qui tour-à-tour, badin, sublime, sage,
Vous soumettant tous les genres divers,
Par vos accords ravissez l'univers,
J'ose vous offrir mon ouvrage :
En recevant ce médiocre don,
Songez qu'au grand Virgile, au sommet d'Hélicon,
Jadis, de son moineau, Catulle fit hommage.

Réponse de M. de Voltaire.

Vous ne parlez que d'un moineau,
Et vous avez une volière :
Il est chez vous plus d'un oiseau
Dont la voix tendre et printannière
Plaît par un ramage nouveau :
Celui qui n'a plumes qu'aux ailes,
Et qui fait son nid dans les cœurs,
Répandit sur vous ses faveurs :
Il vous fait trouver des lecteurs,
Comme il vous a soumis des belles.

— 24. M. le prince héréditaire de Brunswick s'est rendu aujourd'hui à l'Académie, où il a été admis au rang des membres. M. Marmontel a commencé la séance par la lecture d'un roman intitulé *Bélisaire*. M. de Nivernois a lu ensuite cinq fables de sa façon; et enfin M. l'abbé de Voisenon a adressé son compliment au prince, consistant en une pièce de vers, où après avoir félicité l'Académie du bonheur de posséder ce héros, il s'est rejeté sur les fêtes qu'on lui donne, en a fait voir le ridicule en ce qu'elles sont toutes dans un genre qui ne lui convient pas. Il s'est moqué de lui, de nous et de tout le public, etc. MM. Duclos et d'Alembert ont ensuite reconduit ce prince à son carosse.

On lui a donné deux jettons, comme aux autres académiciens; il a d'abord fait quelques difficultés, c'est-à-dire, témoigné sa surprise. Le présentant lui a déclaré qu'ils lui convenaient d'autant mieux qu'ils contenaient

sa devise au revers, s'il voulait la lire : il l'a retourné, et il a trouvé *à l'immortalité.*

— 30. On parle d'un bon mot du roi à l'égard de M. le comte de Lauraguais. Ce seigneur, de retour d'Angleterre depuis peu, est allé, suivant l'usage, faire sa cour à Versailles. Le roi d'abord ne faisait pas grande attention à lui : il s'est tant avancé que S. M. l'a remarqué et lui a demandé d'où il venait. — *D'Angleterre.* SIRE. — *Et qu'avez-vous été faire-là ?* — *Apprendre à penser.* — *Des chevaux*, a repris le roi. Cette allusion reçoit d'autant plus de force dans la circonstance, que M. de Lauraguais se pique d'être grand connaisseur en chevaux.

JUIN.

— 4. Les Anglais qui écrivent tout, ont inséré dans le *Saint-James Chronicle* une lettre prétendue du roi de Prusse à J.-J. Rousseau. Nous avons déjà fait mention de cette lettre, que le même journal assure être de l'invention d'un grand seigneur anglais, très-connu dans la république des lettres, à Paris, dans le tems dont on parle.

Le célèbre misanthrope a été si sensible à ce badinage, qu'il a écrit au journaliste la lettre suivante, datée de Wooton le 3 mars 1766.

« Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout » particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant » publiquement au roi de Prusse, une lettre pleine d'ex-

» travagance et de méchanceté, dont par cela seul vous » deviez savoir qu'il ne pouvait en être l'auteur. Vous » avez même osé transcrire sa signature, comme si » vous l'aviez vu écrite de sa main. Je vous apprends, » monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, » et ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur » a des complices en Angleterre. Vous devez au roi » de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre » que je vous écris et que je signe, en réparation d'une » faute que vous vous reprocheriez, sans doute, si vous » saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'ins- » trument coupable. Je vous fais, monsieur, mes sin- » cères salutations. »

Signé J.-J. ROUSSEAU. »

JUILLET.

— 8. On doit se rappeller que J.-J. Rousseau est passé en Angleterre sous les auspices de M. Hume, auteur célèbre de la Grande-Bretagne, et qui y jouit de la réputation la plus flatteuse pour un homme de lettres. On avait imaginé d'abord que l'arrivée de l'ex-citoyen de Genève à Londres y ferait sensation, et tout le monde a été trompé sur cette attente. Rousseau s'est retiré à la campagne, où il menait une vie fort ignorée: mais ce à quoi l'on ne s'attendait pas, c'est à la lettre qui vient d'être écrite par M. Hume à un homme de ses amis à Paris (M. le baron d'Olbac.) Il n'entre dans aucun détail sur les motifs qui lui donnent lieu

de se plaindre du prétendu philosophe genevois ; mais il marque que c'est un serpent qu'il a porté dans son sein, et un monstre indigne de l'estime des honnêtes gens. On attend avec bien de l'impatience le détail de cette querelle.

— 14. Les détails qu'on a reçu jusqu'à présent sur les plaintes que forme M. Hume contre J.-J. Rousseau, ne sont pas assez clairs pour qu'on puisse en inférer l'opinion que ses antagonistes veulent faire prendre sur son compte ; et l'on doit suspendre son jugement sur cet homme singulier, jusqu'à ce que cette discussion soit éclaircie. La cabale encyclopédique jette les hauts cris, et met tout le tort du côté de M. Hume. Cependant on réveille une anecdote sur le compte de M. Rousseau qui rendrait tout croyable de sa part.

On prétend qu'il a été autrefois colporteur de dentelles en Flandre, et que madame Boivin, fameuse marchande en ce genre, fut chargée, il y a déjà longtems, d'une lettre de change et contrainte par corps contre lui. Il avait enlevé la marchandise et l'argent. M. Rousseau demeurait alors dans la rue de Grenelle Saint-Honoré. C'était dans le tems où son discours, couronné par l'académie de Dijon, commençait à le rendre célèbre. Madame Boivin s'en étant informée, et ayant appris sa célébrité et la médiocrité de sa fortune, ne voulut point se charger de mettre à exécution contre lui les pouvoirs qu'elle avait, et renvoya le tout à ses correspondans.

— 25. Si l'on en croit les nouvelles de Londres sur la personne du célèbre Genevois, ses torts sont

relatifs à la nature de son caractère, dont l'orgueil et l'amour-propre font le base. M. Hume, qui l'a conduit en Angleterre, ayant cherché à lui être utile, lui avait obtenu une pension qui lui assurait un bien-être pour sa vie. M. Hume prétend n'avoir fait des démarches pour obtenir cette grâce, que de l'aveu de M. Rousseau, qui, loin d'en convenir, s'est répandu en invectives sur ce qu'on cherchait à le déshonorer, en lui prêtant une avidité qu'il n'avait pas; qu'il n'avait besoin des bienfaits de personne; qu'il n'avait jamais été à charge à qui que ce soit; qu'il ne prétendait pas qu'on mendiât sous son nom des grâces qu'il dédaignait. M. Hume, justement piqué de ces reproches, a rendu publiques des lettres qui démontrent la fausseté de Rousseau, ce cynique personnage, lui témoignant sa reconnaissance des soins qu'il voulait bien se donner pour lui ménager une pension du roi d'Angleterre. Voilà le fond de la querelle, qui divise ces auteurs, assez bien éclairci d'après les lettres venues de Londres.

SEPTEMBRE.

— 6. Vers adressées à M. de Voltaire par M. François de Neufchâteau en Lorraine, âgé de quatorze ans, associé des académies de Dijon, Marseille, Lyon et Nancy, en lui envoyant un exemplaire de ses ouvrages.

Rival d'Anacréon, de Sophocle et d'Homère,
O toi dont le génie a franchi tour-à-tour,

De tous les arts l'épineuse carrière,
Toi qui chante les Dieux, les Héros et l'Amour,
Pardonne à mon audace, ô sublime Voltaire!
Et permets qu'aujourd'hui ma muse téméraire,
T'ose offrir ses simples accords;
Daigne accepter cette offrande légère,
Daigne sourire à mes premiers transports.
Je sais que c'est un faible hommage:
Mais si ton indulgence approuve mes efforts,
Un succès si flatteur excitant mon courage,
M'inspirera de plus dignes accens,
Il saura m'élever au-dessus de mon âge ...
Un coup-d'œil de Voltaire enfante les talens.

A Neufchâteau, le 15 juillet 1766.

— 8. Nous recueillons avec soin la réponse de M. de Voltaire à M. François.

Si vous brillez à votre aurore,
Quand je me tiens à mon couchant,
Si, dans votre fertile champ,
Tant de fleurs s'empressent d'éclore,
Lorsque mon terrain languissant
Est dégarni des dons de Flore;
Si votre voix jeune et sonore,
Prélude d'un ton si touchant,
Quand je frédonne à peine encore
Les restes d'un lugubre chant;
Si des grâces, qu'en vain j'implore,
Vous devenez l'heureux amant.
Et si ma vieillesse déplore
La perte de cet art charmant,
Dont le dieu des vers vous honore,

Tout cela peut m'humilier,
Mais je n'y vois point de remède;
Il faut bien que l'on me succède,
Et j'aime en vous mon héritier.

Au château de Ferney, le 6 *août* 1766.

— 9. *Vers à M. le chevalier de* ***, *sur une indigestion de l'auteur* (*M. Dorat.*)

Vous avez tout, grâces, talens;
Vous buvez des eaux d'hypocrène :
Du bon Horace et de Turenne
Vous suivez les drapeaux brillans.
Digérez-vous? voilà l'affaire :
L'homme n'a rien s'il ne digère;
Car sans cela plaisirs et jeux
S'envolent au pays des fables.
L'esprit fait les mortels aimables;
Mais l'estomac fait les heureux.

OCTOBRE.

— 10. *Chanson de M. le marquis de Saint-Aignan.*

Soupirer près de ce qu'on aime
Est un plaisir doux et flatteur,
Ainsi d'un objet enchanteur
On sait presser l'aveu suprême,
Et s'avancer vers le bonheur :
Touchés d'une égale tendresse,
Et consumés des mêmes feux,
Bientôt on soupire tous deux :

L'instant qui suit produit l'ivresse,
L'Amour triomphe... on est heureux !

— 14. A l'exemple de la ville d'Oxford, qui a un musée des plus considérables, il y a plusieurs années qu'on en a établi un à Londres. La garde de ce sanctuaire des muses est confiée à M. Maty, secrétaire perpétuel de l'académie royale de Londres. Ce savant a demandé permission à madame du Boccage d'y placer son buste. Voici des vers qu'il lui a adressés à cette occasion :

D'un Phidias ton buste anime le ciseau,
Ciseau fait pour les Dieux, les Muses et les Grâces :
Du Bocage, le dieu du beau,
Au temple d'Albion t'offre le choix des places,
Entre Locke et Platon, Chesterfield et Boileau,
Près de Milton, que ton pinceau
Fit admirer en le faisant connaître ;
Élève de Minerve, hâte-toi de paraître,
Et, qu'en voyant cet ouvrage nouveau,
Nos Anglais étonnés doutent qui tu peux être
D'Athenaïs, de Laure ou Sapho.

— 26. On vient enfin de publier l'exposé de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives. Cette brochure de plus de cent pages ne laisse aucun doute sur le fond de la guerre. Il paraît que la première cause est la lettre supposée du roi de Prusse à Rousseau, écrite et avouée par M. Horace Walpole, imprimée dans tous les journaux, et particulièrement dans les papiers

anglais. M. Rousseau, d'un caractère inquiet et peu commun par sa bizarrerie, a cru voir l'auteur de cette plaisanterie dans la personne de M. Hume, et dès-lors l'a regardé comme un traître et le plus méchant des hommes. Il lui a écrit dans cette idée avec toute la chaleur qu'on connaît au Démosthène moderne. Vainement M. Hume lui a opposé le sang-froid que donne la défense d'une bonne cause, et a cherché à le ramener par la douceur et les bons procédés : M. Rousseau n'y a répondu que par une réponse encore plus outrageante ; il a forcé le caractère de M. Hume, et celui-ci s'est cru obligé de rendre publique la nature de ses liaisons avec Rousseau, les motifs qui l'ont porté à l'obliger, et l'injustice, pour ne rien dire de plus, de cet auteur.

— 23. L'exposé succinct publié par M. Hume contre Jean-Jacques Rousseau, n'a pas le suffrage général. On reproche à M. Hume de n'avoir pas conservé le noble dédain qu'il avait témoigné d'abord, et qu'une âme plus philosophique eût montré jusqu'au bout. On y lit des reproches sur des objets de reconnaissance qu'il eût été plus honnête de taire. M. d'Alembert y figure par une lettre de sa façon, qui lui fait honneur. Rousseau l'inculpait dans cette querelle comme un des coopérateurs de la lettre. Il se justifie, ou plutôt il s'explique avec tout le flegme du vrai philosophe. La lettre de M. Walpole est ce qu'il y a de plus remarquable pour la fierté, et peut être l'insolence avec laquelle il traite Rousseau.

Décembre.

— 14. *Vers de M. de la Condamine.*

J'ai lu que Daphné devint arbre,
Et que, par un plus triste sort,
Niobé fut changée en marbre ;
Sans être l'un ni l'autre encor,
Déjà mes fibres se roidissent,
Je sens que mes pieds et mes mains
Insensiblement s'engourdissent,
En dépit de l'art des Tronchins.
D'un corps jadis sain et robuste,
Qui bravait saisons et climats,
Les vents brûlans et les frimats,
Il ne me reste que le buste.
Malgré mes nerfs, demi-perclus
(Destin auquel je me résigne),
De la santé, que je n'ai plus,
Je conserve encore le signe.
Mais las! je le conserve en vain,
On me défend d'en faire usage :
Ma moitié, vertueuse et sage,
Au lieu de s'en plaindre me plaint.
Ma sœur la Platonicienne
Dit qu'est-ce que cela vous fait,
N'avez-vous pas la tête saine?
A quoi donc avez-vous regret?
Hélas! à cette triste épreuve
Si tôt je ne m'attendais pas,
Ni que ma femme, entre mes bras,
De mon vivant deviendrait veuve.

— 30. Nous apprenons la mort de M. Reboucher, conseiller en la cour souveraine de Lorraine. Ce galant successeur de Chaulieu faisait des poésies anacréontiques très-agréables. Il est l'auteur d'un joli madrigal à une dame, en lui présentant une violette (1) :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe;
Mais si, sur votre front, je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

---

(1) Ces vers font partie *de la Guirlande de Julie*, et sont de *Desmarest*, auteur *des Visionnaires*.

Cette *Guirlande de Julie* était un recueil de vers, composés en l'honneur *de Julie d'Angennes*, par tous les beaux esprits qui se réunissaient à l'hôtel de Rambouillet : *Voiture; Ménage ; Godeau*, évêque de Vence ; *Sarazin ; Desmarets Saint-Sorlin*, etc., etc.

(*Note de l'éditeur*).

(1767.)

JANVIER.

— 18. On raconte que la mère de M. le chevalier de Boufflers, qui a été fort jolie et toujours fort galante, disait l'autre jour à son fils qu'elle ne pouvait devenir dévote, et ne concevait même pas comment on pouvait aimer Dieu ; elle ajoutait : *Oh ! non, je sens que je ne l'aimerai jamais.* — *Ne jurez de rien*, lui dit son fils, *si Dieu se faisait homme une seconde fois, vous l'aimeriez sûrement.*

— 20. Madame de Tallemont vient de mourir ; c'était une respectable dame. C'est à elle qu'est arrivée l'aventure suivante.

Lors de l'arrestation du prétendant, le 10 décembre 1748, en entrant à l'Opéra, un des gens de madame de Tallemont fut arrêté dans la foule et conduit à la Bastille. Cette dame écrivit le lendemain la lettre suivante à M. de Maurepas.

« Le roi vient de se couvrir d'une gloire immortelle » en faisant arrêter le prince Edouard ; je ne doute pas

» que S. M. ne fasse chanter le *Te Deum* pour remer-
» cier Dieu d'une victoire qui lui fait tant d'honneur ;
» mais comme mon laquais, nommé Lafleur, qui a été
» pris dans cette grande journée, ne peut rien ajouter
» aux lauriers de S. M., je vous prie de me le ren-
» voyer. ».

— 23. A présent que l'on ne craint plus madame de Pompadour, chacun s'égaie sur son compte. On raconte, en répondant de la vérité du fait, qu'un greffier du Châtelet, nommé Marot, ayant été marqué pour plusieurs fripponneries, était sur le point d'être pendus. Il était parent de madame la marquise ; le père de cette dame, s'intéressant à lui, écrivit à sa fille la lettre suivante.

MADAME, —

M. Marot, notre cousin, et un des plus honnête hommes de notre famille, est sur le point d'être pendu ; je crois que, *dans la posture* où vous êtes avec le roi, vous ne pouvez lui refuser votre protection,

J'ai l'honneur d'être,

Votre père,

POISSON.

— 26. M. Duclos racontait hier qu'il avait assisté une fois à la représentation d'une tragédie jouée, au collége des Jésuites, par les élèves. Il se trouvait placé à côté de madame la duchesse de Modène, qui, touchée

de l'état de ces pauvres écoliers, qui venaient de danser et suaient beaucoup, dit au père Latour : *Ces pauvres enfans me font peine ; je vais leur envoyer des rafraîchissemens.* — *Oh ! madame*, répond ingénuement le bon père, *ne vous en inquiétez pas, nos pères sont là, qui leur en donnent par-derrière.*

— 27. Clairval, acteur de la comédie italienne, vivait depuis long-tems avec madame de Stainville ; son mari, indigné du goût dépravé de sa femme, a obtenu un ordre du roi, il vient de l'enlever et de la conduire lui-même à Nancy. On a fait une descente chez l'histrion pour enlever lettres et portraits, si aucuns y étaient. On assure que la veille de son départ, ce pauvre seigneur, aussi malheureux époux qu'amant, avait trouvé mademoiselle de Beaumesnil, de l'opéra, sa maîtresse, entre les bras d'un jeune danseur, d'autres disent d'un officier aux gardes.

A propos de cette anecdote, on cite un bon mot de Caillaud, camarade de Clairval. Ce dernier assez inquiet de sa position, consultait l'autre sur ce qu'il devait faire : « M. de Stainville, lui disait-il, me menace de » cent coups de bâton, si je vais chez sa femme. Ma- » dame m'en offre deux cents, si je ne me rends pas à » ses ordres. Que faire ? Obéir à la femme, répond » Caillaud, il y a cent pour cent à gagner. »

FÉVRIER.

— 2. Couplets attribués à M. le duc d'Ayen, dont un du roi, à ce qu'on prétend.

Que l'ou goûte ici (1) de plaisirs !
Où pourrions-nous mieux être ?
Tout y satisfait nos desirs.
Tout aussi les fait naître

N'est-ce pas ici le jardin
Où notre premier père
Trouvait sans cesse sous sa main
De quoi se satisfaire ?

Ne sommes-nous pas encor mieux
Qu'Adam dans son bocage ?
Il n'y voyait que deux beaux yeux;
J'en vois bien davantage.

Dans ce séjour délicieux,
Je vois aussi des pommes
Faites pour charmer tous les yeux
Et damner tous les hommes.

Amis, en voyant tant d'appas,
Quels plaisirs sont les nôtres!
Sans le péché d'Adam, hélas!
Nous en verrions bien d'autres.

---

(1) A Choisy.

Il n'eut qu'une femme avec lui,
Encor c'était la sienne :
Ici je vois celle d'autrui,
Et ne vois pas la mienne (1).

Il buvait de l'eau tristement.
Auprès de sa compagne :
Nous autres nous chantons gaîment
En sablant le Champagne.

Si l'on eût fait dans un repas
Cette chère au bon homme,
Le gourmand ne nous aurait pas
Damné pour une pomme.

— 6. *Chanson sur Molé et mademoiselle Clairon*, sur l'air *du Maréchal.*

Le grand bruit de Paris dit-on,
Est que mainte femme de nom
Quête pour une tragédie,
Où doit jouer la Frétillon
Pour enrichir un histrion.
Tous les jours nouvelle folie.
Le faquin,
La catin,
Intéresse
Baronne, marquise et duchesse.

Pour un fat, pour un polisson,
Toutes nos dames du bon ton

(1) Ce couplet est attribué au roi.

Vont cherchant dans le voisinage:
Vainement les refuse-t-on,
Pour revoir encore Clairon
Dans Paris elles font tapage.
La santé
De Molé
Les engage,
Elles ont grand cœur à l'ouvrage.

Par un excès de vanité
La Clairon nous avait quitté,
Et depuis ce tems elle enrage
Et sent son inutilité;
Comptant sur la frivolité
Elle recherche le suffrage
Du plumet;
Du valet,
Grand tapage
Pour un aussi grand personnage!

Le goût dominant aujourd'hui
Est de se déclarer l'appui
De toute la plus vile espèce
Dont notre théâtre est rempli.
Par de faux talents ébloui
A les servir chacun s'empresse.
Le faquin,
La catin
Intéresse
Baronne, marquise et duchesse.

Molé plus brillant que jamais
Donne des soupers à grands frais,

Prends des carrosses de remise,
Entretient filles et valets.
Les femmes vident les goussets
Même des princes de l'église (1),
Pour servir
Son plaisir,
La sottise !
Elles se mettraient en chemise.

Assignons par cette chanson
De chacun la punition,
Pour ses airs et son indécence,
D'abord à Molé le bâton,
Ensuite pour bonne raison,
Comme une digne récompense,
A Clairon
La maison
Ou la cage
Que l'on doit au libertinage.

MARS.

— 2. M. le chevalier de Boufflers s'est agayé sur le compte de Molé, par les couplets suivans :

Quel est ce gentil animal,
Qui, dans ces jours de carnaval,
Tourne à Paris toutes les têtes,
Et pour qui l'on donne des fêtes?

---

(1) Le prince Louis, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Blois et l'évêque de Saint-Brieux ont souscrit.

Ce ne peut être que Molet (1)
Ou le singe de Nicolet.

Vous eûtes, éternels badauds,
Vos pantins et vos ramponaux :
Français, vous serez toujours dupe.
Quel autre joujou vous occupe ?
Ce ne peut être que Molet
Ou le singe de Nicolet.

De sa nature, cependant,
Cet animal est impudent :
Mais, dans ce siècle de licence,
La fortune suit l'insolence,
Et court du logis de Molet
Chez le singe de Nicolet.

Il faut le voir sur les genoux
De quelques belles aux yeux doux,
Les charmer par sa gentillesse,
Leur faire cent tours de souplesse :
Ce ne peut être que Molet
Ou le singe de Nicolet.

L'animal un peu libertin,
Tombe malade un beau matin :
Voilà tout Paris dans la peine ;
On crut voir la mort de Turenne ;
Ce n'était pourtant que Molet
Ou le singe de Nicolet.

---

(1) On prétend que Molé se nommait *Molet* de son nom de famille, et que ce n'a été que pour éviter les quolibets qu'il a écrit *Molé* pour changer la prononciation.

La digne et sublime Clairon,
De la fille d'Agamemnon
A changé l'urne en tirelire,
Et dans la pitié qu'elle inspire,
Va partout quêtant pour Molet
A la cour et chez Nicolet.

Généraux, catins, magistrats,
Grands écrivains, pieux prélats,
Femme de cour bien affligées,
Vont tous lui porter des dragées :
Ce ne peut être que Molet
Ou le singe de Nicolet.

Si la mort étendait son deuil
Ou sur Voltaire ou sur Choiseul,
Paris serait moins en alarmes,
Et répandrait bien moins de larmes
Que n'en ferait verser Molet
Ou le singe de Nicolet.

Peuple, ami des quolifichets,
Qui porte toujours des hochets,
Rends grâces à la Providence,
Qui, pour amuser ton enfance,
Te conserve aujourd'hui Molet
Et le singe de Nicolet.

— 4. M. de Voltaire dans une lettre au chevalier de Pezay, du 5 janvier 1767, rend compte des menées de M. J.-J. Rousseau contre lui.

« Vous savez que ma mauvaise santé m'avait conduit à Genève auprès de M. Tronchin, le médecin, qui alors était ami de M. Rousseau. Je trouvai les environs de

cette ville si agréables, que j'achetai d'un magistrat, 78,000 liv., une maison de campagne, à condition qu'on m'en rendrait 38,000 liv. lorsque je la quitterais. M. Rousseau conçut le dessein de soulever le peuple de Genève contre les magistrats.

» Il écrivit d'abord à M. Tronchin qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève, tant que j'y serais.....

» Vous connaissez le goût de madame Denis, ma nièce, pour les spectacles : elle en donnait dans le château de Tournay et dans celui de Ferney, qui sont sur la frontière de France, et les Genevois y accouraient en foule. M. Rousseau se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentans, et quelques prédicans qu'on nomme ministres..... Il ne s'en tint pas là : il suscita plusieurs citoyens ennemis de la magistrature, il les engagea à rendre le conseil de Genève odieux, et à lui faire des reproches de ce qu'il souffrait, malgré la loi, un catholique domicilié sur leur territoire. . . . . .

» M. Tronchin entendit lui-même un citoyen dire, qu'il fallait absolument exécuter ce que M. Rousseau voulait, et me faire sortir de ma maison des *Délices*, qui est aux portes de Genève . . . . .

» Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève. Je résiliai mon bail à vie, des *Délices*; je reçus 38,000 liv. et j'en perdis 40,000 liv. outre environ 30000 liv. que j'avais employées à bâtir dans cet enclos.

. . . . . .

» Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de monseigneur le prince de Conti et

de madame la duchesse de Luxembourg . . . . . Vous pouvez d'ailleurs vous informer de quelle ingratitude il a payé les services de M. Grim, de M. Helvétius, de M. Diderot. . . . .

» Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels, que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés ; je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées pendant quatre années, ont été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner en pur don une maison de campagne, nommé l'*Hermitage*, que vous avez vu entre Tournay et Ferney . . . .

» Que M. Dorat juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que M. Rousseau, et de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. Hume, M. d'Alembert et moi avons été obligés de repousser, etc. »

— 6. *Vers sur Bélisaire.*

Bélisaire proscrit, aveugle, infortuné,
Ferme dans le malheur, simple, sublime et sage,
Instruisant l'empereur qui l'avait condamné,
De la terre attendrie eût mérité l'hommage ;
Oui, sans doute, chez les païens ;
Mais parmi nous, chez des chrétiens,
Peindre Dieu bienfaisant, exalter sa clémence,
Pour nous unir à lui par les plus doux liens.....
Jusqu'où pourrait conduire une telle morale ?
Que ce blasphémateur soit puni par le feu ;
N'a-t-il pas dû savoir qu'il causait du scandale,
Quand, malgré la Sorbonne, il faisait aimer Dieu.

Avril.

— 1er. Un anonyme ayant écrit à mademoiselle Arnould d'assez mauvais vers sur la querelle entre MM. de Villette et de Lauraguais, où l'on reprochait entr'autres, au premier, le péché antiphysique, il y a répondu par l'épître suivante :

Monsieur l'anonyme badin,
Peut-on avec plus de hardiesse,
De gaîté, de délicatesse,
Dire du mal de son prochain ?
Votre muse aimable et légère
M'égratigne si doucement,
Qu'il faudrait être fou vraiment
Pour aller se mettre en colère.
Recevez-en mon compliment.
Mais pourquoi votre esprit caustique,
Sur moi s'egayant sans façon,
M'accuse-t-il d'être hérétique
Au vrai culte de Cupidon ?
Avez-vous consulté Sophie,
Vous qui m'imputez ce péché ?
Vous sauriez que de l'hérésie,
Je suis un peu moins entiché.
Charmé de cet air de tendresse
Qui des amours flatte l'espoir,
J'ai souhaité voir la princesse
Passer du théâtre au boudoir.
Sur les tretaux reine imposante
Elle est ce qu'elle représente :
Mais on revient au naturel :

Chez elle libre, impertinente,
La princesse est femme galante,
Gentil ornement de bordel ;
Oui, oui, la reine Marguerite
L'eût aimée autant que ses yeux,
Elle en eût fait sa favorite :
On doit ses contes amoureux
A son penchant pour la saillie ;
Elle aimait les propos joyeux:
Les plus gros lui plaisaient le mieux,
Elle pensait comme Sophie.
Mais avec l'ardeur de Vénus,
Elle a l'embonpoint de l'envie.
Je cherche un sein, des globes nus,
Une cuisse bien arrondie,
Quelques attraits.... Soins superflus !
Avec une telle momie
Si j'ai pourtant sacrifié
Au Dieu qui de Paphos est maître,
Me voilà bien justifié,
Ou je ne pourrai jamais l'être.

— 12. On exalte, on se transmet de bouche en bouche un mot sublime du sieur le Kain : c'est sur la fin de l'année dramatique et dans les foyers qu'il a été dit. On félicitait cet acteur sur le repos dont il allait jouir, sur la gloire et l'argent qu'il avait gagnés. « Quant » à la gloire, répondit modestement l'acteur, je ne » me flatte pas d'en avoir acquis beaucoup ; cette sorte » de récompense nous est contestée par bien des gens, » et vous-même me la contesteriez peut-être si je vou- » lais l'usurper. Quant à l'argent, je n'ai pas lieu d'être » aussi content qu'on le croirait : nos parts n'approchent

» pas de celles des comédiens italiens ; et en nous fai-
» sant justice, nous aurions droit de nous apprécier
» un peu plus. Une part aux Italiens rend 20 à 25,000
» liv. et la mienne se monte au plus à 10 ou 12,000 liv. »
Comment, morbleu ! (s'écria un chevalier de Saint-Louis qui écoutait le propos) comment, morbleu ! un vil histrion n'est pas content de 12,000 liv. de rente, et moi qui suis au service du roi, qui dors sur un canon, qui prodigue mon sang pour la patrie, je suis trop heureux d'obtenir 1000 livres de pension. — « Eh !
» comptez-vous pour rien la liberté de me parler
» ainsi, reprend le bouillant Orosmane ? »

— 23. Vers de M. le comte de Maugiron, lieutenant-général ; une heure avant sa mort :

Tout meurt, je m'en aperçois bien !
Tronchin, tant fêté dans le monde,
Ne saurait prolonger mes jours d'une seconde,
Ni Dumont (1) en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière ;
Venez bergères et bergers,
Venez me fermer la paupière ;
Qu'au murmure de vos baisers
Tout doucement mon âme soit éteinte.
Finir ainsi dans les bras de l'Amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte,
C'est s'endormir sur la fin d'un beau jour.

M. de Maugiron était logé chez M. l'évêque de Valence ;

(1) Son médecin ordinaire.

le clergé se pressait de lui accorder des secours spirituels, lorsqu'il se retourna, et dit à son médecin : *Je les attraperai bien : ils croient me tenir, et je m'en vais.* Il mourut à ce mot.

JUIN.

— 23. Mademoiselle Gaussin, cette héroïne du théâtre français, dont les talens et les grâces ont été si chantés, est morte il y a quelques jours d'une maladie de langueur. Elle avait quitté la comédie, il y a plusieurs années, et cette aimable actrice n'a pas encore été remplacée. Elle réunissait aux charmes de la figure le son de voix le plus intéressant et le jeu le plus naturel, avec cette sensibilité d'âme qui va au cœur. Elle avait épousé, il y a plusieurs années, un danseur nommé *Tavolaygo*, qui la rouait de coups, il est mort heureusement avant elle.

JUILLET.

— 12. Lettre écrite de Saint-Pétersbourg, par M. le Comte d'Orchowalow à M. J. J. Rousseau.

Vous ne serez point étonné que je vous écrive, car vous savez que les hommes sont enclins aux singularités. Vous avez les vôtres, j'ai les miennes; cela est

dans l'ordre. Le motif de cette lettre ne l'est pas moins. Je vous vois depuis long-tems passer d'un endroit à un autre : j'en sais les raisons par la voix publique, et peut-être les sais-je mal, parce qu'elles peuvent être fausses. Je vous écris en Angleterre chez M. le duc d'Énrichemont, et je suppose que vous y êtes bien. Cependant il m'a pris fantaisie de vous dire que j'ai une terre éloignée de soixante wersles de Saint-Pétersboug, ce qui fait près de dix lieues d'Allemagne. L'air y est sain, l'eau admirable, les côteaux qui entourent différents lacs, forment des promenades agréables, très-propres à rêver. Les habitans n'entendent ni l'anglais ni le français, encore moins le grec et le latin. Le curé ne sait ni disputer ni prêcher. Ses ouailles, en faisant le signe de la croix, croient bonnement que tout est dit. Eh bien, Monsieur, si jamais ce lieu-là est de votre goût, vous pouvez y venir demeurer, vous y aurez le nécessaire, si vous voulez ; sinon vous vivrez de la chasse et de la pêche. Si vous voulez avoir à qui parler pour vous désennuyer, vous le pouvez ; mais en tout et surtout vous ne serez gêné en rien, ni n'aurez aucune obligation à personne. De plus, toute publicité sur ce séjour, si vous le souhaitez, pourrait encore être évitée ; et dans ce dernier cas, vous ferez bien, selon moi, si vous pouvez supporter la mer, de faire le trajet par eau ; aussi les curieux vous importuneront-ils moins sur ce chemin, que sur la route de terre. Voilà, Monsieur, ce que je me suis cru en droit de vous mander, d'après la reconnaissance que je vous

ai des instructions que j'ai puisées dans vos livres, quoiqu'ils ne fussent pas écrits pour moi.

Je suis, etc.

— 13 *Réponse de M. J. J. Rousseau.*

Vous vous donnez, M. le comte, pour avoir des singularités, et c'en est presque une d'être obligeant sans intérêt, et c'en est une bien plus grande de l'être de plus loin, pour quelqu'un que l'on ne connait pas. Vos offres obligeantes, le ton dont vous me les faites, et la description de l'habitation que vous me destinez, seraient assurément très-capables de m'y attirer, si j'étais moins infirme, plus allant, plus jeune, et que vous fussiez plus près du soleil. Je craindrais d'ailleurs qu'en voyant celui que vous honorez d'une pareille invitation, vous n'eussiez quelque regret. Vous attendriez un homme de lettres, un beau diseur, qui devrait payer d'esprit et de paroles votre généreuse hospitalité; et vous n'auriez qu'un bon homme, bien simple, que son goût et ses malheurs ont rendu fort solitaire, et qui pour tout amusement, herborise toute la journée, trouve à commercer avec les plantes, cette paix si douce à son cœur, que lui ont refusé les humains. Je n'irai donc pas, Monsieur, habiter votre maison; mais je me souviendrai toujours avec reconnaissance que vous me l'avez offerte, et regretterai quelquefois de n'y être pas, pour cultiver la bonté et l'amitié du maître.

Agréez, M. le Comte, je vous supplie, mes remercîmens très-sincères et mes très-humbles salutations.

Aoust.

— 14. Sur l'air : *Saint Esprit, divine Essence, etc.*

Marmontel, ton Bélisaire
Ne te feras pas renom,
La Sorbonne ne veut guère
Sauver Socrate et Platon,
Sur leurs vertus disant non.
Quant à ton titre arbitraire,
Le plus sage est de se taire
Pour éviter tout soupçon.

— 17. *Pasquinade sur les carabiniers passant à Paris.*

Sont-ce-là ces braves guerriers,
Enfants de Mars et de la gloire,
Ces superbes carabiniers
Qui fixaient par-tout la victoire!
Non, répondit un franc original,
C'est Brioché, suivi de sa troupe à cheval.

— 17. *Epître à M. de Bussy, sur le gain de son procès contre la compagnie des Indes.*

Quand Pompée au joug des Romains
Eut soumis les rois de l'Asie,
Et rapporté dans sa patrie
Les lauriers cueillis de ses mains,

Il entendit la sombre Envie
Jeter ses horribles clameurs
Contre la gloire de sa vie,
Contre ses talents et ses mœurs.
Elle appela la Calomnie
Du fond de ses antres obscurs,
Se servant de sa bouche impie,
Exhala ses poisons impurs.
Il se vit en proie aux outrages
Des cœurs mercenaires et vains ;
Un tas d'avides publicains
Vint insulter à ses images.
On les vit au mépris des lois,
En s'arrogeant des droits injustes,
De la main du vengeur des rois
Arracher les palmes augustes,
Dont Rome honorait ses exploits.
Aux cris du peuple et de l'armée
L'*orateur Romain* s'éleva : (1)
En voyant la gloire opprimée
Sa grande âme se souleva.
Dans son héros aux yeux de Rome,
Ce ferme et généreux soutien
Montra les talens du grand homme,
Et les vertus du citoyen :
Des foudres de son éloquence
Il terrassa les envieux,
Et le jour doux de l'innocence
Eclaira bientôt tous les yeux.
Ce sénat qui, du capitole

(1) L'avocat Gerbier.

Fit précipiter *Manlius*, (1)
Qui fait encore son idole
De la justice et des vertus,
Marqua la gloire de Pompée
D'un décret le plus solennel ;
Et la haine d'un coup mortel
Par Thémis même fut frappée.
Pour le plus grand de ses guerriers
Rome enfin rougit d'être ingrate,
Et le vainqueur de Mithridate
Se reposa sous ses lauriers.

SEPTEMBRE.

— 8. A la grande fête que M. le prince de Condé a donné hier à Chantilly, il y a eu entr'autres surprises celle d'un Amour, qui est sorti d'un ananas. Ce rôle était representé par un nain de douze ans, d'une figure charmante, très-bien pris dans sa petite taille, et qui a chanté les couplets suivans, avec toute la grâce possible, sur l'air : *il faut, quand on aime une fois, aimer toute sa vie.*

Sous différens traits tour à tour,
J'ai paru pour vous plaire,
Mais à vos regards, en ce jour,
Je m'offre sans mystère ;
Reconnaissez en moi l'Amour
Qui cherche ici sa mère.

---

(2) M. de Lally.

Mais dans mon cœur, en ce moment,
Je sens un trouble naître,
Ici, chaque objet est charmant,
Ah ! que le tour est traître !
Dans un pareil doute, maman,
Comment vous reconnaître ?

Vous refusez de m'éclaircir,
De me tracer ma route ;
Chacune aime à me voir souffrir,
Vous riez de mes doutes ;
Eh bien ! je vais vous en punir,
Je vous adopte toutes.

Ces couplets sont de M. Poinsinet.

— 11. Chanson sur le jeu de *Whisk*, par M. de Plainchêne ; sur l'air : *Ah ! ne v'la-t-il pas que j'aime, etc.*

Whisk aimable, Whisk séduisant,
Tu charme ma bergère ;
Il faut que tu sois amusant,
On te joue à Cythère.

Ta marche est celle des amours,
Le secret t'environne,
C'est le côté du cœur toujours
Qui dirige la donne.

Hymen peut te regarder noir
Par juste antipathie,

Car qui ne fait que son devoir
Chez toi perd la partie.

Tes tableaux offrent à nos mœurs
Des traits philosophiques,
Le hasard donne des honneurs,
Le savoir fait les triques.

De la retourne tout dépend,
Apprenons à nous taire;
On tâte, on invite, on s'entend
Avec sa partenaire.

Belles, pratiquez ma leçon,
Employez l'artifice,
Moins on montre son singleton,
Plus il rend de service.

Afin de plaire à votre ami,
Ayez quelque renonce,
Au point de huit on fait un cri,
Bien digne de réponse.

Pour faire le schelem fameux,
Mettez chacun du vôtre;
On n'obtient ce triomphe heureux,
Qu'en entrant l'un dans l'autre.

Êtes-vous malheureux, pharez,
De Paphos, c'est l'usage;
Après la robe, retirez;
Le bonheur est volage.

— 14. On attribue à M. Cailhava d'Estandoux,

auteur de la comédie du *Tuteur dupé*, les vers suivans, envoyés à mademoiselle Dangeville, le jour de sa fête.

L'aimable dieu des cœurs
Dans l'empire de Flore,
Devançant, ce matin, le lever de l'aurore,
Composait un bouquet des plus brillantes fleurs.
Les grâces desiraient d'en former leur parure,
Même desir pressait les Jeux et les Talens;
Quand l'Amour, souriant de leur jaloux murmure,
Leur a dit : Suivez-moi, vous serez tous contens.
Il part, il vole à vous, émule de Thalie :
Il soupire, il dépose à vos pieds son présent;
Et les rivaux charmés en vous reconnaissant,
S'empressent d'en parer leur élève chérie.

— 28. Il court une lettre manuscrite d'une demoiselle le Clerc, une des courtisannes de Paris très-renommée. Chacun veut en avoir une copie.

Lettre de mademoiselle le Clerc à M. Poinsinet.

Paris, le 29 août 1767.

« Vous avez raison, mon cher maître, malheur aux jolies femmes qui établissent leur réputation sur leurs charmes; elle est fragile comme eux. Heureuses celles que la nature a douée de quelques talens; je suis bien résolue à faire valoir les miens, et à mériter une gloire que je ne dois jusqu'à présent qu'à des attraits passables. J'ai plaisir à croire qu'une grande actrice doit aller à l'immortalité, et que la sublime Clairon fera l'entretien des races futures comme le prodigieux Voltaire. Je compte donc travailler sérieusement à entrer au théâtre cet hiver; je me suis

dégrossie l'hiver dernier chez madame la duchesse de Villeroy ; je me suis exercée depuis, et je profiterai de mes protections pour débuter aux Français le plutôt possible. C'est à vous, mon cher maître, à me guider, et à me dire de quels rôles vous me croyez digne ; car on ne peut pas être universel. J'ai, sans me flatter, les grâces des amoureuses, l'ingénuité des agnès ; je puis prendre à mon gré l'air malin des soubrettes, et je n'aurai pas de peine à en développer toute la malice. Je sais jouer la sévérité des duègnes et des mères ; je monterais, s'il le fallait, à la dignité des coquettes ; j'en aurais les manières folâtres ; en un mot, je suis assez Protée pour prendre toutes sortes de formes ; il s'agit de savoir celle qui me convient le mieux, et c'est à vous, cher maître, que j'ai recours. Vous avez des lumières ; vous me connaissez depuis long-tems : décidez-moi, afin que je me fixe ; arrachez-vous un peu aux grandeurs qui vous environnent (1). Hélas ! il fut un tems où vous m'auriez sacrifié tout cela ! mais ne rappellons point des jours trop heureux... Vos conseils, cher maître, ne me les refusez pas. »

Je suis, etc.

— 29. Qui croirait qu'après plus de deux ans d'un jugement rendu dans une affaire qui a attiré les regards de toute l'Europe, un anonyme vient sous le nom du

---

(1) M. Poinsinet était alors à Chantilly, pour diriger les spectacles du prince de Condé.

sentiment politique, exposer dans cinq lettres la justice des deux arrêts du parlement de Toulouse contre Calas père et ses co-accusés? L'auteur prétend convaincre ses lecteurs sans préventions et sans préjugés, que l'enthousiasme a plutôt opéré dans la capitale, que le prétendu fanatisme n'a agi dans la ville de Toulouse.

Octobre.

— 1er. Les comédiens italiens ont donné lundi 28 septembre, la première représentation du *Double Déguisement*, opéra comique très-bouffon; quoique les premières représentations aujourd'hui ne soient qu'une répétition, il paraît que celle-ci n'en aura pas deux. La musique est de M. Gossec; il y a de jolies choses, mais nul génie, pas plus que dans les paroles, dont l'auteur garde l'anonyme et fait bien.

— 7. M. Poinsinet n'est pas resté en arrière, et l'on distribue aussi sa réponse à mademoiselle le Clerc. Elle est curieuse par un examen assez juste des talens de nos principales actrices de la comédie française.

Réponse de M. Poinsinet à mademoiselle le Clerc.

« Je vous loue, ma belle voisine (1), de votre façon de penser philosophique. Certainement après un grand

---

(1) M. Poinsinet demeure dans la maison de mademoiselle Le Clerc.

poëte, une actrice illustre est ce qui fait le plus d'honneur à l'humanité. J'aime à voir fermenter chez vous l'amour de la gloire. Vous êtes faite pour l'acquérir. Puissent nos noms entrelacés passer à la postérité comme ceux de Voltaire et de Clairon ! Vous prenez bien votre modèle. Cette femme illustre n'a percé qu'à force de travail et d'assiduité. Vous avez, comme elle, des grâces extérieures ; votre esprit peut vous être d'un grand secours ; quant aux rôles auxquels vous devez vous appliquer, il y a bien des choses à examiner, et cela mérite quelques détails. Il faut peser vos talens, et ceux des concurrentes que vous aurez. Dans les rôles d'amoureuses, je vois mesdemoiselles Hus et Doligny. La première est peu redoutable ; elle a pourtant quelques situations où elle est très-bien. Le public est si engoué de la seconde, qu'il me paraît difficile d'éclipser cette rivale. Mesdemoiselles Dumesnil, Gauthier et Préville brillent dans le genre plus grave ; mais votre jeunesse vous pourraît faire espérer de voir bientôt les deux premières vous céder la place. La dernière a une froideur que surmonterait aisément votre vivacité. Quatre soubrettes courent la même carrière, et chacune a des talens différens. Madame Bellecour joue les nourrices à merveille ; cette énorme tetonnière a la bonhommie franche d'une appareilleuse, qui aime bien a rendre service pour de l'argent. On trouve dans madame le Kain toute l'aigreur, tout le revêche d'une boudeuse, dont il faut saisir le moment. Mademoiselle Fannier a le nez retroussé d'une suivante fine, exercée, et faite à tromper à la fois trois ou quatre amans. On admire dans mademoiselle Luzi la tournure d'une confidente d'une femme

du grand monde ; c'est une malice rafinée, approfondie, réfléchie comme celle de sa maîtresse, et il faut un art bien supérieur pour atteindre à cette méchanceté sublime. Malgré tout cela, je crois que vous êtes née pour un pareil genre : je ne vois pour vous à craindre que cette dernière ; et vous pouvez, vous devez même éviter la concurrence. Du reste, vous êtes taillée en soubrette ; vous en avez la figure, le propos, le jeu, les gestes. Tenez-vous là, et ne songez point à vous élever davantage. Je vous dis mon avis avec toute l'ingénuité que vous exigez. Vous réussirez sûrement, si vous voulez vous concentrer dans de pareils rôles, et sur-tout étudier beaucoup,

Du reste, je suis à vos ordres ; vous n'avez qu'à parler, ma belle voisine ; je suis trop reconnaissant pour ne pas vous rendre tous les services qui dépendront de moi. Est-ce à vous à regretter le tems passé ? Ce serait à moi, mais il faut suivre ses destins. La fidélité en amour n'est pas ma vertu. J'en suis à ma 485^e^. maîtresse ; et mademoiselle Arnould, toute Arnould qu'elle est, n'a pu me fixer. Avec ce caractère de légèreté dont mon tempérament a besoin, je n'en suis pas moins le très-humble serviteur de toutes celles qui le méritent, et pour lesquelles j'ai conservé de l'estime au lieu d'amour : vous êtes du nombre, ma belle voisine, et je vous prouverai dans tous les tems l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

A Chantilly, ce 3 *septembre* 1767.

— 4. Epigramme de M. Piron contre le *Bélisaire*

de M. Marmontel, et l'*Hilaire*, parodie de ce roman, attribuée à l'abbé Coyer, ou à l'avocat Marchand.

L'un croit que par son *Bélisaire*
Télémaque est anéanti;
L'autre prétend que son *Hilaire*
Vaut le *Virgile travesti.*
Voilà l'Hélicon bien loti.
Maçon de l'Encyclopédie,
Et vous homme à la parodie,
A bas trompette et flageolet;
Que l'un reste à l'Académie,
Que l'autre aille chez Nicolet.

— 27. *Vers de M. de la Harpe à M. de Voltaire, pour le jour de S. François.*

François d'Assise fut un gueux,
Et fondateur de gueuserie;
Et ses disciples n'ont pour eux
Que la crasse et l'hypocrisie.
François, qui de Sale eut le nom,
Trichait au piquet, nous dit-on:
D'un saint zèle il sentit les flammes,
Et vainquit celle de la chair;
Convertit quatre-vingt mille âmes
Dans un pays presque désert.
Ces pieux fous, que l'on admire,
Je les donne au diable tous deux,
Et je ne place dans les cieux
Que le François qui fit *Alzire.*

Bouquet au même, par M. de Chabanon.

L'Église, dans ce jour, fait à tous les dévots
Célébrer les vertus d'un pénitent austère:

Si l'Église a ses saints, le Pinde a ses héros,
Et nous fêtons ici le grand nom de Voltaire.
Je suis loin d'outrager les saints,
Je les respecte autant qu'un autre;
Mais le patron des capucins
Ne devrait guère être le vôtre.
Au fond de ces cloîtres bénis,
On lit peu vos charmans écrits;
C'est le temple de l'ignorance.
Mais près de vous, sous vos regards,
Le dieu du goût et des beaux arts
Tient une école de science.
De ressembler aux saints, je crois,
Voltaire assez peu se soucie;
Mais le cordon de saint François
Pourrait fort bien vous faire envie :
Ce don, m'a-t-on dit, quelquefois
Ne tient pas au don du génie.
Allez, laissez aux bienheureux
Leurs privilèges glorieux,
Leurs attributs, leur récompense :
S'ils sont immortels dans les cieux,
Votre immortalité sur la terre commence.

Réponse de M. de Voltaire.

Ils ont berné mon capuchon :
Rien n'est si gai, ni si coupable.
Qui sont donc ces enfans du diable,
Disait saint François, mon patron?
C'est La Harpe, c'est Chabanon :
Ce couple agréable et fripon
A Vénus vola la ceinture,
La lyre au divin Apollon,

Et les pinceaux à la nature.
Je le crois, dit le pénaillon;
Car plus d'une fille m'assure
Qu'ils m'ont aussi pris mon cordon.

NOVEMBRE.

— 9. Une virtuose, recommandable par les grâces de sa figure et par celles de son esprit, a écrit les vers suivans à une veuve de ses amies, qui l'invitait à venir passer quelques jours à la campagne.

A Saint-Assise, le 4 novembre 1767.

Je ne crains point la solitude
Que votre esprit daigne embellir;
Loin du fracas chez vous j'irai me recueillir,
Dans une douce quiétude.
Il faut pouvoir vivre avec soi;
Mon cœur sera rempli, lui seul me détermine.
Couple charmant de sœurs! en tiers recevez-moi.
Dans notre comité par fois à la sourdine,
Si l'ennui cherche à se glisser;
L'amitié viendra le chasser.

Réponse.

Ne tardez pas, ma chère belle,
Venez vous reposer au sein de l'amitié,
L'amour va vous traiter sans doute d'infidèle,
Il voudrait du voyage être aussi de moitié,
Mais tout est sexe ici, nous lui fermons la porte;
Nous craignons que ce Dieu ne veuille nous tenter,
Les grâces seulement vous serviront d'escorte,
Celles-là, je le sais, ne peuvent vous quitter.

Par un autre que vous je me ferais maudire ;
Elle redouterait l'ennui d'un tel séjour ;
A tous les sentimens votre cœur peut suffire.
Vous savez passer tour-à-tour
Des bras de l'amitié, dans les bras de l'amour.

— 17. On conte une historiette qu'on prétend être arrivée récemment à M. Marmontel, et qu'il nie comme de raison. Cet auteur s'était rendu le premier dans une maison de campagne chez une dame qui venait de retirer sa fille du couvent. C'était une veuve seule, et qui n'avait pas un gros ménage. A l'arrivée de cet homme célèbre, non attendu, et plus encore sur l'annonce qu'il lui donne de madame Gaulard et sa compagnie qui vont arriver, elle le quitte pour donner des ordres ; elle lui demande la permission de s'absenter quelques minutes ; elle recommande à sa fille d'entretenir monsieur, et de faire les frais de la conversation ; elle sort. La demoiselle était jolie, et agnès plus qu'on ne l'est sans doute en sortant de beaucoup de couvens. Quoi qu'il en soit, le sieur Marmontel s'évertue, s'oublie, profite de l'innocence de la jeune personne, et devient fort entreprenant. Sur ces entrefaites la mère revient, fait ses excuses à notre académicien, lui témoigne ses regrets de l'avoir laissé, dit qu'elle craint qu'il ne se soit ennuyé : il répond, proteste, jure qu'il n'en est rien ; que mademoiselle sa fille a de l'esprit comme un ange ; qu'il s'est fort amusé : la mère se retourne vers elle, témoigne à sa fille combien elle souhaiterait que cette effusion ne fût pas une affaire de politesse..... M. Marmontel riposte de

nouveau qu'il n'y a rien de plus vrai, qu'il a eu beaucoup de plaisir. La petite, impatientée, répond vivement : il ment, maman, il ment ; le beau plaisir de manier le cul des gens avec des mains froides comme glace.... On ne peut entreprendre de peindre l'état de la mère et du sieur Marmontel ; il n'attendit pas le compliment qu'il méritait, et remonta brusquement en voiture.

Décembre.

— 2. *Chef-d'œuvre de deux auteurs nouveaux.* (1)

Air : *Du Cantique de saint Roch.*

Or écoutez, s'il vous plaît de m'entendre,
Tous les beaux traits de l'opéra nouveau ;
Vous y verrez du terrible et du tendre,
Vous jugerez comme il est bon et beau ;
Sa poésie,
Son harmonie
Du goût français
Assurent le progrès.

Un bon papa, par un duo sublime,
A son enfant annonce des combats;
Pendant long-tems ce couple magnanime
Parle au public qui ne le connaît pas ;

---

(1) *Ernelinde*, opéra en trois actes, paroles de Poinsinet, musique de Philidor. Joué le 24 novembre, il n'eut que dix-huit représentations. (*Note de l'éditeur*).

L'enfant s'alarme,
Le père s'arme,
Et l'ennemi
Attend qu'il ait fini.

En un instant un grand siège commence,
En un instant les murs sont renversés,
Près d'un autel tombant en défaillance,
Le pauvre enfant voit les siens repoussés;
Monsieur son père,
Dans sa colère,
Las du duo,
Se bat incognito.

Mais le vainqueur entre et voit son amante
Evanouie au pied de cet autel,
Il fait un signe à sa troupe sanglante,
Et le héros chante plus doux que miel.
Vient un troisième;
Amant de même,
Et le papa
Pour pleurer s'en vient-là.

Mais le tyran veut essuyer ses larmes,
Déjà l'on danse un petit rigaudon,
L'instant d'après les rivaux parlent d'armes,
Le chien d'amour leur trouble la raison.
Avant de faire
Si grande guerre,
Pauvres jaloux,
Que ne vous parliez-vous.

Or, le plus vieux veut que son rival parte,
Et dans l'instant le théâtre est un port;

Au tendre objet dont enfin il s'écarte,
Le matelot s'arrache avec effort :
Tableau tragique ;
Et poétique !
Là chacun fait,
Et porte son paquet.

Mais en dépit de son fier pédagogue,
Le jeune amant se résout à rester :
Le bon papa, dans un beau dialogue,
Au trône encor refuse de monter.
Le tyran brave
Fait son esclave
De cet ami
Qui lui servait d'appui.

Dans la prison, ayant perdu la tête,
Le tendre amant se croit enfin trahi :
Il y maudit son père et sa conquête :
Son pauvre esprit est bientôt abruti.
On le détrompe ;
Moment de pompe !
Que je vois d'art
Dans un double poignard.

Les deux amans veulent s'ôter la vie,
Comme Idamé, comme son cher Zanti,
L'auteur alors fait preuve de génie,
En déguisant ce larcin travesti.
Le fer se lève ;
Mais est-ce un rêve ?
Nos deux amans
Sont déjà triomphans !

Le bon papa s'était vu par sa fille,
Sauver au prix des jours d'un tendre époux,
Mais il revient, déjà son glaive brille,
Et le tyrant va tomber sous ses coups.
En flanc, en tête,
Chacun l'arrête,
Trait peu commun,
Ils marchent cent contre un.

Mais à la fin tout cela s'accommode;
Chacun d'accord retourne en son pays.
A ce beau drame, écrit suivant la mode,
Le cromatique ajoute encore un prix.
Cette musique,
Très-pathétique,
Est tout esprit,
Et fait beaucoup de bruit.

C'est un essai qu'un grand génie hasarde,
Comme Sancho, Rainaud doit s'exprimer;
C'est, pour tout dire, une jeune bâtarde
Qu'on voudrait bien faire légitimer;
Mais le comique
La revendique,
Car Arlequin
Veut être son parrain.

Voilà quelle est cette œuvre merveilleuse,
Chef-d'œuvre hardi du génie et du goût!
Pour l'appuyer le Mierre ingénieuse
A remplacé la mal-adroite Arnould:
Rendons justice,
C'est une actrice
Qui de tout point
L'est comme on ne l'est point.

— 4. On ne tarit point sur les épigrammes, sarcasmes, quolibets, que s'attire le sieur Poinsinet par sa fatuité, et son impudence, malgré la chûte générale de son poëme. Il essuya l'autre jour à la comédie italienne une mortification bien propre à l'humilier, s'il était susceptible d'humiliations. M. le marquis de Senectere, l'aveugle, était au foyer de ce spectacle, où la conversation étant tombée sur le nouvel opéra, il dit au laquais qui le conduit : quand l'auteur paraîtra ici, faites-le venir à moi, que je lui fasse mon compliment. Poinsinet se présente ; le domestique l'arrête, le mène au marquis qui l'embrasse tendrement, et s'écrie : mon cher maître, recevez mon remerciement du plaisir que vous m'avez fait ; votre opéra est plein de beautés, la musique en est délicieuse : il est fâcheux que vous ayiez eu à travailler sur des paroles aussi ingrates.... Et tout le monde de rire.

— 8. *Epigramme sur les œuvres de M. Dorat.*

Bons dieux ! que cet auteur est triste en sa gaîté !
Bons dieux ! qu'il est pesant dans sa légèreté !
Que ses petits écrits ont de longues préfaces !
Ses fleurs sont des pavots, ses ris sont des grimaces.
Que l'encens qu'il prodigue est plat et sans odeur !
C'est, si je veux l'en croire, un heureux petit-maître ;
Mais, si j'en crois ses vers, ah ! qu'il est triste d'être
Ou sa maîtresse ou son lecteur !

On attribue cette épigramme à M. de la Harpe, d'autres la prétendent de M. de Voltaire.

Réponse de M. Dorat, adressée à M. de Voltaire.

Grâce, grâce, mon cher censeur,
Je m'exécute, et livre à ta main vengeresse
Mes vers, ma prose et mon brevet d'auteur.
Je puis fort bien vivre heureux sans lecteur;
Mais, par pitié, laisse-moi ma maîtresse.
Laisse en paix les amours, épargne au moins les miens,
Je n'ai point, il est vrai, le feu de ta saillie,
Tes agrémens; mais chacun a les siens.
On peut s'arranger dans la vie :
Si de mes vers Églé s'ennuie,
Pour l'amuser je lui lirai les tiens.

— 11. *Vers pour mettre au bas du portrait du roi de Prusse.* (1)

Ce mortel profana tous les talens divers,
Il charma les humains qui furent ses victimes.
Barbare en actions et philosophe en vers,
Il chanta les vertus et commit tous les crimes,
Haï du dieu d'amour, cher au dieu des combats,
Il baigna dans le sang l'Europe et sa patrie,
Cent mille hommes par lui reçurent le trépas,
Aucun n'en a reçu la vie.

— 25. M. de la Louptière a envoyé à M. Dorat le madrigal suivant, à l'occasion de l'épigramme qu'on a vu sur les vers de ce poëte :

Non, les clameurs de tes rivaux
Ne te raviront point le talent qui t'honore :
Si tes fleurs étaient des pavots,
Tes jaloux dormiraient encore.

---

(1) Ces vers sont de M. *Turgot.* (*Note de l'Editeur.*)

— 29. Le parlement et le conseil s'étant battus réciproquement à l'occasion d'un maître des requêtes nommé *Chardon*, un facétieux a fait l'épigramme suivante :

Pour un *Chardon*, on voit naître la guerre,
Le parlement à bon droit y prétend,
Et d'un appétit dévorant,
S'apprête à faire bonne chère.
Le roi leur dit : « Messieurs, tout doucement;
» Je ne saurais vous satisfaire :
» Laissez-là tout cet appareil;
» Je vois mieux ce qu'il en faut faire;
» Je le garde pour mon conseil! »

(1768)

JANVIER.

— 30. On croit que le mandement de M. l'archevêque contre *Bélisaire*, après beaucoup de variations de la part de ce prélat, sera lancé incessamment, et même publié demain dimanche au prône. Pour le coup, l'auteur absolument *in reatu* sera sans doute obligé de donner une rétractation, pour pouvoir rester dans le sein de l'Académie française. Un prêtre, nommé Vial, compatriote de Marmontel et l'homme de confiance de M. de Beaumont, avait suspendu le coup jusqu'à présent : mais la foudre va partir. Les plaisans continuent de rire de l'auteur. On rajeunit l'épigramme ci-jointe, peu répandue jusqu'à présent :

Si Marmontel eût été Bélisaire,
Il eût bien mieux parlé du trône et de l'autel.
Si Bélisaire eût été Marmontel,
Il eût pris sagement le parti de se taire.

FÉVRIER.

— 1er. *Epigramme de M. de Voltaire contre M. Piron.*

Le vieil auteur du cantique à Priape,
Humilié, s'en allait à la Trappe,

Pleurant le mal qu'il avait fait jadis.
Mais son curé lui dit : « Bon Métromane,
» C'est bien assez d'un plat *De profondis;*
» Rassurez-vous : le Seigneur ne condamne
» Que les vers doux, faciles, arrondis;
» Ce qui séduit, voilà ce qui nous damne :
» Les rimeurs durs vont tous en paradis. »

— 10. Voici une prophétie attribuée à M. de Voltaire.

La Prophétie de la Sorbonne, de l'an 1530, *tirée des manuscrits de M. Baluze*, tome I, page 117.

Au *primâ mensis* tu boiras
Assez mauvais vin largement;
En mauvais latin parleras
Et en français pareillement.

Pour et contre clabauderas
Sur l'un et l'autre testament;
Vingt fois de parti changeras
Pour quelques écus seulement (1).

Henri IV tu maudiras
Quatre fois solennellement (2);

---

(1) On a encore à Londres les quittances des docteurs de Sorbonne, consultés, le 2 juillet 1530, sur le divorce de Henri VII, par Thomas Kronck, agent du tyran, qui délivra l'argent aux docteurs.

(2) Il y eut quatre principaux libelles de Sorbonne, appelés *Décrets*, qui méritaient le dernier supplice. Le plus violent est

La mémoire tu béniras
Du bienheureux Jacques Clément (1).

La bulle humblement recevras,
L'ayant rejetée hautement (2);
Les décrets que griffonneras,
Seront sifflés publiquement (3).

Les jésuites remplaceras,
Et les passeras mêmement;
A la fin, comme eux, tu seras
Chassé très-vraisemblablement (4).

MARS.

— 23. Un chat s'étant introduit dernièrement au

---

du 17 mai 1590. On y déclare excommunié et damné le grand Henri IV, ainsi que tous ses fidèles sujets.

(1) Le moine Jacques Clément, étudiant en Sorbonne, ne voulut entreprendre son saint parricide que lorsque soixante-douze docteurs eurent déclaré unanimement le trône vacant, et les sujets déliés du serment de fidélité, le 7 janvier 1589.

(2) On sait que la Sorbonne appela de la bulle *Unigenitus* au futur concile, en 1718, et la reçut ensuite comme règle de foi.

(3) C'est ce qui vient d'arriver, et ce qui désormais arrivera toujours.

(4) *Amen!*

parlement, dans l'assemblée des chambres : cet animal a attiré l'attention de messieurs : M. de Saint-Fargeau, président à mortier, grand ami de cette engeance, a pris ce chat, et l'a caché sous sa robe, croyant arrêter par-là le désordre et le scandale ; mais cet animal a miaulé, égratigné, fait le diable ; et il a fallu le mettre à la porte. Un plaisant de l'assemblée (M. Héron, conseiller), a dit là-dessus le bon mot, matière de l'épigramme suivante :

Tandis qu'au temple de Thémis
On opinait sans rien conclure,
Un chat vient sur les fleurs de lis
Étaler aussi sa fourrure.
Oh ! oh ! dit un des magistrats,
Ce chat prend-il la compagnie
Pour conseil tenu par les rats ?
Non, reprit son voisin tout bas ;
C'est qu'il a flairé la bouillie
Que l'on fait ici pour les chats.

Avril.

— 5. M. le cardinal de Luynes se trouvant ces jours-ci chez madame la duchesse de Chevreuse, M. de Conflans plaisanta son éminence sur ce qu'elle se faisait porter la queue par un chevalier de Saint-Louis. Le prélat répliqua que c'était un usage ; qu'il en avait toujours un pour gentilhomme caudataire ; « et le pré-

» décesseur de celui-ci, qui plus est (ajouta-t-il) » portait le nom et les armes de Conflans. — Il y a » long-tems, en effet, répliqua l'autre (avec gaîté), » qu'il se trouve dans ma famille de pauvres hères, » dans le cas de tirer le diable par la queue. » Son » éminence déconcertée est devenue la risée générale, et a été si furieuse qu'elle a exigé de madame la gouvernante qu'elle ne reçut plus chez elle cet homme à bons mots.

— 9. *Epigramme sur M. Poinsinet le mortifié; par M. Guichard.*

De lui toujours très-satisfait,
Il se croit le héros du Pinde;
Il vante tout ce qu'il a fait;
Tout, jusqu'à sa froide Ernelinde (1):
Messieurs, et mon Cercle (2) aux Français?
De son cercle il ne sort jamais.
Catins font ses douces liesses (3):
Il est sans goût, sans mœurs, sans lois;
Enfin, il ressemble à ses pièces,
On ne peut le voir qu'une fois.

M. Poinsinet ayant écrit à cette occasion au père

---

(1) Opéra donné cet hiver.

(2) Comédie jouée aux Français.

(3) M. Poinsinet, dans une lettre à mademoiselle Le Clerc, imprimée dans le gazetin de Bruxelles, n.° 10, se vante d'avoir eu quatre cent quatre-vingt-six maîtresses.

de M. Guichard, pour lui dénoncer son fils comme un mauvais sujet, il en a reçu la réponse suivante.

Réponse de M. Guichard père, à la lettre de M. Poinsinet fils (1).

J'ai bien l'honneur de vous connaître, Monsieur ; votre réputation en tout genre est établie, et je suis étonné que mon fils ose l'attaquer ; je lui en dirai deux mots très-vertement. Je n'ai point vu son épigramme ou ses épigrammes contre vous. Mais, si, de votre aveu, il n'a *que de petits talens*, quel tort peut-il faire à ces grands talens que Paris et la cour admirent dans M. Poinsinet? *Ernelinde* sera-elle moins *Ernelinde?* ainsi du reste . . . . . Vous êtes trop sensible : M. de Voltaire est, dit-on, de même, le moindre trait qu'on lui décoche, le rend malade ; c'est apparemment le faible des ames sublimes.

Votre délicatesse sur le chapitre des *mœurs* est, par exemple, on ne peut mieux placée. J'ai en main une lettre anonyme de votre fabrique à Hérissant contre mon fils, laquelle, joint à d'autre faits de cette nature, prouve merveilleusement que *vos mœurs* sont irréprochables, et combien ce malheureux fils aurait dû les respecter. Les siennes ne sont pas si pures, si j'en crois ces *chansons obscènes* que vous marquez lui avoir entendu chanter à *votre table.* Je puis vous assurer

(4) On n'a pu avoir la lettre renvoyée par M. Guichard à M. Poinsinet; mais les mots soulignés sont de cette lettre.

cependant, Monsieur, de sa réserve à cet égard devant moi et parmi mes sociétés. Ce qui me ferait conclure, avec votre permission, qu'il faut absolument que votre cercle ne soit pas bien composé. Comme l'accusation est grave, et qu'en matière de *mœurs* je suis, au moins, aussi rigide que vous; je vous prie de m'envoyer quelques-unes de ces chansons, pour voir un peu si cela est de la force de *Gille, garçon peintre* (1), et de *Cassandre, aubergiste* (2).

Je suis avec tous les sentimens que vous méritez, Monsieur, etc.

P. S. Pardon, si dans la suscription de cette lettre je ne fais point usage de votre qualité d'*Académicien des Arcades de Rome;* je craindrais de paraître faire une plaisanterie.

MAI.

— 10. Il court une histoire aussi plaisante que vraie sur M. Barthe, poëte provençal, auteur des *Fausses Infidélités*, et plus propre, à ce qu'il paraît, à manier la plume que l'épée. Ayant eu une querelle littéraire dans une maison avec M. le marquis de Villette, la dissertation est dégénérée en injures, au point

---

(1) Opéra comique de M. Poinsinet.

(2) Parade, jouée en société.

que le dernier à défié l'autre au combat, et lui a dit qu'il irait le chercher le lendemain matin à sept heures. Celui-ci rentré chez lui et livré aux réflexions noires de la nuit et de la solitude, n'a pu tenir à ses craintes et à toutes les horreurs qu'il envisageait pour le lendemain. Il est descendu chez un nommé Solier, médecin, homme d'esprit et facétieux, demeurant dans la même maison, rue de Richelieu, et lui a exposé ses perplexités et demandé ses conseils . . . . . « N'est-ce que cela? Je vous tirerai de ce mauvais pas. Faites seulement tout ce que je vous dirai. Demain matin, quand M. de Villette montera chez vous, donnez ordre à votre laquais de dire que vous êtes chez moi, et de me l'amener. Pendant ce tems, cachez-vous sous votre lit. » Barthe veut répliquer : « Ne craignez rien encore un coup, et laissez-vous conduire ». Le lendemain on introduit M. de Villette chez M. Solier, sous prétexte d'y venir chercher M. Barthe . . . . . « Il n'y est point ; mais que lui veut M. le marquis . . . . . » ? Après les difficultés ordinaires de s'expliquer, il conte les raisons de sa visite . . . . . « Vous ne savez donc pas, M. le marquis, que M. Barthe est fou? C'est moi qui le traite, et vous allez en voir la preuve. . . . » Le médecin avait fait tenir prêts des crocheteurs. On monte ; on ne trouve personne dans le lit ; on cherche dans tout l'appartement. Enfin M. Solier, comme par hasard, regarde sous le lit ; il y découvre son malade. . . . « Quel acte de démence plus décidé ! » On l'en tire plus mort que vif. Les crocheteurs se mettent à ses trousses et le fustigent d'importance, par ordre de l'Esculape. Barthe, étonné de cette mystification, ne sait

s'il doit crier ou se taire. La douleur l'emporte, il fait des hurlemens affreux. On apporte ensuite des sceaux d'eau, dont on arrose les plaies du pauvre diable. Puis on l'essuie, on le recouche : et son adversaire émerveillé se frotte les yeux, a peine à croire tout ce qu'il voit, mais ne peut disconvenir que ce poëte ne soit vraiment fou : il s'en va, en plaignant le sort de ce malheureux. Du reste, M. Barthe a trouvé le remède violent, surtout de la part d'un ami, et ne prendra vraisemblablement plus M. Solier pour le second dans ses affaires d'honneur.

— 13. *Vers sur la tragédie de Béverley, imitée de l'anglais, par M. Saurin.*

Grace à l'anglomanie, enfin sur notre scène,
Saurin vient de tenter la plus affreuse horreur ;
En Bacchante on veut donc travestir Melpomène.
Racine m'intéresse et pénètre mon cœur
Sans le briser, sans glacer sa chaleur ;
Laissons à nos voisins leur excès sanguinaires.
Malheur aux nations que le sang divertit !
Ces exemples outrés, ces farces mortuaires,
Ne satisfont ni l'âme ni l'esprit.
Les français ne sont point des animaux féroces,
Qu'on ne peut émouvoir que par des traits atroces.
Dérobez-nous l'aspect d'un furieux.
Ah ! du sage Boileau suivons toujours l'oracle !
Il est beaucoup d'objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.
Bien éloignés de crier au miracle,
Analysons ce chef-d'œuvre vanté :

Un drame tantôt bas, et tantôt exalté,
Des bourgeois empoulés, une intrigue fadasse,
Un joueur larmoyant ; une épouse bonasse.
Action paresseuse, intérêt effacé ;
Des beautés sans succès, le but outrepassé ;
Un fripon révoltant, machine assez fragile ;
Un homme vertueux, personnage inutile,
Qui toujours doit tout faire et qui n'agit jamais ;
Un vieillard, un enfant, une sœur indécise,
Pour catastrophe, hélas ! une horrible sottise.
Force discours, très-peu d'effets,
Suspension manquée, on sait par-tout d'avance
Ce qui va se passer. Aucune vaisemblance,
Dans cet acte inhumain, ni dans cette prison,
Où Béverley, d'une âme irrésolue,
Deux heures se promène en prenant son poison,
Sans remarquer son fils qui lui crève la vue,
Et qu'il ne voit qu'afin de l'égorger.
D'un monstre forcené le spectacle barbare
Ne saurait attendrir, ne saurait corriger :
Nul père ayant un cœur ne peut l'envisager.
Oui, tissu mal construit et de tout point bizarre,
Tu n'es fait que pour affliger.
Puisse notre théâtre, ami de la nature,
Ne plus rien emprunter de cette source impure.

A. M. SAURIN,

SUR LE RÔLE DE MADAME RÉVERLEY.

Saurin, cette femme si belle,
Ce cœur si pur, si vertueux,
A tous ses devoirs si fidèle,
De ton esprit n'est point l'enfant heureux.

Tu l'as bien peint : mais le modèle
Vit dans ton âme et sous tes yeux (1) !

JUIN.

— 25. *Epître à M. le marquis de..... par M. Fumars de Marseille.*

A toi, l'enfant gâté de la coquetterie,
Qui, d'un air gai, libre et charmant,
Sais dans le même instant
Baiser la main de la tendre Sylvie,
Enflammer d'un coup d'œil la sensible Egérie,
Et presser le genou tremblant
De la douce Ismenie ;
Toi, qui soupires en riant,
Qui traites l'Amour en enfant,
A ton système enfin me voilà plus docile :
Des Celadons, des Amadis,
J'abjure l'exemple imbécille.
C'est toi fripon, qui m'as appris,
Qu'il n'est qu'un seul plaisir pour les cœurs trop épris,
Et que le vrai bonheur est pour les infidèles.
Ah ! que l'Amour n'a-t-il quatre ailes !
Un seul objet peut-il nous rendre heureux ?
J'aime à voir une fleur que je trouve jolie.
Mais quel plaisir de promener mes yeux
Sur l'émail varié d'une belle prairie.

---

(1) M. Saurin a une femme fort aimable.

J'aime, à la fraîcheur du matin,
A carresser l'incarnat d'une rose.
Qu'en secret je vois éclose
Dans un vase isolé de mon petit jardin;
J'aime à sentir le parfum qu'elle exhale.
Mais jamais ce plaisir n'égale
La vivacité, les douceurs,
Le charme que j'éprouve aux champs de la Provence,
Quand le soleil ornant avec magnificence
Et la terre et les cieux des plus belles couleurs;
La troupe des Zéphyrs que guide l'inconstance,
Ravit par ses baisers l'esprit de mille fleurs,
Et me flatte à la fois des plus douces odeurs.
Ah! qu'un autre languisse auprès de sa Climène!
Que je serais heureux de ~~voir une~~ inhumaine,
En proie à des tourmens justement mérités,
Humble enfin à mes pieds, et répandant des larmes,
Rougir de ses soupirs, froidement écoutés,
Et moi, d'un fier souris, dédaignant ses alarmes,
Venger, d'un seul regard mille amans maltraités.
L'amour folâtre est l'amour que j'adore;
J'aime du papillon les légères ardeurs,
Volage adorateur des filles de l'aurore,
Joyeux, il en quitte une, et mouillé de ses pleurs,
Guidé par le Zéphir, il vole vers ses sœurs,
Pour les charmer et les quitter encore.
Je laisse la constance et ses fades douceurs.
Oui, s'asservir est d'une âme commune.
Quand on ose y prétendre, on soumet tous les cœurs;
Les papillons, toujours vainqueurs,
Sont aimés de toutes les fleurs,
En ne se fixant sur aucune.

JUILLET.

— 16. Le célèbre M. Winkelman, cet homme rare par son goût et ses vastes connaissances, était revenu de Vienne à Trieste, pour se rendre à Rome, où depuis quelques années il faisait son séjour ordinaire : il a été assassiné dans l'auberge par un étranger qui, après plusieurs conversations, s'était insinué dans l'esprit de ce savant. Un jour, sur les dix heures du matin, ce scélérat est entré dans la chambre de M. Winkelman, et lui a demandé à voir trois belles médailles d'or, dont l'impératrice reine lui avait fait présent. Dans le moment où il ouvrait son coffre, il lui a donné sept coups de poignard. Son domestique étant accouru au bruit, l'assassin d'un coup de poing, l'a renversé sur le carreau, et s'est sauvé sans avoir rien emporté. Ce savant estimable a survécu de quelques heures à ses blessures : il a eu le tems d'instituer son exécuteur testamentaire le cardinal Albani, et d'écrire à ce prélat pour le prier de remercier l'impératrice reine de toutes les grâces dont cette auguste souveraine avait daigné le combler, ainsi que le prince de Kaunitz et plusieurs autres seigneurs de la cour de Vienne.

Le monstre qui occasionne aujourd'hui nos regrets, est le nommé Archangeli de Pistoye : il a été arrêté dans sa fuite, et ramené à Trieste, le 15 juin.

— 26. M. Piron qui, dans un âge encore plus avancé que M. de Voltaire, conserve, ainsi que lui, tout le feu de sa jeunesse, et toujours son rival quand

il s'agit de faire assaut d'esprit et de sarcasme, s'est permis une saillie à l'occasion de la longue épître du dernier à un vaisseau baptisé sous son nom : il l'adresse au négociant propriétaire du bâtiment et s'écrie :

Si j'avais un vaisseau qui se nommât *Voltaire*,
Sous cet auspice heureux, j'en ferais un *Corsaire*.

Aout.

— 14. La république des lettres vient de perdre le sieur Desforges, mort, il y a quelques jours, subitement à table. C'était un auteur moins célèbre par ses opuscules que par ses malheurs. En 1748 il était à l'Opéra, lorsque le Prétendant fut arrêté. Il fut indigné de cet acte de violence ; il crut que l'honneur de la nation était compromis, et exhala ses plaintes dans une pièce de vers fort courue alors qui commence ainsi :

Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile....

Il ne put prendre sur son amour-propre de garder l'incognito : il se confia à un ami prétendu, qui le trahit : il fut arrêté et conduit au Mont Saint-Michel, où il resta trois ans dans la *cage*, qui n'est point une fable, comme bien des gens le prétendent. C'est un caveau creusé dans le roc, de huit pieds en carré, où le prisonnier ne reçoit le jour que par les crevasses

des marches de l'église. M. de Broglie, abbé de Saint-Michel, eut pitié de ce malheureux. Il obtint enfin qu'il eût l'abbaye pour prison. Ce ne fut qu'avec des précautions extrêmes qu'on put le faire passer à la lumière sortant d'une longue et profonde obscurité. Le caractère de M. Desforges, son esprit et ses qualités personnelles, lui gagnèrent les bonnes grâces de cet abbé, au point d'obtenir son élargissement au bout de cinq ans. Il le donna à son frère, M. le maréchal, en qualité de secrétaire ; et madame la marquise de Pompadour étant morte, il fut fait commissaire des guerre, de la nomination de ce général, suivant le droit de tous les maréchaux de France. M. Desforges avait supporté courageusement sa longue et cruelle captivité. Son esprit n'était point affoibli de tant de disgrâces, et M. le maréchal en faisait grand cas.

SEPTEMBRE.

— 3. Madame Bontems, auteur de quelques ouvrages, et entr'autres d'une traduction en prose du poëme des *Saisons de Thompson*, est morte, il y a quelques jours, des suites d'une maladie de femme, longue et douloureuse. Cette virtuose n'est point une grande perte pour la littérature. Cependant, en faveur de son sexe, on doit lui savoir gré de ses efforts, et elle mérite qu'on jette quelques fleurs sur son tombeau.

— 4. La comparaison des différentes pièces imprimées qui ont concouru pour le prix de l'Académie,

n'est point, au gré des connaisseurs, à l'avantage de celle de M. l'abbé de Langeac. Cela occasionne une grande fermentation dans le peuple littéraire, et bien des gens taxent l'Académie de partialité. On sait combien la mère de cet abbé a de crédit auprès de M. le comte de Saint-Florentin, et l'intérêt vif que ce ministre prend aux enfans de madame de Langeac. Un caustique s'imaginant que ces raisons n'avaient pas peu contribué à déterminer les suffrages des juges, a fait l'épigramme suivante :

De par le roi, ces vers soient trouvés beaux!
Signé, Louis. Et plus bas, Phelyppeaux.

— 5. On cite plusieurs traits du roi de Danemarck qui annoncent la jeunesse aimable. Ils ne répondent point à la gravité dont quelques gens, qui ne connaissent point l'humanité, voudraient qu'un monarque fût toujours accompagné. Il y a quelques jours que dans un souper où était l'ambassadeur de cette majesté, on en parlait. Madame la marquise de Nicolaï dit fort étourdiment à ce ministre : on assure que votre roi est une tête . . . . . *Oui*, *madame*, *une tête couronnée*, répliqua-t-il sur le champ.

— 15. On prétend que M. de Voltaire ne marche jamais sans la Bible, sous prétexte que lorsqu'on a un procès, il faut toujours avoir sous les yeux le factum de ses adversaires. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il possède parfaitement ce livre ; il s'en est pénétré, il en est plein ; il le retourne sans cesse, il le dépèce pour enrichir ses ouvrages, mais à sa manière, et non

sans doute comme le prédicateur, le théologien, ou le défenseur de la religion. On sait que l'Ecriture sainte veut être lue dans la simplicité du cœur et de l'esprit; qu'aux génies superbes elle offre souvent des ridicules, des absurdités, des barbaries, des impiétés même; et c'est ce que M. de Voltaire ne manque pas d'y trouver. On voit surtout son genre de travail dans sa *Profession de foi des Théistes, par le comte d'A... du* R. D. traduit de l'allemand, opuscule, où non content de ressasser ce qu'il a répété cent fois, il cite ses propres écrits et en remet des pages entières sous les yeux du lecteur.

— 16. M. de Lisle, fameux astronome, vient de mourir âgé de quatre-vingt-un ans. Il était pensionnaire vétéran de l'Académie des Sciences, professeur au Collège-Royal. Son ardeur pour l'astronomie lui avait fait entreprendre différens voyages. Il avait été jusqu'en Sibérie. Il avait professé à Pétersbourg, et avait en conséquence prêté serment de fidélité à l'impératrice. De retour à Paris, on lui en fit un grief: il essuya des dégoûts à l'académie, où l'on ne le regardait plus que comme pensionnaire étranger. Il demanda sa retraite. Cette espèce de disgrâce, la jalousie de ses rivaux, les tracasseries qu'ils lui suscitèrent, empoisonnèrent sa vieillesse, d'ailleurs mal aisée : il est mort dans une sorte d'indigence.

— 17. M. le duc de Nevers, âgé de quatre-vingt-douze ans, vient de s'éteindre. C'était un seigneur de beaucoup d'esprit, mais dont les mœurs ont passé quelquefois à la cour pour trop philosophiques. On prétend

qu'il avait épousé la demoiselle Quinault, excellente comédienne, et sœur du fameux Dufresne. Le présent qu'il a fait à la France de M. le duc de Nivernois, est le plus beau trait de sa vie.

— 27. On vient de railler encore M. l'abbé de Langeac, ou plutôt l'académie. Il y a apparence que c'est le dernier effort des mécontens. Voici l'épigramme :

L'Académie, et *ab hoc* et *ab hac*,
A tes vers plats, sans raison et sans rime,
Donnant le prix, te trouve bien, Langeac,
Plus fortuné qu'un enfant légitime.

— 28. On vient d'imprimer une lettre du parlement de Normandie au Roi. Elle est en date du 19 du mois dernier. Son objet est de revenir à la charge sur l'affaire de Bretagne (1), que ces magistrats ne perdent point de vue. Ils sollicitent la justice de sa majesté de faire cesser les maux qui tourmentent la Bretagne ; de rappeler de leur exil les six magistrats reconnus innocens par les réponses mêmes du roi, et de rendre aux vœux de toute cette province le parlement, tel qu'il était avant l'édit du mois de novembre 1765. On ne peut lire cet écrit sans attendrissement sur les peintures affligeantes qu'il contient, et sans se sentir l'âme élevée par l'éloquence mâle dont il est animé. Il enchérit, s'il est possible, sur tout ce qui a paru dans ce grand procès. Cette brochure n'est répandue que depuis peu.

(1) Le procès entre M. d'Aiguillon et M. de la Chalotais.

— 30. Les directeurs de l'académie royale de musique ont proposé aux curieux de chercher une devise pour la salle de l'opéra, qui n'est pas encore finie. Cette devise doit être en français et en deux vers. On n'en a encore vu que de mauvaises. M. le Clerc de Montmeroy propose les deux suivantes :

Les arts, dans ce palais, prodiguent leurs merveilles,
Pour enchanter les cœurs, les yeux et les oreilles.

Ou

Dans ce palais brillant des Beaux-Arts et des Fées,
Héros, Dieux et Démons, tous les êtres divers,
Dociles aux accords des modernes Orphées,
Sont le tableau mouvant de ce vaste univers.

Quoi que celle-ci soit contre les conditions établies, que ce soit même plutôt une description qu'une inscription, les amis de l'auteur l'ont trouvée si belle, qu'ils lui ont conseillé de la rendre publique.

Octobre.

— 4. S. M. qui n'avait point honoré M. Bouret de sa visite pendant tout le tems que le dérangement des affaires de ce financier l'avait mis dans le cas de suspendre les travaux du fameux pavillon du Roi, n'a pu se refuser cette année aux desirs de ce serviteur, si jaloux des regards de son auguste protecteur. Le Roi est allé un instant le mercredi 28 septembre visiter ce fameux bâtiment. Il la trouvé augmenté de plusieurs

choses curieuses ; mais surtout de sa statue, dont on a parlé il y a quelque tems, et qui est exécutée en marbre, par le sieur Tassard. Ce qui a le plus flatté S. M. ce sont deux vers inscrits au bas, composés par le sieur Bouret lui-même, dans l'enthousiasme heureux de son amour et de sa reconnaissance. Ils caractérisent à merveille les vertus du maître, et le zèle tendre du sujet. Ils sont dignes de passer à la postérité la plus reculée, et valent sans doute toutes les légendes qu'aurait pu enfanter l'académie des belles-lettres. Les voici :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.

— 5. Un plaisant s'est égayé au sujet de l'inscription que les directeurs ont demandée pour la nouvelle salle d'opéra. Il en a fait une qui ne sera sûrement pas adoptée ; mais elle est piquante et mérite d'être transmise au public.

Ici, les dieux du tems jadis
Renouvellent leurs liturgies :
Vénus y forme ses Laïs,
Mercure y dresse ses Susies.

— 11. M. Bernard, secrétaire du gouvernement de Choisy, et appelé, par excellence, le *Gentil Bernard*, nom que lui a donné M. de Voltaire, et qui lui est resté, a obtenu du gouvernement un terrein qu'il a approprié avec beaucoup de goût et d'élégance. Il a fait des devises en vers pour toutes les pièces de cette

agréable maison. En voici deux qui paraissent les meilleures et les plus propres à caractériser les mœurs et le goût du maître. Au-dessus d'une glacière il a fait arranger une espèce de Parnasse, et a écrit au bas le quatrain suivant :

Sous cette voûte souterraine,
Les cœurs froids, les auteurs glacés,
Sont avec la neige entassés,
Et ma glacière est toujours pleine.

Au-dessus d'un boudoir délicieux il a mis :

Habitons ce petit espace,
Assez grand pour tous nos souhaits :
Le bonheur tient si peu de place,
Et ce dieu n'en change jamais.

— 12. M. l'abbé d'Olivet, de l'académie française, tombé en apoplexie-paralysie, il y a deux mois, et qui, malgré son âge de quatre-vingt-sept ans, a lutté depuis ce tems contre la mort, vient de succomber enfin après cette belle défense. Ce personnage, vraiment académique, est une perte d'autant plus grande, qu'il travaillait dans un genre peu à la mode aujourd'hui, et qu'on semble mépriser. Ses traductions de Cicéron, regardées comme un chef-d'œuvre dans leur espèce, lui procureront une gloire, sinon brillante, du moins solide et durable, chez la postérité qui en recueillera les avantages. Quant à la partie grammaticale de ce savant, quoiqu'il n'approchât pas de la métaphysique lumineuse des Girard et des Dumarsais,

il avait sur cette matière un génie de discussion pur, exact et correct. En général, il avait plus de bon sens et de précision que de finesse et de légèreté. Il ne manquait pourtant pas d'un certain esprit ; mais surtout il avait une mémoire prodigieuse, qui le servait à propos, et le faisait briller avec celui des autres au défaut du sien.

M. l'abbé d'Olivet a été enterré dimanche 8, et le mercredi 11 son testament avait été ouvert, lu et exécuté. Il laisse à son neveu, président à mortier au parlement de Franche-Comté, et son légataire universel, quatre-vingt actions des fermes, pour cinquante mille écus de terres, plus de trente mille francs d'arrérages, deux-cent-cinquante louis en argent comptant, trois-cent-cinquante marcs de vaisselle d'argent, une très-belle bibliothèque et des meubles de peu de valeur, etc.

— 13. Extrait d'une lettre de Ferney, du 30 décembre .... Rassurez-vous, Monsieur, sur les inquiétudes que vous avez à l'égard de M. de Voltaire. Ce grand homme accoutumé à dire qu'il se meurt depuis plus de cinquante ans, se porte à merveille. Il se plaint d'être sourd et aveugle. Le fait est qu'il lit encore sans lunettes, et qu'il a l'ouie très-fine. Il est sec et ingambe : il est peu courbé. Le jour que j'ai eu l'honneur de le voir, il avait de gros souliers, des bas blancs roulés, une perruque naissante, des manchettes d'entoilage qui lui enveloppaient toute la main, une robe de chambre de Perse. Il nous fit beaucoup d'excuses de n'être point habillé : mais il n'est jamais autrement. Il parut à l'entremets. On avait réservé

un grand fauteuil à bras, où cet illustre vieillard se mit, mangea rondement des légumes, de la pâtisserie, des fruits, etc. Il pétilla d'esprit. On pourrait lui reprocher d'être trop emphatique, et de n'avoir point dans la conversation ce ton cavalier qui caractérise si bien le style de ses écrits. Après le dîner il nous mena dans sa bibliothèque, très-vaste, très-nombreuse et très-belle. Il nous lut des passages de livres rares sur la religion, c'est-à-dire, contre la religion, car c'est aujourd'hui sa manie ; il revient sans cesse sur cette matière. Il joua aux échecs avec le père Adam, qui, sans être le premier homme du monde, est assez jésuite pour se laisser perdre : M. de Voltaire ne lui pardonnerait pas de le gagner. On fit ensuite de petits jeux d'esprits ; puis on se mit à dire des histoires de voleurs. Chaque dame ayant conté la sienne, on engagea M. de Voltaire à avoir son tour. Il commença ainsi : *Mesdames, il était un jour un fermier général*..... Ma foi, jai oublié le reste. Nous le laissâmes après cette épigramme, la meilleure sûrement qu'il ait faite de la journée.....

— 14. Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 10 octobre 1768.... Le bruit avait couru ici que M. de Voltaire était mort. Il avait pris tellement faveur que la cour paraissait croire à cette nouvelle. On l'a inféré du propos de M. le comte d'Artois. Ce prince à son dîner, parlant de cet évènement, a dit : *Il est mort un grand homme et un grand coquin.* Les ennemis de M. de Voltaire ont saisi avidement cette phrase, et l'ont répandue avec profusion. Effective-

ment il est aisé d'en conlure qu'elle est sa réputation auprès de ceux qui ont l'honneur d'être chargés de l'éducation des enfans de France. Quoi qu'il en soit, la nouvelle est absolument fausse et dénuée de fondement. La Providence laisse encore à ce philosophe incrédule le tems de se repentir, et de mériter un éloge funéraire plus flatteur.

— 24. Quelques confrères de M. l'abbé d'Olivet, touchés de sa perte, n'ont pu s'empêcher dans l'excès de leur douleur de répandre une anecdote jusqu'ici conservée dans le sein de l'académie, et qui nous apprend quelle est la cause de sa mort. Dans la séance où il fut décidé que la pièce de M. l'abbé de Langeac aurait le prix, cet académicien, qui n'avait rien à ménager à son âge, s'opposa à une préférence, qui, selon lui, déshonorait l'académie. Il fit sentir combien le public se récrierait contre un tel choix; et s'armant de l'éloquence de l'orateur romain dont il était pénétré, il pérora longuement pour ramener ses confrères à un jugement plus impartial. Ce fut inutilement : c'était un parti pris ; il n'eut que peu de partisans. MM. d'Alembert et Duclos le traitèrent durement, l'appelèrent radoteur, et renouvellèrent enfin une scène de halle, telle qu'il en avait déjà eu une avec ce dernier confrère, il y a quelques mois ; mais n'ayant pas le sang aussi bouillant, il fut saisi vivement de ces apostrophes injurieuses; il fut frappé à mort dès l'instant, et tomba en apoplexie dès le soir même.

— 26. Les curieux ont tenu un journal exact de la marche et des propos du Roi de Dannemarck, qui

marque beaucoup d'esprit dans ses réponses. Les circonstances les plus essentielles de cet itinéraire, sont celles de son entrevue avec le roi. Après être descendu au château à l'appartement de feue madame la dauphine, il se rendit dans le cabinet de S. M. Elle était accompagnée des ministres, des seigneurs de sa suite, du duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, et du duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères. Il y avait deux fauteuils dans le cabinet du roi. Les premiers complimens faits, le roi pressa son frère de s'asseoir : il s'en défendit et demanda à rester debout. Il renouvella de vive voix sa satisfaction de voir le plus grand potentat de l'Europe. Le roi, de son côté, témoigna qu'il regardait cette époque comme remarquable dans son règne ; qu'il se ressouvenait très-bien avoir vu le czar à sa cour, quoiqu'il n'eût alors que sept ans, et que cette réception ne lui serait pas moins flatteuse. Ensuite S. M. Danoise ayant demandé à aller chez monseigneur le dauphin, s'y rendit vers les huit heures, et alla souper avec le roi. Les deux monarques avaient avec eux vingt-quatre dames de la cour, les plus brillantes et les plus choisies. S. M. Danoise déclara qu'elle n'avait jamais vu réunis tant de grâces et tant de charmes. Le lendemain M. le duc de Choiseul lui donna à souper, et le surlendemain elle mangea encore avec le roi. Le jeudi, étant repartie pour Paris, M. le duc de Duras fit jouer chez lui devant elle la pièce de *Henri IV*. Tous

les jours on exécutera aux différens spectacles les drames que demandera cette majesté, et sur l'affiche on mettra, *par ordre.*

— 27. Entre les bons mots du roi de Danemarck, on en cite un qui indique la vivacité de ses réponses et sa facilité pour les saillies. Dans son passage par la Hollande, un seigneur de ce pay-là lui présenta une généalogie, par laquelle il prétendait lui appartenir : « Mon cousin, lui dit le roi, je suis ici incognito, » faites de même. »

Dans son entrevue avec le roi, S. M. en parlant de la disproportion d'âge qui était entre eux, lui dit : « Je » serais votre grand-père. — C'est ce qui manque à » mon bonheur, » répondit avec effusion S. M. Danoise.

On ne peut omettre encore un mot de Louis XV, qui indique toute la sensibilité de son âme, et combien il aime ses peuples. Le roi de Danemarck, après avoir visité toute la famille royale, dit au roi, qui parlait des pertes qu'il avait faites, que la famille nombreuse qui lui restait, était un dédommagement bien précieux. « J'en ai une bien plus nombreuse encore, qui ferait » vraiment ma félicité, si elle était heureuse. » Paroles remarquables et bien consolantes pour la nation !

— 28. Madame du Boccage, connue par les grâces de son esprit et de sa figure, auteur de différens ouvrages, ayant adressé, le 4 de ce mois, des vers à M. de Voltaire, au sujet de saint François, sa fête, ce grand

homme qui n'est jamais en reste, y a répondu par ceux-ci.

Qui parle ainsi de saint François?
Je crois reconnaître la sainte,
Qui, de ma retraite autrefois,
Visita la petite enceinte.
Je crus avoir sainte Vénus,
Sainte Pallas, dans mon village.
Aisément je les reconnus,
Car c'était sainte du Boccage.
L'Amour même aujourd'hui se plaint
Que dans mon cœur étant fêtée,
Elle ne fut que respectée :
Ah! que je suis un pauvre saint!

— 29. M. Gauthier de Mont-d'Orge, trésorier de la chambre aux deniers, vient de mourir des suites d'une apoplexie, dont il avait été frappé il y a quelques années, et dont il n'avait jamais bien relevé. C'était un financier qui, dans son tems, avait eu des prétentions au bel esprit. On connaît de lui entre autres choses, *le Ballet des Talens lyriques*, et *l'Acte de société*, deux ouvrages, dont le premier sur-tout a eu beaucoup de succès à l'opéra, moins sans doute par les paroles de cet auteur, que par la musique de l'immortel Rameau.

Dans le répit que lui a laissé sa maladie, il avait épousé une certaine chanoinesse, bâtarde adultérine de M. d'Etioles et de madame de Belvaux, mais qui, par un rafinement de la corruption de nos

mœurs, avait trouvé un père et une mère adoptifs. Un gentilhomme pauvre avait eu la bassesse de la reconnaître pour sa fille, et une demoiselle, en s'accouplant à cet homme vil, avait eu l'infamie de la reconnaître aussi comme procrée avant le mariage. Au reste, la jeune personne ne paraît point avoir hérité de tout ce déshonneur, et s'est montrée digne d'une naissance plus illustre. Quoiqu'elle n'ait goûté aucun agrément dans l'hymen de M. de Mont-d'Orge, absolument paralysé sur tous ses sens, elle s'est conduite envers lui avec toute la noblesse, toute la reconnaissance, qu'il avait plus de droit que de raison d'en attendre. Elle ne l'a point quitté dans toutes ses infirmités, elle ne s'est montrée nulle part, n'a participé à aucun plaisir, et, dans la plus grande jeunesse, s'est conduite avec toute la prudence de la femme la plus raisonnable. Elle est à même de recueillir aujourd'hui les fruits de sa sagesse par plus de cent mille livres de rentes, dont elle se trouve avoir l'usufruit.

— 31. On continue à s'entretenir du roi de Danemarck, dont on admire les réponses ingénieuses. Chacun s'efforce de mériter quelque chose de flatteur de sa part : on s'évertue aussi, et l'on se répand en saillies pour plaire à ce prince aimable. On cite de nouveaux bons mots de ce monarque, et de ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Nous en choisirons quelques-uns seulement. Dans un souper qu'il fit chez le roi, S. M. lui demanda quel âge il donnait à madame de Flavacourt,

qui paraissait l'enchanter ? Il répondit trente ans. Elle en a plus de cinquante, dit le roi. — Sire, c'est une preuve qu'on ne vieillit point à votre cour.

Le jour qu'on présenta M. l'évêque d'Orléans à S. M. Danoise, on lui parla de la feuille qu'avait ce prélat : on lui dit que c'était lui qui donnait les évêchés, les archevêchés. M'en donneriez-vous bien un, lui demanda ce prince ? — Sire, c'est moi qui les propose au roi, mais c'est le Saint-Esprit qui les fait.

Le jour où le roi de Danemarck fut à la comédie française, on jouait pour petite pièce *les Fausses Infidélités*. M. le duc de Duras qui veut du bien à M. Barthe, auteur de ce drame, le fit trouver sur le passage de ce monarque et le lui présenta. Le prince lui dit les choses les plus obligeantes et les plus flatteuses. « Le » haut rang de votre majesté la dispose à l'indulgence, » répondit ce poëte avec une modestie ingénieuse.

Le roi de Danemarck encourage aussi par ses éloges les artistes, les gens à talens. Le sieur le Kain ayant joué le rôle de *Tancrède* devant ce monarque, il admira la beauté de son jeu, et la force de sa déclamation. Il lui en fit compliment : « Votre majesté est bien bonne, » répondit le comédien.

NOVEMBRE.

— 13. Dans la fête que madame la duchesse de Mazarin a donnée au roi de Danemarck, une femme

de la compagnie lui chanta pendant le souper le couplet suivant :

Un roi qu'on aime et qu'on révère,
N'est étrangers dans nuls climats:
Il a beau parcourir la terre,
Il est toujours dans ses états.

— 14. Il est parvenu enfin ici quelques exemplaires du *royaume mis en interdit*, tragédie qui n'était encore connue en France que par la brûlure dont elle avait été illustrée à Rome.

L'auteur, qu'on dit être un jeune Genevois de la plus grande espérance, a pris pour sujet un trait de notre histoire en 863. Lothaire, roi de Lorraine, un descendant de Charlemagne, répudie sa femme pour épouser *Walrade*, sa concubine. Le pape Nicolas I, pour faire sa cour aux deux oncles de ce prince, qui ne cherchaient qu'à envahir ses états, excommunie Lothaire, en cas qu'il ne renonce pas à Walrade. Après la mort de Nicolas, Adrien II, se laisse fléchir aux prières de Lothaire, qui vient à Rome lui demander son absolution.

On sent qu'il a fallu changer absolument le caractère de ce roi, et lui donner la fermeté qu'ont déployée depuis les princes plus instruits de leurs droits, et moins accablés sous le joug de la superstition. Dans cet ouvrage, très-propre à détromper le vulgaire stupide, les excès de la cour de Rome sont représentés avec un pinceau mâle et énergique, et la poésie sert ici d'organe à la raison.

Les argumens les plus victorieux y sont ornés de toutes les richesses d'une imagination brillante ; et n'en doivent que faire un effet plus sûr et plus général.

Quant à la partie dramatique, quoiqu'il y ait beaucoup de défauts dans cette tragédie, on ne peut refuser à l'auteur un grand talent. Le caractère de Walrade annonce combien il a l'âme tendre et sensible. C'est sans contredit le plus beau de la pièce : il produit le plus grand intérêt. Arsene, légat du pape, réunit en lui la fougue de Boniface VIII, avec l'austérité d'Innocent XI. Il étale toutes maximes qui font encore le code de la politique ultramontaine. Elle sont réfutées par toutes celles qu'on leur oppose victorieusement, et que l'auteur met dans la bouche du roi, dans celle d'un Raymond, duc d'Aquitaine, personnage épisodique, mais utile à l'intrigue, et tendant au développement ; dans celles de tous les autres personnages, dont l'humanité reclame plus ou moins contre ces abominables principes, et qu'ils détestent en les observant, frappés de cette erreur irrésistible que la superstition imprime par-tout autour d'elle. C'est sur-tout dans le quatrième acte, lorsque le légat fulmine l'interdit, que le spectateur éprouve quelle impression dangereuse peut faire sur les esprits le fanatisme, revêtu de tout l'appareil de la religion. Cet acte, tout-à-fait neuf au théâtre, produit à coup sûr le plus grand effet à la représentation. Il est dommage que le cinquième acte n'y réponde pas, et sur-tout que le dénouement soit absolument nul et vicieux. Au reste, ce drame, qui ne sera jamais vraisemblablement joué dans des états ca-

tholiques, aura toujours le droit d'intéresser les cœurs sensibles, et de plaire aux philosophes, réunion de suffrages bien difficile à obtenir.

Le style n'est pas aussi châtié qu'il pourrait l'être. Il y a des vers durs, incorrects, mais presque tous pleins de pensées ou de sentimens. D'ailleurs point de tirades hors d'œuvre : elles partent toutes des affections ou de la façon de penser et d'être des personnages.

Les prêtres regardent cette nouvelle production comme une des plus scandaleuses qui aient paru depuis long-tems, c'est-à-dire, comme faisant le plus d'honneur à la raison humaine.

— 17. Le roi parlant du roi de Danemarck à madame la comtesse de Chabannes, cette dame demanda à S. M. si ce monarque était bien riche? Le roi répondit que les finances de ce royaume avaient été dérangées, mais que ce prince avait un ministre qui avait bien réglé ses affaires, et les avaient mises sur un bon pied..... *Ah! sire, vous devriez bien débaucher ce ministre-là*, répartit cette dame.

— 18. On continue à recueillir les différens mots du roi de Danemarck, qui soutiennent la bonne opinion qu'on avait conçue de la délicatesse de son goût et de la finesse de son esprit. On ne finirait pas de les rapporter tous. On choisira le suivant, comme le plus adroit et le plus honnête. Ce monarque revenait de Fontainebleau ; en passant à Essonne, une foule de peuple l'entoure, et se met à crier vive le roi ! Ce prince se met à

la portière, et d'un air affable il s'écrie : *Mes enfans, il se porte bien ; je viens de le voir.*

— 22. On a oublié de parler de M. l'abbé Mangenot, mort le mois dernier. Ce poëte aimable mérite bien qu'on jette quelques fleurs sur son tombeau. Dès l'âge de dix-huit ans, il avait concouru, sans le savoir, pour le prix de l'académie des jeux floraux, et le remporta. Son oncle, Palaprat, avait envoyé sa pièce, et ne lui fit part de sa démarche qu'en lui annonçant le succès. Il fut peu sensible à ce triomphe : il préférait le plaisir de jouir à la gloire de vivre chez la postérité. Il faisait des vers plus par besoin que par desir de la célébrité. Aussi ne connaît-on guère d'imprimé de lui que la fameuse églogue couronnée, dont on vient de parler. Ses ouvrages sont dans les porte-feuilles de ses amis. Ce sont des petits riens; des épigrammes, des madrigaux, des chansons, dont certains auteurs à prétentions se seraient élevés un grand trophée, mais que celui-ci oubliait dès qu'il les avait faits. Il était attaqué depuis dix-huit ans d'une paralysie, qui semblait ne lui avoir laissé de libre que l'esprit. Il avait conservé dans cet état son aménité, sa gaieté et sa philosophie. Il était prêtre et chanoine du Temple. Il est mort doucement, comme il avait vécu, âgé de soixante-neuf ans. Il est à souhaiter qu'un homme de goût ramasse ses productions légères, et en forme un recueil. Tout ce qu'il a fait est marqué au coin de la naïveté et des grâces. Il était idolâtre des femmes, et semblait ne travailler que pour leur plaire.

— 25. M. de Voltaire s'amuse de tout : il ne dé-

daigne aucun genre ; il embouche avec une égale facilité la trompette et le flageolet. Il court aujourd'hui une énigme sous son nom. Les sociétés de la cour et de la ville s'en occupent. On la propose à deviner successivement à tous les nouveaux venus. La voici :

A la ville, ainsi qu'en province,
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mince,
Robuste cependant, et même fait au tour.
Mobile, sans changer de place,
Je sers, en faisant volte-face,
Et la robe et l'épée, et la ville et la cour.
Mon nom devient plus commun chaque jour,
Chaque jour il se multiplie
En Sorbonne, à l'Académie,
Dans le conseil des rois et dans le parlement;
Par tout ce qui s'y fait, on le voit clairement.
Embarrassé de tant de rôles,
Ami lecteur, tu me cherches bien loin,
Quand tu pourrais peut-être avec un peu de soin
Me rencontrer sur tes épaules.

Le mot de cet énigme est *la tête à perruque.*

Décembre.

— 5. M. de Saint-Valery, ancien receveur-général des finances, vient de mourir dans un âge très-avancé. Il avait quatre-vingt-dix ans. C'était un homme qui

s'était fait une réputation par son goût extrême pour l'élégance et pour la parure. Il l'a conservée jusqu'à son dernier moment. Cette singularité lui avait valu la qualité glorieuse de *doyen des petits-maîtres*, et Gresset l'avait autrefois désigné dans un vers de son *Méchant : Ce sont les vétérans de la fatuité.*

— 12. On parle beaucoup des spectacles magnifiques que donne, à sa superbe maison de Pantin, mademoiselle Guimard ; la première danseuse de l'Opéra, très-renommée par l'élégance de son goût, par son luxe nouveau, et par les philosophes, les beaux esprits, les artistes, les gens à talens de toute espèce, qui composent sa cour et la rendent l'admiration du siècle. M. Marmontel n'a point craint de dégrader ses talens académiques et la hauteur de son âme, en adressant à cette courtisanne une épître si répandue il y a un an. M. Collé semble avoir consacré son théâtre de société à être joué chez elle. M. de Carmontel a fait un recueil de proverbes dramatiques destinés au même effet. Ils ont été mis en musique par M. de la Borde, cet amateur, qui ne croit pouvoir mieux employer ses connaissances que pour l'amusement de la moderne Terpsicore. Les acteurs de différens spectacles se dérobent, quand ils le peuvent, à leurs occupations, et viennent jouer à sa maison de plaisance. Jeudi, 7, fête de la Vierge, on a représenté *la partie de Chasse de Henri IV*, avec un Proverbe, petite pièce des auteurs dont on vient de parler. Le public brigue l'honneur d'être admis à ces spectacles, et c'est toujours un concours prodigieux. M. le

maréchal prince de Soubise les honore souvent de sa présence, et ne contribue pas peu à soutenir cette dépense fastueuse. Mademoiselle Guimard y joue quelquefois, mais son organe sépulcral ne répond pas à ses autres talens. C'est une courtisanne qui fera vraiment époque par là, et par son art dans le rafinement des voluptés dans les orgies qui se célèbrent souvent chez elle.

— 17. Les beaux esprits de ce pays-ci ont été scandalisés de n'avoir pas été fêtés autant qu'ils l'espéraient du roi de Danemarck. Ils attribuent une telle négligence à M. le duc de Duras, qui ne s'est pas prêté au goût du prince, et a laissé couler le tems sans le satisfaire à cet égard autant qu'il le desirait. Un des mécontens a exhalé sa bille dans l'épigramme suivante, répandue depuis peu seulement. C'est le roi de Danemarck qu'on fait parler :

Frivole Paris, tu m'assommes
De soupers, de bals, d'opéras !
Je suis venu pour voir des hommes :
Rangez-vous, M. de Duras !

On attribue cette plaisanterie à M. le chevalier de Boufflers.

— 20 On a parodié l'épigramme contre M. de Duras, et l'on a fait un madrigal dans la même tournure en l'honneur de madame de Coaslin, la femme de la cour pour qui le roi de Danemarck a paru

prendre le plus de goût. C'est encore ce monarque qui parle.

Je cherche des grâces légères,
Un cœur honnête, un esprit fin:
Retirez-vous, beautés grossières,
Laissez approcher Coaslin!

— 21. Madame Vestris, annoncée depuis longtems, a débuté lundi aux Français dans les rôles de mademoiselle Clairon. Elle a joué, pour la première fois, dans *Tancrède.* Cette nouvelle *Aménaïde* a enchanté tous les spectateurs par sa figure, par la noblesse de sa position, des ses gestes, par la pureté de sa déclamation, par son intelligence, en un mot, par toutes les qualités qui constituent la grande actrice, et qui peuvent faire oublier celle qu'elle remplace. Elle surpasse déjà de bien loin mademoiselle Dubois, et sera, sans contredit, bientôt la première de ce spectacle, si elle continue avec le même succès. Elle n'a que vingt-un ans, et l'on assure qu'elle aime prodigieusement son art. Ce début attire un monde étonnant aux Français, et tient lieu d'autre nouveauté. Le drame d'*Hylas* et *Silvie* passe à la faveur de ce concours, et continue à se jouer. Il est vrai que les spectateurs s'échappent à cette piéce.

— 22. On parle beaucoup de la taille supérieure, et de la vaste corpulence de l'envoyé de Maroc, passant ici pour aller en Hollande. Les talens cachés du fortuné Musulman répondent à ce bel extérieur, si l'on en croit le bruit des coulisses et des ruelles. On cite

des filles qui ont reçu vingt-deux fois dans une nuit les embrassemens de ce favori de Mahomet. Une telle renommée le rend encore plus recommandable dans cette capitale, et les femmes, en le voyant, ne demandent point, *comment peut-on être de Maroc?* mais elles s'écrient : *Ah ! qu'on est heureux d'être de Maroc !*

— 31. *Assemblée publique de l'académie française, pour la réception de M. l'abbé de Condillac, à la place de M. l'abbé d'Olivet, tenue le 22 décembre* 1768. Cette séance a été brillante et nombreuse, mais ce qui la rend plus remarquable, c'est le concours du beau sexe s'y rendant en foule. Indépendamment des tribunes qui étaient garnies de femmes, elles s'étaient répandues dans le reste de l'assemblée et mêlées parmi les hommes. Presque toutes étaient du meilleur ton et d'une figure charmante. Messieurs les académiciens ont vu avec complaisance les grâces assister aux travaux des Muses, et le front des plus sévères s'est merveilleusement déridé à cet aspect.

Le récipiendaire s'est mis, suivant l'usage, au bout de la table, en face du directeur. Il était dans l'étiquette, c'est-à-dire, ganté de blanc, un castor neuf à la main. Il l'a mis sur sa tête, l'a ôté, puis remis, et a commencé. Après les premiers lieux communs de modestie, et après que son organe, affoibli par ce sentiment, a eu repris sa force, il s'est jeté brusquement dans une digression sur le développement et les progrès de l'esprit humain en Europe. Ce plan vaste, et digne de l'assemblée, s'il

eût été exécuté d'une manière neuve et oratoire, a dégénéré en dissertation froide, sèche et alambiquée. Le goût de l'auteur pour la metaphysique l'a fait s'appesantir sur une infinité de points sophistiques, sur l'anatomie de l'esprit humain, dont il a fait une dissection aussi savante qu'ennuyeuse. Cette érudition a paru déplacée dans ce lieu, et ressembler beaucoup à du galimatias. Son style sec, sans rapidité, sans chaleur et sans vie, a répondu parfaitement au genre qu'il avait pris. Après s'être promené long-tems, depuis le déluge jusqu'à nous, ce froid philosophe est enfin parvenu à la fondation de l'académie française; et son génie, comme exténué par les efforts et la gêne de tout ce long verbiage, n'a paru reprendre aucune activité pour les éloges qui ont terminé son discours. Il a fini comme il avait commencé : nul art, nulle transition, nulle éloquence. Les grammairiens ont remarqué beaucoup de fautes dans l'élocution du récipiandaire, et prétendent qu'il aurait dû lire le *Traité de la Prosodie* de son prédécesseur, avant de le remplacer.

M. l'abbé le Batteux, directeur, a répondu. C'était un ami de M. l'abbé d'Olivet. Il s'est étendu, avec complaisance, sur les talens de cet académicien, dont il a donné une espèce de vie, que bien des gens ont trouvé longue, mais dont les détails ont paru précieux aux gens de lettres, et qu'en général on doit pardonner à l'amitié. D'ailleurs, M. le Batteux a ouvert, en quelque sorte, par-là, une route nouvelle. Et ne serait-ce pas la meilleure façon de faire l'histoire de l'académie, que de prononcer à chaque ré-

ception l'éloge historique du mort? Malheureusement le style flasque de l'orateur ne répondait point à la matière. Il est entré dans des anecdotes, peut-être trop familières pour un discours d'apparat, mais qu'il pouvait relever par la noblesse des expressions et par une tournure énergique. Il faut convenir que le directeur et le récipiendaire n'ont pas paru plus dignes l'un que l'autre de la place qu'ils occupaient, et que ces deux discours ne sont pas assurément les meilleurs prononcés dans l'Academie française depuis son origine.

Pour occuper le reste de la séance, M. Watelet a lu sa traduction en vers du troisième chant de *la Jérusalem délivrée*, roulant sur les enchantemens de la forêt. On sait que cet auteur a entrepris de traduire tout le poëme. Il en a déjà présenté plusieurs essais aux assemblées publiques. Ce poëte ne l'est point assez à beaucoup près, pour nous rendre toutes les beautés de l'Italien. Son génie froid et aride, glace l'imagination brillante et féconde de l'original. C'est ce qui a paru par ce qu'il a fait voir dans les séances précédentes, et ce qu'il a confirmé dans celle-ci. Quoique ce chant ne soit pas le plus beau du poëme, il y a, comme dans tous, des morceaux de poésie et de sentiment admirables, mais infiniment affaiblis chez le traducteur, malgré tout ce qu'il veut y substituer du sien. Ses vers travaillés, laissent voir toute la gêne du cabinet, et ne respirent en rien la mollesse et l'aisance que *le Tasse* sait si bien allier à la force et à la vigueur de ses pinceaux.

Le public seroit sorti tres-mécontent de cette séance,

si M. le duc de Nivernois, aujourd'hui duc de Nevers, ne l'avait régalé de quelques fables. Cet ingénieux moraliste en a lu six, toutes exquises dans leur genre : *Le Soleil et les Oiseaux de nuit* : *Jupiter et le Rossignol* : *Le Sourd et l'Aveugle* : *Les Carrieres* : *Les deux Somnambules* : *Les Poissons et les Grenouilles.* On ne pourrait que répéter à cet égard les éloges déjà donnés à celles de cet auteur, lues à l'assemblée de la Saint-Louis. Même naïveté, même élegance, même finesse. En un mot, La Fontaine et Horace réunis sont ce qui caractérise le nouveau fabuliste. On ne saurait rendre les applaudissemens des spectateurs, engourdis depuis le commencement de la séance ; les dames surtout étaient dans l'enchantement le plus vif, et ne pouvaient s'empêcher de le témoigner par leurs transports.

L'auteur fait espérer au public de lui donner incessamment ce recueil de morale délicieuse, répandue en cent et tant de fables, dont il a déja lu successivement un grand nombre avec le même succès.

(1769.)

JANVIER.

— 7. EXTRAIT d'une lettre de Rennes, du 2 janvier 1769..... Il court ici une caricature dont il faut vous dire l'origine. Un avocat, nommé *du Parc Poulain*, tout dévoué aux jésuites et à leur cabale, a été le défenseur du prêtre Clemenceau dans l'affaire du poison, jugée définitivement le 5 mai 1768. Ce dernier, en reconnaissance a fait, dit-on, tirer en grand le portrait de ce moderne Cicéron. Le jurisconsulte est représenté en robe, avec sa croix de saint-Michel par-dessus; il tient d'une main ses *Commentaires sur la Coutume de Bretagne*, mauvais ouvrage, malgré les éloges de Fréron; et de l'autre sa première requête pour Clemenceau. Il fixe les yeux sur ses œuvres avec un air de complaisance, etc. Des plaisans ont fait graver ce portrait, et ont ajouté les deux quatrains suivans. De la bouche de l'orateur on fait sortir celui-ci en lettres d'or:

On dit mes ouvrages mauvais :
Oui quelques sages les rejettent;
Mais plus de cent sots les achètent :
C'est pour eux que je les ai faits.

Et au bas du portrait on lit cet autre :

Efflanqué, long et plat, son style est son image.
Détestable copiste, insipide orateur,
A l'auteur on connaît l'ouvrage,
A l'ouvrage on connaît l'auteur.

— 19. M. de Trudaine (1), intendant des finances, vient de mourir, après une maladie de langueur longue et douloureuse. Les regrets du public sont le plus grand éloge qu'on puisse en faire. La partie des grands chemins, et celle des manufactures du royaume, lui doivent beaucoup. Il avait des vues étendues, de l'exactitude, de la constance au travail, une fermeté que les mécontens nomment dureté. Sa perte devient moins irréparable en ce qu'il a eu le tems de former un élève et un digne successeur en la personne de M. Trudaine de Montigny, son fils, qui, très-jeune encore, a déjà eu l'honneur d'imiter la modestie de son père, en refusant le contrôle général, offert depuis long-tems au premier, et tout récemment à celui-ci. Aux principes et à l'art de la manutention, M. de Montigny joint des connaissances théoriques de plusieurs sciences étrangères en apparence à son administration, mais très-utiles en effet, et qui lui ont valu une place à l'académie

(1) Ce M. de Trudaine était fils du Prévot des Marchands, qui présida sous la régence à la brulure publique des billets de banque. Ayant apporté à cette opération plus d'exactitude que le régent n'en eut desiré; il fut déposé. *Duclos* dit en parlant du père et du fils que *c'était une bonne race.* (*note de l'éditeur.*)

des sciences, dont M. Trudaine était aussi honoraire.

— 20. Les libraires de Paris se proposent de faire une nouvelle édition du fameux *Dictionnaire de l'Encyclopédie.* On ne peut qu'applaudir à cette entreprise, si les éditeurs savent profiter des justes critiques qu'on a faites de ce célèbre ouvrage, dépôt éternel des connaissances et des délires de l'esprit humain. On sait avec quelle négligence nombre d'articles ont été rédigés, combien d'autres ont été dictés par la passion et l'esprit de parti, comment la cupidité a introduit dans cette société une quantité de manœuvres à ce travail; en sorte que les deux tiers de cette compilation immense ont besoin d'être refondus ou du moins revus et corrigés. Mais le lieu même paraît déjà faire craindre qu'on ne laisse aux auteurs toute la liberté qu'exige un livre de cette espèce. L'impression de Paris est sujette à tant de gênes, tant de gens se mêlent de cette partie de la police, on y est si facile à donner accès aux plaintes des mécontens de tout genre, de tout ordre, de tout caractère, qu'il est presqu'impossible qu'une entreprise de cette étendue y arrive à sa perfection.

— 23. Le séjour du roi de Danemarck à Paris, a donné lieu à tous nos poëtes de s'exercer en sa faveur, à lui prodiguer en vers les éloges que toute la nation lui a consacrés en prose. Depuis son départ, il en paraît quelques autres qui ne sont pas marqués au même coin. On y trouve un esprit satirique qui annonce avec quelle liberté se donnent carrière aujourd'hui les malheureux auteurs que sa présence semblait gêner. De ce nombre sont les *Adieux du Danois*, et une

pièce plus courte, intitulée : *Vers non présentés au roi de Danemarck*, et qui en effet ne devaient pas être lus de cette majesté.

— 30. Il se répand au palais une épigramme enfantée vraisemblablement dans son sein, mais qui, jusqu'à présent, y était restée dans l'obscurité. C'est une débauche d'esprit, très-condamnable sans doute de la part de l'auteur, mais où le cœur ne peut avoir eu de part. Il est question du discours de Me. Gerbier, au parlement, en présentant les lettres de M. le chanlier.

C'est à bon droit que l'on renomme
L'éloquent avocat Gerbier,
Puisqu'il a fait un honnête homme
De monseigneur le chancelier.

— 31. *Vers non présentés au roi de Dannemarck.*

Dévoré par l'ennui, cette fièvre des rois,
Ce jeune prince des Danois,
De climats en climats va cherchant un remède
Au triste mal qui le possède.
Partout les plaisirs enchanteurs
Unissent leurs efforts pour charmer ce monarque;
Il les trouve partout aussi vains que trompeurs,
Et sur le front royal l'ennui mortel se marque.
Enfin, las de trouver tant de fleurs sous ses pas,
Et tant de jolis vers qu'un Danois n'entend pas,
Dans les bras du sommeil l'infortuné se plonge.
L'auguste Vérité lui dit ces mots en songe :
« Ami! chez les Français, mille vers séducteurs
» Font payer cher leur existence,
» Tu répands ton argent, et ramasse des cœurs :

» C'est bien fait; mais le Nord gémit de ton absence.
» Un père vertueux quitte-t-il ses enfans!
» Tu cherches le bonheur : vas, connais mieux ton être,
» La vertu le promet à des travaux constans :
» Les rois ne sont heureux, ne sont digne de l'être,
» Que quand leurs peuples sont contents. »

A ces mots, CHRISTIERN, ennuyé de plus belle,
S'éveille en appelant tout son monde à grands cris.
« Partons, dit-il, partons, mon trône me rappelle :
» Autant vaut m'ennuyer à ma cour qu'à Paris. »

FÉVRIER.

— 16. Le sieur Audinot, ancien acteur de l'opéra comique, qui a joué quelque tems aux italiens, depuis la réunion, a été obligé de se retirer par des mécontentemens, et n'a pu pardonner cet affront à ses anciens camarades : il a erré depuis ce tems à la tête de diverses troupes, et roulant beaucoup de projets, il s'est établi cette année à la foire Saint-Germain : il y tient un spectacle de marionnettes, et donne une pièce pantomime intitulée : *les Comédiens de Bois*, qui attire tout Paris. Il a trouvé le moyen de se venger des sublimes acteurs qui ont paru le dédaigner avec tant de hauteur; il les traduit aujourd'hui sur la scène, et les couvre du plus grand ridicule, par l'art avec lequel ces personnages factices contrefont au naturel tous ces histrions de l'un et de l'autre sexe. Ceux-ci trouvent leur dignité très-compromise; ils en jettent les hauts cris; il ne paraît pas

que l'autorité ait encore eu égard à leurs plaintes, et leur parodiste gagne cependant beaucoup d'argent.

— 23. Il court des couplets très-délicats et très-ingénieux, où la satire a pris le ton des grâces, et paraît embellie de leur parure; ils sont recherchés et feront anecdote par le point historique (1) qu'ils constatent : ils sont sur l'air : *Vous qui vous moquez par vos ris.*

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde :
En vain la duchesse en rougit,
Et la princesse en gronde;
Chacun sait que Vénus nâquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins tous les dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage
Même sur la reine des cieux
Et Minervé la sage?

Dans le sérail du grand-seigneur,
Quelle est la favorite?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du maître qui l'habite;
C'est le seul titre en sa faveur,
Et c'est le vrai mérite.

MARS.

— 5. M. Ferrein, médecin, profeseur d'anatomie

(1) La faveur de Madame Dubarry.

et de l'académie royale des sciences, vient de mourir âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il s'était fait une sorte de célébrité par une prétendue découverte que la voix était un instrument à vent et à cordes. Ses partisans même avaient nommé de son nom *fibres ferrinei*, certaines fibres qu'il regardait comme destinées à cet usage, et dont il voulait que la glotte fût l'archet. Il avait exécuté une machine artificielle, qui figurait assez bien son système et répondait par diverses expériences aux objections qu'on pouvait faire. Mais le grand argument auquel il n'a pu résister, et qui a foudroyé absolument cette opinion nouvelle, c'est qu'il est démontré impossible, en bonne physique, que des cordes mouillées rendent du son. Depuis ce tems la réputation éphémère de ce docteur a beaucoup diminué, et il est rentré dans une obscurité dont le brouhaha occasionné par ce système singulier l'avait fait sortir.

— 25. Au mariage de M. le comte de Fitz-James, M. le duc de Chartres lui donna à souper à sa petite maison, appellé *le souper des veuves*. On y avait réuni les maîtresses de ce prince, et de différens seigneurs mariés, ou sur le point de se marier. Tout était tendu de noir. Les femmes étaient en habit de deuil; les hommes de même. Les flambeaux de l'amour s'éteignaient, et se trouvaient remplacés par les flambeaux de l'Hymen. Ces deux dieux étaient dans une rivalité continuelle à cette fête : en un mot, tout y caractérisait le tombeau des plaisirs et l'empire de la raison. On assure qu'il est question de renouveller cette farce d'une façon plus solennelle encore, à l'occasion du mariage prochain du duc de Chartres.

AVRIL.

— 1er. Il court une lettre de M. de la Harpe, justificative de sa conduite envers M. de Voltaire; on dit qu'elle doit être insérée dans les journaux. La voici :

MONSIEUR,

« Je n'ai eu connaissance qu'aujourd'hui d'un article inséré dans la gazette d'Utrecht, au sujet de mon départ de Ferney; article qui n'est composé que d'injures et de fausseté. Le correspondant du gazetier, auteur de ce morceau, commence par dire *que je n'ai jamais su me concilier l'amitié de personne.* Il paraît du moins que je n'ai pas la sienne. Il prétend que j'ai été *recueilli* et *congédié* par M. de Voltaire : quand cela serait vrai, je ne vois pas trop pourquoi on en ferait un article de gazette; mais l'un et l'autre sont faux. Il ajoute que je perds 6000 *liv. de rentes que M. de Voltaire m'avait assurées après sa mort.* Cet homme apparemment a lu le testamment de M. de Voltaire. Comme je n'en sais pas autant que lui, je n'ai rien à répondre là-dessus. Il finit par insinuer, sans rien affirmer pourtant, que c'est moi qui ai répandu dans le public *le Cathécumène*, *l'Homme aux 40 écus*, *le Sermon prêché à Basle*, et la *Lettre de M. l'archevêque de Cantorbery*. Je doute que M. de Voltaire trouve bon qu'on lui attribue ainsi publiquement le *Cathécumène*, qui n'est point de lui, et d'autres ouvrages anonymes, qu'il n'est permis d'attribuer à per-

sonne, à moins d'avoir des preuves. Quant à ce qui me regarde, tout ce qui a le moindre commerce avec la littérature, sait a quel point l'imputation du gazetier, au sujet des ouvrages ci-dessus, est fausse et calomnieuse. Ce serait lui donner plus d'importance qu'elle n'en mérite, que d'y répondre par des témoignages authentiques, qui sûrement ne manqueraient pas. Je satisfais suffisamment à ce que je me dois à moi-même, en opposant la vérité au mensonge.

» Je dois ajouter aussi, quoiqu'il en doive coûter au bonheur de certaines gens, que je ne suis point brouillé avec M. de Voltaire, et que ce grand homme n'a rien diminué de son amitié pour moi, qui m'est aussi chère qu'honorable.

» Je vous supplie, Monsieur, de rendre cette lettre publique.

J'ai l'honneur d'être, etc. »

Ce 25 *mars* 1769.

— 7. M. l'abbé Laugier, très-connu par sa sortie des jésuites quelques années avant la dissolution de cet ordre fameux, et par l'esclandre que fit cet évènement, auteur d'une *histoire de Venise*, et qui avait quelque réputation dans la république des lettres, vient de mourir d'une fièvre maligne. Il se mêlait encore d'architecture et avait écrit sur cette matière des ouvrages qui l'avaient mis aux prises avec des gens de l'art; enfin il était devenu homme à bonnes fortunes, apparemment pour faire abjuration entière de son ancien état.

— 10. *Extrait d'une lettre de Rome, du 23 mars 1769.*

« L'empereur est entré dans le conclave, les arrangemens étant pris pour laisser la porte ouverte. A son arrivée, il a demandé s'il pouvait conserver son épée? On lui a dit qu'il ne la portait que pour la défense de la religion; on prétend qu'il a ajouté, *et pour celle de mes états.*

Le trait le plus remarquable, et dont j'ai été témoin oculaire, c'est à l'occasion du tombeau de la comtesse Mathilde, dans l'église de Saint-Pierre. Vous savez qu'il y a à ce monument un bas-relief dont les figures ont deux pieds et demi de haut. La comtesse y est représentée de bout à côté du pape, qui, sur un fauteuil et dans l'appareil le plus orgueilleux, donne l'absolution à un empereur humilié et à genoux. Lorsque l'antiquaire expliqua ce morceau à l'empereur, j'observai le visage de ce prince, je le vis se couvrir d'indignation; il recula un pas en arrière, et toute sa contenance marquait sa fureur; il se remit cependant et se contint.

Il paraît ici une satire, datée de l'enfer, au cardinal Piccolomini. Le conclave est fort agité; les intrigues ne sont pas encore terminées. On croit qu'il sera long, et que le S. Esprit ne descendra pas si-tôt sur les têtes de ces éminences électorales.

— 14. Le roi faisait compliment à un seigneur de la cour sur le bel habit qu'il avait pour le gala indiqué au jour des noces de M. le duc de Chartres : il en admirait

le goût, l'élégance et la richesse : *ah ! Sire, cela se doit*, lui répondit-il.

— 18. Quoique M. de la Harpe ait répandu une lettre justificative, où il prétend répondre à l'article du gazetier d'Utrecht, qui attribue son retour de Genève au mécontentement de M. de Voltaire, on trouve que ce jeune homme se défend très-mal des griefs qu'on lui impute.

1°. Quant à l'article où son cœur se trouve si fortement attaqué par le reproche de n'avoir jamais su *se concilier l'amitié de personne*, il ne montre point la vivacité de toute âme honnête sur une pareille imputation ; il glisse légèrement à la faveur d'une épigramme : et c'est mettre de l'esprit où il faudrait du sentiment.

2°. Il péche contre la gratitude et la vérité, en assurant qu'il n'a point été recueilli chez M. de Voltaire. Il se serait fait plus d'honneur en ne protestant pas avec tant de délicatesse contre un mot peut-être offensant pour l'amour-propre, mais jamais pour la reconnaissance. Il ne peut nier que lui et sa femme n'aient été au moins *accueillis*, s'ils n'ont pas été *recueillis* par ce grand homme pendant un an ou dix-huit mois.

3°. On voit qu'il élude le vrai larcin dont il est coupable, en affectant de donner le catalogue de ceux dont on ne l'accuse pas aussi formellement. C'est le second chant de la guerre de Genève, de la publicité duquel M. de Voltaire se plaint, et c'est de cette réclamation dont M. de la Harpe ne parle point.

Enfin, il assure qu'il a toujours l'amitié de M. de Voltaire ; mais il ne dit pas si c'est par suite d'un sen-

timent non interrompu, ou à titre de générosité, de compassion, de pardon... Une lettre du philosophe de Ferney à son ami M. Damilaville, va nous apprendre jusqu'où il faut apprécier celle de M. de la Harpe, et l'ostentation fastueuse avec laquelle il fait valoir la continuité des bontés d'un ami de cette trempe. Dans cette lettre, que plusieurs personnes ont lue, M. de Voltaire, en convenant du larcin de M. de la Harpe, et du chagrin qu'il lui donne, termine par dire : que le public met à la chose plus d'importance qu'elle n'en mérite, et qu'il lui pardonne de tout son cœur. Cette phrase, jointe à ce que madame Denis débite là-dessus, prouve que M. de la Harpe est réellement coupable, et que malheureusement ce qui ne serait qu'une légère infidélité, ou une gentillesse dans tout autre cas, devient une faute grave, un vice du cœur vis-à-vis d'un bienfaiteur aussi généreux ; et M. de la Harpe, bien loin d'avoir pour lui la même indulgence que M. de Voltaire, devrait pleurer amèrement une pareille offense.

— 20. On voit dans l'avant-coureur du 18, la déclaration suivante de M. de Voltaire.

« J'ai appris dans ma retraite qu'on avait inséré dans la gazette d'Utrecht, du 11 mars 1768, des calomnies contre M. de la Harpe, jeune homme plein de mérite, déjà célèbre par la tragédie de Warwick et par plusieurs prix remportés à l'académie française, avec l'approbation du public. C'est sans doute ce mérite-là même qui attire les imputations envoyées de Paris contre lui à l'auteur de la gazette d'Utrecht.

» On lui attribue, dans cette gazette, des mauvais procédés avec moi dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La vérité m'oblige de déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement, et que tout cet article est calomnieux d'un bout à l'autre. Il est triste qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques, et d'autres écrits plus sérieux, en libelles diffamatoires. Chaque citoyen est intéressé à prévenir les suites d'un abus si funeste à la société.

Fait au château de Ferney, ce 31 mars 1769.

Signé, VOLTAIRE.

— 21. La fermentation à Londres est toujours la même à l'occasion de *Wilkes*. Le peuple est plus que jamais affectionné à ce fameux partisan des privilèges de la nation. On mande que la populace a poussé l'insolence jusqu'à promener un char dans presque toutes les rues, dans lequel il y avait une jeune fille avec cette inscription : *La Liberté*. Il était décoré de trois médaillons, dont un de chaque côté, et un derrière le char. A droite, on lisait *Charles I, couronné en... décapité en....* A gauche, *Jacques II, couronné en.... chassé en....* et enfin dans le troisième, *Georges III, couronné en* 1760, et....

MAI.

— 26. M. Linguet, auteur estimé de divers ouvrages historiques, se trouvant maltraité dans les notes

du *Tacite* de M. l'Abbé de la Bletterie, n'a pu tenir à son ressentiment; du moins on lui impute l'épigramme suivante, qui a en effet assez l'air d'une personnalité :

Apostat (1), comme ton héros (2),
Janséniste signant la bulle,
Tu tiens de fort mauvais propos,
Que de ton cœur je dissimule;
Je t'excuse et ne me plains pas :
Mais que t'a fait Tacite, hélas!
Pour le traduire en ridicule?

JUIN.

— 1.er Suivant les détails reçus de Rome sur l'exaltation de Clément XIV, on est persuadé que les chaleurs, devenues très-fortes, les insectes, la vermine de toute espèce, qui tourmentaient les corps délicats de leurs éminences dans l'enceinte étroite du conclave, n'ont pas peu contribué à précipiter cet évènement et à les engager à provoquer puissamment l'assistance du ciel. Au reste, on cite une anecdote, qui, en attendant qu'on juge du Saint-Père par ses œuvres, indique la gaieté de son esprit et sa finesse. Peu de jours avant son élection, quatre cardinaux vinrent dans sa cellule, et lui dirent qu'il fallait absolument

---

(1) M. de la Bletterie a été père de l'Oratoire.

(2) Il a fait la vie de Julien l'Apostat.

qu'il fût pape. Il les regarda ironiquement, et leur répondit : *Si c'est pour vous moquer de moi que vous parlez ainsi, vous êtes trop : si votre projet est sérieux, vous êtes trop peu.*

— 2. Les amateurs de l'opéra apprennent à regret la retraite de mademoiselle Arnould. Il est d'usage qu'on donne aux grands acteurs outre 3,000 l. de fixe, 1, 000l. de gratification ordinaire; et 1,000 l. de gratification extraordinaire. Cette dernière n'a point été accordée à l'actrice dont nous parlons (1), attendu la fréquence de ses absences et ses incommodités, ses caprices continuels qui l'empêchaient de jouer les trois quarts de l'année. On lui a démontré que chacune de ses représentations coûtait plus de cent écus à l'académie royale de musique. Elle s'est jugée au-dessus des règles ordinaires et de ces calculs ; elle s'est piquée, et enfin elle a quitté. Cette perte très-grande sera moins sensible par les absences dont on vient de parler, qui ont presque habitué le gros du public à s'en passer et à l'oublier ; mais les gens de goût, les cœurs sensibles s'en souviendront long-tems, et ne croient pas qu'on puisse la remplacer pour l'âme et pour l'intelligence.

— 26. M. Léonard, jeune auteur qui manie avec autant d'adresse le crayon que la plume, vient de faire

---

(1) C'est à l'occasion de ce refus, qu'on dit que cette actrice rentrant chez elle et se regardant de la tête aux pieds avec compassion, s'écria : *apres trente ans de service, quel congé!*

(*Note de l'éditeur.*)

le portrait de M. l'abbé de Voisenon en manière noire, d'une touche très-vraie et très-ressemblante. Il y a joint les vers suivans :

J'ai tracé le portrait de cet aimable auteur,
Qui nous donne en riant les leçons les plus sages;
Que n'ai-je pu peindre son cœur,
Comme il est peint dans ses ouvrages !

JUILLET.

— 14. Extrait d'une lettre de Ferney du premier juillet 1769..... Vous me demandez des nouvelles du patron ? Je vous dirai que j'en ai été très-bien reçu ; que c'est un homme charmant de tout point, mais intraitable sur l'article de la santé. Il devient furieux quand on lui dit qu'il se porte bien : vous savez qu'il a la manie d'être malade depuis quarante ans ; elle ne fait qu'augmenter avec l'âge ; il se prétend investi de tous les fléaux de la vieillesse ; il se dit sourd, aveugle, podagre. Vous en allez juger. Le premier jour que j'arrivai, il me fit ses doléances ordinaires, me détailla ses infirmités. Je le laissai se plaindre ; et pour vérifier par moi-même ce qui en était, dans une promenade que nous fîmes ensemble dans le jardin tête-à-tête, je baissai d'abord insensiblement la voix au point d'en venir à ce ton bas et humble dont on parle aux ministres, ou aux gens qu'on respecte le plus. Je me rassurai sur ses oreilles. Ensuite, sur les com-

plimens que je lui faisois de la beauté de son jardin, de ses fleurs, etc. Il se mit à jurer après son jardinier, qui n'avait aucun soin, et en jurant il arrachait de tems en tems de petites herbes parasites, très fines, très-déliées, cachées sous les feuilles de ses tulipes, et que j'avais toutes les peines du monde à distinguer de ma hauteur. J'en conclus que M. de Voltaire avait encore des yeux très-bons; et par la facilité avec laquelle il se courbait et se relevait, j'estimai qu'il avait de même les mouvemens très-souples, les ressorts très-lians, et qu'il n'était ni sourd, ni aveugle, ni podagre. Il est inconcevable qu'un homme aussi ferme et aussi philosophe, ait, sur sa santé, les frayeurs et les ridicules d'un hypocondre ou d'une femmelette. Dès qu'il se sent la moindre chose il se purge..... Le plus singulier, c'est que dès la fleur de l'âge il ait été tel... Au reste, vous vous rappellez le mot de Dumoulins, qui, dans un accès d'impatience sur l'énumération de ses maux et de ses peurs, se mit à l'injurier et à lui protester qu'il ne devait pas craindre la mort, puisqu'il n'avait pas de quoi mourir. Rien de plus vrai: c'est une lampe qui s'éteindra faute d'huile, quand le feu dont il est dévoré aura tout consumé.....

— 31. Les comédiens français jouent aujourd'hui l'Iphigénie de Racine, avec les changemens qu'y a fait le sieur de Sainte-Foix. On a prévenu que sur le desir qu'en avait témoigné madame de Villeroy, cet auteur, au moyen de vingt vers environ de transition, avait retourné tout le cinquième acte, et mis en action ce qui n'était qu'en récit. La tragédie prête par-là un spectacle

étonnant, et c'est en ce moment l'objet de la curiosité publique.

Aout.

— 1er. Les comédiens français qui, sur l'affiche, avaient annoncé l'*Iphigénie en Aulide*, sans aucune addition qui prévînt le public de l'innovation dont on a parlé, ont cru devoir ouvrir le spectacle par un petit bout de compliment, aussi mal fait que mal débité, où ils ont déclaré que toujours attentifs à procurer aux spectateurs de plus grands amusemens, ils avaient dans cette vue tenté l'essai en question.

Cet essai n'a point eu le succès qu'ils s'en promettaient ; on a trouvé le spectacle du cinquième acte mesquin, mal amené, invraisemblable, et trop brusqué. On a regretté les beaux vers du récit ordinaire, et les vers de suture de M. de Sainte-Foix ont paru tout-à-fait disparates ; il en a été de même du jeu des acteurs. Les uns ont joué divinement, d'autres à faire mal au cœur. mademoiselle Dumesnil a fait une sensation si prodigieuse, qu'elle a réuni tous les suffrages. Madame Vestris a fait le rôle d'Eriphile avec beaucoup de force et de vérité. Mademoiselle Dubois, parée comme une châsse, a paru plus chercher à se faire belle qu'à être tendre et simple comme la vraie Iphigénie. L'Achille et l'Agamemnon ont été très-froids, ce qui n'a pas peu contribué à indisposer le public, et à lui faire trouver mauvaise la témérité des comédiens.

— 13. On rit beaucoup à la cour d'une plaisanterie que s'est permise M. le duc de Choiseul envers M. l'évêque d'Orléans, à un spectacle particulier, que donnait chez elle madame la comtesse d'Amblemont. Outre ce ministre et autres seigneurs de la plus grande distinction, il y avait plusieurs prélats. Avant la comédie M. le duc de Choiseul avait prévenu quelques actrices. Deux s'étaient pourvues d'habits d'abbés; elles se présentèrent dans cet accoutrement à M. de Jarente. Ce prélat n'aime pas en général à rencontrer de ces espèces sur son chemin, parce qu'il se doute bien que ce sont autant d'importunités à essuyer. Ceux-ci pourtant, par leur figure intéressante, attirèrent son attention, ils lui adressèrent leur petit compliment, se donnèrent pour de jeunes candidats qui voulaient se consacrer au service des autels, se prévalurent de la protection et même de la parenté de M. le duc de Choiseul, qui n'était pas loin, et vint appuyer leurs hommages et leurs demandes. Le cœur de l'évêque d'Orléans s'attendrit, par sympathie sans doute; il promit des merveilles, et par une faveur insigne ne put se refuser à donner l'accolade à ces deux aimables ecclésiastiques..... Quelle surprise pour le prélat, lorsque pendant le spectacle il entrevit sur le théâtre des figures qui ressemblaient beaucoup à celles qu'il avait embrassées! Son embarras s'accrut par une petite parade, où il fut obligé de se reconnaître. On y peignait adroitement son aventure. Enfin des couplets charmans le mirent absolument au fait. Il se prêta de la meilleure grâce à la raillerie. Les abbés redevenus de jeunes filles très-jolies et très-aimables, se

reproduisirent avec toutes sortes de grâces et de minauderies. On lui rendit les baisers qu'il avait donnés. Cela fit l'entretien du souper. On s'était promis entre soi de ne point révéler les secrets de l'église, et d'en faire un mystère aux profanes ; mais il est toujours des indiscrets qui n'ont pas scrupule de manquer à leur serment, et l'histoire perce depuis quelques jours dans le public. Tout le monde reconnaît-là la gaieté fine du ministre, qui a besoin de se dérober quelquefois à ses importantes et pénibles occupations, et de se dérider le front, pour les reprendre ensuite avec plus d'ardeur et de patriotisme.

— 21. M. de Voltaire, doué d'un cœur aussi actif que son esprit, a favorisé de sa recommandation auprès du ministre de la guerre, un jeune médecin, chargé de deux petits hôpitaux dans le pays de Gex, et venu à Paris pour demander une augmentation. Voici la recommandation dont il était porteur.

Requête de l'hermite de Ferney à monseigneur le duc de Choiseul.

« Rien n'est plus en place que la supplication d'un vieux malade pour un jeune médecin ; rien n'est plus juste qu'une augmentation de petits appointemens, quand le travail augmente. Monseigneur sait très-parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déserts de Gex, et que depuis qu'il y a des troupes, nous avons quelque chose de plus fort. Le vieil hermite, qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux

bienfaits de la Providence, mais qui s'intéresse sincèrement à tous ceux qui en sont honorés, prend la liberté de représenter douloureusement et respectueusement à monseigneur, que le sieur Coste, notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il est en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il supplie monseigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique espérance. »

M. Coste, muni d'un pareil passeport, a été très-bien accueilli de M. le duc de Choiseul; il a eu l'honneur de manger avec madame la duchesse; et ses appointemens, qui n'étaient que de cinquante écus, ont été portés à douze cents livres; il a obtenu en outre une gratification de six cents livres pour son voyage.

— 22. Dans le cinquième volume de *l'Évangile du jour*, imprimé soi-disant à Londres, en 1769, on trouve une correspondance entre M. l'évêque d'Annecy et M. de Voltaire, qui donne la clé de la conduite de ce dernier depuis deux ans, et jette un grand jour sur les deux farces qu'il a jouées à Pâques successivement. Il paraît que M. de Voltaire, craignant d'être inquiété par le prélat en question, par le parlement de Bourgogne et par la cour enfin, à raison du scandale énorme qu'il causait par ses écrits, également impies et licencieux, et dont les désaveux qu'il en faisait n'excitaient que davantage la curiosité des lecteurs, a pris le parti, en 1768, de faire un acte de religion authentique : c'est là dessus que lui écrit M. d'Annecy, le 11 avril 1768, il commence ainsi : « On dit que vous avez fait vos pâques,

bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées ». Le prélat annonce ensuite qu'il pense plus charitablement ; qu'il croit M. de Voltaire trop au-dessus des respects humains, des préjugés et des faiblesses de l'humanité, pour trahir et dissimuler ses sentimens par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir toute sa gloire. Il félicite la religion d'avoir acquis un pareil prosélyte ; il ajoute : « Si le jour de votre communion on vous avait vu, non pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'église sur le vol et les larcins, (ce qui a fort scandalisé tous les assistans) mais lui annoncer, comme un autre Théodose, par vos soupirs, vos gémissemens et vos larmes, la pureté de votre foi, alors personne n'aurait plus été dans le cas de regarder comme équivoques vos démonstrations apparentes de religion, etc. » L'épître finit par une exhortation à ce vieux pécheur de faire juger de l'arbre par les fruits, de profiter du tems qui lui reste, etc.

M. de Voltaire, dans sa réponse du 15 de ce mois, fait semblant de prendre à la lettre les complimens de l'évêque, et lui rend morale pour morale : au lieu des pères de l'église, il lui cite Cicéron et finit de la sorte.

« Vous êtes trop instruit pour ignorer qu'en France un seigneur de paroisse doit, en rendant le pain-béni, instruire ses vassaux d'un vol commis dans ce tems-là, même avec effraction, et y pourvoir incontinent ; de même qu'il doit avertir si le feu prend à quelque maison du village, et faire venir de l'eau : ce sont des affaires de police qui sont de son ressort. »

Le 25 avril M. l'évêque d'Annecy répliqua à M. de Voltaire, et après les premiers complimens d'usage, entra ainsi en matière.

« Je n'ai pu qu'être surpris qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestans même n'ont pas été moins scandalisés que les catholiques ». Il lui déclare après, que le scandale donné au public, soit par ses écrits, soit par la cessation de presque tout acte de religion pendant plusieurs années, exigeait des réparations éclatantes, et que, jusques-là, aucun ministre, instruit de son devoir, n'a pu et ne pourra l'absoudre. Relativement au sermon prêché sur le vol, il lui dit que la conduite d'un seigneur de paroisse, qui se fait accompagner par des gardes armés jusques dans l'église, et qui s'y ingère à donner des avis au public pendant la célébration de la sainte messe, bien loin d'être autorisée par les usages et les sages ordonnances des rois très-chrétiens, a toujours été regardée comme du ministère des pasteurs, et non de l'exercice de la police extérieure, qu'il veut attribuer aux seigneurs.

Le prélat conjure de nouveau M. de Voltaire de songer à l'éternité, à laquelle il touche de si près; il ajoute, que tout ce qu'il écrit est pour remplir son ministère d'évêque et de pasteur; que du reste il ne craint pas les satires.

Suit une riposte de M. de Voltaire, du 29 avril, où il attribue à des calomnies l'aigreur qu'il croit remarquer dans la lettre du prélat; il désigne différentes per-

sonnes auxquelles on pourrait les imputer ; il énumère, par occasion, tout le bien qu'il a fait dans sa paroisse, et produit en témoignage un certificat signé de MM. les syndics des états du pays, des curés de ses terres, d'un juge civil, d'un supérieur d'une maison religieuse, etc. ; il déclare qu'il en envoie des copies à M. le premier président du parlement de Bourgogne, et à M. le procureur général : il continue par persifler à son ordinaire, et termine par une tirade très-religieuse et très-pathétique.

Le 2 mai, troisième lettre de monseigneur l'évêque d'Annecy, à M. de Voltaire, où ce prélat cherche à écarter les soupçons que le pénitent prétendu voudrait faire tomber sur différentes personnes.

« Vous connaissez (écrit-il) les ouvrages qu'on vous attribue ; vous savez ce que l'on pense de vous dans toutes les parties de l'Europe ; vous n'ignorez pas que presque tous les incrédules de notre siècle se glorifient de vous avoir pour leur chef, et d'avoir puisé dans vos écrits les principes de leur irreligion ; c'est donc au monde entier, et à vous-mêmes, que vous devez vous en prendre de ce qu'on vous impute. »

Le prélat compare ensuite la conduite d'un vrai chrétien à celle de M. de Voltaire, et conclut que sa conversion ne porte aucun des caractères d'une conversion véritable.

Sans doute M. de Voltaire, atterré par cette dernière épître, a pris le parti de garder le silence ; mais le zèle de l'évêque n'a pas cru devoir s'en tenir à une simple correction pastorale : ce prélat en a écrit au roi, et voici

la lettre en entier de M. de Saint-Florentin, qui instruit de l'anecdote.

Du 13 *juin* 1768.

J'ai, Monsieur, remis sous les yeux du roi, la lettre que vous m'avez adressée pour S. M. et la copie de celles que vous avez écrites à M. de Voltaire, et des réponses qu'il vous a faites. S. M. n'a pu qu'applaudir aux sages conseils que vous avez donnés à M. de Voltaire, et aux solides exhortations que vous lui avez faites. S. M. lui fera mander de ne plus faire dans l'église d'éclat aussi déplacé que celui dont vous lui avez, avec raison, fait reproche. Ce n'est point à un seigneur particulier de paroisse à donner des instructions publiques aux habitans; il peut les exhorter en particulier, et cela serait même très-louable, et se conduire d'une manière conforme aux principes de la religion et de la justice. Je suis persuadé que M. de Voltaire aura fait des réflexions sur vos sages avis. On ne peut être plus parfaitement que je lui suis, etc.

C'est apparemment pour se moquer encore mieux du prélat, que M. de Voltaire a procédé cette année d'une façon plus extraordinaire encore au grand œuvre de sa communion pascale.

En conséquence, le 30 mars 1769, après avoir fait avertir M. le curé de Ferney, selon les lois du royaume, qu'une fièvre violente le retenait chez lui malade, réquisition de M. de Voltaire audit curé de faire en cette occasion tout ce que les ordonnances du roi et les arrêts du parlement commandent, conjointement

avec les canons de la sainte église, mère de la religion catholique, professée dans le royaume, religion dans laquelle lui malade est né, a vécu et veut mourir, etc.

De là une déclaration le 31 mars, où il dit qu'il n'a jamais cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume; qu'il pardonne à ses calomniateurs; que si jamais il lui était échappé quelque indiscrétion préjudiciable à la religion de l'état, il en demanderait pardon à Dieu et à l'état, etc.

Le 1er. avril 1769, par-devant notaire, immédiatement après avoir reçu dans son lit la sainte communion de M. le curé de Ferney, M. de Voltaire prononça ces propres paroles:

« Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins. »

Le 15 avril suivant, il fit par-devant notaire encore la profession de foi la plus ample, la plus caractérisée et la plus orthodoxe.

On ne sait point comment M. l'évêque d'Annecy a pris cette nouvelle comédie, mais apparemment n'ayant pas été content de l'effet de ses plaintes à la cour contre un pécheur aussi invétéré, et dont les actes de religion n'étaient que des scandales nouveaux, il aura pris le parti de gémir sur le sort de cette brebis égarée, et d'adresser ses vœux au ciel pour son retour sincère au bercail.

En général, les lettres du prélat sont bien écrites: il

y règne une morgue qui est personnelle aux catéchisans et à ceux qui parlent au nom de l'église : il est difficile que cet honneur ne donne pas une certaine enflure qui rejaillit presque sur leur humilité. Rien de plus plaisant que la correspondance en question, et que l'assaut de persiflage que se livrent tour-à-tour l'ouaille et le pasteur. Le public attend le tems de pâque de l'année prochaine, pour voir quelle nouvelle tournure prendra la religion de M. de Voltaire.

On est fâché que l'éditeur n'ait pas conservé dans ce volume une gravure qu'on voyait à la tête d'une édition particulière des lettres et profession de foi en question. Cette caricature représente M. de Voltaire en buste, la figure enflammée comme un séraphin, les yeux tournés vers un christ en l'air, qui regarde amoureusement ce pécheur converti, et semble le pénétrer de tous les rayons émanés de la gloire qui l'environne.

— 25. L'académie française a tenu, suivant l'usage, sa séance publique pour la distribution du prix. L'affluence augmente de jour en jour à ces assemblées, et dès deux heures la salle était garnie. Les dames paraissent s'y plaire ; elles y étaient venues en grande quantité. Quand messieurs sont entrés pour se mettre en place, on a été surpris de voir siéger parmi eux un abbé qu'on ne connaissait pas ; M. Duclos secrétaire de la compagnie, a éclairci l'embarras général en annonçant que M. l'abbé était un *Pocquelin*, petit-neveu de Molière. Tout le monde a applaudi à cette distinction par des battemens de mains multipliés. En-

suite M. l'abbé de Boismont, directeur, après avoir fait une espèce d'amende honorable à Molière, au nom de l'académie, qui le comptant au rang de ses maîtres, le voyait toujours avec une douleur amère omis entre ses membres, a déclaré que pour réparer cet outrage autant qu'il était en elle, elle avait proposé son éloge au concours des jeunes candidats ; que M. de Champfort avait mérité le prix, que trois autres pièces avaient fait regreter aux juges de n'avoir qu'un prix à donner, et qu'une quatrième avait approché de très-près celle-ci. M. Duclos a cru devoir ajouter son mot, en disant qu'on ignorait les auteurs des *accessit*, mais qu'on les invitait à faire imprimer leurs pièces, pour que les connaisseurs pussent juger, approuver l'arrêt de l'académie ou le casser : il a ajouté modestement ; *nous nous croyons plus forts qu'un particulier, mais le public est plus fort que nous.*

Après tout ce préambule, M. d'Alembert a lu la pièce couronnée : elle a fait une grande sensation dans l'assemblée, et a excité de vifs applaudissemens. Il y a infiniment d'esprit, de goût, de philosophie dans cet ouvrage ; mais il se sent encore de la jeunesse du candidat ; il manque de ce bel ordre, de cette unité, le le premier mérite de tout discours : il n'est pas fondu comme il conviendrait ; d'ailleurs trop peu de faits. M. de Champfort s'est beaucoup appesanti sur l'auteur, et n'a pas assez développé l'homme ; il a montré le génie de Moliere sous toutes ses faces, et a glissé sur son âme, non moins digne d'être approfondie. La partie même du jugement des pièces est plus traitée en métaphysicien qu'en homme de l'art ; trop de dissection,

de finesse, de subtilité. Les réflexions du panégyriste sont si atténuées, qu'elles échappent quelquefois à l'auditeur ; quelquefois du faux, du louche, du galimatias, des comparaisons recherchées pour la plupart. Le sujet, manié tantôt avec trop d'importance, et tantôt d'une façon trop burlesque, un style plus souvent précieux que naturel : tels sont les défauts qui compensent les beautés de cet éloge : c'est un portrait de Molière plein de détails, d'une touche légère et délicate, et non frappé de ces grands coups de pinceau, tels qu'employoit lui-même ce peintre admirable. Quoi qu'il en soit, l'auteur a paru digne de la médaille qu'il a reçue ; il a été obligé de franchir la foule pour venir la prendre ; et le fauteuil près du secrétaire se trouvant vacant, il l'a invité de s'asseoir : grâce prématurée, pronostic heureux de l'honneur qu'il aura sans doute un jour.

La coutume est de lire successivement le programme pour le prix de poésie de l'année suivante : depuis quelque tems l'académie avait laissé carrière au génie des auteurs, et ne les assujettissoit à aucun sujet ; elle vient de reprendre, on ne sait pourquoi, ses anciens erremens, et a donné pour sujet du prix de poésie de 1770, *les inconvéniens du Luxe*, titre bien faible pour caractériser un vice, fléau des états et le principe de leur destruction. M. Duclos a, par le même programme, annoncé l'éloge à faire pour 1771, afin de donner aux concurrens le tems de rassembler les mémoires ; c'est celui de M. de Fénélon, archevêque de Cambrai.

M. Watelet, pour remplir le vide de la séance, a continué de faire part au public de quelques morceaux

de sa traduction de la *Jérusalem délivrée*. Celui qu'il a lu est tiré du septième chant du Tasse. Ce poëte peint la fuite d'*Herminie*, et son entrevue avec un vieillard retiré des cours et vivant dans la solitude. On a déjà dit, et l'on ne peut que répéter combien le pinceau sec et froid de l'académicien est impropre à rendre les touches tendres et moelleuses de l'Italien. Cette traduction, quoiqu'en vers, n'aura jamais l'élégance et la force de celle de M. de Mirabeau, en prose.

SEPTEMBRE.

— 20. On parle beaucoup d'un bon mot de Madame à Préville, le jour où cette princesse fut chez madame la duchesse de Mazarin, avec les autres dames de France, voir une représentation de la *Partie de chasse de Henri IV*. Il faut savoir qu'un devoir et un privilège des comédiens est de porter le flambeau devant les princes, lorsqu'ils vont au spectacle, de la salle jusqu'à leur carrosse ou à l'endroit où ils vont; il faut savoir encore que Préville avait fait le rôle de Michaud dans la *Partie de chasse de Henri IV*, et Michaud est le paysan chez lequel ce prince arrive incognito et est fêté avec tant de cordialité.

Préville donc, après avoir représenté le rôle de Michaud, éclairait Madame pour passer de la salle de spec-

tacle au salon ; elle lui dit : « Il était très-convenable » qu'après avoir reçu aussi bien le grand-père, vous » éclairassiez la petite-fille ! »

— 23. Des plaisans qui ne manquent jamais dans ce pays-ci, et qui saisissent toujours l'à-propos, ont fait le couplet de chanson suivant à l'occasion des circonstances (1), les gens intelligens en concevront facilement tout le sel ; sur l'air : *Vive le vin, vive l'amour*, tiré du *Déserteur*.

Vive le roi ! vive l'amour !
Que ce refrain soit nuit et jour,
Ma devise la plus chérie !
En vain les serpens de l'envie
Sifflent autour de mes rideaux :
L'Amour lui-même assure mon repos,
Et dans ses bras je la défie.

Octobre.

— 9. L'admiration qu'à excitée au salon le portrait en pied du roi de Prusse, a fait fermenter les beaux esprits ; plusieurs ont fait des vers à ce sujet. Voici le quatrain qu'on trouve le plus juste et le moins indigne de ce grand roi.

---

(1) La faveur de madame Dubarry.

Vers de M. Bacon, sur le portrait de S. M. le roi de Prusse, exposé au salon du Louvre, en 1769.

Si ce roi conquérant, fameux par mille exploits,
Apprit à ses sujets le grand art de la guerre,
En prince, en philosophe, il leur dicta ses lois :
Régner, c'est éclairer la terre.

— 14. Un caustique, comme il s'en trouve beaucoup à Paris, mécontent des opérations de M. le contrôleur-général, que beaucoup de gens accusent d'ineptie, a rapproché ce caractère d'avec la conformation physique de la tête de M. Maynon, et en a formé l'épigramme suivante :

Midas avait des mains qui changeait tout en or :
Que notre contrôleur n'en a-t-il de pareilles?
Pour l'état épuisé ce serait un trésor,
Mais, hélas! de Midas il n'a que les oreilles ?

— 15. On parle beaucoup d'un bon mot de M. le duc de Choiseul à madame la comtesse Dubarri : on sait que la chronique scandaleuse a prétendu que quoique cette dame soit née en légitime mariage, son père véritable et physique était un abbé Gomar, ci-devant Picpus, et qui passait pour avoir été très-bien avec la mère : bruit fort accrédité par le grand soin que madame Dubarri prend de cet abbé. La conversation roulait sur les moines, de la destruction desquels on s'occupe essentiellement en France. Madame Dubarri était

contre eux, et M. le duc de Choiseul en prenait la défense. Ce ministre, plein d'esprit et de finesse, mettait en avant tous les genres d'utilité de cet état, et se laissait battre successivement en ruine sur tous les points; enfin poussé à bout : « Vous conviendrez au moins, madame, » a-t-il ajouté, qu'ils savent faire de beaux enfans. »

— 31. *Copie d'une lettre du pape Clément XIV au Roi de France, présentée par son nonce.*

Je m'attends que les ambassadeurs de la maison de Bourbon vont faire les plus vives instances pour m'engager à acquiescer à leurs demandes. Il est donc à propos que je prévienne V. M. sur cet objet, et que je lui déclare mes sentimens.

1°. J'ai envoyé au duc de Parme les dispenses de mariage qu'il m'a demandées; j'ai suspendu à cet égard tous les effets du bref dont il se plaint, des bulles qui y sont relatives, et je lui donne cordialement ma bénédiction apostolique.

2°. Pour ce qui regarde les jésuites, je ne puis ni blâmer, ni anéantir un institut loué et confirmé par dix-neuf de mes prédécesseurs, et je le puis d'autant moins, qu'il a été authentiquement confirmé par le saint concile de Trente, et que selon vos maximes françaises, le concile général est au-dessus du pape. Si l'on veut, j'assemblerai un concile, où tout sera discuté avec justice et égard à charge et à décharge, dans lequel les jésuites seront entendus pour se défendre ; car je dois aux jésuites, comme à tous les ordres religieux, jus-

tice et protection. D'ailleurs, le roi de Sardaigne et le roi de Prusse même m'ont écrit en leur faveur, ainsi je ne puis par leur destruction contenter quelques princes, qu'au mécontentement des autres.

3°. Je ne suis point propriétaire, mais administrateur des domaines du saint-siège ; je ne puis céder ni vendre Avignon, le comtat et le duché de Bénévent. Tout ce que je ferais à cet égard serait nul, et mes successeurs pourraient réclamer comme d'abus.

Au reste, je céderai à la force, et je ne la repousserai pas par la force, quand je le pourrais : je ne veux pas répandre une seule goutte de sang pour des intérêts temporels. Vous êtes, Sire, le fils aîné de l'église ; je connais la droiture de votre cœur, et je travaillerai volontiers seul à seul avec V. M. sur les intérêts que nous avons à démêler ensemble. Je prie tous les jours pour votre prospérité, et je vous donne cordialement ma bénédiction apostolique.

Novembre.

— 1er. Il s'est trouvé à la poste une lettre ayant pour suscription : *Au prince des Poëtes*, *Phénomène perpétuel de gloire*, *Philosophe des Nations*, *Mercure de l'Europe*, *Orateur de la Patrie*, *Promoteur des Citoyens*, *Historien des Rois*, *Panégyriste des Héros*, *Aristarque des Zoïles*, *Arbitre du goût*, *Peintre en tout*

genre, le même à tout âge ; Protecteur des Arts, Bienfaiteur des talens ainsi que du vrai mérite, Admirateur du génie, Fléau des persécuteurs, Ennemi des fanatiques, Défenseur des opprimés, Père des Orphelins, Modèle des riches, Appui des indigens, Exemple immortel des sublimes vertus.

Cette lettre, tout considéré, a été rendue à M. de Voltaire, quoiqu'elle ne portât pas son nom, comme le seul à qui toutes ces qualités pussent convenir. Bien des gens ne seront pas d'accord qu'elles soient toutes méritées, et il semble que le suscripteur lui eût pu donner des louanges moins équivoques et plus délicates, sans compromettre la vérité.

Les ennemis de M. de Voltaire prétendent que c'est lui-même qui s'est adressé ou fait adresser la lettre ; ils appuient cette conjecture sur l'invraisemblance qu'elle pût venir d'ailleurs que des Petites-Maisons, sur la fureur insatiable qu'à ce grand homme de faire parler de lui, et sur mille petites ruses de la même espèce qu'on sait, à n'en pas douter, qu'il a employées plusieurs fois avec une impudence aussi grossière.

— 16. Une historiette de M. le comte de Lauraguais occupe les oisifs, et fournit matière aux propos du moment. Ce seigneur s'est trouvé, il y a quelques jours, dans une rue étroite en face du carrosse de M. de Barentin, l'avocat-général, qui avait avec lui sa femme très-laide. Le cocher de M. de Lauraguais voulait toujours avancer ; celui du robin refusait de reculer : grande dispute entre les valets. L'avocat-général met la tête à la portière, et prodiguant la morgue magistrale, paraît

étonné qu'on ne veuille pas le laisser avancer ; il décline sa qualité, et combien le service du roi exige qu'il ne soit pas retardé dans sa marche. M. de Lauraguais avec beaucoup de sang-froid ne tient aucun compte des dires de M. l'avocat-général, ordonne à son cocher de passer outre ; alors la femme toute effrayée se montre à son tour, fait valoir les priviléges de son sexe, et paraît surprise qu'un seigneur aussi bien élevé les méconnaisse. « Ah ! dit M. de Lauraguais, que ne vous montriez-vous plutôt, madame ! Je vous assure que moi, mon cocher et mes chevaux, aurions reculés du plus loin que nous vous aurions vue. »

— 19. On vient de faire une plaisanterie intitulée : *le Credo d'un amateur de théâtre ;* elle roule sur quelques anecdotes dont il faut être au fait, et qui sont très-connues de ceux qui fréquentent les foyers ; où cette facétie occasionne beaucoup de rumeurs ; elle porte d'ailleurs sur M. de Laharpe, aujourd'hui compagnon, travaillant sous le sieur Lacombe, entrepreneur du Mercure ; ce petit auteur s'est chargé de la partie littéraire, et principalement de celle du théâtre, dont il prononce les jugemens. Voici le Crédo :

« Je crois en Voltaire, le Père tout-puissant, le » Créateur du théâtre et de la philosophie ;

» Je crois en Laharpe, son fils unique notre Sei- » gneur, qui a été conçu du comte d'Essex, est né » de le Kain, a souffert sous M. de Sartines, a été mis » à Bicêtre, et est descendu aux Cabanons, le troisième » mois est ressuscité d'entre les morts, est monté au » théâtre, et s'est assis à la droite de Voltaire, d'où il » viendra juger les vivans et les morts ;

» Je crois à le Kain, à la sainte association des Fidèles, » à la confrérie du sacré génie de M. d'Argental, à la » résurrection des Scythes, aux sublimes illuminations » de M. Saint-Lambert, aux profondeurs inéfables de » madame Vestris. Ainsi soit-il. »

— 22. M. Robé est auteur très-connu dans le monde par ses talens littéraires, par le genre érotique dans lequel il a excellé et par un fameux poëme *sur la vérole*, (1) qui n'est pas encore imprimé, mais qu'il a lu et relu si souvent que tout Paris en est imbu. Depuis quelques années ce poëte revenu des égaremens de sa vie licencieuse, s'est jeté dans la dévotion ; mais étant d'un caractère ardent, il s'est attaché au jansénisme, a donné dans les convulsions, comme le genre de secte le plus propre à alimenter son imagination exaltée jusqu'au fanatisme. Dans cette effervescence de zèle, il a voulu tourner au profit de la religion un talent trop profané jusque-là, il a entrepris depuis plusieurs années un poëme en cinq chants sur cette matière auguste. Cet ouvrage passe pour achevé et doit s'imprimer bientôt. Une caustique a fait en conséquence l'épigramme suivante :

Tu croyais, ô divin Sauveur!
Avoir bu jusqu'à la lie
Le calice de la douleur :
Il manquait à ton infamie
D'avoir Robé pour défenseur.

---

(1) C'est au sujet de ce poëme sur *la vérole*, que les plaisans disaient; *que l'auteur était plein de son sujet.*

— 25. On a parlé dans le tems d'une facétie attribuée à M. de Voltaire, intitulée : *Supplément aux causes célèbres*, ou *Procès de Claustre.* Ceux qui ont lu le pamphlet, savent combien le sieur la Borde Desmartres, sa femme (la demoiselle Boutaudon, nièce de l'abbé Claustre) et l'abbé lui-même, sont tournés en ridicule ; combien même ce dernier est peint sous des couleurs noires, qui le font dignement contraster vis-à-vis le tartufe de la comédie. Madame Desmartres a écrit au philosophe de Ferney pour se plaindre à lui d'un procédé si injurieux et si peu conforme à son esprit de tolérance, à cet amour de l'humanité que respirent tous ses ouvrages. M. de Voltaire a répondu par un désaveu formel de la plaisanterie, et paraît bien aise, ainsi que madame la Borde Desmartres, que le public en soit instruit. En conséquence on consigne ici cette protestation.

Lettre de M. de Voltaire à madame la Borde Desmartres.

MADAME,

J'ai reçu les mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre procès. Je ne suis point avocat ; j'ai soixante-seize ans bientôt ; je suis très-malade ; je vais finir le procès que j'ai avec la nature. Je n'ai entendu parler du vôtre que très-confusément ; je ne connais point du tout le *Supplément aux Causes célèbres* dont vous me parlez. Je vois par vos mémoires, les seuls que j'aie lus, que cette cause n'est point célèbre, mais qu'elle est fort triste. Je

souhaite que la paix et l'union s'établissent dans votre famille ; c'est le plus grand des biens. Il vaut mieux prendre des arbitres que de plaider. La raison et le véritable intérêt cherchent toujours des accommodemens. L'intérêt mal entendu et l'aigreur mettent les procédures à la place des procédés. Voilà en général toute ma connaissance du barreau.

Votre lettre, madame, me paraît remplie des meilleurs sentimens. M. de la Borde, premier valet-de-chambre du roi, passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable. Vous semblez faits tous deux pour vous concilier, et c'est ce que votre lettre même fait espérer. J'ai l'honneur d'être avec respect, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE,

Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

DÉCEMBRE.

— 5. En 1755, un jeune élève de l'école militaire de Berlin, nommé Mingard, âgé de seize ans, curieux d'assister au spectacle du roi, écrivit à M. de Voltaire, alors en Prusse et dans la confiance du prince, le billet suivant :

Ne pouvant plus gourmander
Le desir ardent qui m'anime,
Daignez, Seigneur m'accorder
Un billet pour voir *Nanine*.

M. de Voltaire lui fit la réponse suivante.

Qui sait si fort intéresser,
Mérite bien qu'on le prévienne;
Oui, parmi nous vient te placer,
Nous dirons tous qu'ils y reviennent.

En effet, l'enfant plut beaucoup, et dès le soir eut l'honneur de souper entre le roi de Prusse et M. de Voltaire. Le goût du jeune homme pour les lettres lui ayant fait perdre de vue ses moyens de fortune, il est tombé dans la disgrâce de sa famille, et par une suite de catastrophes sinistres, s'est trouvé très-malheureux. Venu à Paris il s'y est conduit avec honnêteté, et n'a point oublié les sentimens de sa naissance et de son éducation. La hauteur de son âme l'a porté à avoir plutôt recours à des étrangers qu'à des parens dont il avait à se plaindre. Un homme de lettres qu'il a eu occasion de connaître, a cru devoir en ce moment réveiller l'intérêt que M. de Voltaire avait pris autrefois à ce jeune élève d'Apollon : pour lui en rappeler le souvenir, il lui a envoyé les deux billets ci-dessus. Le philosophe de Ferney a répondu laconiquement; mais par ce qui se passe depuis peu de tems, M. Mingard présume que cet apôtre de l'humanité a excité les sentimens de tendresse de la famille de l'enfant prodigue, et elle vient de lui procurer des consolations qu'il croit devoir à M. de Voltaire, nouveau trait de bienfaisance qu'on se hâte d'annoncer au public.

— 16. M. l'abbé Riballier, docteur de Sorbonne, syndic de la faculté de théologie, si connu par ses démêlés avec MM. de Marmontel et de Voltaire, et surtout célèbre par les sarcasmes dont ce dernier l'a criblé, a la vue très-mauvaise : un plaisant a supposé qu'il l'avait entièrement perdue en travaillant à la censure de *Bélisaire ;* et que réduit à prendre un chien pour guide, il avait choisi celui de ce héros dans son malheur. En conséquence on a gravé l'abbé Riballier conduit par l'animal, ayant au col un collier, sur lequel on lit ces vers :

Passant, lisez sur mon collier
Ma décadence et ma misère :
J'étais le chien de *Bélisaire*,
Je suis le chien de *Riballier*.

— 22. On a envoyé de Brest les vers suivans, faits sur la mort de Gordon (1). Ils paraissent récapituler en abrégé toute la trame de ce fatal évènement. Il faut savoir qu'il s'est plaint d'avoir été excité par le comte d'Harcourt, ambassadeur de la cour de Londres à la cour de France, non à incendier le port de Brest, comme on a dit, mais à en reconnaître la situation, à en examiner tous les détails, pour en profiter au besoin. Quant au sage magistrat, on conçoit aisément

(1) Gordon, officier anglais, fut accusé d'avoir trempé dans une conspiration qui avait pour but d'incendier le port de Brest.

qu'il veut parler de M. de Clugny, intendant de Brest et président de la commission.

Un perfide vieillard abusa ma jeunesse,
Un sage magistrat confondit mes projets,
Une mort héroïque expia ma faiblesse,
Un peuple généreux me donna des regrets.

— 27. *Mémoire de Gordon à ses juges.*

MONSIEUR et MESSIEURS,

Vous êtes pères, vous tous, pères heureux; vos enfans ne vous sont pas enlevés, vous leur êtes conservés. Le mien, père de treize enfans, nous fut enlevé dans sa trente-huitième année. Je n'avais alors que douze ans : quelle perte pour moi ! Ma mère me reste encore : veuve à trente-deux ans, elle se retira dans une maison de campagne, déterminée à y passer le reste de ses jours avec ses cinq filles. Les soins de notre éducation furent confiés à nos plus proches parens. Ma faute, ou, si vous voulez, mon crime, n'est pas l'effet d'un tempérament vicieux, suite souvent d'une éducation négligée, mais d'un malheur (1) qui m'avait obligé de venir en France. Milord Harcourt promit à ma sollicitation de me remplacer dans mon ancien régiment: il se prévalut de cette conjoncture, en me proposant ce fatal voyage. Mon peu d'expérience me laissa séduire,

(1) Il avait tué un homme dans une rixe.

ma reconnaissance me le fit entreprendre. Figurez-vous en milord Harcourt un homme de soixante ans, décoré de toutes les beautés de la vieillesse : en lui je voyais un homme de naissance, lieutenant-général de nos armées, ambassadeur en France et mon protecteur. Que de prévoyance n'aurait-il pas fallu pour apercevoir la chaîne de malheurs qui devaient s'ensuivre ? Et sous quelles couleurs ne me présenta-t-il pas sa proposition ? Il me fut impossible d'éviter son piége.

Je n'ai, hélas ! que peu à espérer du côté des lois, elles ne regardent que les fautes. J'ai toujours espoir en vous, vu que l'état ne peut souffrir aucun préjudice de tout ce que j'ai fait. De plus, je déclare n'avoir jamais eu intention de former aucunes liaisons ici : c'est le cruel hasard qui me les a fait trouver.

Mitigez donc, s'il se peut, la sévérité des lois : permettez que je vous rappelle encore une fois que j'ai une mère, et que je vous représente l'honneur d'une famille nombreuse ; elle est noble : et s'il faut mourir, ne me faites pas souffrir d'ignominie ; laissez-moi agir en liberté, et je saurai éviter la honte. Enfin, pour dernière grâce, que je meure avec mon écharpe militaire, et qu'on la fasse tenir ensuite à mon frère.

— 31. *Lettre d'Alexandre Gordon à sir Charles Gordon, son frère.*

C'est avant mon dernier moment, cher Charles, que je prends la plume pour te faire part de mon sort. Je suis condamné à perdre la tête sur un échafaud entre quatre et cinq heures, ce 29 novembre après

midi. Ma seule consolation en ce moment terrible est de n'être pas coupable des crimes que l'on m'a imputés, et d'avoir arraché des larmes de mes juges mêmes. Depuis l'existence des lois, jamais arrêt aussi cruel n'a été rendu contre qui que ce soit. En effet, si j'avais été coupable des crimes dont un anglais nommé Stuart m'a accusé, à quel supplice les juges m'eussent-ils donc condamné? Je suis le plus infortuné de tous les hommes. Les deux personnages que j'avais cru mes amis m'ont trompé; ils m'ont toujours flatté de pouvoir obtenir ma grâce; ils m'ont empêché d'intéresser en ma faveur la noblesse d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. J'ai été condamné, non pour avoir eu le projet d'incendier tous les ports de France, parce que mes juges n'ont pu prouver un si horrible crime, mais pour avoir pris des mesures, avec deux hommes ici apostés pour me séduire (1), pour avoir plusieurs détails de ce port, lorsque je serais en Angleterre. Le moment fatal approche, cher frère; j'entends dans l'escalier les gardes qui viennent me chercher. Je te demande en grâce, cher Charles, de consoler ma tendre mère : il m'est im-

---

(1) Ceci a trait à deux *moutons*, en termes de métier, c'est-à-dire à deux hommes que M. de Clugny avait excités à paraître entrer dans les projets de Gordon, pour mieux les connaître, et à gagner sa confiance, pour le trahir ensuite plus sûrement. Cet intendant avait écrit à la cour dès les premiers soupçons qu'il eut sur le compte de l'Anglais; et le ministre lui répondit de le faire surveiller, de ne témoigner aucune inquiétude, et de s'y prendre de façon à acquérir des preuves plus sûres de ses desseins.

possible de finir ma lettre pour elle. Mes pleurs effacent chaque mot que je trace. Embrasse tous mes parens et dis-leur que je meurs innocent. Remercie mon oncle Pierre Gordon pour tous les soins qu'il a pris. J'ai heureusement obtenu d'être exécuté avec toutes les marques militaires. M. de Clugny, mon juge, m'a promis de t'envoyer mon écharpe : elle te sera envoyée teinte de mon sang innocent. Quel motif, cher frère, pour t'exciter à une juste vengeance. Je laisse la plume pour aller à l'échafaud. O mes adorables et tendres sœurs ! je ne vous verrai donc jamais, je ne vous verrai plus . . . Cet arrêt est mille fois plus terrible que la mort. Adieu, cher frère, mon frère, mon ami, dans une demi-heure je ne suis plus.

(1770.)

JANVIER.

— 6. On continue les quolibets sur M. l'abbé Terray. On dit que le roi va payer toutes ses dettes, parce qu'il a trouvé un trésor en terré (*en Terray*).

— 16. M. l'abbé Chauvelin, ancien conseiller de grand'chambre et conseiller d'honneur du parlement, est mort avant hier âgé de cinquante-quatre ans. Né avec une complexion faible, et disgracié de la nature, il était épuisé par les plaisirs et par le travail. Coryphée tour-à-tour du théâtre et du jansénisme, il s'était fait une grande célébrité par l'audace avec laquelle il avait attaqué le colosse des enfans d'Ignace. Le succès de son entreprise l'avait rendu très-recommandable dans ce parti. On avait frappé des médailles, des estampes, toutes plus amphatique les unes que les autres, pour célébrer son triomphe. Depuis quelque tems cependant, il était dans une sorte d'oubli, occasionné peut-être par sa mauvaise santé; il était attaqué d'une hydropisie de poitrine. Dimanche matin il s'est levé, comme à son ordinaire, à six heures. A huit il a donné audience à ses médecins; il plaisantait avec eux, lorsqu'il lui a pris une faiblesse, dans laquelle il a

passé, sans qu'il ait pu recevoir les sacremens. Il était ancien chanoine de Notre-Dame, et doit, en conséquence, être enterré dans la cathédrale.

— 23. Au commencement de 1674, Louis XIV fit demander au corps de la mercerie un secours d'argent : on proposa à ce corps, en récompense, le premier rang parmi les six corps, le droit de donner tous les ans plusieurs sujets au consulat, et l'affranchissement d'une espèce de servitude à laquelle son commerce était assujéti depuis quelques années.

Le corps chargea les gardes en charges d'offrir au roi 50,000 liv. et d'accepter l'affranchissement de la servitude du commerce, mais de déclarer que content de son rang entre les six corps, et de l'usage établi pour le consulat, il priait qu'il n'y fût rien changé.

Peu de tems après, M. de Colbert annonça aux gardes en charge, etc. que le roi, content du zèle que le corps avait témoigné pour son service, leur *rendait* les 50,000 livres, et leur donnait deux mille écus pour faire prier Dieu pour S. M., décorer leur chappelle et boire à sa santé.

En conséquence les gardes firent célébrer dans l'église du Sépulcre les prières de quarante heures pour S. M. et pour la prospérité de ses armes. Cela se fit avec la plus grande solennité.

Tous les jours il y eut au bureau une table de vingt couverts, à laquelle dînèrent les prélats qui avaient officié et les prêtres de leur suite. On manda toutes les pauvres familles des marchands, auxquels on distribua des aumônes.

Enfin, pour remplir entièrement les vues du roi, ils firent décorer la chapelle des marchands merciers par un tableau du célèbre le Brun, qui se voit au rétable du maître-autel du Sépulcre.

Le dernier jour des quarante-heures, on apprit que la citadelle de Besançon s'était rendue le 22 mai. Dans les réjouissances publiques pour cet évènement, on fit un grand feu de joie devant la porte du bureau et de chacun des gardes en charge, chez lesquels il y eut jusqu'à deux heures après minuit table ouverte pour les honnêtes gens. Au dehors on distribua des bouteilles de vin à tous ceux qui en voulurent, et on ne laisssait passer personne sans les faire boire à la santé du roi.

Ces fêtes furent répétées pour la prise de Dole, rendue le 6 juin. Il y eut de plus au bureau une grande collation, à laquelle M. le lieutenant-général de police, M. le procureur du roi et les anciens gardes furent invités.

Pour transmettre les témoignages publics de leurs sentimens pour S. M., les marchands merciers prièrent M. de Santeuil de faire un poëme sur ce sujet; Corneille voulut bien le traduire.

C'est ce poëme et cette traduction qu'on vient de remettre au jour, sous le titre de *Poëme à la louange de Louis XIV, présenté par les gardes des marchands merciers de la ville de Paris*, avec une magnificence typographique digne du sujet.

— 31. Le carrosse de M. l'évêque de Tarbes ayant, dans un embarras, accroché et maltraité un fiacre, au

point de ne pouvoir conduire une dame qui était dedans, le prélat jeune et galant, après s'être confondu en excuses, est descendu de sa voiture, a déclaré à la dame qu'il ne souffrirait pas qu'elle restât à pied, lui a donné la main pour monter dans son carrosse, et lui a demandé où elle voulait être conduite ? Il s'est trouvé que cette personne allait à l'hôtel de Praslin, chez le sieur Beudet, secrétaire de la marine. Ce dernier est de la connaissance de l'évêque, qui a offert ses services à la dame auprès de ce commis, et a dit qu'il profiterait de l'occasion pour le voir et la ramener chez elle. Arrivé à l'hôtel, monseigneur a donné la main à la dame, ce qui a beaucoup fait rire tous les domestiques ; mais les éclats ont encore plus redoublé de la part des spectateurs, quand on a introduit ce couple chez le sieur Beudet, qui, lui-même, aurait bien voulu éviter la publicité de cette visite.... Quoiqu'il en soit, l'évêque intrigué des ricannemens, des chuchottemens qu'il voyait, a insisté pour en avoir l'explication, et l'on n'a pu lui dissimuler que la femme dont il s'était si charitablement chargé, était une certaine *Gourdan*, très-renommée par sa qualité de surintendante des plaisirs de la cour et de la ville..... On sent bien que le prélat n'en a point demandé davantage, qu'il n'a point insisté pour la ramener, et que s'il l'est allé voir depuis, ça été dans le plus parfait incognito. Cette anecdote qui est sûre, fait infiniment d'honneur à M. de Tarbes, dont les confrères n'auraient pas tous également méconnu cette célèbre entremetteuse.

Février.

— 4. A mesure que les opérations de M. l'abbé Terray se développent, les malédictions publiques s'accumulent sur sa tête. Plusieurs malheureux d'entre le peuple osent dans leur désespoir se livrer contre lui, tout haut, aux plaintes les plus énergiques et aux résolutions les plus sinistres. Les magistrats patriotes, à portée de voir ce ministre, ne lui déguisent pas toute l'horreur que leur inspirent la violence et l'arbitraire de ses dispositions. M. le président Hocquart se trouvant à dîner avec lui chez M. le président, sur ce que cet abbé, en parlant des opérations forcées, prétendait qu'il fallait saigner la France, lui répondit vivement : *Cela se peut ; mais malheur à celui qui se résout à en être le bourreau !*

Du reste, on en rit, on en plaisante à la manière française. Le jour de l'ouverture de l'opéra, où les premiers arrêts du conseil venaient de paraître, comme on étouffait dans le parterre, qu'on y était dans une gêne effroyable, quelqu'un s'écria : *Ah ! où est notre cher abbé Terray ? Que n'est-il ici pour nous réduire de moitié !.....*

— 5. On est toujours curieux de tout ce qui sort de la bouche de mademoiselle Arnould, le Piron femelle pour les ripostes et les saillies. M. Caron de Beaumarchais, l'auteur des *Deux Amis*, dénigrait l'opéra actuel devant elle : *Voilà*, disait-il, *une très-belle salle, mais vous n'aurez personne à votre* Zo-

roastre. —*Pardonnez-moi*, reprit-elle, vos Deux Amis *nous en enverront.*

— 9. *Dialogue sur le commerce des bleds.* On voit que la *pluralité des mondes* a servi de modèle à cet ouvrage; mais celui-ci surpasse l'autre de beaucoup. L'auteur y discute avec une finesse, une sagacité merveilleuse les questions les plus abstraites de l'économie politique. Il répand sur ces matières des vues lumineuses et profondes, qu'il sait concilier avec toute la gaieté vive et brillante de l'homme du monde le plus frivole. Ses transitions sont heureuses, ses tournures vives et piquantes : il se joue de la matière et prouve trop bien qu'en fait d'administration, comme dans tout le reste, on peut, avec de l'esprit, soutenir également le pour et le contre : que ce n'est point par les principes d'une philosophie pédantesque et exclusive qu'on gouverne les états, et que le meilleur législateur est celui qui s'accommode aux tems, aux lieux, aux circonstances, et dont la sagesse versatile au gré des évènemens sait se soumettre aux choses, et non vouloir soumettre les choses à elle-même. Il paraît que ce traité est principalement dirigé contre les économistes, dont l'écrivain adopte quelques idées, mais rejette l'esprit systématique. Il applaudit à la bonté de leur cœur, à l'honnêteté de leurs motifs; mais il couvre d'un ridicule indélébile cette complaisance pour eux-mêmes, ce mépris injurieux pour leurs adversaires, qui règnent dans tous leurs ouvrages. Ces messieurs sont vivement affectés de ces dialogues écrits en style socratique, c'est-à-dire, dont l'ironie fait la

figure dominante. Il se disposent à répondre, mais on doute qu'ils le fassent avec succès. M. l'abbé Galiani, secrétaire d'ambassade de Naples, est l'auteur des dialogues en question. (1)

On prétend que le ministère, fatigué des lazzis continuels de cet abbé, d'une politique très-plaisante sur le gouvernement, l'a obligé de retourner en Italie, en lui déclarant qu'il n'avait rien à craindre du ressentiment de la France, et même en le pensionnant.

— 10. A M. l'abbé de Lille, auteur d'une traduction des Géorgiques.

Jusqu'ici j'ai peu su la cause
Qui reproduit cet univers :
Mais depuis que j'ai lu tes vers,
Je crois à la métempsycose;
Delille est un nom supposé,
Je reconnais, dans ton langage,
Virgile même, francisé,
Qui nous traduit son propre ouvrage.

Par un écolier.

Telle est la manière dont M. de la Harpe, petit compagnon, travaillant au mercure sous le sieur de la Combe, a présenté cette pièce dans le volume de

(1) Cet abbé racontait avec tant de grâce, et assaisonnait ses contes de gestes si spirituels et si expressifs, qu'on disait de lui, *qu'il avait de l'esprit jusqu'au bout des doits.*

(*Note de l'éditeur.*)

ce mois, quoiqu'il sut très-bien qu'elle était de M. Dorat. Cette petite niche a vivement piqué ce dernier, et cela forme entre ces deux messieurs une guerre poétique qui amuse les spectateurs.

— 13. Une jeune personne ayant écrit en vers à M. de Voltaire, ce patriarche du Parnasse reprenant sa lyre, a répondu par ceux-ci :

Ancien disciple d'Apollon,
J'étais sur les bords du Cocythe,
Lorsque le dieu de l'Hélicon
Dit à sa Muse favorite :
Écrivez à ce vieux barbon.
Elle écrivit. Je ressuscite.

— 17. Le sieur Paulin, acteur de la comédie française, est mort il y a quelque tems. C'était un médiocre acteur pour le tragique. Dans le comique il faisait assez bien les rôles de paysan. On a su à sa mort qu'il avait été bas-officier des invalides. En conséquence, il a joui d'un honneur singulier pour un comédien, il a eu l'épée croisée sur son cercueil.

— 23. On continue les quolibets : on dit que M. l'abbé Terray est sans *foi*, qu'il nous ôte l'*espérance* et nous réduit à la *charité*.

M. l'abbé Terray, malgré les soins du ministère, a aussi des saillies. On raconte qu'un coryphée de l'opéra pour le chant, pensionnaire du roi, ayant éte solliciter le contrôleur-général pour son paiement ; il lui avait répondu *qu'il fallait attendre ; qu'il était juste de payer ceux qui pleuraient avant ceux qui chantaient.*

— 24. Il y a quelque tems qu'une novice du couvent de l'Assomption, à la veille de prononcer ses derniers vœux, se pendit en présence de ses père et mère obstinés à forcer sa vocation. Du moins le fait a passé pour constant. M. de la Harpe, voyant que la nation se familiarisait insensiblement avec toutes les horreurs, a fait de celle-ci un drame en trois actes, intitulé la *Religieuse*. Comme une pareille pièce ne pouvait être jouée sur le théâtre de Paris, l'auteur a eu recours à la protection de M. le duc de Choiseul pour la faire imprimer. Ce ministre lui a répondu par une lettre obligeante et ingénieuse : il s'y défend de lui accorder la grâce demandée, qui dépend de M. le chancelier ; mais il lui marque en même tems qu'il se retient pour son libraire, et lui envoie en conséquence mille écus à compte sur l'édition.

— 25. C'est une fureur pour entendre la lecture de la tragédie de M. de la Harpe intitulée : *la religieuse*. On s'arrache cet auteur; il ne peut suffire aux dîners ou soupers auxquels on l'invite, et dont ce drame fait toujours le meilleur plat. On assure qu'il est très-bien fait, et qu'on ne peut se refuser à s'attendrir jusqu'aux larmes à cette lecture intéressante. Les acteurs sont *le père*, *la mère*, *la religieuse*, *l'amant* et le *curé*. Quoi qu'il en soit, ces éloges de cotterie sont toujours suspects, et d'ailleurs de M. de Fontanelle a devancé cet auteur pour l'invention, dans sa tragédie de *la Vestale* ; même sujet que celui-là, traité d'une façon plus décente et plus susceptible d'être adapté au théâtre.

MARS.

— 9. *Vers à madame la comtesse Dubarri, à l'occasion de sa division avec M. le duc de Choiseul.*

Déesse des plaisirs, tendre mère des Grâces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos
Les noirs soupçons, les honteuses disgrâces?
Ah! pourquoi méditer la perte d'un héros!
Ulysse est cher à la patrie ;
Il est l'appui d'Agamemnon :
Sa politique active et son vaste génie
Enchaînent la valeur de la fière Ilion.
Soumets les dieux à ton empire.
Vénus sur tous les cœurs règne par la beauté,
Cueille, dans un riant délire,
Les roses de la volupté;
Mais à nos vœux daigne sourire,
Et rends le calme à Neptune agité.
Ulysse, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu poursuis dans ton courroux,
Pour la beauté n'est redoutable
Qu'en soupirant à ses genoux.

— 10. *Sur l'association de M. le chancelier avec M. le contrôleur-général actuel.*

Maupeou, que le ciel en colère
Nomma pour organe des lois;
Maupeou, plus fourbe, que son père,
Et plus scélérat mille fois,

Pour cimenter notre misère,
De Terray vient de faire choix.
Le traître voulait un complice;
Mais il trouvera son supplice
Dans le cœur de l'abbé sournois.

— 25. M. l'abbé Trublet, archidiacre de Saint-Malo, vient d'y mourir, après avoir langui plusieurs années. Il était de l'Académie française, où il avait brigué une place pendant long-tems. Tout son mérite consistait dans une grande vénération pour Fontenelle et pour La Mothe. Il avait fait plusieurs rapsodies, qui avaient donné lieu à ce vers caractéristique de M. de Voltaire :

Il compilait, compilait, compilait, etc.

Ce vers l'avait rendu plus célèbre que ses Œuvres.

— 31. Epître de M. de Voltaire, sur sa nomination à la dignité de père temporel des capucins du pays de Gex, et sur la lettre d'affiliation à cet ordre, qui lui a été écrite par le général.

Il est vrai, je suis capucin;
C'est sur quoi mon salut se fonde.
Je ne veux pas, dans mon déclin,
Finir comme les gens du monde.
Mon malheur est de n'avoir plus,
Dans mes nuits, ces bonnes fortunes,
Ces nobles grâces des élus,
Chez mes confrères si communes.

Je ne suis point frère Frapart,
Confessant sœur Luce ou sœur Nice;
Je ne porte point le cilice
De saint Grisel, de saint Billard :
J'achève doucement ma vie;
Je suis prêt à partir demain,
En communiant de la main
Du bon curé de *Mélanie.*
Dès que monsieur l'abbé Terray
A su ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré :
Que servent-ils dans l'autre vie?
J'aime fort cet arrangement,
Il est leste et plein de prudence.
Plût à Dieu qu'il en fit autant
A tous les moines de la France!

Avril.

— 3. M. Saurin, de l'Académie française, ayant adressé à M. de Laharpe des vers extrêmement fades et doucereux, sur sa *Mélanie*, un inconnu a parodié ces vers, et s'est servi des mêmes rimes pour présenter l'inverse des mêmes pensées.

Vers de M. Saurin.

Pour la sixième fois, en pleurant *Mélanie*,
Mon admiration se mêle à ma douleur:
Ton drame si touchant, tes vers pleins d'harmonie
Retentissent encor dans le fond de mon cœur.

Poursuis ta brillante carrière :
Appelé par la gloire, on t'y verra voler.
Tu nous consoleras quelque jour de Voltaire,
Si quelqu'un toutefois peut nous en consoler.

Parodie.

J'ai lu plus d'une fois ta triste *Mélanie*,
Et je n'ai ressenti ni trouble ni douleur :
De tes vers si corrects la pesante harmonie
A frappé mon oreille et non touché mon cœur.
En vain tu poursuis ta carrière :
Sans ailes, à la gloire on ne peut pas voler;
Nous pleurerons long-tems la perte de Voltaire,
S'il ne reste que toi pour nous en consoler.

— 5. M. le duc d'Aiguillon se trouvant chez le roi, on prétend que S. M. parut inquiète de sa santé, lui demanda s'il ne se portait pas bien, et remarqua qu'il lui paraissait jaune. On assure que le duc de Noailles, en possession de tout sacrifier à ses bons mots, dit : *Ah! sire, votre majesté voit toujours les gens bien favorablement, car le public le trouve bien noir.*

— 11. *Vers de M. de Voltaire à madame la duchesse de Choiseul, sur la suspension des travaux de Versoy, nouvelle ville que M. le duc de Choiseul faisait construire près de Genève, comme on l'a annoncé il y a plusieurs années, et qui devait se nommer* Choiseul-la-Ville.

Madame, un héros destructeur
N'est à mes yeux qu'un grand coupable;
J'aime bien mieux un fondateur :
L'un est un dieu, l'autre est un diable.

Dites bien à votre mari,
Que des neuf filles de mémoire
Il sera le vrai favori,
Si de fonder il a la gloire.
Didon, que j'aime tendrement,
Dont le nom vivra d'âge en âge,
La belle qui fonda Carthage,
Avait alors beaucoup d'argent.
Si le vainqueur de la Syrie
Avait eu pour surintendant
Un conseiller au parlement,
Nous n'aurions pas Alexandrie.
Envoyez-nous des Amphions,
Ou nos peines seront perdues :
A Versoy nous avons des rues,
Et nous n'avons pas de maisons.
Sur la vertu, sur la justice,
Sur les grâces, sur la douceur,
Je fonde aujourd'hui mon bonheur,
Et vous êtes ma fondatrice.

— 12. On a déjà composé l'inscription pour la statue projetée de M. de Voltaire. Elle portera : *A Voltaire pendant sa vie ; par les gens de lettres, ses compatriotes et ses contemporains.*

— 19. M. de la Harpe est un des principaux petits compagnons travaillant au mercure sous le sieur la Combe. Cet auteur, d'un génie naturellement malfaisant, paraît se plaire à profiter de cette espèce de dictature pour rendre des jugemens qu'il croit souverains, et traiter de Turc à Maure les différens écrivains qui ont le malheur de lui déplaire. De ce nombre

est et doit être M. du Belloy : M. de la Harpe a saisi assez ingénieusement quelques vers du *Bayard* de ce poëte, fort obscurs comme le sont beaucoup de ceux qu'il fait, et les a insérés comme une énigme proposée au mercure par une société de gens de lettres.

Un plaisant, non moins mordant que M. de la Harpe, propose pour pendant l'énigme suivante, qui peut servir aussi d'acrostiche.

De mes heureux talens le nombre est innombrable,
Et vous devez, lecteur, m'en croire sur ma foi,
L'orgueil, vice en autrui, devient vertu dans moi;
A tous les beaux esprits je suis inexorable;
Haïr est un besoin pour mon cœur inhumain.
Amitié, ton nom seul me glace et m'épouvante;
Rarement l'on me plait, jamais rien ne m'enchante (1).
Prétendre à mon suffrage est inutile et vain,
Et je flatte aujourd'hui pour mieux mordre demain.

— 30. Mademoiselle Beauvoisin, courtisanne d'une jolie figure, et qui avait des parties de détails, mais sans taille, courte et ramassée, avait été obligée, par cette raison, de quitter l'Opéra, dont elle avait été danseuse. Elle s'était livrée depuis quelques années à tenir une maison de jeu. Ses charmes, son luxe, et l'affluence des joueurs opulens qui s'y ressemblaient, avaient rendu sa maison célèbre; mais il s'y étaient glissé beaucoup d'es-

(1) M. de la Harpe, a surtout justifié ce vers dans sa correspondance litteraire avec le grand duc Constantin; ce prince disait : *je vois d'après les lettres de M. de la Harpe, qu'il n'y a, à Paris, d'hommes à talent que lui.* (*Note de l'éditeur.*)

crocs, suivant l'usage : il s'y était passé des scènes qui avaient attiré l'attention de la police, et elle avait été mandée chez M. de Sartines, avait reçu de ce magistrat une forte réprimande, avec injonction de fermer son tripot, ou du moins d'éviter le moindre éclat, à peine de punition exemplaire. Elle avait cru se soustraire à la vigilance de la police, en se faisant inscrire comme danseuse surnuméraire à Versailles, pour les fêtes qu'on y prépare. Par un préjugé de ces demoiselles, elle croyait avoir plus de consistance ; mais sur de nouvelles plaintes que la maison de cette fille était un coupe-gorge effroyable, où se réunissaient des jeunes gens de distinction, elle a été enlevée aujourd'hui et conduite à Sainte-Pélagie, retraite destinée aux nymphes d'un certain ton qu'on ne veut pas mettre à l'Hôpital. Cet enlèvement a jeté l'épouvante parmi les joueurs affiliés à sa maison, obligés de chercher asyle ailleurs.

MAI.

— 14. *Notes secrètes sur quelques membres du Parlement, recueillies par M. le chancelier.*

Messieurs,

DALIGRE. P. P. . . . . Honnête homme, s'il ne dormait pas toujours.

GRAND-BANC.

DORMESSON.	Il ne peut me souffrir, mais j'en ferai ce que je voudrai.
LAMOIGNON.	Difficile à vivre ; il faut être honnête homme ou se resoudre à l'avoir pour ennemi.
PELLETIER-DE-SAINT-FARGEAU	Je lui dois ce que je suis.
PINON	Excellent juge à l'Opéra.
DE GOURGUES	Il rit quand on le laisse faire.
BOCHART DE SARON . .	Timide à l'excès ; mais j'en fais grand cas.
DE MAUPEOU	Ah, mon Dieu ! c'est mon fils.
FLEURI	Plus heureux qu'il n'avait espéré l'être : il m'en marque toute sa reconnaissance.
PELLETIER DE ROSAMBO.	On dit qu'il a de l'esprit.

GRAND'CHAMBRE.

FORMÉ	C'est un bâton dans la main d'un aveugle.

PASQUIER . . . . . Nous nous connaissons tous, je sais à quoi l'employer.

LEZONNET . . . . . Il aime les huîtres vertes.

DE BRETIGNÈRES . . . Au sac, au sac.

L'ABBÉ FARJONEL . . . Il adore les bénéfices, sans oublier les épices.

DE GARS . . . . . C'est une barre d'acier poli.

GOISLARD . . . . . Honnête homme, mais faible ; on lui fait peur aisément.

BEZE DELIS . . . . . Il se souvient de Pierre-Scize.

CHAVANNES . . . . . Bien de l'esprit, et pourquoi faire ?

L'ABBÉ D'ESPAGNAC . . Un jour viendra qu'on en pourra faire quelque chose.

DE LA BELOUSE . . . . M. de Laverdy m'a promis de bons mémoires sur son compte . . . . . .

DE CHARLERANGE . . . Il ne fait plus de dupes.

1.re DES ENQUÊTES.

Messieurs,

LE PRÉSIDENT BRISSON. Ce n'est pas tout de prétendre avoir un père pendu.

L'abbé Pommier . . . Les bavards sont toujours bonnes gens.

L'abbé de Malezieu . Plus d'esprit qu'il n'est gros.

Lambert de St. Omer. Son nom fait toujours rire.

Amelot . . . . . On l'écoute comme un prédicateur à la cour.

De Montblin . . . . Fait le Cicéron : qu'on y prenne garde, Catilina n'est pas loin.

Freteau . . . . . Il a sa langue dans sa poche depuis qu'on lui a appris à parler.

D'héricourt . . . . . Du talent, mais peu de fonds

L'abbé Philippe . . . Il a voulu me dénoncer, je ne l'en aime pas moins ; c'est un enfant sans malice.

2e. DES ENQUÊTES.

Messieurs,

Le président de Bonneuil . . . . . N'épouse aucun parti, il est si bien avec tout le monde !

LE PRÉSIDENT AUJORAND. Devait rester au Châtelet; il y avait de la réputation.

CONSEILLERS.

CLÉMENT DE FEUILLETTE. Il m'a souvent fait rire du bout des dents.

LE ROI DE ROUILLÉ . . Il annonce toujours plus qu'on ne peut faire.

PASQUIER, FILS . . . . Il ne vaudra jamais son père.

BARILLON . . . . . Il a l'esprit comme la voix.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR. Il ne sait plus quoi faire depuis qu'il n'y a plus de jésuites.

FRÉVAL . . . . . Petit roquet, qui jappe en attendant qu'il ait de la voix.

3e. DES ENQUÊTES.

Messieurs,

LE PRÉSID. DE MURARD. Il sourit à l'approche de l'assemblée du clergé; il guette les évêques.

LEFÈVRE D'AMÉCOURT . . Il ne peut se sauver du ridicule avec beaucoup d'esprit.

ROBERT DE ST. VINCENT. Fait tout ce qu'on veut par complaisance.

1re. DES REQUÊTES.

Messieurs,

LE PRÉSIDENT ROLLAND. L'importance est son existence ; il serait aise d'apprendre qu'il est sur ma liste.

2e. DES REQUÊTES.

Messieurs,

LE PRÉSIDENT HOCQUART. Sa haine est comme son éloquence.

GENS DU ROI.

DE FLEURI, PROCUREUR-GÉNÉRAL . . . . . Il a toujours la courante.

AVOCATS-GENÉRAUX.

SEGUIER. . . . . Il vit avec sa femme comme avec ses maîtresses.

BARENTIN . . . . . Il fait tout en simarre.

De Fleuri . . . . . Tient son parquet à Charonne.

On voit par ces détails que c'est une espèce de revue du parlement, ou du moins de ceux qui y font quelque bruit, faite par le chancelier. Les notes en question sont, en général, très-bien faites et d'une grande vérité. Ce tableau devient très-intéressant dans ce moment-ci, par le rôle que joue cette compagnie.

— 23. Voici exactement le portrait de madame la Dauphine (1). Cette princesse est d'une taille proportionnée à son âge, maigre, sans être décharnée, et telle que l'est une jeune personne qui n'est pas encore formée. Elle est très-bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond; on juge qu'il seront un jour d'un châtain cendré: ils sont bien plantés. Elle a le front beau, la forme du visage d'un ovale beau, mais un peu alongé: les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Ses yeux sont bleus, sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu affilé par le bout: sa bouche est petite; ses lèvres sont épaisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la lèvre autrichienne. La blancheur de son teint est éblouissante; et elle a des couleurs naturelles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge. Son port est celui d'une archiduchesse; mais sa dignité est tempérée par sa douceur: il est difficile, en voyant cette princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse.

(1) Femme de Louis XVI.

— 24. On raconte un bon mot de l'abbé Terray, au roi, qui indique dans ce ministre une présence d'esprit gaie, dont la nation ne peut qu'être fort aise, par la bonne opinion qu'elle doit concevoir du génie et des ressources du ministre, qui, s'il n'avait pas devers lui de quoi se rassurer, ne serait certainement pas plaisant. On dit que S. M. lui ayant demandé comment il trouvait les fêtes de Versailles? *Ah! Sire*, a-t-il répondu, *impayables!*

— 31. Le feu d'artifice tiré hier à la place de Louis XV, a eu les suites les plus funestes. Outre la mauvaise exécution, un accident arrivé par une fusée qui est tombée dans le corps de réserve d'artifice qui a fait partir le bouquet au milieu de la fête, et qui a enflammé toute la décoration, a rendu ce spectacle fort médiocre. Le sieur Ruggiéri n'a pas profité des fautes de son antagoniste Torré, et n'a pas les mêmes excuses. Outre que son plan était beaucoup moins combiné que celui de l'autre, et n'exigeait pas la même étendue de génie, c'est qu'il n'avait pas éprouvé les mêmes contrariétés de la part du tems; le ciel l'avait favorisé entièrement.

L'accident survenu au bastion a été fort long, et comme on ne donnait aucun secours au feu, bien des gens se sont imaginés que cet incendie était un nouveau genre de spectacle, qui en effet présentait un très-beau coup-d'œil, et éclairait magnifiquement la place, pendant qu'on formait l'illumination.

Mais pendant ce tems il se passait une scène infiniment plus tragique. La place n'ayant, à propre-

ment parler, qu'un débouché dans cette partie du côté de la ville, et la foule s'y portant, indépendamment des voitures qui venaient prendre ceux qui avaient été invités aux loges du gouverneur et de la ville, pratiquées dans les bâtimens neufs, un fossé qu'on n'avait point comblé, et qui s'est trouvé au passage de quantité de gens poussés par derrière, les a fait trébucher; ce qui a occasionné des cris et un effroi général. Trop peu de gardes ne pouvant suffire à contenir la presse, ont été obligés de succomber ou de se retirer; des filoux, sans doute, augmentant le tumulte pour mieux faire leurs coups; des gens oppressés mettant l'épée à la main pour se faire jour, ont occasionné une boucherie effroyable, qui a duré jusqu'à ce qu'un renfort puissant du guet ait rétabli l'ordre. On a commencé par emporter les blessés comme on a pu, et ce spectacle était plutôt celui d'une ville assiégée que d'une fête de mariage. Quant aux cadavres, on les a déposés dans le cimetière de la Magdeleine, et l'on y en compte aujourd'hui cent trente-trois. Pour les estropiés, on n'en sait pas la quantité. M. le comte d'Argental, envoyé de Parme, a eu l'épaule démise; et M. l'abbé de Raze, aussi ministre étranger, a été renversé et est horriblement froissé et meurtri.

Juin.

— 3. M. le Dauphin a paru fort inquiet dès le commencement du jour du premier juin, de ce que son

mois n'arrivait pas. Il est de deux mille écus, destinés à ses menus plaisirs. On ne pouvait deviner le sujet de cette impatience. On l'a découvert enfin par l'usage qu'il a fait de son argent. Il a envoyé la somme entière à M. le lieutenant-général de police, avec la lettre suivante :

« J'ai appris le malheur arrivé à Paris à mon occasion : » j'en suis pénétré. On m'a apporté ce que le roi m'en- » voie tous les mois pour mes menus plaisirs ; je ne » peux disposer que de cela, je vous l'envoie : secourez » les plus malheureux. J'ai, Monsieur, beaucoup d'es- » time pour vous.

Signé, LOUIS-AUGUSTE.

A Versailles, le 1er. juin 1770.

Madame la dauphine a aussi envoyé sa bourse à M. de Sartines. Mesdames en ont fait autant. Les princes du sang ont suivi cet exemple respectable, et des particuliers l'ont imité. Il en est qui n'ont pas même voulu qu'on sût d'où venaient les secours qu'ils envoyaient. Les fermiers-généraux ont donné 5,000 liv.

— 5. Le sieur Boucher, premier peintre du roi, vient de mourir. Depuis qu'il occupait ce poste distingué, sa réputation avait diminué, et il n'avait rien fait digne de sa place. Le seul morceau qu'il avait exposé au dernier salon, était plus que médiocre. En général, cet artiste a joui d'une réputation précoce, et portée beaucoup au-delà de ce qu'il méritait. Il avait un pinceau facile, agréable, spirituel, et peut-être trop fin pour

les détails champêtres auxquels il s'était consacré. Toutes ses bergères ressemblaient à celles de Fontenelle, et avaient plus de coquetterie que de naturel. Son genre n'était pas proportionné à son rang, c'est comme si l'on donnait le sceptre de la littérature à un faiseur d'idylles ou d'églogues.

— 14. Madame la comtesse de Noailles, dame d'honneur de madame la Dauphine, et dont les fonctions sont de guider cette princesse dans tout ce qui est étiquette et cérémonial, voit avec peine qu'elle s'affranchisse de ses conseils, et lui fait sans cesse des représentations sur ce qu'elle se familiarise trop ; ce qui la rend peu agréable à la princesse et au public, et ce qui donnera la clef de la chûte de la pièce de vers suivante, qui, par une adresse assez heureuse est tout à-la-fois un éloge très-flatteur pour madame la Dauphine et une épigramme contre madame de Noailles.

Le bal masqué, à madame la Dauphine.

Quand au milieu d'une brillante cour,
Aux rois nous offrons notre hommage,
Le respect sur notre visage
Tient lieu de masque au tendre amour.
C'est pour mieux nous faire connaître
Qu'aujourd'hui nous masquons nos traits :
A la félicité du maître
Chacun veut applaudir de près.
Pour donner à notre tendresse
Le droit d'éclater librement,
Faut-il en ce jour d'allégresse
Recourir au déguisement ?

Ce qu'il sent hautement, le Français le publie.
Laissez-lui la sincérité ;
En est-il un qui ne s'écrie :
Cette Dauphine, en vérité,
Nous l'aimons tous à la folie !
Nous l'aimons, ce mot est si doux !
Qu'au milieu de ce peuple errant autour de vous,
Vous vous plaisez sous le masque à l'entendre ;
Vous épiez, vous cherchez à surprendre
L'aveu, le seul aveu dont les Dieux soient jaloux.
Si pourtant vous croyez que rien ne vous décèle,
Vous vous trompez : partout Louis vous suit des yeux ;
Ses regards attendris semblent dire : C'est-elle !
Et puis cette ceinture, ornement précieux,
Que vous portez dès l'âge le plus tendre,
Et dont vous fit présent la mère de l'Amour;
Jamais votre dame d'atour,
En vous masquant, n'a pu vous la reprendre.

Ces vers sont de M. Moreau (1), bibliothécaire de madame la Dauphine.

— 19. Le projet de dresser une statue à M. de Voltaire a été enfanté et rédigé chez madame Necker, femme du banquier de ce nom, qui reçoit chez elle beaucoup de gens de lettres. En conséquence, ce grand poëte lui a adressé l'épître suivante :

Qu'elle étrange idée est venue
Dans votre esprit sage, éclairé ?
Que vos bontés l'ont égaré,
Et que votre peine est perdue.

(1(M. Moreau, auteur des discours sur l'histoire de France, et de la jolie chanson : *à moi charmant Anachréon*, inserée dans le deuxième volume de l'antologie. (*Note de l'éditeur.*)

A moi, chétif, une statue ?
D'orgueil je vais être enivré !
L'ami Jean-Jacques a déclaré
Que c'est à lui qu'elle était due ;
Il la demande avec éclat
L'univers, par reconnaissance,
Lui devait cette récompense;
Mais l'univers est un ingrat.
En beau marbre, d'après nature,
C'est vous que je figurerai,
Lorsqu'à Paphos je reviendrai,
Et que j'aurai la main plus sûre.
Ah ! si jamais, de ma façon,
De vos attraits on voit l'image,
On sait comment Pygmalion
Traitait autrefois son ouvrage.

— 25. On regarde comme absolument condamnée à ne point paraître la comédie nouvelle, ayant pour titre : *l'Homme dangereux* ou *le Satirique ;* il y a là-dessus une anecdote singulière, qui mérite des éclaircissemens avant d'en rendre compte : il en résulterait qu'elle serait véritablement du sieur Palissot, qui, pour donner le change, s'y était peint au naturel sous ces deux vers qu'on cite.

Vrai fléau des auteurs, horreur des beaux esprits;
Il croit, bravant la haîne, échapper au mépris.

— 28. On assure que M. de Rulhière, indigné qu'on le crût auteur de la comédie du Satirique, comédie extrêmement mordante, pleine de personnalités et dans le goût des pièces d'Aristophane, s'est déclaré haute-

ment contre cet ouvrage ; et pour preuve qu'il n'en était pas l'auteur, a annoncé qu'il consentait à ce que cette comédie ne fût jamais jouée, qu'il le demandait même, et ferait là-dessus toutes les démarches nécessaires, s'il pouvait avoir quelque droit à les faire. Le sieur Palissot, fâché, par une délaration aussi formelle et aussi authentique, de ne pouvoir plus donner le change, et faire partager son iniquité à quelqu'autre auteur, a poussé l'audace jusqu'à aller trouver l'abbé de Voisenon pour le prier de se rendre chez M. le maréchal de Richelieu, et solliciter ce gentilhomme de la chambre d'écrire à M. de Sartines, pour engager le magistrat à arrêter la représentation du drame ; ce qui a été fait .... Soit que Palissot se fut flatté que le gentilhomme de la chambre ne serait pas aussi complaisant, et voudrait bien se rendre complice de sa mauvaise foi, soit qu'effrayé du danger auquel l'exposait cette troisième déclamation satirique, il eût eu sincèrement l'envie de l'arrêter, et que l'amour-propre l'eût fait ensuite se repentir de sa faiblesse, il a été confondu d'apprendre de l'abbé de Voisenon, combien littéralement on avait eu égard à sa requete, et sa consternation l'a décélé au point qu'il n'a pu s'empêcher d'avouer l'ouvrage à ce confident très-indiscret, qui en a fait ensuite des gorges-chaudes.

— 30. *Logogryphe en charade, adressé à une jolie femme, par M. le chevalier de Boufflers.*

Vous avez, madame, la première partie ; j'ai la seconde.

Si vous n'aviez pas la première, je n'aurais pas la seconde.

Si vous saviez à quel point j'ai la seconde, vous m'accorderiez le tout.

Si vous m'accordiez le tout, vous ne pourriez me refuser la première partie.

Si j'avais la première, je ne cesserais d'avoir la seconde, et je n'aurais plus rien à desirer.

Je dois vous dire, pour que vous entendiez mon logogryphe, que la seconde partie est sûrement plus grande en moi que la première ne l'est en vous, et que parmi les personnes plus intimement liées entr'elles que je n'ai le bonheur de l'être avec vous, la seconde partie diminue à mesure que la première augmente. Il faut aussi que vous sachiez qu'on ne sent pas communément la seconde partie quand la première n'a pas lieu. Il faut cependant excepter un petit nombre de personnes, dont l'attachement est si fort au-dessus du préjugé, que quoiqu'ennemis jurés de cette première partie, vous pourriez faire naître en eux la seconde, pour peu que vous voulussiez vous y prêter, quand même vous n'auriez pas la première. C'est un mérite bien rare parmi les personnes qui possèdent cette première partie. Vous serez peut-être fâchée contre moi si vous devinez mon logogryphe : cette première partie, qui fait toute mon ambition, le rend bien facile ; mais j'espère que votre colère n'aura plus lieu, lorsque vous voudrez bien vous

rappeler que mon respect et mon attachement méritent quelque compassion.

JUILLET.

— 1^er^. On raconte deux bons mots à l'occasion du lit de justice ; car le français est toujours facétieux : l'un de M. de Choiseul à M. le chancelier, qui s'embarrassait en sortant dans les plis de sa robe : *M. le chancelier*, lui dit ce seigneur en riant, *prenez garde de tomber.* L'autre, d'un de messieurs qui entendant ronfler la trompette avec laquelle il est d'usage d'annoncer les princes à ces sortes d'assemblées..... *Qu'entends-je? c'est, je crois, la trompette du jugement dernier !*

— 3. Le français met tout en chanson. Voici un couplet qu'on a fait sur la terminaison du procès de M. le duc d'Aiguillon. Il est sur un air du *Déserteur*,

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès suspendu :
Avec des lettres de grâce
On ne peut être pendu.
Je triomphe de l'envie !
Je jouis de la faveur :
Grâces aux soins d'une amie,
J'en suis quitte pour l'honneur.

On prétend que M. le duc de Brissac avait dit à cette

occasion, *que M. le duc d'Aiguillon avait sauvé sa tête, mais qu'on lui avait tordu le cou.*

— 12. Le sieur Linguet, auteur du mémoire en faveur du duc d'Aiguillon, a été aussi frappé de sarcasmes à cette occasion. On a rapproché les éloges qu'il a insérés dans ses ouvrages des empereurs romains les plus en horreur, et la critique de ceux que l'histoire a toujours loués, et il en résulte l'épigrame suivante, très-sanglante :

Linguet loua jadis et Tibère et Néron,
Calomnia Trajan, Titus et Marc-Aurèle:
Cet infame aujourd'hui, dans un affreux libelle,
Noircit la Chalotais et blanchit d'Aiguillon.

— 13. M. Bonamy, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, historiographe et bibliothécaire de la ville de Paris, est mort, il y a quelques jours, âgé de plus de soixante et dix ans. C'était un savant obscur et modeste, dont les ouvrages (s'il en a fait) restent consignés dans les mémoires de son académie. Il était depuis 1749 auteur d'un ouvrage périodique, intitulé : *le Journal de Verdun*, qu'on qualifie de *Mercure des Curés de Campagne*, parce qu'il est spécialement répandu dans les provinces.

— 18. On a joué samedi, à Versailles, la tragédie de *Sémiramis*, et pour petite pièce, *l'Impromtu de Campagne*. Mademoiselle Dumesnil y a paru avec la robe dont lui avait fait présent madame la comtesse Dubarri. Les partisans de cette actrice ont trouvé qu'elle avait

été infiniment supérieure à mademoiselle Clairon dans les diverses pièces où elle a joué ; mais le sieur Molé n'a pas rendu le rôle de le Kain avec la même force que ce dernier, qu'on a regretté. Le sieur Préville a beaucoup amusé madame la Dauphine, et l'a fait rire, à la comédie, à gorge déployée.

— 20. Les nouvelles publiques ont fait mention de la catastrophe singulière des deux amans de Lyon. On débite leur épitaphe, qu'on prétend avoir été faite par J. J. Rousseau, qui se trouvait alors dans cette ville.

Ci-gissent deux amans : l'un pour l'autre ils vécurent :
L'un pour l'autre sont mort, et les lois en murmurent :
La simple piété n'y trouve qu'un forfait ;
Le sentiment admire, et la raison se tait.

— 22. Quelques gens, sans doute ennemis de J. J. Rousseau, prétendent qu'il est extrêmement baissé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est beaucoup plus liant qu'il n'était ; qu'il a dépouillé cette morgue cynique qui révoltait ceux qui le voyaient ; qu'il va manger fréquemment en ville, en s'écriant que les dîners le tueront. On ne sait trop à quoi il s'occupe. On sait seulement qu'il va plusieurs fois par semaine au jardin du roi, où est la collection de toutes les plantes rares, et qu'il a été herboriser dans la campagne avec M. de Jussieu démonstrateur de botanique.

Il passe pour constant qu'il a envoyé ses deux louis pour la statue de M. de Voltaire : acte de générosité bien humiliant pour ce dernier ; façon bien noble de se ven-

ger de la sortie indécente et cruelle que l'autre a faite contre ce grand homme, dans le chiffon en vers qu'il a adressé à madame Necker, et de s'élever infiniment au-dessus de lui auprès de tous ceux qui connaissent la vraie grandeur.

— 23. Des partisans de mademoiselle Dumesnil, enchantés que la cour lui ait enfin rendu justice et n'ait pas secondé la basse jalousie de mademoiselle Clairon, ont fait contre cette dernière les vers suivans, qui quoique vrais, paraîtront un peu durs :

De la cour tu voulais en vain
Expulser, ô Clairon ! ton illustre rivale.
Dumesnil paraît, et soudain
D'elle à toi l'on voit l'intervalle.
Renonce, crois-nous, au dessein
De surpasser cette héroïne;
Ton triomphe le plus certain
Est d'avoir, en débauche, égalé Messaline.

— 26. J. J. Rousseau a herborisé dans la campagne jeudi dernier avec M. de Jussieu, démonstrateur de botanique. La présence de cet élève célèbre a rendu le concours très-nombreux. On a été fort content de l'aisance qu'il a mise dans cette société. Il a été très-parlant, très-communicatif, très-honnête; il a developpé des connaissances profondes dans cet art. Il a fait beaucoup de questions au démonstrateur, qui les a résolues avec la sagacité digne de lui ; et à son tour Rousseau a étonné M. de Jussieu, par la finesse et la précision de ses réponses.

— 27. On parle d'une diatribe (1) diabolique, que M. de Voltaire vient de vomir contre plusieurs petits auteurs, entre autres les sieurs le Mierre, Dorat, etc. Ce dernier lui a déjà répondu par une épigramme, bien digne de faire le pendant de l'autre pièce :

Un jeune homme bouillant invectivait Voltaire :
Quoi! disait-il, emporté par son feu,
Quoi! cet esprit immonde a l'encens de la terre?
Cet infâme Archiloque est l'ouvrage d'un Dieu!
De vice et de talent quel monstrueux mélange.
Son âme est un rayon qui s'éteint dans la fange :
Il est tout à la fois et tyran et bourreau :
Sa dent d'un même coup empoisonne et déchire ;
Il inonde de fiel les bords de son tombeau,
Et sa chaleur n'est plus qu'un féroce délire.
Un vieillard l'écoutait, sans paraître étonné :
Tout est bien, lui dit-il. Ce mortel qui te blesse,
Jeune homme, du ciel même atteste la sagesse :
S'il n'avait pas écrit, il eût assassiné.

Dorat désavoue ces vers.

— 29. Le sieur du Theil, sous-lieutenant aux gardes françaises, vient d'être élu par l'académie des belles-lettres à la place vacante par la mort du sieur Bonamy. L'abbé Bergier, ce nouveau chanoine de Notre-Dame, défenseur ardent de la religion chrétienne, a eu les se-

(1) *Anecdotes sur Jean Fréron*, imprimées long-tems avant, mais connues seulement alors.

condes voix; ce qui fait présumer qu'il aura la première place vacante.

— 31. Le mausolée du maréchal de Saxe est sans contredit un des plus beaux morceaux de génie qu'on puisse voir en fait de sculpture. Le sujet en est simple et grand, l'ordonnance belle, nette et riche : tout y est plein de vie, de mouvement et de chaleur. La figure principale, celle du maréchal, s'offre la première au spectateur, suivant les principes du bon sens et de l'art. Il est dans ses habits militaires, et semble s'avancer vers le sarcophage ouvert à ses yeux. Il descend déjà les marches qui y conduisent : il a cette fermeté tranquille des héros, que les ignorans ont prise pour de la froideur. La mort est debout devant lui sur la gauche : elle lui présente le sable, et lui indique qu'il est tems d'entrer au tombeau. L'artiste l'a couverte d'un voile pour dérober aux yeux le hideux de cette figure, et cependant le squelette perce à travers la draperie. Du même côté, et sur le plan en avant, c'est-à-dire aux pieds du maréchal, est la France alarmée, qui paraît retenir d'une main son défenseur, et de l'autre supplier la Mort de retarder le fatal moment. A la droite du héros, et en face de celle-ci, est un Hercule courbé, dans l'attitude de la plus profonde douleur, mais d'une douleur mâle et réfléchie. Cette figure est d'une grande beauté, et peut lutter avec tout ce que l'antique nous offre de plus parfait. A la droite, en remontant, et un peu derrière le maréchal, on voit le léopard terrassé, l'aigle éperdu, le lion qui s'enfuit en rugissant; tous emblêmes caractéristiques des puissances liguées dans la guerre où

M. de Saxe et la France se couvrirent de gloire. A sa droite sont des trophées militaires, sur lesquels pleure le génie de la guerre, qui tient son flambeau renversé.

On voit par cette exposition, quel effet peu produire un sujet aussi bien conçu et développé avec autant d'ordre et d'intelligence. Mais ce qu'on ne peut rendre, ce sont les airs de tête et l'expression caractéristique de chaque figure : tout y est d'un sublime proportionné à une aussi belle idée.

Au surplus, comme il n'est point d'ouvrage sans défaut, celui-ci a essuyé plusieurs critiques, dont quelques-unes sont difficiles à résoudre. D'abord on demande pourquoi le tombeau s'ouvre en sens contraire, c'est-à-dire, pourquoi la pierre qui le ferme, au lieu de se renverser du côté opposé au maréchal, revient sur lui, et semble faire obstacle à son entrée, bien loin de la faciliter? Il faut convenir, malgré tout ce que l'on dit pour excuser l'artiste, que c'est une faute de bon sens, telle qu'il s'en trouve souvent dans les productions du génie.

On prétend en second lieu, que l'Hercule pleurant d'une part, et le génie de la guerre pleurant de l'autre, font un pléonasme dans la composition, et n'expriment que la même allégorie d'une façon différente ; ce qui rend le travail de l'artiste plus riche, mais trahit la stérilité de l'inventeur. On reproche au sculpteur d'avoir affaibli l'allégorie, en travestissant en génie de la guerre cet enfant, qui n'était que l'amour autrefois, et ajoutait réellement à l'idée du poëte.

D'autres censeurs disent que le sable est un attribut du tems, et que c'est un défaut de costume de le donner à la mort, ainsi que de la voiler. Cette dernière critique paraît tomber sur une hardiesse trop ingénieuse de l'auteur pour ne la pas rejeter.

Enfin on veut que l'invention du poëme soit de l'abbé Gouguenot, amateur éclairé des arts, mort depuis quelque tems; et l'on assure que, par une modestie aussi sublime que l'ouvrage même, le sieur Pigal n'en disconvient pas, et publie lui-même l'anecdote.

Aout.

— 5. On a dit que les comédiens italiens, et surtout le sieur Carlin, arlequin, avaient beaucoup amusé madame la Dauphine. Cette princesse a fait présent à ce dernier d'une médaille dor, comme une récompense du plaisir que son jeu lui avait fait.

— 7. *Vers faits à Versailles, par une femme de vingt ans, le* 16 *juillet* 1770.

Fille à dix ans est un petit livret,
Intitulé *le berceau de nature.*
Fille à quinze ans est un joli coffret,
Qu'on n'ouvre point sans forcer la serrure.
Fille à vingt ans est un épais buisson,
Dont maint chasseur pour le battre s'approche.

Fille à trente ans est de la venaison,
Bien faisandée et bonne à mettre en broche.
A quarante ans, c'est un gros bastion,
Où le canon a fait plus d'une brèche.
A cinquante ans, c'est un vieux lampion,
Où l'on ne met qu'à regret une mêche.

— 11. La pièce du sieur le Mierre, après être tombée dans les règles à la cinquième représentation, est absolument morte aujourd'hui samedi à la sixième. On dit que l'auteur s'en prend à la chaleur du tems et au mauvais jeu des acteurs. Quoi qu'il en soit, relativement à la dernière circonstance, qui est vrai en elle-même, un plaisant a fait l'épigramme suivante :

J'ai vu cette veuve indécise :
Ami, que veux-tu que j'en dise?
Son sort est digne de nos pleurs.
Du bûcher elle est délivrée,
Mais c'est pour être déchirée
Par le public et les acteurs.

— 15. Le roi de Prusse a écrit à M. d'Alembert, à l'occasion de la souscription ouverte aux gens de lettres en faveur de la statue de M. de Voltaire : ce monarque lui apprend qu'il veut se réunir aux admirateurs de ce grand homme, et qu'il laisse son correspondant maître de porter à la somme qu'il jugera à propos, celle qu'il entend donner, non en roi, mais en homme de lettres. Le prince loue beaucoup un pareil projet, qu'il suppose principalement éclos dans le sein de l'Académie française, dont à cette occasion

il exalte plusieurs membres. L'académicien n'a pas manqué de faire part à ses confrères d'une lettre aussi flatteuse ; et la compagnie vivement touchée de reconnaissance envers ce roi poëte et philosophe, a ordonné, par une délibération solennelle, que ladite lettre serait inscrite dans ses registres.

— 18. Un courtisan, sans doute, a voulu flétrir le parlement par les vers suivans, où il semble l'accuser d'abuser de son pouvoir :

Thémis a ceint le diadême :
Elle tient de Louis le sceptre dans sa main,
Pour abroger par son pouvoir suprême
Le vieux respect qu'on porte au souverain.
Gens, qui tenez le parlement de France;
Dieu soit loué! vous voilà rois.
On ne saurait vous contester vos droits :
Vous les avez pesés dans la même balance
Où l'on vous a vu tant de fois
Immoler au tuteur le pupille et les lois,
En protestant d'obéissance.

— 25. L'Académie de peinture et de sculpture, moins exclusive que les autres, nous donne quelquefois l'exemple rare, il est vrai, mais encourageant pour le sexe, de femmes admises dans son sein. Le 28 juillet dernier, mademoiselle Vallayer (1), âgée de vingt-deux à vingt-trois ans, lui a été présentée, et a été agréée ce même jour. Ses tableaux sont dans le genre des fleurs, des fruits, des bas-relief, des animaux, etc. On assure qu'elle a porté l'art si difficile de rendre

(1) Aujourd'hui madame Coster.

la nature à un degré de perfection qui enchante et qui étonne. On en jugera au premier salon.

— 26. On dit qu'il n'y avait point de prix de poésie cette année pour le jour de la Saint-Louis. C'est par où le sieur Duclos a ouvert la séance publique en sa qualité de secrétaire. Il a donné pour raison qu'aucun des auteurs n'était entré dans le sens de l'Académie. Il court à ce sujet une anecdote, suivant laquelle cette raison ne serait que l'apparente et non la vraie ; on prétend que l'Académie avait été partagée entre les deux pièces, l'une du sieur de Laharpe, et l'autre de l'abbé de Langeac ; que les partisans de ce dernier avaient cabalé fortement pour lui ; et par la connaissance qu'ils avaient donné de l'auteur, avaient entraîné presque toute l'assemblée ; que le marquis de Saint-Lambert seul avait tenu bon pour le premier, et avait ramené beaucoup de gens à son avis. Sur quoi il s'en était élevé un troisième, de laisser la chose indécise, pour ne pas donner de mortification au jeune abbé, et ne pas faire d'injustice au candidat : ce qui a été adopté.

Quoi qu'il en soit, le sieur Duclos, avec son ton bourru, qu'il ne croit que cavalier, est entré dans un détail minutieux sur les formes, peu faites pour l'assemblée, et s'est plaint de la négligence des concurrens à les observer.

Ensuite le sieur Thomas a lu l'*Eloge de l'empereur Marc-Aurèle.* Cet orateur, pour rendre sa tournure plus neuve et plus imposante, commence son discours par le convoi de son héros. Là, il suppose qu'un nommé

Appollonius, ancien ami de ce prince, fait son oraison funèbre devant tous les Romains assemblés. Il donne d'abord l'idée des devoirs d'un souverain, tels que les avait connus Marc-Aurele ; il fait voir après comme il les avait remplis. L'allusion continuelle entre ce qui se passait alors, et les évènemens de ce règne, que l'auteur a eu soin d'indiquer tacitement aux spectateurs, a rendu cette lecture extrêmement piquante ; et la satire indirecte qui résultait naturellement du contraste, a excité des applaudissemens continuels. On n'a point vu de lecture aussi chaudement soutenue que celle-là. Comme elle était extrêmement longue, le sieur Thomas s'est reposé un instant.

Le sieur Duclos a repris alors la parole ; il a déclaré que l'académie laissait de nouveau le choix de poésie libre, et que le prix en serait distribué l'année prochaine, avec celui de prose ; qu'au surplus il avertissait que la médaille ne serait que de 500 livres au lieu de 600 livres. Il a donné à entendre, sans s'expliquer ouvertement, qu'une main fiscale s'était étendue jusque dans le trésor des muses, et avait rogné un dépôt qui aurait dû être sacré, c'est-à-dire, qu'on avait mis des impôts jusques sur ce petit et très-petit objet ; ce dont M. de Laverdy avait déjà donné l'exemple durant son ministère.

Après cette digression, le sieur Thomas a repris et fini avec les mêmes éloges. Dans le cours du discours prétendu d'Appollonius, l'orateur fait de tems en tems s'élever tantôt un guerrier, tantôt un magistrat : ces apostrophes diverses donnent de l'action au spectacle, et

animent le tableau. Le fils de Marc-Aurele y figure aussi, mais d'une façon peu honorable.

Ce morceau d'éloquence a d'autant mieux réuni les suffrages, qu'il a paru dégagé de cette emphase, de tout cet appareil oratoire qu'on remarque dans les autres ouvrages de l'auteur, sur tout de ce ton pédantesque d'un philosophe qui semble se croire fait pour gouverner ceux qui gouvernent, et qui, sous le nom d'éloge d'un autre siècle, ne cherche qu'à blâmer le sien, qui s'annonce pour distiller le miel, et verse le fiel à pleine bouche.

Pour délasser un peu l'assemblée de la tension que lui avait occasionné ce discours, M. le Duc de Nivernois a lu six fables : *Le Seigneur et son Fermier. Le Chêne et le Ruisseau. La Pyramide. L'Orgueilleuse. Le Roi et son Gouverneur. Le Lion inconsolable.* Quoiqu'il résulte la même morale des trois premières, elles ont été entendues toutes avec la même curiosité et le même plaisir. La quatrième est d'une simplicité digne de Phèdre. La cinquième est plus métaphysique et dans un genre particulièr. La sixième roule sur une anecdote de ménagerie, dont l'auteur a su tirer parti.

Septembre.

— 1. Le discours du sieur Thomas sur Marc-Aurele fait un bruit du diable. On trouve bien extraordinaire que dans le sanctuaire de l'académie, proté-

gée par le Roi, dans son palais, un membre de cette compagnie ait osé avancer les propositions les plus hardies, fronder le gouvernement actuel avec tant de dureté, et inculper, ce semble, tous les ministres par les apostrophes et les allusions dont on ne peut méconnaître le sens et les rapports.

— 4. On commence à voir dans l'atelier du sieur Pigal une esquisse de la figure entière de M. de Voltaire. Il est représenté nu, assis, tenant un rouleau d'une main et une plume de l'autre. Il paraît que cette manière de le poster ne plaît pas au public, et ce n'est pas le dernier effort de l'artiste, qui essaie les différentes attitudes pour faire valoir davantage ce squelette, sujet ingrat pour le statuaire.

— 7. L'académie française a tenu hier sa séance publique pour la réception de M. l'archevêque de Toulouse, élu à la place de M. le duc de Villars. L'assemblée était très-brillante en femmes, en évêques et en grands seigneurs. On a trouvé le discours du récipiendaire très-médiocre. Il a été court : on y a remarqué quelques transitions heureuses, entre autres la dernière, ou, sous le prétexte de l'impatience qu'il voyait dans le public d'entendre M. Thomas, le directeur, il s'est arrêté et a fini.

Enfin, le discours de M. Thomas a produit une grande sensation ; et malgré les longueurs, les écarts, les digressions, il a été reçu avec beaucoup de transports. On y a trouvé un détail sur l'esprit des affaires qui a paru neuf, un parallèle de l'homme de lettres

de la ville avec l'homme de lettres de la cour. Mais on a sur-tout applaudi à la sortie vigoureuse qu'il a faite contre ces hommes en place, qui, par amour-propre, ayant desiré d'être admis dans le sein de l'académie, la trahissent ensuite en calomniant les lettres et leurs sectateurs. En rendant justice à quelques grands qui ont eu le courage de défendre leurs confrères académiciens opprimés, il a flétri d'une ignominie durable les âmes lâches et pusillanimes qui n'auraient pas la même force ; les courtisans hypocrites, qui désavouent en public des hommes qu'ils estiment en secret ; des hommes vendus à la faveur qui lui soumettent tout jusqu'à leur génie, et concourent à éteindre des lumières que redoute le despotisme. On a prétendu que les divers hors-d'œuvres du discours de l'orateur n'avaient été placés que pour amener insensiblement celui-ci, et faire rougir, s'il était possible, M. Seguier du rôle indigne qu'on lui reproche d'avoir joué dans la dénonciation dont il avait été chargé au parlement, des livres scandaleux contre lesquels le clergé se soulevait. On a remarqué en effet beaucoup d'embarras dans cet académicien, qui était présent, et qui pendant toute la tirade faisait une très-mauvaise contenance. Quoi qu'il en soit, ce discours, malgré ses defauts, est peut-être le plus plein, le plus éloquent, le plus philosophique qui ait été fait en pareil genre.

Pour remplir la séance, M. de Marmontel a lu un épisode de son poëme en prose des *Incas*, ou de *la Destruction de l'empire Péruvien*. Dans cet épisode,

Las Casas, le défenseur des Indiens contre les cruautés des Espagnols, fait un voyage chez un Cacique, qui, frappé de la grandeur des sentimens de cet étranger, de sa bienfaisance, de ses vertus héroïques, adopte le Dieu, dont la morale est si belle. L'auteur, par ce chant adroitement amené, a voulu faire rougir indirectement les persécuteurs de l'auteur du *Bélisaire*, qui, lorsqu'on l'accusait de déisme et d'athéïsme, mettait dans un aussi beau jour la religion chrétienne, et s'en faisait l'éloquent apologiste. Quand au fond du récit, il est tracé d'une manière extrêmement touchante, et le ton pathétique du poëte a fait verser des larmes à plusieurs auditeurs.

M. le duc de Nivernois a terminé la séance par huit fables qu'il a lues : *Le Vigneron et le Roi. Les Ecrevisses. Le Vautour et la Tortue. Jupiter et la Femme. L'Aigle et le Roitelet. L'Ecolier en bateau. Le Voyageur de nuit. Le Vieillard à l'hôpital.* On reçoit toujours avec un nouveau plaisir les productions de cet aimable seigneur, qui joint l'enjouement à la sagesse, et orne de fleurs la morale la plus exquise et la plus sublime.

Le comte de Vasa, fils du roi de Suède, arrivé depuis quelques jours en cette capitale, a honoré l'académie de sa présence, et a pris rang parmi les académiciens, ainsi que quelques seigneurs de sa suite.

— 12. M. Thomas et la cabale encyclopédique s'applaudissaient de la sortie vigoureuse que le premier avait faite dans son discours, dont on a parlé. On tra-

vaillait à son impression ; mais M. le chancelier, sur les plaintes de l'avocat général Seguier, a envoyé chercher le manuscrit et l'auteur ; il a défendu à ce dernier de faire paraître son ouvrage, lui a déclaré qu'il le rendait responsable de tout fragment quelconque qui s'en répandrait, et le ferait rayer de la liste des académiciens.

Indépendamment de cette secousse particulière, le clergé, moins indulgent, se remue de son côté ; il est indigné que M. Thomas ait choisi le jour de réception d'un archevêque, où beaucoup de prélats étaient présents à la cérémonie, pour semer devant eux des propositions condamnables, et les associer, en quelque sorte, à son irréligion, en les promulgant sous leurs yeux.

— 18. On prétend que l'académie française, sur le rapport d'un de Messieurs, concernant les plaintes portées par M. Seguier à M. le chancelier contre M. Thomas, a délibéré sur ce qu'il y avait à faire, et que l'affaire ayant été bien éclaircie, le tort se trouvant du côté de l'avocat-général, il a été décidé que ce ne seroit que par respect pour son nom qu'on ne prendrait contre ce magistrat aucune délibération violente, mais qu'on ne communiquerait point avec lui.

Du reste, on assure encore que M. l'archevêque de Toulouse s'est entremis en faveur de M. Thomas auprès du clergé ; a répondu de ses sentimens religieux, de sa saine doctrine, et a arrêté les démarches que les prélats zélés voulaient faire contre cet académicien auprès du roi. Par la même honnêteté, le discours de

M. Thomas, comme directeur, le jour de la réception de ce nouveau membre, ne pouvant paraître imprimé d'après les défenses de M. le chancelier, l'archevêque de Toulouse a décidé que le sien ne paraîtrait pas, ce qui est le premier exemple de cette nature.

— 20. La querelle de M. Thomas avec M. Seguier, a donné lieu à une espèce d'épigramme ou de chanson, qui roule sur le zèle hypocrite que ce dernier à fait paraître, pour la religion, dans son réquisitoire, et qu'on assimile à l'ardeur que Fréron affecte dans ses feuilles pour la même cause :

Entre Seguier et Fréron,
Jésus disait à sa mère :
Enseignez-moi donc, ma chère,
Lequel est le bon larron !

— 22. M. le chevalier Laurez, auteur estimable qui a remporté plusieurs fois le prix de l'académie française, est à solliciter, depuis plusieurs années auprès des commédiens français, l'examen d'une tragédie qu'il se propose de donner au public. Ne pouvant avoir accès auprès de cet aréopage, il a adressé une courte épître à M. le marquis de Chauvelin, seigneur recommandable par son goût pour les lettres, et il le sollicite de lui accorder sa protection auprès du tribunal en question. Voici cette singulière supplique :

Animé par ta voix, par ton goût éclairé,
Je sentis dans mes sens une flamme nouvelle,
Et fis passer! dans mon drame épuré,

Quelques traits de ce feu sacré,
Dont ton esprit, Chauvelin, étincelle.
Mais ton génie en vain, sur mes faibles écrits,
Aurait fait réfléchir un rayon de ta gloire,
Si mes travaux dans l'ombre étaient ensevelis,
De tes bienfaits si tu perdais le prix,
S'ils ne pouvaient, hélas! vivre qu'en ma mémoire :
Sers ma reconnaissance, et préviens ce malheur :
Que de nos juges de la scène
Ta main officieuse enchaîne la rigueur;
Et que l'urne de Melpomène,
Favorable à mes vœux, m'annonce un sort flatteur.
Je le dois obtenir, puisque j'ai ton suffrage;
Et mes succès seront l'ouvrage
De ton esprit et de ton cœur.

— 23. On a parlé l'année dernière du théâtre de mademoiselle Guimard à sa délicieuse maison de Pantin, et des spectacles qu'on y jouait avec toute la galanterie possible. Voici le très-singulier compliment de clôture qui a été prononcé la semaine dernière, le jour où l'on a représenté pour la dernière fois.

MESSIEURS,

« Autant que l'usage des choses de théâtre à pu me donner de pratique : non, je mets la charrue devant les bœufs, Messieurs : je veux dire autant que la pratique des choses de théâtre a pu me donner d'usage, j'ai remarqué en général, j'ai même expérimenté, que les clôtures sont bien plus difficiles à faire que les ouvertures;

que le moment où l'on rentre, a quelque chose de bien plus gracieux, de plus agréable, que le moment où l'on sort; et que les actrices ne pourraient jamais se consoler des regrets de la sortie, si elles n'envisageaient l'espérance d'un bout de rentrée. Ce discours tend à vous montrer d'un clin d'œil, à vous exposer d'une manière qui ne tombera pas en oreille d'âne, Messieurs, à rapprocher enfin par un trait insensible les avantages de la sortie d'avec ceux de la rentrée, la clôture, enfin, de l'ouverture.

Mais ne pensons point à l'ouverture, quand nous en sommes à la clôture : ne pensons pas au commencement du roman, quand nous en sommes à la queue. C'est le plus difficile à écorcher, Messieurs, on le sait, et c'est pour cela que je rentre dans la matière de mon compliment, et que j'en reviens à la clôture d'aujourd'hui, qui fait le fond de mon sujet.

Vous trouverez notre clôture, bien courte, bien petite, en comparaison des ouvertures si grandes, si brillantes, Mesdames, dont nous vous sommes redevables. Quelles obligations ne vous avons-nous pas pour les avoir soutenues ainsi agréables, douces et faciles, pour avoir écarté à propos ces critiques qui vilipendent sans cesse un acteur, l'obligent à se retirer la tête basse et la queue entre les jambes! Vous avez soutenu notre zèle, suppléé à notre faiblesse, en nous prêtant généreusement la main pour nous dresser selon vos desirs, et nous avez mis par ce moyen dans le cas d'entrer en concurrence avec les sujets du premier talent, qui marchent toujours la tête levée, et auxquels on ne peut reprocher qu'un

peu trop de roideur, defaut dont ils se corrigeront aisément.

Que dis-je ! je m'aperçois que je m'alonge un peu trop sur les efforts de nos acteurs ; que je pourrais m'étendre sur quelques-unes de nos actrices. Mais ce n'est pas là le moment : je me contenterai de vous dire, que si nous donnons aujourd'hui quelque relâche à vos amusemens et à notre spectacle, c'est reculer pour mieux sauter. Et, quoiqu'il ne soit pas permis à tout le monde d'être heureux à la rentrée, c'est cependant sur elle que nous fondons toute notre espérance : et voici quel en est le motif ».

Air : *je suis gaillard*

Esope un jour avec raison disait,
Qu'un arc qui toujours banderoit,
Sans doute se romprait.
Si le nôtre repose,
Mes dames c'est à bonne cause,
A ce qu'il nous paraît.
De ce repos vous verrez les effets,
Nous ferons des apprêts
Pour de nouveaux succès,
Et nous le détendons exprès
Pour mieux le tendre après.

C'est le sieur de la Borde, premier valet de chambre du roi, grand amateur et compositeur de musique, le directeur des spectacles de mademoiselle Guimard, qui avait commandé le compliment ci-dessus au sieur Armand fils, concierge de l'hôtel des comédiens et auteur de

de quelques drames, en le priant de le faire le plus polisson possible. Il y avait des honnêtes femmes à ce spectacle, mais en loges grillées; car ce sont les filles qui occupent l'assemblée et remplisent la salle.

— 29. Le sieur Dorat, qui adresse successivement des vers à toutes les nymphes de Paris, et dont les poésies seront un jour le journal galant des diverses divinités qui auront régné successivement, vient d'adresser une épître à mademoiselle Dervieux, jeune danseuse de l'opéra, qui, à des grâces naissantes, joint un talent très-décidé pour son art.

Cet épître, qui paraît tomber indirectement sur mademoiselle Guimard, a excité la jalousie de cette première danseuse, qui voit ses talens prêts à s'éclipser par les talens naissans de la moderne Hébe. Elle a eu recours à quelque poëte à ses ordres, qui a vomi des vers infâmes contre la rivale de cet actrice; et les partisans de celle-ci ont enchéri et enfanté une épître où l'on fait un portrait effroyable de mademoiselle Guimard. Cette querelle occasionne une grande fermentation parmi les demoiselles de l'Opéra; et les amateurs de ce spectacle prennent parti pour, ou contre, suivant leurs affections particulières : on ne sait comment finira cette division, qu'on traite fort gravement; le sieur de la Borde surtout, le directeur des spectacles de mademoiselle Guimard, est furieux de voir ainsi dégrader la divinité qui reçoit ses hommages, et à laquelle il fait construire le temple dont on a parlé.

Octobre.

— 9. Il passe pour constant que le superbe et magnifique carrosse de madame la comtesse Dubarri, est à vendre. On n'en sait pas exactement la raison. Les uns prétendent qu'elle n'en est pas contente, et qu'il ne lui a pas paru assez achevé ; d'autres disent que le roi, au contraire, l'a trouvé trop beau, et ne veut pas qu'elle s'en serve. On ajoute que la critique de S. M. avait occasionné une petite bouderie de la part de la dame. Quoi qu'il en soit, il paraît sûr qu'elle veut s'en défaire, et l'on ajoute que le prix n'est que de 15,000 liv., ce qui serait une grande perte pour madame Dubarri, si cette voiture en a coûté 50,000, comme on l'a dit. Il est des gens qui assurent que c'est un présent que M. le duc d'Aiguillon a fait à cette dame, en faveur des bons offices qu'elle lui a rendus dans son procès ; c'est ce qu'il faut supposer pour entendre quelque chose à l'épigramme suivante.

Pour qui ce brillant vis-à-vis ?
Est-ce le char d'une déesse
Ou de quelque jeune princesse,
S'écriait un badaud surpris ?
Non, de la foule curieuse
Lui répond un caustique, non,
C'est le char de la blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon.

— 16. *Epigramme sur la statue de M. de Voltaire.*

J'ai vu chez Pigal aujourd'hui
Le modèle vanté de certaine statue :
A cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
A cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : Ce n'est point là Voltaire;
C'est un monstre.... Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui.

— 17. On a adressé à mademoiselle Dervieux l'épître suivante, à l'occasion des vers que mademoiselle Guimard avait fait faire contre elle. Les partisans de celle-ci cherchent à les supprimer autant qu'ils peuvent, et à étouffer cette vilaine querelle.

Epître à mademoiselle Dervieux, à l'occasion des vers que mademoiselle Guimard avait fait faire contre elle.

Sur ton compte un mauvais fragment,
O Dervieux, court en ce moment;
Crois-moi, ris d'une âcre furie,
Qui de ta douceur se prévaut;
Auprès d'elle ton vrai défaut
Est de plaire lorsqu'on l'oublie.
Monotone et sans grand talent,
Ses pas ne sont que des grimaces,
Qu'un admirateur ignorant
Prend pour d'inimitables grâces.

Nymphe chantant à bon marché;
Sa voix, qui sent la quarantaine,
Cette voix de chat écorché,
Ose par fois glacer la scène.
Actrice au pays des pantins,
Dévote et courant l'aventure,
Buvant du vin outre mesure,
Devant à Dieu comme à ses saints.
Elle se fait bâtir un temple :
Sur le fronton de son hôtel,
On mettra, pour servir d'exemple,
A la déesse de B. . . . . .
Guimard en tout n'est qu'artifice,
Et par dedans et par dehors;
Otez-lui le fard et le vice,
Elle n'a plus âme ni corps.
Je vais vous tracer son esquisse,
Je vous la peindrai dans son beau :
Elle a la taille de fuseau,
Les os plus pointus qu'un squelette,
Le teint de couleur de noisette,
Et l'œil percé comme un pourceau,
Ventre à plis, cœur de maquereuse,
Gorge dont nature est honteuse;
Sa peau n'est qu'un sec parchemin,
Plus raboteux que du chagrin;
Sa cuisse est flasque et héronière,
Jambe taillée en échalas,
Le genou gros, sans être gras,
Tout son corps n'est qu'une salière.
Que vous dire du gagne-pain,
Qui la rend si sotte et si fière?
On sait que ce n'est pas un nain;
Vieille boutique de tripière,

Vaste océan, gouffre profond;
Les plongeurs les plus intrépides
N'en peuvent atteindre le fond ;
Hideux présent des Euménides,
Chemin des pleurs et des regrets,
C'est le tonneau des Danaïdes,
Il ne se remplira jamais.

— 18. *Chanson faite dans un souper de M. le duc d'Orléans.*

Voulez-vous que de Fanchette
Je vous parle, mes enfans?
La petite est si drôlette,
Ses appas sont si friands!
C'est que je la baise,
C'est que je suis aise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un roi.

Fanchette, sans être belle,
A, dans son minois lutin,
Un tour qui nous ensorcelle;
Je ne sais quoi de si fin,
Que quand je la baise,
C'est que je suis, etc.

Sa bouche est comme une rose
Au moment d'épanouir;
Quand la mienne s'y repose,
Dieux que je sens de plaisirs!
C'est que je la baise,
C'est que, etc.

Sous le voile du mystère
Cachons ses autres appas;
Amour dit qu'il faut les taire;
Mais quand je suis dans ses bras,
C'est que je la baise,
C'est que, etc.

Fanchette, reconnaissante,
Me rend amour pour amour,
Avec un air qui m'enchante;
Dans mes bras elle a son tour;
C'est qu'elle me baise,
C'est que je la baise,
C'est que je suis, ma foi,
Plus content qu'un roi.

— 30. On raconte que M. de la Harpe s'est trouvé à dîner, il y a quelques jours, avec la Beaumelle. On sait combien celui-ci est ennemi déclaré de M. de Voltaire, et que l'autre, par politique, affecte d'être un de ses plus zélés adorateurs. Cependant ces deux champions se sont fait beaucoup de politesses, et M. de la Harpe, en quittant la Beaumelle, lui dit : *Croyez que je suis comme Atticus, qui ne prit aucune part dans la guerre entre César et Pompée.* On rapporte cette anecdote pour faire voir la vanité de ce petit poëte, et combien il met d'importance à son amitié.

— 31. *Remontrances de saint Louis au Parlement.*

De par tous les amis du trône,
Aux gens tenant le parlement

Et respectant peu la couronne ,
Saint Louis remontre humblement ,
Que ce n'est point l'usage en France
Que des sujets, contre le roi ,
Fassent , en réclamant la loi ,
Acte de désobéissance.

Qu'il est honteux que la balance
Du sceptre usurpant le pouvoir ,
Ose , au mépris de son devoir ,
Fomenter avec insolence
Des troubles dont la violence
A compromis la vérité ;
Qu'il est honteux que le silence ,
Imposé par l'autorité ,
Soit taxé par l'indépendance
De faveur et d'iniquité.

Que c'est un dangereux système :
D'oser chez un peuple soumis ,
Se jouer du pouvoir suprême ,
Et lever sur le diadême
Le glaive effronté de Thémis.

Que ce système abominable
Ferait horreur à des Anglais ,
Qu'il parait à tout bon Français
Une extravagance exécrable ,
Digne de ces tems abhorrés
Où l'on vit un moine coupable ,
Séduit et poussé par degrès
Au forfait le plus détestable.

Que pour obvier à ces maux ,
A Bicêtre il faudrait conduire

Tous ceux qui s'efforcent d'induire
La France en des troubles nouveaux,
Et par quelques faibles cerveaux
Se laissent mener et séduire.

Telles sont, gens du parlement,
Les vérités qu'en conscience,
A cru sur votre extravagance,
Devoir vous offrir humblement
Le plus grand roi qu'ait eu la France.

On voit que cette pièce ne peut sortir que de la plume de quelqu'*aiguilloniste*, c'est-à-dire, d'un partisan très-outré du despotisme.

Novembre.

— 1.er Le sieur Linguet, croyant avoir lieu de se plaindre de la manière dont il a été traité par M. de la Harpe, rédacteur d'un article inséré au premier volume du Mercure d'octobre, concernant cet auteur, a voulu se venger du journaliste par l'epigramme suivante.

Monsieur la Harpe, en son Mercure,
Blâme le feu de mes écrits.
Monsieur la Harpe, je vous jure,
D'un défaut de cette nature
Vous ne serez jamais repris.
Et s'il me vient un jour envie

D'abandonner ce vilain ton,
Pour bien refroidir mon génie
J'étudierai Timoléon,
Warwick, Gustave et Mélanie.

— 15. M. de Moncrif, lecteur de la feue reine et de madame la Dauphine, languissait depuis deux mois, ayant mal aux jambes : comme il avait quatre-vingt-deux ans et au-delà, il n'a pas douté que sa fin n'approchât ; mais il l'a envisagée en vrai philosophe ; il s'entretenait de ce dernier moment avec beaucoup de présence d'esprit et sans aucun trouble ; il a ordonné lui-même les apprêts de ses funérailles. Après avoir satisfait à l'ordre public et aux devoirs du citoyen, il a voulu semer de fleurs le reste de sa carrière ; il a toujours reçu du monde ; accoutumé à voir des filles et des actrices, il égayait encore ses regards du spectacle de leurs charmes : ne pouvant plus aller à l'opéra, où il était habituellement, il avait chez lui de la musique, des concerts, de la danse ; en un mot il est mort en Anacréon, comme il avait vécu.

Presque tous ses ouvrages sont dans un genre délicat et agréable ; il excellait surtout dans les romances marquées à un coin de naïveté qui lui est propre. Il a fait quelques actes d'opéra qui ont eu beaucoup de succès, et il a eu la satisfaction de se voir encore joué sur le théâtre de Fontainebleau, au moment de sa mort. Il avait les mœurs douces, comme ses écrits ; il aimait beaucoup la parure, et a conservé ce goût jusqu'à la fin. C'était vraiment un homme de société, qualité

qui s'allie rarement avec celles d'auteur, et surtout incompatible avec ce qu'on appelle le vrai génie.

Décembre.

— 4. Piron, si fécond en saillies et en épigrammes, ne tarit pas sur le compte de M. de la Harpe. Voici celle qu'on connaît au sujet de la traduction de *Suétone*,

Le voilà donc ce petit virtuose,
Toujours s'aimant sans avoir de rivaux;
Écrivassant, soit en vers soit en prose,
Et sous la Combe (1) alignant ses journaux.
Comme aux sifflets chaque jour il s'expose;
Pour deux écus aux badauds de Paris,
Il vend en vain des Césars travestis;
C'est pour tomber qu'il joute avec la Pause (2).
Ce grand auteur, si j'en crois ses écrits,
De ses héros fait mal l'apothéose:
Timoléon (3) meurt le jour qu'il est né.
Pour *Mélanie* (4) on bâille à bouche close
En admirant ce drame fortuné.

---

(1) Imprimeur du Mercure que M. de la Harpe rédigeait.

(2) Autre traducteur de *Suétone*.

(3) Tragédie du sieur de la Harpe.

(4) Autre dudit.

Et *Suétone* à périr condamné,
Va dans la tombe où *Gustave* (1) repose.

— 6. Epigramme qui a couru, sur le bruit que Piron était mort en même tems que MM. de Moncrif et le président Haynault.

Piron est mort! Quel jour? Hier. Hier, chose impossible!
Je le quittai le soir en parfaite santé,
Leste, plein d'enjouement, d'esprit et de gaîté;
Tout son individu me parut impassible :
Le fait n'est que trop sûr... Hélas! apparemment
Que le bon *Alexis* est mort subitement!
Non, non, son âme existe et n'est point endormie;
Il n'est ni mort, ni de l'Académie.

— 10. Un plaisant a mis en épigramme un bon mot sur des galons modernes :

On fait certains galons de nouvelle matière,
Fort peu chers, mais fort bons pour habits de galas :
On les nomme à la chancelière....
Pourquoi?.... C'est qu'ils sont faux et ne rougissent pas.

Un autre plaisant a fait d'avance l'épitaphe de M. le duc de la Vrillière. Elle roule sur ses trois noms différens : de Phélippeaux, Saint-Florentin et la Vrillière.

Ci-gît, malgré son rang, un homme fort commun,
Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun.

---

(1) Tragédie de la Harpe.

— 11. Il se répand un couplet de chanson, qu'on met sur différens airs. Le voici :

Le bien-aimé de l'almanach (1)
N'est pas le bien aimé de France;
Il fait tout *ah hoc* et *ab hac*
Le bien-aimé de l'almanach.
Il met tout dans le même sac,
Et la justice et la finance.
Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de France.

— 13. Il court un vaudeville qui, tout infâme et tout abominable qu'il soit, mérite d'être conservé, comme monument de l'histoire et du mépris dans lequel est tombé le chef de la magistrature.

Le roi, dans son conseil dernier,
Dit à monsieur le chancelier:
Choiseul fait briller ma couronne
De la Baltique à l'Archipel :
C'est là l'emploi que je lui donne;
Vous, prenez soin de mon b.....

Le chancelier lui répondit :
Sire, que vous avez d'esprit!
D'un pauvre diable qui chancelle
Vous raffermissez le crédit!
Que ne puis-je, à votre ruelle,
Raffermir aussi votre v . . !

(1) Louis XV.

— 16. On a fait à l'occasion de la question présente, un distique sur ces mots : *Lex Rex.*

Rex servat legem, regem lex optima servat,
Lex sine rege jacet, rex sine lege nocet.

— 18. L'abbé Alary, membre de l'Académie française, vient de mourir dans un âge très-avancé. C'est la troisième place vacante par cette mort. Il était sous-doyen, ayant été reçu en 1753. C'était le fils d'un apothicaire, qui par ses intrigues était parvenu à la fortune. On ne sait trop à quel titre il s'est trouvé assis dans le sanctuaire des muses, car on ne connaît aucun ouvrage de lui. C'est le pendant de cet académicien dont Boileau disait :

Imitons de Conrart le silence prudent.

Cependant il était beau diseur, bel homme et très-bien venu des femmes; ce qui chez plus d'un de ses confrères a tenu lieu de mérite littéraire.

— 20. *Seconde épigramme de M. Piron, sur ce que M. de la Harpe brigue une place à l'Académie.*

Quoi, grand Dieu! la Harpe veut être
Du doux Moncrif le successeur?
Favoris d'Apollon, songez à votre honneur:
Voudriez-vous que l'on prît le Louvre pour Bicêtre?

— 21. Un nouveau critique s'est élevé sur les rangs, et a censuré plusieurs ouvrages nouveaux, entre autres celui de M. de Saint-Lambert, auteur du poëme *des Saisons*. L'amour-propre de cet auteur a été blessé, et

il a profité de son credit pour faire arrêter le livre, et mettre à la Bastille le sieur Clément, qui l'avait fait. Celui-ci en est sorti par composition, et à condition de mettre des cartons à son ouvrage ; mais il s'est vengé par l'épigramme suivante :

Pour avoir dit que tes vers sans génie
M'assoupissaient par leur monotonie,
Froid Saint-Lambert, je me vois séquestré :
Si tu voulais me punir à ton gré,
Point ne fallait me laisser ton poëme,
Lui seul me rend mes chagrins moins amers;
Car de nos maux le remède suprême,
C'est le sommeil.... Je le dois à tes vers.

— 22. *Troisième épigramme de M. Piron contre M. de Laharpe, à l'occasion de son Suétone.*

Monsieur la Harpe habille en jaune
Les plats Césars qu'il publie aujourd'hui.
Savez-vous bien pourquoi ? C'est que son *Suétone*
Est bilieux et méchant comme lui.

— 23. Le sieur Senac, premier médecin du roi, dont la santé périclitait depuis long-tems, vient enfin de mourir, et a été enterré hier. Cet évènement met toute la faculté en mouvement. On ne sait encore qui sera nommé à une place aussi importante, et qui le devient de plus en plus à mesure que le roi vieillit, et pour laquelle il y a quantité de concurrens. Le sieur Senac était un homme de beaucoup d'esprit, qui avait écrit sur son

métier, mais qui surtout possédait au suprême degré l'art de la cabale et de l'intrigue, dont il avait fait l'apprentissage chez les jésuites, où il était d'abord entré. Le chemin qu'il a fait depuis ce tems-là vers la fortune, est une preuve de ses heureux talens en ce genre.

— 26. *Hymne en l'honneur de mademoiselle Rosalie Levasseur, de l'opéra.*

Air : *Babet que t'es gentille, etc.*

Le sot orgueil un jour
Convoita l'impudence;
Un monstre à cet amour
Dut bientôt sa naissance :
Ce chef-d'œuvre heureux
Fut bien digne d'eux.
Jugez-en par sa vie!
Le crime excite tous ses sens,
L'appât de l'or fait ses penchans,
Son nom manque à ces traits touchans,
Eh bien! c'est Rosalie. (*Bis.*)

D'un Lapon bien camard
Dépeignez-vous la mine,
Avec le cœur et l'art
Qu'eut jadis Messaline :
Un affreux venin
Circule en son sein,
La mort est moins cruelle.
Si, par un immense détail,
Un seul objet vaut un sérail;
Si jour et nuit c'est nouveau bail.
Eh bien! c'est encore elle. (*Bis.*)

Priape est le seul dieu
Que cette nymphe adore,
Mais son sceptre plaît peu,
Si Plutus ne le dore.
Un mystère affreux
Fait cacher ses feux,
C'est un giron femelle.
Si l'on vous disait que Cypris
Prive d'une nuit Adonis,
Pour la passer avec Laïs,
Eh bien! c'est encore elle. (*Bis.*)

Vers un gouffre d'horreurs
Un vil penchant l'entraîne,
Et son perfide cœur
L'est comme son haleine.
Son demi-talent
Va toujours chantant,
Oh! le plaisant modèle!
Quand vous allez à l'Opéra,
Croyez-vous entendre un castra,
Payant pour qu'on le claque-là,
Eh bien! c'est encore elle. (*Bis.*)

Son peu d'esprit est fait
Au jargon des coulisses;
Elle est le Poinsinet
Du sexe et des actrices;
Sans pudeur, sans foi,
Priape est sa loi,
Son œil toujours l'appelle :
Cette boîte au répentir,
Dont on vit tous les maux sortir,

Si quelqu'un veut encor l'ouvrir,
Eh bien! messieurs, c'est elle. (*Bis.*)

— 28. Il nous tombe dans ce moment sous les mains une fort jolie chanson, composée par M. Moreau, à l'occasion d'un bal donné à Versailles, le mardi gras de 1763, par madame la maréchale de Duras; les dames qui avaient paru dans les fêtes précédentes y dansèrent, et leur filles, faisant à leur tour le rôle de mère, y furent spectatrices.

A moi, charmant Anacréon,
J'invoque aujourd'hui ton génie!
Des jeux prolonger la saison,
C'est ajouter à notre vie.
Appelons ici la gaîté,
L'enjouement et la liberté:
Enfans de quinze ans
Laissez danser vos mamans.

Conviens, Amour, qu'ici des ans
Tu méconnaîtrais l'intervalle;
La moins jeune de ces mamans
Peut de sa fille être rivale.
Il est plus d'un mois pour les fleurs,
Et toutes les roses sont sœurs.
Enfans, etc.

Belles qui formez des projets,
Trente ans est pour vous le bel âge:
Vous n'en avez pas moins d'attraits,
Vous en connaissez mieux l'usage;

C'est le vrai moment d'être heureux,
On plaît autant, on aime mieux.
Enfans, etc.

Croyez-vous que le dieu malin,
Dont je chéris et crains la flamme,
Allume, aux rayons du matin,
Le flambeau qui brûle notre âme;
Son feu, si je l'ai bien senti,
Ressemble aux ardeurs du midi.
Enfans de quinze ans
Laissez danser vos mamans.

— 29. Monsieur le prince de Conti est fort laid, et sa femme a beaucoup d'esprit. Partant un jour pour l'île Adam, il lui disait en badinant : *Madame, je vous recommande sur toutes choses de ne pas me faire cocu pendant mon absence. Allez, monsieur*, lui dit-elle, *partez tranquille, je n'ai jamais envie de vous faire cocu que quand je vous vois.*

— 31. Aux couplets, cantiques et chansons qui ont amusé les amateurs de l'opéra, a succédé une caricature qui fait l'objet de leur curiosité et de leur empressement. Il faut savoir, pour son intelligence, que M. le prince de Soubise donnait 6,000 livres par mois à mademoiselle Guimard, célèbre danseuse du théâtre lyrique; que le sieur la Borde composait la musique des spectacles de cette Terpsicore, et présidait à leur exécution; et qu'enfin le sieur Dauberval était l'ami du cœur, ce que ces demoiselles appellent en termes techniques le guerluchon.

En conséquence, dans l'estampe en forme de concert,

on y voit, d'une part, le prince de Soubise jouant de la poche; le sieur de la Borde tenant un ballet d'une main, et de l'autre une règle ou bâton de mesure; le sieur Dauberval donnant du cor, et la demoiselle Guimard se balançant comme en cadence, et tenant en main un papier chargé de quelques notes de musique, avec ce titre en gros caractères: CONCERT A TROIS.

(1771)

JANVIER.

— 5. Le sieur Turpin ; continuateur des *Vies des hommes illustres*, vient d'être nommé *historiographe de la marine.* C'est M. le duc de Praslin qui, convaincu du mérite de cet auteur, a fait créer, en sa faveur, une pareille place. Il ne lui manque plus que la matière. Depuis long-tems nos héros en cette partie sont extrêmement rares, et la dernière guerre surtout n'offre que beaucoup de désastres, et plus encore de fautes énormes à décrire. Il est à souhaiter que cette nouvelle fasse fermenter l'amour de la gloire dans les ports, et donne le desir aux officiers de la marine de fournir matière à l'historien. On peut juger des talens de celui-ci, par sa sublime épître dédicatoire au prince de Condé, en tête de la vie du grand Condé.

— 9. Ne pouvant se venger autrement de M. le chancelier, on assure qu'un membre du parlement a fait, contre le chef de la magistrature, l'épigramme suivante, qui fait allusion à ce qui vient de se passer,

et à l'honneur du cordon bleu qu'a obtenu depuis peu le chef de la magistrature :

Ce noir visir despote en France ,
Qui , pour régner, met tout en feu ,
Méritait un cordon , je pense ,
Mais ce n'est pas le cordon bleu.

— 11. L'académie française a procédé hier à l'élection du successeur de M. de Moncrif ; et M. de Roquelaure , évêque de Senlis , premier aumônier du roi , s'étant mis sur les rangs , ce prélat a été élu. On ne doit faire l'élection des deux autres places que le mois prochain.

— 12. Les comédiens français ont donné aujourd'hui , pour la première fois , et vraisemblablement pour la dernière , une pièce nouvelle en cinq actes et en prose , qui a pour titre : *le Fabricant de Londres.* Ce drame ne pêche pas seulement par la trivialité du dialogue , mais encore par le tissu du roman , dont la contexture est aussi mal ourdie que platement imaginée. Le public lui a fait justice. L'auteur est celui de la pièce intitulée l'*Honnête Criminel.* Les comédiens , pour cette fois , se défendent de s'être prêtés à la jouer , par des considérations particulières pour des personnes auxquelles ils sont obligés de déférer.

— 13. Quelques jours avant la disgrâce de M. le duc de Choiseul , on avait gravé son portrait au bas duquel on lit :

Dans ses traités et dans sa vie ,
Règne la droiture et l'honneur.

L'Europe connut son génie,
Et les infortunés son cœur.

Depuis son exil on y a substitué ceux-ci, qui ne lui font pas moins d'honneur.

Comme tout autre dans sa place,
Il dut avoir des ennemis;
Comme nul autre en sa disgrâce,
Il s'acquit de nouveaux amis.

— 17. Un caustique a répandu le *Pater* suivant, dédié au roi.

« Notre père, qui êtes à Versailles : votre nom soit glorifié : votre règne est ébranlé ; votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel : rendez-nous notre pain quotidien que vous nous avez ôté : pardonnez à vos parlemens qui ont soutenu nos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres qui les ont vendus : ne succombez plus aux tentations de la Dubarri, mais délivrez-nous du diable de chancelier. »

— 20. *Epitaphe de Moncrif, par le sieur de la Place.*

Réalisant les mœurs de l'âge d'or,
Ami sûr, auteur agréable ;
Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
Fut moins bavard, et plus aimable.

— 22. *Epigramme de M. Piron, contre la traduction de Suétone, par M. de la Harpe.*

Dans l'absence de mon valet,
Un colporteur borgne et bancroche
Entra jusqu'en mon cabinet,
Avec force ennui dans sa poche :
« Les douze Césars pour six francs,
» Me dit-il, exquis, je vous jure.
» L'auteur qui connaît ses talens,
» L'a dit lui-même en son Mercure.
» C'est *Suétone* tout craché,
» Et traduit.... Traduit ! Dieu sait comme !
» Ce sont tous les monstres de Rome
» Qu'on se procure à bon marché !
» De ce recueil pesez chaque homme :
» Des empereurs se vendent bien,
» Caligula seul vaut la somme,
» Et vous aurez Néron pour rien. »
Que cent fois Belzébuth t'emporte,
Lui dis-je bouillant de fureur !
Fuis avec ton auguste escorte.
Et puis de mettre avec humeur,
Ainsi que leur introducteur,
Les douze Césars à la porte.

— 28. M. Chamfort, auteur de quelques ouvrages, et surtout d'une comédie intitulée, *la jeune Indienne*, joignait à ses talens littéraires une jolie figure et de la jeunesse : il cheminait même vers la fortune, et devait passer avec le baron de Breteuil dans une cour

étrangère. Tant de propriétés l'ont amolli : il s'est livré avec trop d'ardeur au plaisir, et il se trouve aujourd'hui atteint d'une maladie de peau effroyable, qui paraît tenir de la lèpre. Ce jeune homme, dont la philosophie n'a pas encore beaucoup corroboré le cœur, se désole de son état, et tombe dans le désespoir. Il est entre les mains du docteur Bouvart.

Février.

— 8. L'Académie française a procédé hier à l'élection des deux candidats qui doivent succéder à MM. le président Haynault et l'abbé Alary. M. le prince de Beauvau et M. Gaillard ont été élus. Ce dernier est de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— 9. Ce pays-ci fourmille de gens oisifs qui se font des plaisirs de ce qui, pour des gens sensés, ne serait qu'un objet de mépris et de pitié. Une querelle d'histrions a divisé depuis quatre jours notre pétulante jeunesse. Une danseuse excellente de l'opéra, et le meilleur danseur sans contredit, rivaux de talens et jaloux l'un de l'autre depuis long-tems, sont désunis par divers motifs. Leur inimitié a éclaté à l'occasion d'un pas où mademoiselle Heynel a voulu danser, et dans lequel Vestris s'est ménagé tout le brillant, comme maître des ballets. Cette dispute a aigri les parties et excité parmi leurs partisans le projet de s'en venger. Mardi dernier il a éclaté contre Vestris, qui a été sifflé dans

la chaconne qui termine l'opéra. Outré contre sa rivale, qu'il a rencontrée dans les coulisses, et dans les yeux de qui il a cru voir le triomphe de la mortification qu'il venait d'essuyer, il s'est emporté contr'elle en propos les plus injurieux ; ce qui a produit une scène des plus vives et a indisposé les spectateurs contre lui. Chacun en a parlé diversement, mais le plus grand nombre a été pour mademoiselle Heynel. L'affaire portée devant le ministre de Paris, celui-ci a cru devoir justice à l'outragée. Le public a applaudi aujourd'hui cette danseuse avec une fureur indicible, dans le ballet des *fêtes grecques et romaines*, bien disposé à ne pas recevoir demain Vestris avec la même bonté. Ses admirateurs prétendent balancer le parti de mademoiselle Heynel, et l'on s'attend demain à un évènement comique à l'opéra à ce sujet. Tous nos jeunes gens s'y sont donné rendez-vous, pour y suivre l'affection qui les domine.

— 12. M. Bernard, si connu sous le nom du gentil Bernard, secrétaire général des dragons, vient de tomber dangereusement malade, au point qu'on l'a cru mort. Il est célèbre par de petits vers galans qui le font rechercher de la bonne compagnie. Il y a de lui un *Art d'Aimer*, qu'il a eu l'art de lire et de ne jamais faire imprimer, non plus que ses autres ouvrages. Ceux qu'il a donnés au public étaient de société. *Castor et Pollux* est le seul qui le recommande véritablement à la postérité.

— 17. M. de Mairan, de l'Académie française et de celle des sciences, est à toute extrémité. Son grand

âge fait craindre qu'il n'en puisse revenir, mais aussi empêchera qu'il ne soit regretté. On ne sache pas que depuis-long-tems il ait fourni aucun mémoire à l'Académie, et l'on peut le regarder comme déjà mort aux sciences.

— 20. M. de Mairan est mort ce soir, âgé de près de quatre-vingt-quatorze ans. Il avait toujours mené une vie fort rangée : il allait encore dîner en ville trois fois par semaine. Il avait un extérieur net et propre, et du côté du physique ne se ressentait en rien des incommodités de la vieillesse.

Mars.

— 4. M. l'évêque de Senlis a prononcé aujourd'hui son discours de réception à l'Académie française, où il a succédé à feu M. de Moncrif. La tâche n'était pas facile à remplir pour louer son prédécesseur, et la sécheresse du sujet s'est répandue sur tout l'ouvrage. M. l'abbé de Voisenon, en sa qualité de directeur, avait un plus beau champ, puisqu'il avait à faire l'éloge du mort et du récipiendaire. Aussi y a-t-il employé toute l'artillerie de son esprit. Il a eu l'art d'égayer la matière et de réveiller les auditeurs par des saillies qui ont été fort applaudies. Jamais séance académique ne s'est terminée plus agréablement.

— 13. Voici des vers satiriques contre M. le maréchal de Richelieu ; on les attribue à M. le comte de Tressan, qui les a faits, dit-on, pour se venger des cabales de ce seigneur, qui a fait nommer l'évêque de Senlis (Roquelaure) à la dernière place à l'académie que M. de Tressan avait sollicitée. Ces vers sont très-méchans ; mais très-bien tournés : quelques personnes les attribuent à Laharpe, d'autres à Marmontel :

Vieux courtisan mis au rebut,
Vieux général sous la remise,
A la cour tu n'es plus de mise ;
Il t'a fallu changer de but :
Sans intrigue pas de salut,
Richelieu, c'est là ta devise.
De ton squelette empoisonné,
Le tems a purgé les ruelles ;
Du jargon d'un fat suranné
Le tems a délivré nos belles.
Confus de l'inutilité,
Où languit ta fatuité,
Ton petit orgeuil dépité
Dans un vain tracas se consume.
Jusqu'au baigneur qui te parfume,
Tout se rit de ta vanité ;
Tu n'as plus de grâce à prétendre,
Tu n'as plus de rôle à jouer :
Voltaire est las de te louer,
Tout le monde est las de t'entendre.
Que faire ? A quel saint te vouer ?
Il te reste l'Académie,
Et tu viens de t'imaginer

Que ton importante momie
Là du moins pourra dominer.
Qu'il t'en soit venu la pensée,
On n'en doit point être surpris :
Mercure, avec son caducée,
Faisait, dit-on, peur aux esprits.

— 18. Voici des vers de Dorat, qui courent le monde, et qui sont assez jolis pour rester.

Oui, quoiqu'au siècle dix-huitième,
J'ai des mœurs, j'ose m'en vanter ;
Je sais chérir et respecter
La femme de l'ami que j'aime.

Si sa fille a de la beauté,
C'est une rose que j'envie;
Mais la rose est en sûreté
Quand l'amitié me la confie.

Après quelques faibles soupirs,
Je me fais une jouissance
De sacrifier mes desirs ;
Et ne veux pas que mes plaisirs
Coûtent des pleurs à l'innocence.

Mais il est des femmes de bien
(Et, Dieu merci, sans conséquence),
Qui, pour peu qu'on ait un maintien,
Vous traitent avec indulgence,
Et vous dégagent du lien
D'une gothique bienséance.

De ces dames-là, j'en conviens,
J'use ou j'abuse en conscience,
Sans jamais me reprocher rien;
Le mari même m'en dispense.

Je sais trop bien ce qu'on leur doit
Pour me permettre un sot scrupule :
C'est une bague qui circule,
Et que chacun met à son doigt.

— 20. M. de la Harpe s'était mis sur les rangs pour la place vacante à l'Académie, par la mort de Moncrif, on sait qu'il n'a pas réussi, ce qui lui a attiré plusieurs épigrammes ; voici la moins mauvaise :

Est-ce moi qu'on refuse, ingrate Académie!
Que n'avais-je pas fait pour dormir dans ton sein ?
J'ai fabriqué *Warwick*, drame plein de génie.
Sifflé, honni trois fois d'un parterre inhumain,
J'ai, pour me dépiquer, très-bien lu *Mélanie;*
J'ai courtisé Thomas, que j'ai mordu sous main;
J'ai feint d'aimer Voltaire et d'estimer Saurin.
D'Alembert pour m'aider se donne la torture;
Duclos, sous le secret, m'avait promis sa voix :
Mon extrait des Saisons est obligeant, je crois!
J'ai loué Marmontel, et c'est forcer nature;
L'anonyme a voilé mes petites noirceurs!
O ciel! que faut-il donc pour gagner tous les cœurs?

— 21. L'académie française a tenu aujourd'hui sa séance publique pour la réception de M. le prince de Beauvau et de M. Gaillard. Jamais on n'avoit vu à pareille

assemblée un concours si prodigieux de femmes. On en comptait plus de quatre-vingts, dont une grande partie de dames de la cour, beaucoup de seigneurs à proportion, et une multitude immense d'auditeurs de toute espèce.

Le discours de M. de Beauvau, étoit court et simple, en un mot, a paru un discours de grand seigneur. On y a cependant remarqué l'adresse avec laquelle, en faisant l'éloge du roi et de son règne, ce récipiendaire y a amené indirectement celui de M. le duc de Choiseul, en pesant davantage sur les tems de l'administration de ce ministre, qu'il a indiqués comme une époque mémorable de la monarchie. On a applaudi au zèle de l'amitié, sans discuter s'il était juste, ou excessif, ou indiscret.

M. Gaillard a mieux rempli son rôle ; il a fait, après les complimens d'usage, une dissertation historique sur les sociétés savantes en France, dont il a fait remonter l'origine jusques à Charlemagne. Il a présenté un tableau rapide et serré des progrès de ces institutions, et il y a joint des anecdotes précieuses et honorables pour les gens de lettres ; mais il y a trop mêlé ce ton d'emphase mis à la mode par M. Thomas, cette bouffissure philosophique, par où il s'est annoncé comme un digne sectateur de la cabale encyclopédique qui l'a porté à sa nouvelle dignité.

M. l'abbé de Voisenon, encore directeur pour cette cérémonie, a répondu alternativement aux deux récipiendaires par deux discours. Même style, mêmes sarcasmes, même persifflage que la prémière fois. Sa figure

de singe semblait donner encore plus de malice à ses saillies, et il a soutenu à merveille le rôle d'arlequin qu'il s'était imposé, suivant ses propres expressions, en réponse à ses confrères qui lui reprochaient le peu de gravité de ses discours.

Ensuite M. Duclos a lu une continuation de l'histoire de l'académie, commencée successivement par Pelisson et par l'abbé d'Olivet, depuis son origine jusqu'en 1700. En sa qualité de secrétaire de l'académie, il a cru devoir avancer cet ouvrage jusqu'à nos jours. Ce n'est qu'une chronologie sans suite et sans liaison des variations légères qu'à éprouvées cette compagnie depuis ce tems. Il y a recueilli toutes les anecdotes relatives à son objet : quoique puériles et minutieuses, elles ne doivent pas moins entrer dans ce travail, qui, au fond, est très-peu de chose. L'historien a joint aux faits des réflexions bourrues en style dur, comme lui, qui ont fait rire, et ne contrastaient pas mal avec les gentillesses et la gaieté du directeur. Il a fini par une apologie prétendue de l'académie, sur le reproche qu'on lui fait d'admettre, dans un corps où il ne doit point y avoir d'honoraires, tant de gens qui ne peuvent qu'y jouer ce rôle ; et le public a trouvé qu'il avait fort mal justifié sa compagnie, ou plutôt qu'il avait élevé une question qu'il n'avait nullement résolue.

On ne doit pas omettre que dans l'historique de M. Duclos, cet académicien ayant fait mention d'une anecdote concernant le président de Lamoignon, grand-père de M. de Malesherbes d'aujourd'hui, et ayant ajouté, en nommant cet ancien magistrat, *ce nom si*

cher aux lettres, tous les spectateurs ont envisagé, comme de concert, M. de Lamoignon de Malesherbes, et l'on a battu des mains pendant plusieurs minutes et à plusieurs reprises : éloge bien flatteur pour ce magistrat, qui se distingue aujourd'hui par sa qualité encore plus rare de patriote, que la France entière envisage comme un de ses plus chers défenseurs.

Le public, et les femmes sur-tout, auraient été bien aises d'entendre quelques-unes des fables dont M. le duc de Nivernois a amusé si délicieusement les auditeurs dans plusieurs séances ; mais ce seigneur s'est refusé aux instances qu'on lui a faites, déclarant que, par un réglement nouveau, aucun académicien ne pouvait rien lire sans avoir communiqué son ouvrage à un comité de ses confrères ; qu'il n'avait pas pris cette précaution, et qu'il ne pouvait répondre aux desirs de l'assemblée.

On présume que ce règlement a été fait à l'occasion du discours de M. Thomas, dont on a parlé l'an passé, et qui fit un si grand scandale à la cour et à la ville.

— 23. Le sieur Guerin, chirurgien du prince de Conti, a eu une rixe, il y a quelque tems, à l'Opéra avec M. le marquis de Langeac, colonel à la suite des grenadiers de France. Ce dernier ayant trouvé mauvais que l'autre eût regardé indécemment sa maîtresse, l'a traité comme un gredin, le menaçant de lui faire donner des coups de bâtons par ses gens. Celui-ci a pris au collet M. de Langeac, a fait semblant de ne pas le connaître, et l'a forcé à venir chez le commissaire. Le

sieur Guerin s'étant réclamé du prince son maître, lui a été renvoyé. Cependant son adversaire jetait feu et flamme..... On répand la copie d'une lettre écrite à cette occasion, dit-on, à M. de Langeac, par le prince de Conti.

« On dit, Monsieur, que vous voulez faire périr le sieur Guerin sous le bâton. Je vous prie de songer qu'il est mon chirurgien, qu'il m'est fort attaché, que j'en ai besoin, car j'ai beaucoup vu de filles, j'en vois encore.... J'ai eu des bâtards, mais j'ai toujours eu soin qu'ils ne fussent pas insolens.... »

— 25. L'impératrice de Russie a fait enlever tout le cabinet de tableaux de M. le comte de Thiers, amateur distingué, qui avait une très-belle collection en ce genre. M. de Marigny a eu la douleur de voir passer ces richesses chez l'étranger, faute de fonds pour les acquérir pour le compte du roi.

On distinguait parmi ces tableaux un portrait en pied de Charles I, roi d'Angleterre, original de Vandyk. C'est le seul qui soit resté en France. Madame la comtesse Dubarri, qui déploie de plus en plus son goût pour les arts, a ordonné de l'acheter : elle l'a payé 24,000 liv. Et sur le reproche qu'on lui faisait de choisir un pareil morceau entre tant d'autres, qui auraient dû lui mieux convenir, elle a répondu que c'étoit un portrait de famille qu'elle retirait. En effet, les Dubarri se prétendent parens de la maison des Stuard.

— 26. Il passe pour constant que, mardi dernier, M. le duc de Duras, gentilhomme de la chambre

en exercice, a remis au roi, de la part des princes du sang, un mémoire nouveau de vingt pages, où ils reprennent toute l'affaire actuelle dès son origine, attaquent directement M. le chancelier, dont ils suivent les opérations, en font voir le vice et les contradictions, et finissent par des protestations entre les mains de S. M. contre tout ce qui a été fait et contre tout ce qui se fera. Il est à observer que M. le comte de la Marche refuse constamment de se joindre aux autres, et n'a rien signé.

— 27. A l'occasion du bruit qui court de l'exil de la cour des aides, on a fait le placet suivant au roi, au nom des femmes de conseillers au parlement.

Nos époux, ô Louis! sont en captivité;
Nous gémissons, loin d'eux, dans la viduité.
Jusqu'à ce jour pourtant une erreur secourable
A nos cœurs désolés apportait quelque espoir.
Mais enfin, de Maupeou la vengeance implacable,
Nous condamne, dit-on, à ne les jamais voir.
A leur comble montés, nos maux sont sans remèdes :
Laissez-nous pour soutien au moins la cour des aides !

— 30. *Chanson à l'occasion de la commission de conseiller au conseil supérieur de Châlons, sollicitée et obtenue par l'abbé Hocquart, chanoine de Châlons.*

Air : *Réveillez-vous, etc.*

Lorsqu'en France on battait la caisse
Pour y trouver des magistrats,

Certain abbé, fendant la presse,
Fut un des premiers candidats.

C'était suppôt de cathédrale,
Plus fait pour la table et le jeu,
Que pour occuper un froid stalle,
Bon seulement à prier Dieu.

Il faut bien faire un sacrifice,
Pour croître de deux mille francs
Le revenu du bénéfice,
Et du piquet et des brelans.

Plein d'une si belle espérance.
Au son de l'or, notre abbé part;
Arrive au chancelier de France :
On annonce.... l'abbé Hocquart.

Ton nom, dit Maupeou, m'extasie,
C'est celui du fameux Hocquart!
A sa place, malgré l'envie,
Tu seras, fusses-tu bâtard.

Ces dispenses recommandées
On t'expédira dans le jour,
Bien et duement enregistrées
Par gens de ma nouvelle cour.

Un préambule est nécessaire :
As-tu bien été baptisé?
Oui, monseigneur, la chose est claire;
Claude est le nom qu'on m'a donné.

Notre cher, féal, *et bien Claude* (1)
Puisqu'il appert à tout voyant
Que tu l'es vraiment et sans fraude,
Reçois-en notre compliment.

Pour de notre gent moutonnière
Juger procès mus, à mouvoir,
Te dispensant de la prière,
Et, par-dessus, de tout savoir.

Provisions.

Air : *Des folies d'Espagne.*

Savoir faisons, aux Bêtes Champenoises,
Que par dessein, et non pas par mégard,
Nous nommons, pour juger toutes leurs noises,
Notre féal *Claude, et bien Claude Hocquart.*

Chanson.

Air : *Vous m'entendez bien.*

Enfin, un parlement tout neuf,
Qui vient d'éclorre comme un œuf,
A déjà la science,
Eh! bien!

---

(1) Les provisions de chancellerie porte toujours notre féal et bien-amé.

Par dessein, et non par mégarde, on a mis dans celles de l'abbé Hocquart, au lieu de *bien-amé Claude*, simplement *bien Claude*. Elles sont ainsi enregistrées : on peut le voir au greffe.

De prendre des vacances,
Vous m'entendez bien.

Il est composé de vingt gens,
Tous très-fripons et très-méchans,
Compris l'avocat Nôtre,
Eh bien!
Qui vaut bien mieux qu'un autre,
Vous m'entendez bien.

Pour acquérir un tel honneur
On sait qu'ils ont vendu le leur.
C'est un grand sacrifice,
Eh bien!
Qui vaudrait des épices,
Vous m'entendez bien.

Pour les Chinois, il a fallu
Les ramasser où l'on a pu.
Ici, c'est un Myope,
Eh bien!
Et là c'est un Ésope,
Vous m'entendez bien.

Ainsi, dans l'Évangile, on lit:
Que le long des chemins ont pris
Des gens sans nom, sans lustre,
Eh bien!
Pour un festin illustre,
Vous m'entendez bien.

Et pour achever le portrait,
Un d'entr'eux, chargé d'un décret (1),

(1) Le sieur Desirat, avocat.

Parut comme à la salle,
Eh bien!
Sans robe nuptiale,
Vous m'entendez bien.

Mais le fera-t-on partir? Non.
Car, pour le conseil, il est bon
D'avoir un tel apôtre,
Eh bien!
Ça console les autres,
Vous m'entendez bien.

Réjouissons-nous, mes amis,
Désormais on pendra *gratis*,
Et sans beaucoup de preuves,
Eh bien!
Pour faire des épreuves,
Vous m'entendez bien.

Tant pis pour le premier pendu,
Le second sera mieux pourvu :
Au défaut de science,
Eh bien!
Viendra l'expérience,
Vous m'entendez bien.

— 31. Il court une chanson sur *l'air des pendus*, contenant la relation de la première séance du conseil supérieur de Blois, du 2 mars 1771, par le maître d'école de Chouzy, près Blois. Cette chanson est un de ces vaudevilles tels qu'il en paraît souvent dans ce pays-ci, mais qui, à travers les traits satiriques qu'ils

contiennent, ne sont pas toujours assez bien faits pour devoir être transmis à la postérité.

Avril.

— 3. Le bruit général de Paris est qu'on a trouvé à la statue de Louis XV, un placard exécrable, qui a fait frémir les premiers bons citoyens qui ont eu le malheur de le lire. Il portait : *Arrêt de la cour des monnaies, qui ordonne qu'un Louis mal frappé soit refrappé.*

— 15. Ces jours derniers un cercle de femmes était chez M. le chancelier, et ce chef de la magistrature plein de sel et d'enjouement en société, malgré ses importantes occupations, plaisantait les dames sur l'acharnement avec lequel elles déclamaient contre son nouveau système. Il leur reprochait d'embarrasser ses opérations, de les retarder par leurs criailleries, par l'ascendant qu'elles prenaient sur leurs maris, etc. ; il ajoutait qu'il trouvait cela d'autant plus étrange qu'elles n'étaient point au fait de la politique; que cette matière leur était interdite par leur sexe, leur éducation et leurs organes ; qu'en un mot, elles n'y entendaient pas plus que des oies..... *Eh ! ne savez-vous pas, M. le chancelier*, lui répartit avec vivacité madame Pelletier de Beaupré, *que ce sont les oies qui ont sauvé le capitole !*

— 16. M. l'abbé Arnaud, de l'académie des inscriptions, et l'un des rédacteurs de la gazette de France,

a été élu membre de l'académie française, le 11 de ce mois, à la place de M. de Mairan.

— 19. Le vendredi, jour où messieurs du grand conseil soupèrent chez M. le chancelier, et le lendemain où ils dînèrent, étaient des jours maigres. Quelques-uns des membres de cette compagnie exaltaient ces repas, et disaient qu'il y avait des monstres. « *Oui*, » *Messieurs*, » leur répliqua madame de Beaupré, « *autour de la table.* »

— 20. *Nouvelle épitaphe de M. le chancelier.*

Ci-gît Maupeou l'abominable;
Ci-gît, avec lui, son esprit.
Passant, ne crains point son semblable,
Jamais monstre ne reproduit.

— 21. On rappelle à l'occasion de la dernière épitaphe de M. le chancelier, celle répandue, il y a quelque tems, relativement à son père à la veille de mourir; elle était conçue ainsi :

Ci-gît un vieux coquin, qui mourut de colère,
D'avoir fait un coquin, plus coquin que son père.

— 22. Il court un quartrain sur les circonstances présentes (1) :

France, tel est donc ton destin,
D'être soumis à la femelle?

(1) La faveur de madame Dubarry.

Ton salut vient de la pucelle;
Tu périras par la catin.

— 23. On rapporte que madame la comtesse Dubarri ayant rencontré M. le duc de Nivernois, un des protestans au lit de justice, l'avait arrêté et lui avait dit : *M. le duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre opposition, car vous l'avez entendu, le roi a dit* qu'il ne changerait jamais..... *Oui, Madame, mais il vous regardait.*

— 27. Les plaisans continuent à rire et à faire des épigrammes. En voici une qu'on a débitée sur le soi-disant parlement.

Quand je vois ce tas de vermine
Que l'on érige en parlement,
Je les pendrais tous sur la mine,
Disait le bourreau gravement.
Mais en vertu d'une sentence
De ce conseil irrégulier,
Je ne pourrais, en conscience,
Pendre même le chancelier.

— 28. Madame la duchesse de Durfort, belle-fille de M. le duc de Duras, que tout le monde sait ne point vivre avec son mari, est devenue grosse et est accouchée; M. le chevalier de Bouflers a fait la chanson suivante à cette occasion. Il faut savoir qu'elle a pour nom de baptême Marie.

Votre patrone
Fit un enfant sans son mari :

Belle exemple qu'elle vous donne!
N'imitez donc pas à demi
Votre patrone.

Pour cette affaire,
Savez-vous comme elle s'y prit?
Comme vous, n'en pouvant pas faire;
Elle eut recours au Saint-Esprit
Pour cette affaire.

La renommée
Vanta partout ce trait galant:
Elle n'en est que mieux famée.
Ne craignez pas, en l'imitant,
La renommée.

Beau comme un ange,
Sans doute, Gabriel était:
Vous ne devez pas perdre au change;
L'objet qui plaît est, en effet,
Beau comme un ange.

Belle Marie!
Si j'étais l'archange amoureux
Destiné pour cette œuvre pie,
Que je vous offrirais de vœux,
Belle Marie!

MAI.

— 14. M. l'abbé Arnaud, élu membre de l'Académie française il y a quelque tems, a été reçu hier dans

cette compagnie, avec l'appareil ordinaire et cette affluence de curieux qui augmente chaque année. Son discours, plus analogue au lieu et aux circonstances que la plupart de ceux qui se prononcent en pareil occasion, a roulé principalement sur la langue. Il a établi un parallèle entre la langue grecque et la langue française, ou plutôt, dissertant sur les deux, il a prouvé qu'elles ne se ressemblaient en rien. Il s'est étendu avec complaisance sur la première, pour laquelle on connaît son enthousiasme, mais sentant l'indécence qu'il y aurait à dépriser la seconde devant les grand maîtres établis pour l'épurer, la perfectionner et la conserver, il lui a trouvé des beautés particulières, analogues à la nation, au gouvernement et au siècle. En un mot, il a démontré que l'une était la langue des passions et de l'imagination, l'autre celle de l'esprit et de la raison : que celle-là était plus propre à des républicains, celle-ci à un état monarchique : qu'un rhithme harmonieux, une prosodie marquée, une mélodie continue, convenaient mieux à Athènes, où il fallait subjuguer les oreilles superbes d'un peuple délicat ; qu'à Paris, au contraire, l'ordre, la netteté, la précision du discours étaient plus essentiels aux détails des arts, au sang-froid de la philosophie, au commerce de la société, les objets principaux auxquels on puisse y appliquer le langage. L'orateur a enrichi cette digression de beaucoup d'images et de figures, ce qui annonce qu'il sait à merveille lier les deux langues, et transporter dans la seconde les beautés de la première, malgré l'antipathie qu'il leur suppose.

M. de Châteaubrun, élu directeur par le sort pour répondre à M. l'abbé Arnaud, s'étant trouvé incommodé,

n'a pu se rendre à l'assemblée. C'est M. le maréchal de Richelieu qui a présidé à sa place, et M. d'Alembert a lu le discours de l'académicien absent. L'orateur octogénaire y a fait l'éloge de M. de Mairan, qu'a remplacé M. l'abbé Arnaud, d'une façon légère et délicate. Il a saisi tous les traits propres à particulariser le héros académique dont il parlait, et les touches de son pinceau ne se sont ressenties en rien de la main octogénaire qui le maniait.

On ne savait, vu les défenses qu'avaient messieurs les académiciens de parler, depuis l'incartade de M. Thomas, s'il y aurait quelqu'autre lecture. On a été surpris agréablement quand M. Saurin a fait lire une épître, en vers, sur *les inconvéniens de la vieillesse.* On y a trouvé de la force, de l'onction et de très-belles images.

M. Thomas a fermé la séance par une longue et ennuyeuse dissertation, où il a résumé tout ce qui a été écrit sur la question si frivole, et si agitée dans le seizième siècle, de savoir lequel des deux sexe l'emporte sur l'autre? Il a fait à cette occasion un parallèle si plein de divisions et de sous-divisions; il est entré dans un détail si immense et si minutieux de la plus fine métaphysique que la plupart des auditeurs n'ont pu le suivre. Cet ouvrage, spécialement fait pour plaire aux femmes, n'atteindra point le but de l'auteur. Les avantages qu'il leur accorde sont tellement tirés à l'alambic, qu'ils pourraient aisément se réduire à rien. M. Thomas, après avoir bien établi sa balance, finit par dire que pour pro-

noncer sur une semblable question, il faudrait être assez malheureux pour n'être d'aucun sexe.

Juin.

— 3. On parle d'une espèce d'épigramme faite sur le mot *Royalement*, qui est un abrégé rapide des vices qui infectent le trône, et un tableau frappant de la corruption de la cour. Ce qui rend cette petite pièce fort rare et difficile à avoir. La voici :

Le mot *Royalement* jadis était louange;
Tout ce qu'on faisait bien, était fait comme un roi:
On disait comme un dieu, comme un roi, comme un ange;
Mais aujourd'hui ce mot est d'un tout autre aloi.
Juger *Royalement*, c'est dire n'y voir goutte,
Et n'écouter jamais qu'un gueux de chancelier :
Payer *Royalement*; c'est faire banqueroute;
Vivre *Royalement*, c'est être putassier.

— 17. M. le comte de Clermont est mort avec le même courage qu'il avait montré dans tout le cours de la longue et douloureuse maladie qui l'a conduit au tombeau. Il était membre de l'Académie française, où il laisse une place vacante.

Il passe pour constant que le vendredi où il a reçu le viatique, le célébrant lui ayant demandé à haute voix, suivant l'usage, dans le cours du discours ordinaire, s'il

pardonnait à ses ennemis, S. A. S. répondit avec beaucoup de fermeté et de sang-froid, qu'elle ne croyait pas en avoir; qu'au surplus, elle leur pardonnait à tous, même au chancelier, qu'elle regardait moins comme son ennemi personnel que comme celui du roi et de l'état.

M. le comte de Clermont était dans la grande dévotion depuis quelques années, et la continuité de ses liaisons avec madame de Tourvoi, ci-devant mademoiselle le Duc, sa maîtresse, aussi livrée à la haute piété, faisait présumer qu'il y avait un mariage de conscience entr'eux. On assure qu'elle n'a point disparu de son appartement pendant la cérémonie de la réception des sacremens, ce qui confirmerait le bruit général.

Ce prince tenait tous ces biens du roi, et ne laisse qu'environ 30,000 livres de rentes, en fonds, dont il a distribué l'usufruit, par un testament, à toute sa maison.

M. le chancelier, qui avait extrêmement à cœur de faire faire un acte de ressort par son parlement dans la maison de ce prince, s'est donné beaucoup de soin pour faire requérir la mise des scellés par quelque créancier; mais aucun n'a voulu se prêter à ses vues, ce qui a évité le tapage qu'aurait occasionné la descente des commissaires du nouveau tribunal.

On ajoute, à l'égard de M. le comte de Clermont, qu'après avoir témoigné aux princes combien il était sensible à leur attachement et aux marques plus particulières d'amitié qu'ils lui donnaient dans ses derniers momens, il les a exhortés à rester toujours

unis entr'eux, et à vivre dans la plus parfaite intimité.

Les princes étant exclus de la présence du roi, M. le prince de Condé n'a pu satisfaire à son devoir, et aller notifier lui-même au roi la mort de son oncle. On prétend que M. le comte de la Marche, assidu à se faire instruire de ce qui se passait, est parti sur le champ pour Marly.

— 23. Le sieur Trial, l'un des directeurs de l'Opéra, est mort subitement cette nuit. Il avait du talent; il a fait quelques petits morceaux de musique assez agréables. On donne actuellement l'*Acte de Flore*, de sa composition; mais où les connaisseurs trouvent qu'il n'avait pas assez de vigueur pour travailler en grand et former cet ensemble qui constitue le vrai génie.

Aout.

— 1er. Le sieur Prépaud, ministre de l'évêque de Spire à la cour de France, vient de mourir. Il est question de faire conférer cette place à l'abbé de Voisenon. M. le duc d'Aiguillon cherche à le faire nommer par cet évêque. C'est à l'occasion de son entrée future dans le corps diplomatique que M. Duclos, secrétaire de l'académie française, lui a dit ce joli mot, si fin et si juste : *Je vous félicite, mon cher confrère, vous allez donc enfin avoir un caractère.*

— 13. Mademoiselle Arnould, si célèbre au théâtre

par ses talens, et dans le monde par ses bons mots, après s'être égayée aux dépens de tant d'autres, vient de fournir matière aux rieurs par le mariage le plus sot. Elle a épousé, suivant la rumeur publique, un jeune directeur des menus, sans mérite, et dont le talent consiste à avoir eu l'adresse d'enlacer à ce point une actrice, coryphée de la scène lyrique, et qui d'ailleurs a une fortune assurée.

— 15. *Extrait d'une lettre de Londres, du 7 août 1771.*

Le Gazetier cuirassé est attribué ici à un nommé Morande, qui ne s'en cache pas, dit-on. C'est bien un livre à renier cependant par les dangers que doit courir son auteur, s'attaquant au roi même, à madame la comtesse Dubarri, à M. le chancelier, à M. le duc de la Vrilliere, à M. le duc d'Aiguillon, à M. Bourgeois de Boynes, à M. l'abbé Terray, etc. Pour égayer davantage les matières politiques qu'il traite déjà très-lestement, il y a joint des notices de quantité de filles d'opéra, ce qui forme une rapsodie très-informe et fort méchante, dans le goût du *Colporteur*. Les anecdotes, vraies ou fausses en sont quelquefois très-récentes, et il en est qui ne remontent pas à plus de trois ou quatre mois avant la naissance de la brochure imprimée il y a environ un mois. Du reste elle est fort chère, même ici, où elle coûte une guinée.

Le livre est précédé d'une estampe qui représente le gazetier vêtu en espèce de hussard, un petit bonnet

pointu sur la tête, le visage animé d'un rire sardonique, et dirigeant de droite et de gauche les canons, les bombes et toute l'artillerie dont il est environné.

— 26. La séance publique de l'académie française a eu lieu hier suivant l'usage. M. d'Alembert, au lieu de M. Duclos, qui lui-même était à la place de deux autres, a fait les fonctions de directeur, dont M. Duclos avait pourtant pris le fauteuil. Il a lu une espèce de préface pour le discours dont l'auteur a été couronné. Il a averti le public des règles que les académiciens se sont imposées pour l'examen des pièces qui concourent, pour le choix de ces pièces, et enfin pour la préférence accordée à celles qui remportent le prix.

Il a lu ensuite le discours en question, dont le sujet était l'*Eloge de M. de Fénélon.* On y a trouvé de très-belles choses, mais il n'est pas sans défauts. L'orateur, qui sait lire, en a fait passer de bien médiocres et de bien maladroites. Quand sa poitrine est fatiguée, il n'a qu'à terminer la phrase où il s'arrête par une certaine inflexion de voix, aussitôt les auditeurs émerveillés applaudissent à la ronde, et lui donnent le tems de reprendre haleine. Il a fait halte à la seconde partie, et s'est fait donner une bouteille de la liqueur philosophique. Le géomètre a bu un verre de son élément, et il est arrivé très-heureusement à la fin.

On savait d'avance que c'était M. de la Harpe qui avait obtenu le prix. M. Thomas a fait part ensuite au public des extraits du discours de l'abbé Maury, qui a eu l'*accessit*, et quelques morceaux des autres discours

qui ont concouru, où il y avait des choses assez libres pour les circonstances présentes, et que le lecteur a très-bien fait sentir.

Autre préface de M. d'Alembert, où il venge la philosophie et la géométrie du reproche qu'on leur fait d'occasionner le dégoût des vers, tandis que c'est aux mauvais poëtes qu'il faut s'en prendre. Il a annoncé que l'Académie préférera pour le choix de ses nouveaux mémoires ceux qui auront remporté les couronnes académiques.

Au surplus, éloges de M. de Voltaire, de M. le duc de Nivernois, du roi de Prusse, etc. Récit historique du nombre des pièces de poésie du concours (80 et tant), dont la seule qui se soit soutenue a été celle de M. de la Harpe, qui pourtant est très-froide, et ne vaut pas la médaille. Il en a été fait lecture, et la séance a fini de la sorte.

Il est remarquable que cette fois-ci M. Duclos, sur les représentions qui lui ont été faites que la séance étant publique ne souffrait point d'exception, a crié d'une voix éteinte d'ouvrir la porte à tous ceux qui se présenteraient avant le commencement de la lecture, et d'en laisser entrer tant qu'il en tiendrait dans la salle. Le suisse, qui est sourd, n'a obéi qu'à moitié. Il a ouvert seulement la porte de la salle d'assemblée, et a tenu fermée celle de la première entrée. On a attendu assez long-tems que le public arrivât; mais comme ce public et les suisses qui le repoussaient n'étaient pas prévenus, il n'est arrivé des curieux que pour interrompre la lecture.

On a observé que M. le prince de Beauvau était à cette séance.

Le sujet du prix de poésie pour l'année prochaine est libre. Celui de prose pour 1773 est l'*Éloge de J. B. Colbert.*

SEPTEMBRE.

— 9 L'acteur, élève de Préville, qu'on avait annoncé depuis quelques mois comme devant faire la plus grande sensation à son début, a paru avant-hier samedi, pour la première fois, dans le rôle de Rhadamiste. Son instituteur a commencé par capter les suffrages par un compliment fort humble et fort adroit, où il a insinué d'avance les défauts qu'on trouverait à coup-sûr dans le débutant, en donnant en même tems les motifs d'espoir qu'il pouvait fournir. Il n'a motivé son institution que sur son zèle pour le public, en glissant légèrement sur la nature de son choix, ou plutôt en ne rendant compte en rien des raisons qui l'avaient déterminé à former un élève pour le tragique, au lieu du comique qui est son genre, et sur lequel il doit avoir plus de connaissances naturelles et acquises : ce discours a été reçu avec transport par le parterre et applaudi de même.

Le sieur Ponteuil est fils d'un boulanger de Paris. Il n'a guère que vingt à vingt-un ans. Il est grand, bien fait, a deux beaux yeux, des sourcils noirs et très-marqués : la figure n'est point mal, mais est quarrée et sans

noblesse ; son nez épaté et une grosse lèvre gâtent le bas de son visage. Il est rablé et a l'air d'un payeur d'arrérages, ce qui plaît beaucoup aux actrices. Le son de sa voix est peu naturel ; elle ne sort que par secousses. Quant à ses qualités acquises il a montré de l'intelligence, une grande sensibilité et des nuances dans les intonations et les désinances. Il marque les repos. Ses gestes sont dans un désordre effroyable, mais cela peut se corriger aisément ; en un mot il promet. Ce début a occasionné une grande rumeur dans les coulisses, et l'on s'est à ce sujet étendu beaucoup sur l'évènement.

Parmi les actrices c'est déjà à qui s'emparera de ce nouveau Mazet. Mademoiselle Dubois depuis longtems se l'attribuait, à raison de sa prééminence et de sa dignité ; cependant il a débuté avec mademoiselle Sainval, ce qui annoncerait du changement dans le goût de notre héroïne du théâtre.

— 29. Mademoiselle Lespinasse est une fille de qualité, qui a des prétentions au bel esprit et à la philosophie. Elle tient une espèce de bureau littéraire chez elle, où préside M. d'Alembert, qui y loge. M. l'abbé Arnaud, M. Suard, M. Gaillard, M. de la Harpe y dominent en second. Cela a donné lieu aux deux épigrammes suivantes. La première est contre M. d'Alembert, dont le vrai nom est *Jean le Rond*. Il faut savoir qu'il est membre de l'académie des sciences et de l'académie française.

Maître le Rond très-lourdement écrit,
Maître le Rond très-faussement raisonne :

Rien n'est plus clair pour quiconque le lit :
Il a pourtant une double couronne.
Maître le Rond au Louvre approfondit
L'art des calculs et juge le génie.
Apprenez-moi, disais-je à son amie,
Comment cela? Comment dit Aspasie?
Savant léger, et pesant bel esprit,
N'a-t-il pas droit à chaque académie.

La seconde roule sur la cabale faite, par la même demoiselle, pour introduire à l'académie française, au moyen du crédit qu'y a M. d'Alembert, l'abbé Arnaud, M. Gaillard, etc.

Le jour qu'Arnaud fut de l'académie,
La Lespinasse, en riant du succès,
Disait partout : Grâce à mon industrie,
Voilà déjà deux grands hommes de faits.
A qui donner la place du génie
A l'avenir? Il nous reste *Suard*,
Bien lourd, bien froid, comme monsieur *Gaillard*.
Et quand enfin la noble compagnie,
Par tant d'affronts, sera bien endurcie
Au déshonneur, il nous faudra peu d'art
Pour y glisser *la Harpe* et *Mélanie*.

Octobre.

— 1^ee^. L'éloge de François de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque duc de Cambrai, par M. de la Harpe, qui a remporté le prix de l'académie française

le jour de Saint-Louis dernier, a été représenté à M. l'archevêque de Paris comme contenant des propositions très-répréhensibles. Ce prélat a fait examiner cet ouvrage attentivement, et convaincu d'une foule de traits irreligieux dont il est rempli, il en a porté ses plaintes au conseil, dont est émané le 21 septembre un arrêt, où il est dit à l'occasion de ce discours et d'un autre qui avait aussi concouru et reçu les éloges de l'académie, que S. M. n'a pu voir sans mécontentement que des discours destinés à célébrer les vertus d'un archevêque distingué par son amour et par son zèle pour la religion, soient remplis de traits capables d'altérer le respect dû à la religion même ; que dans le premier l'auteur ne voit dans les vertus héroïques des saints qu'un pur enthousiasme, ouvrage de l'imagination ; qu'il tente de les assimiler à l'aveuglement de l'erreur et aux emportemens de l'hérésie ; qu'il cherche à flétrir la réputation d'un évêque (Bossuet) admiré par ses talens ; qu'il travestit son zèle pour la pureté du dogme en haine et en jalousie, et qu'il blâme en lui une conduite justifiée par le jugement du souverain pontife, et par l'approbation de l'église universelle ; que dans le second discours on déclame contre les engagemens sacrés de la religion ; on donne à ses dogmes le nom d'opinions, et l'on se déchaîne contre des opérations que les circonstances avaient, sous le règne précédent, fait juger nécessaires à l'intérêt de la religion et à la tranquillité de l'état, etc.

Cet arrêt, en conséquence, supprime les deux discours, etc. Et afin de prévenir par la suite de pareils écarts, S. M. ordonne que l'article VI du règlement fait en 1671 par l'académie française, à l'occasion des

discours qui doivent concourir pour le prix de l'éloquence, et qui porte qu'on en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux docteurs de la faculté de Paris, etc. sera pareillement exécuté : fait défenses à l'académie de s'écarter de cette règle, dans quelque cas et sous quelque prétexte que ce puisse être, etc.

En outre, M. l'archevêque de Paris a nommé un comité de trois docteurs, savoir MM. *le Fevre*, *Culture* et *Agnette*, devant lesquels M. de la Harpe est obligé de comparaître. Là, il reçoit les diverses instructions qui peuvent tendre à rectifier son discours, qu'on épluche phrase par phrase. L'auteur donne les explications qu'on desire, et les signe. Au moyen de cette docilité, il y a apparence que cet évènement n'aura d'autre suite que celle d'éloigner ce candidat de l'académie pour quelque tems.

— 7. Le sieur Audinot, ci-devant acteur de l'opéra comique, et qui, depuis la transfusion de cette troupe, dans celle des comédiens italiens, s'est trouvé dans le cas de s'évertuer par lui-même, après avoir tenté différentes manières de faire valoir son talent, a formé d'abord un théâtre de marionnettes, auquel ayant ajouté un petit nain, propre au rôle d'arlequin, il a acquis une sorte de vogue, et s'est porté à de plus hautes entreprises : il a fait bâtir un théâtre charmant, et enfin s'est constitué directeur d'une troupe de petits enfans, auxquels il apprend à jouer la comédie, et qui, par leurs grâces naïves, attirent une infinité de monde. Deux auteurs disgraciés comme lui du théâtre italien, MM. de Plainchesne et Moline, se sont adonnés

à lui faire des pièces. La liberté qu'ils ont cru propre à ce genre de spectacle, leur a donné lieu d'y glisser beaucoup de polissonneries. Les filles se sont portées en foule de ce côté-là, et beaucoup de libertins, d'oisifs et de freluquets avec elles. Ce monde en a attiré d'un autre genre. Les femmes de la cour, qui, en cette qualité, se croient au-dessus de tous les préjugés, n'ont pas dédaigné d'y paraître, et ce théâtre est la rage du jour. Il est encore plus fréquenté que Nicolet dans le tems de son singe.

Les amateurs du théâtre sont enchantés de cette fureur, en ce qu'ils espèrent que la troupe des enfans d'Audinot sera une espèce de séminaire où se formeront des sujets d'autant meilleurs, qu'ils annoncent déjà des dispositions décidées, et donnent les plus grandes espérances. Mais les partisans des mœurs gémissent sincèrement sur cette invention, qui va les corrompre jusque dans leur source, et qui, par la licence introduite sur cette scène, en forme autant une école de libertinage que de talents dramatiques.

— 22. On a beaucoup parlé dans le public du portrait en pied de Charles I^er^, roi d'Angleterre, par Vandyck, acheté, il y a quelques mois, 20,000 livres, par madame la comtesse Dubarri. Cette dame l'a placé dans son appartement auprès de celui du roi, et il paraît que ce n'est pas sans dessein. On assure que toutes les fois que S. M., revenant à son caractère de bonté naturelle, semble fatigué de sa colère et paraît vouloir se tourner vers la clémence, elle lui représente l'exemple de l'infortuné monarque, elle lui fait entendre que peut-être ses parlemens se seraient-ils portés à un attentat de cette es-

pèce, si M. le chancelier ne lui avait fait entrevoir leurs complots insensés et criminels, et ne les avait arrêtés avant qu'ils fussent formés au degré de noirceur et de scélératesse où ils auraient pu parvenir. Quelqu'absurde, quelqu'atroce que soit l'imputation, elle enflamme le prince pour le moment, et c'est du pied de ce tableau que partent les foudres destructeurs qui vont frapper la magistrature et la pulvériser dans les extrémités les plus reculées du royaume.

On sent parfaitement qu'une calomnie aussi atroce, aussi réfléchie, aussi combinée, ne peut partir du cœur tendre et ingénu de madame la comtesse Dubarri, et que les alarmes qu'elle donne au roi lui sont inspirées par des conseillers d'une politique aussi adroite qu'infernale.

Cette anecdote, justifiée par les évènemens, est attestée par des courtisans, dont le témoignage est d'un grand poids.

— 26. Voici le tems qui approche où l'académie française doit procéder à l'élection du successeur de M. le comte de Clermont. Beaucoup de candidats, suivant l'usage, sont sur les rangs ; mais depuis l'aventure du sieur de la Harpe, le sieur le Mierre augmente sa prétention. Il disait l'autre jour dans une société avec une emphase poétique, que sa tragédie d'*Hypermnestre*, (la seule qui ait réussi) lui donnerait l'entrée ; que son sceptre de Neptune (allusion à un assez beau vers d'une de ses pièces couronnées)

Le tridant de Neptune est le sceptre du monde,

lui ouvrirait le passage, et qu'enfin les vers de son poëme

de la Peinture le pousseraient par le cul. — *On a toujours eu raison de dire*, reprit en ce moment avec vivacité l'abbé de Lille, traducteur des Géorgiques, et aussi aspirant, *que tes vers étaient des bou..... de vers.* Cette saillie, peu décente dans la bouche d'un abbé, et exprimée en termes grossiers, parut extrêmement heureuse pour la critique fine et judicieuse, et fit beaucoup rire par sa tournure grivoise.

Novembre.

— 2. M. le duc d'Aiguillon écarte insensiblement de son département tous ceux qui passaient pour créatures de M. le duc de Choiseul, ou que leur attachement connu à son prédécesseur, lui rend suspects. C'est par ce motif qu'on assure que M. Rulhieres vient de perdre sa place et la pension qu'il avait sur les affaires étrangères. Cet homme de lettres, connu par des pièces de poésie, l'est sur-tout par une histoire qu'il a écrite de la dernière révolution de Russie, dont il a été témoin oculaire, comme secrétaire d'ambassade, alors résidant en cette cour. Cet ouvrage encore manuscrit, est au gré de tous les connaisseurs qui en ont entendu la lecture, digne d'être comparé aux plus beaux morceaux de Salluste et de Tacite. M. le duc de Choiseul, qui connaissait tout le prix de l'écrivain, avait jugé à propos de l'attacher à son ministère, comme un homme de talens très distingué dans cette partie.

On pretend que l'impératrice de Russie a fait faire à M. Rulhieres les offres les plus séduisantes pour l'engager à se dessaisir de son manuscrit ; mais qu'il a répondu à cette souveraine qu'il lui était impossible de la satisfaire, le double de son histoire se trouvant entre les mains d'un ami dont il ne pouvait le retirer. Il a, du reste, assuré S. M. impériale que son ouvrage ne verrait jamais le jour par l'impression du vivant de l'auteur.

— 13. On n'a pas manqué de chansonner les avocats (1) sur la ridicule et honteuse démarche qu'ils viennent de faire. Voici le vaudeville qui court sur leur compte.

L'honneur des avocats,
Jadis si délicats,
N'est plus qu'une fumée.
Leur troupe diffamée
Subit le joug enfin;
Et de Caillard (2) avide
La prudence décide,
Qu'il vaut bien mieux mourir de honte que de faim.

---

(1) Les avocats avaient d'abord refusé de plaider au parlement Maupeou; mais quelque tems après ils furent en députation auprès du chancelier pour l'assurer de leur soumission.

(*Note de l'éditeur.*)

(2) Ce Caillard est un avocat qui, quoique jeune encore, a déjà beaucoup de réputation pour la consultation; qui aime fort

— 26. La fête donnée à madame la comtesse de Provence par madame la comtesse de Valentinois, le 21 de ce mois, consistait en la représentation de *Rose et Colas*, opéra-comique ancien, et que les acteurs du théâtre italien ont exécuté. A ce spectacle a succédé un petit divertissement en trois actes, relatif à la convalescence de la princesse. L'abbé de Voisenon et Favart s'étaient évertués pour y faire de l'esprit. Le tout a été suivi de couplets, où ces auteurs ont associé, aux éloges de madame la comtesse de Provence, ceux du chancelier et de ses opération, et conséquemment des épigrammes satiriques contre les parlemens et la magistrature. M. de Maupeou, qui déroge sans cesse à la gravité de son état, n'a pas manqué de se trouver à la fête, ainsi que tous les ministres qui y avaient été invités.

— 27. Bien des gens ignoraient ce qu'était devenu le sieur de Moissi, auteur connu surtout par la *nouvelle Ecole des Femmes*, comédie assez jolie, et qui a eu beaucoup de succès au Théâtre Italien. On a su depuis qu'il s'est rendu à la Trappe il y a quelque tems, et qu'il y avait passé deux mois, au bout desquels il avait été obligé d'en sortir, comme il arrive à presque tous ceux qu'un zèle indiscret et aveugle y conduit.

---

l'argent, et qui, fâché de n'en plus gagner, a mis en train ses confrères pour rentrer. Il était de l'assemblée des vingt-huit, chez le sieur La Goutte, où il donnait le ton, et un des quatre qui furent envoyés à Fontainebleau en députation vers le chancelier.

— 28. Monsieur de Belloy a été élu samedi dernier à l'Académie française, comme on l'avait prévu et annoncé.

Décembre.

— 7. *Couplet en centurie.*

Malgré discorde et ses noirs émissaires,
De la justice ardera le flambeau;
A la chicane on rognera les serres,
Et Thémis sera sans bandeau.

Tel est le couplet chanté à la fête de madame de Valentinois; il fait beaucoup de bruit et est en centurie, comme on voit. C'est une sybille qui le débite à la suite de beaucoup d'autres, où l'on annonce *l'âge d'or* aux Français.

Le public n'est pas revenu de l'indignation qu'il a conçue contre l'abbé de Voisenon. Celui-ci, qui en a d'abord reçu les complimens de la cour et du chancelier, voudrait aujourd'hui tout mettre sur le compte de Favart. Mais comme on sait que cet auteur fait tout en commun avec l'abbé, il n'est cru de personne. Il paraît constant qu'ayant été au Palais-Royal, pour détruire les fâcheuses impressions d'un pareil bruit, M. le duc d'Orléans, qui jusqu'à présent avait eu des bontés pour lui, lui a tourné le dos (1).

---

(1) Cet au sujet de cette réception, qu'il dit: *eh bien je n'irai*

L'abbé de Voisenon n'a pas été mieux accueilli de ses confrères à l'Académie française. Ils n'ont osé s'expliquer avec la sévérité qu'ils lui auraient montré en toute autre occasion; mais l'accueil glacial qu'il en a reçu lui a fait connaître ce qu'on pensait sur son compte. On ajoute qu'il a voulu entrer en explication, et dans le cours de sa justification, ayant dit, en se plaignant de la méchanceté de ses envieux, *qu'on lui prêtait beaucoup de sottises.... Tant pis, M. l'abbé,* a repris vivement l'un d'eux, (M. d'Alembert, ajoute-t-on), *on ne prête qu'aux riches.*

Madame la comtesse de Valentinois n'est pas plus épargnée dans le public. On veut que madame la comtesse de Provence ait affecté de ne lui faire aucun remerciement; que cette dame, piquée de ce silence, en lui rendant ses devoirs, lui ait demandé comment elle avait trouvé la fête qu'elle avait eu l'honneur de lui donner? Sur quoi la princesse aurait répliqué avec étonnement : *Une fête à moi, madame! Je sais que vous en avez donné une dont j'ai pris ma part; mais je ne vous ai point remercié, parce que j'ai cru qu'elle était pour madame Dubarri ou pour M. le chancelier.*

En effet, on sait que madame de Valentinois est,

---

plus au palais royal; *le prince n'en sera pas plus gai, et je n'en serai pas plus triste.*

Le prince de Conti l'ayant traité de même il lui dit : *je vois bien, monseigneur, que je ne suis pas de vos ennemis, car vous ne leur avez jamais tourné le dos.* (*Note de l'éditeur*),

depuis le commencement de la faveur de madame Dubarri, une de ses complaisantes; et à cette fête elle lui fit des politesses, et lui témoigna des attentions si marquées, que ce partage ne pouvait que paraître très-malhonnête et très-indécent à madame la comtesse de Provence. Quoi qu'il en soit, les dépenses que madame de Valentinois a faites à cette occasion, sont bien compensées par 15,000 livres de pension qu'on vient de lui faire.

— 11. Le chevalier de Choiseul, l'Alcibiade du jour, épouse mademoiselle de Fleuri, riche héritière de l'Amérique, et niéce de madame la marquise de Vaudreuil. Ce Choiseul est vraisemblablement celui connu à la cour comme un très-beau danseur, qui malgré la disgrace générale de sa famille, s'y est conservé en faveur à force de bassesses, et sur lequel on avait fait le couplet suivant, il y a plusieurs mois.

Air : *Margoton, tout de bon.*

Le plus ingrat, le plus bas,
C'est le Choiseul aux entrechats;
Mais, quoiqu'on ne l'estime pas,
A danser on l'invite.
Pour les sauts, pour les sots
Il a du mérite....

— 16. Outre l'épigramme qu'on a vu sur les avocats, on a fait les vers suivans.

Sur un méchant chariot, traîné par l'infamie,
La honte pour cocher, pour postillon, l'envie,

Couvert de déshonneur, pleins d'amour pour l'argent,
Devers le chancelier cheminant lentement,
Quatre preux chevaliers d'une bande perverse,
Suppliaient monseigneur que, par sa grâce expresse,
A vingt-huit repentans il donnât le pardon.
Je l'accorde, dit-il; plaidez, je suis trop bon;
Plaidez, mais pour punir votre race parjure,
Avec les procureurs, enfans de l'imposture,
Soyez tous confondus; comme eux, portez mes fers,
Renoncez aux lauriers dont vous fûtes couverts.
Je vous pardonne; allez, et que ma complaisance
Sois désormais le sceau de votre obéissance;
Abaissez votre orgueil, craignez de m'indigner...
Il entrait dans mon plan de vous exterminer.
Honteux, légers d'honneur, chargés d'ignominie
Nos quatre mendians joignent la compagnie :
« Messieurs, leur dit un d'eux, on nous rend la parole,
» Nous pouvons tous plaider, mais un point me désole;
» Désormais à la gloire il nous faut renoncer. »
Un chacun se regarde, on allait balancer. . . .
Mais *la Goutte* à propos haranguant la cohorte,
Plus de gain, moins d'honneur, amis, que nous importe!
Aux autres avocats laissons ce vain espoir.
Que l'ardeur de l'argent guide notre devoir.
Foulons aux pieds l'honneur; est bien sot qui l'adore.
Nous vivions bien sans lui, nous vivrons bien encore.

— 29. M. Helvétius est mort, il y a quelques jours, d'une goutte remontée. C'était le fameux auteur du livre *de l'Esprit*, pour lequel il a essuyé tant de persécutions, ainsi que son censeur et ami M. Texier. On lui reproche de n'avoir pas reconnu, comme il convenait, l'importance du service qui avait coûté si cher

à ce dernier, puisqu'il en avait perdu sa place de premier commis des affaires étrangères, et qu'il s'est trouvé ensuite fort mal à l'aise. Le philosophe, de son côté, avait été obligé de gauchir dans ses principes, et de donner aux dévots la satisfaction de le voir se rétracter. Il a paru se repentir de sa faiblesse dans ses derniers momens, où voyant qu'il n'y avait plus rien à dissimuler, il a refusé constamment de s'asservir au cérémonial usité dans pareil cas. M. le curé de Saint-Roch n'a pu convaincre cet incrédule : on ne lui a cependant pas refusé les honneurs de la sépulture chrétienne, ce qu'on craignait fort dans ce tems où M. l'archevêque a repris le gouvernement spirituel de cette capitale dans toute sa sévérité.

M. Helvétius avait été fermier-général. Il quitta volontairement cette place lors de son mariage avec mademoiselle de Ligneville, fille de qualité d'une des premières maisons de Lorraine, se trouvant assez riche et craignant de souiller son alliance par un titre aussi sordide. On remarqua dans le tems assez plaisamment que le sieur la Garde, qui avait épousé la sœur, eût en vertu de ce mariage, au contraire, un bon de fermier-général, et l'on dit que l'une refaisait ce que l'autre avait défait.

(1772.)

JANVIER.

— 5. ON sait que M. Diderot est honoré des bontés particulières de l'impératrice de Russie, et qu'il est comme son agent littéraire dans cette capitale. Il s'est mêlé en cette qualité du marché fait pour cette souveraine, du cabinet de tableaux de M. le baron de Thiers, qu'elle a acheté en entier. Cela a donné lieu à quelques conférences entre M. Diderot et les héritiers du défunt, dont est M. le maréchal de Broglio, par sa femme. Ce maréchal, très-honnête, a pour frère le comte de Broglio, par fois très-mauvais plaisant. Un jour qu'il se trouvait à une conférence du philosophe en question avec M. le maréchal, il voulut le tourner en ridicule sur l'habit noir qu'il portait. Il lui demanda s'il était en deuil des Russes. *Si j'avais à porter le deuil d'une nation, monsieur le comte*, lui répondit M. Diderot, *je n'irais pas la chercher si loin.*

— 7. M. Saurin, membre de l'académie française, a lu, il y a quelques mois, à une assemblée publique, une *épître sur les inconvéniens de la vieillesse*, dont le principal inconvénient, suivant lui, était de survivre à ses amis. Il vient de donner une suite à cette épître, à

l'occasion de la mort de M. Helvétius, son bienfaiteur. Voici cette pièce (1).

Aux mânes de mon ami.

O toi! qui ne peux plus m'entendre,
O toi, qui dans la tombe avant moi descendu,
Trahis mon espoir le plus tendre.
Quand je disais, hélas! que j'avais trop vécu,
Qu'à ce malheur affreux j'étais loin de m'attendre!
O comment t'exprimer tout ce que j'ai perdu?
C'est toi, qui me cherchant au sein de l'infortune,
Relevas mon sort abattu,
Et sus me rendre chère une vie importune.
Ta vertu bienfaisante égalait tes talens :
Tendre ami des humains, sensible à leurs misères,
Ton esprit combattit l'erreur et les tyrans,
Et ta main soulageait tes frères.
L'équitable postérité
T'applaudira d'avoir quitté
Le palais de Plutus pour le temple des sages;
En s'éclairant dans tes ouvrages,
Les marquera du sceau de l'immortalité.
Faible soulagement à ma douleur profonde!
Ta gloire durera tant que vivra le monde.
Que fait la gloire à ceux que la tombe a reçus?
Que t'importe les pleurs dont le torrent m'inonde!
O douleur impuissante! ô regrets superflus!
Je vis, hélas! je vis, et mon ami n'est plus!

(b) Helvétius était ami d'enfance de Saurin; ils étaient convenus que le premier qui jouirait de son bien en ferait part à l'autre. C'était pour Helvétius qui était fort riche une manière délicate de faire du bien à son ami qui était très-pauvre alors. Il

— 8. On a toujours dit que les Français se consolaient de tout par une chanson. On commençait à craindre que la nation n'eût perdu son caractère ; mais un plaisant nous prouve que cette terreur est vaine, et que l'on sait encore rire à Paris. Voici un vaudeville qui court, et contre l'auteur duquel on dit que le ministère fait des recherches sévères :

Chantons dans un badin vaudeville
Le retour des vertus qu'on aura,
L'honneur gothique à la cour, à la ville,
Le sentiment qu'on trouve de vieux style
Cela reviendra.

Français, ne perdez pas l'espérance,
Tout va bien, tout encor mieux ira :
La liberté, le crédit, l'abondance,
La candeur, les jésuites, l'innocence,
Cela reviendra.

Tout revient, la pudeur, le courage,
La gaîté, les mœurs, *et cætera.*
Je sais même une demoiselle sage,
Qui disait, en perdant son pucelage,
Cela reviendra.

FÉVRIER.

— 13. On raconte que dernièrement à une fête que donnait M. le duc d'Aiguillon il se trouvait au dessert

---

lui fit une pension de mille écus, dont il lui donna le capital lors de son mariage. (*Note de l'éditeur.*).

une croquante figurée représentant les diverses parties de l'Europe et du globe, auxquelles correspond son ministère. Ce seigneur en offrit à madame la vicomtesse de Fleury, et lui demanda ce qu'elle voulait. Après les petites simagrées des jolies femmes : *Hé bien*, *monsieur le duc*, s'écria-t-elle, *donnez-moi la France*, *je la croquerai aussi-bien qu'une autre.*

— 14. Le mémoire de M. le duc d'Orléans est toujours secret, c'est-à-dire, qu'on ne le fournit à personne ; mais S. A. permet aux gens de son conseil qui en ont d'en donner communication sans déplacer. On cite un passage de cet ouvrage bien remarquable et bien important, c'est celui concernant les apanages qu'il prétend devoir être accordés de droit aux princes de la famille royale *que la nation a élevée au trône par son choix*, aveu précieux dans la bouche du premier prince du sang, et bien contradictoire à la proposition étrange avancée dans divers discours qu'on a fait tenir au roi, et que les parlemens même ont eu la faiblesse de répéter : *que le roi ne tenait sa couronne que de Dieu.*

— 15. Les *bouts-rimés*, c'est-à-dire, l'art de faire des vers sur des rimes données, la plupart baroques et composées de mots disparates, étaient autrefois à la mode; la fureur en était passée. Ce goût puéril a repris apparemment dans quelques sociétés, du moins on le juge par ceux qui viennent d'éclore, et qu'on attribue à M. Marmontel, qui a trouvé l'art d'en faire une épigramme très-méchante contre le sieur Palissot, auquel il doit en effet une revanche depuis long-tems pour l'avoir fait un des principaux héros de sa *Dunciade*. Voici cette plaisanterie.

Le poëte, franc *Gaulois*,
Gentilhomme *Vendomois*,
La gloire de sa *bourgade*,
Ronsard, sur son vieux *hautbois*,
Entonna la *Franciade*
Sur sa trompette de *bois*.
Un moderne auteur *maussade*,
Pour lui faire *paroli*,
Frédonna la *Dunciade*,
Cet homme avait nom *Pali*;
On dit d'abord Palis *fade*,
Puis Pali fou, Palis *plat*,
Pali froid, et Palis *fat*;
Pour couronner la *tirade*,
Enfin de *turlupinade*,
On rencontra le vrai *mot*,
On le nomma Palis *sot*.

ENVOI.

M'abaissant jusqu'à toi, je joue avec *le mot*;
Réfléchis, si tu peux; mais n'écris pas, *lis, sot!*

On apprend dans l'instant, à n'en pouvoir douter, que la plaisanterie ci-dessus est de M. Piron, qui n'a point voulu se faire connaître, et a peut-être fait malignement attribuer la pièce à l'académicien.

— 20 On attribue à M. de Voltaire les vers suivans en l'honneur de M. le chancelier : en tout cas ils roulent sur une pensée de lui, répétée en plusieurs endroits et devenue triviale. Les voici.

Je veux bien croire à ces prodiges
Que la fable vient nous conter,

A ces héros, à leurs prestiges
Q'on ne cesse de nous citer.
Je veux bien croire à ce fier Diomède,
Qui ravit le Palladium;
Aux généreux travaux de l'amant d'Andromède,
A tous ces fous qui bloquaient Illium :
De tels contes pourtant ne sont crus de personne.
Mais que Maupeou tout seul du dédale des lois
Ait su retirer la couronne,
Qu'il l'ait seul rapportée au palais de nos rois;
Voilà ce que je sais, voilà ce qui m'étonne.
J'avoue avec l'antiquité
Que ces héros sont admirables;
Mais par malheur ce sont des fables,
Et c'est ici la vérité!

Quelqu'un, qui a sans doute une façon de voir différente de l'auteur, a parodié ces vers-ci de la manière suivante :

Je veux bien croire à tous ces crimes
Que la fable vient nous conter,
A ces monstres, à leurs victimes
Qu'on ne cesse de nous vanter;
Je veux bien croire aux fureurs de Médée,
A ses meurtres, à ses poisons,
A l'horrible banquet de Thyeste et d'Atrée,
A la barbare faim des cruels Lestigrons :
De tels contes pourtant ne sont crus de personne.
Mais que Maupeou tout seul ait renversé les lois,
Et qu'en usurpant la couronne,
Par ses forfaits il règne au palais de nos rois;
Voilà ce que j'ai vu, voilà ce qui m'étonne.

J'avoue avec l'antiquité
Que ces monstres sont détestables;
Aussi ce ne sont que des fables,
Et c'est ici la vérité.

MARS.

— 11. M. Bignon (1) est mort hier, son convoi a été très-beau, et très-couru par le peuple, qui n'a pas vu, sans plaisir, périr l'auteur de l'effroyable massacre de la rue royale. On peut juger au surplus du cas qu'on faisait de ce membre de deux académies, par le quolibet grossier qui roule sur son compte. Le sieur Cheval de Saint-Hubert, premier échevin, se trouvant chargé des fonctions de prévôt des marchands, jusqu'à l'installation du successeur désigné pour le mois d'août, on dit que *c'est un cheval qui remplace un âne.*

— 14. Il court une petite pièce de vers, espèce d'épigramme politique en ce qu'elle roule sur un fait historique, et peut être un jour citée dans nos annales; c'est à ce titre qu'on l'inscrit, et non à raison de son mérite littéraire très-mince. La voici :

Sur les liquidations du Parlement.

Venez, messieurs du Parlement,
Liquider chacun votre office;
L'état veut vous rendre service,
Tout est prêt pour le paiement.

---

(1) M. d'Argenson, parent de M. Bignon, le fit nommer directeur de la bibliothèque royale; il lui dit en lui annonçant cette nouvelle : *mon neveu, voilà une belle occasion pour apprendre à lire.* (*Note de l'Editeur.*)

Reconnaissez légalement,
Par quittance devant notaire,
Avoir reçu la somme entière,
La finance et le supplément.
Mais où l'argent, le numéraire,
Vous écriez-vous vivement?
Pour gens consommés en affaire,
Vous raisonnez bien gauchement.
L'argent est un métal solide,
Il s'agit ici de liquide :
Eh! pourquoi vous tant intriguer?
On veut à tous vous déléguer,
Une rente liquide et claire
Sur les brouillards de la rivière.

— 21. Jeudi dernier il y avait beaucoup de monde à dîner chez M. de Sartines, lieutenant-général de police ; quelqu'un (1) se récria sur la beauté des poissons : « Oh ! dit le sieur Marin (l'auteur de la gazette de France), il y en avait de bien plus beaux hier chez M. le premier président du parlement, où je mangeais. — Cela n'est pas étonnant, reprit un autre convive, *on ne voit là que des monstres.* . . . . »

— 22. On cite une plaisanterie de mademoiselle Arnould, renommée par ses bons mots ; c'est à l'occasion du *Faucon*, dont le nom équivoque prête facilement aux quolibets. On parlait de cette pièce devant elle, avant qu'elle parût : elle semblait n'en avoir pas bonne opinion ; elle se fit presser quelque tems pour

(1) Le chevalier de Resseguier.

s'expliquer et déclarer les motifs de son préjugé : *c'est que* (reprit-elle avec vivacité, par ce vers de Boileau)

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable.

— 31. *Extrait d'une lettre de Rouen, du 26 mars 1772.*

Il court ici une petite brochure très-mal imprimée, ayant pour titre : *Etrennes supérieures de Normandie, pour l'année bissextile* 1772, *dédiée à monseigneur Thiroux de Crosne, chevalier, premier président du conseil supérieur de Rouen, et intendant de la généralité : par un maître perruquier de sa famille, à l'enseigne des deux bassins blancs.* Et pour épigraphe : *Ici l'on rase proprement.*

Chaque mois est d'abord précédé, comme dans les almanachs de Liége, de prédictions, non sur le tems, mais relatives à ce qui se passe et se passera dans la ville. Il y en a d'ingénieuses, et en général elles sont toutes méchantes.

Après différentes plaisanteries des *éclipses*, des *pronostications* perpétuelles de *M. le chancelier*, des *ministres*, des *exilés*, des *conseils supérieurs*, etc. on fait la liste des membres qui composent le conseil supérieure de Rouen, ainsi que des avocats, et on cite différens traits de chacun, par lesquels on voit que ce sont tous gens tarés.

Suit un récit de l'installation du conseil le 17 décembre dernier, où l'on couvre ces messieurs de tout le ridicule qui leur appartient.

On y joint la listes des membres qui composent le conseil supérieur de Bayeux, avec des apostilles qui les rendent très-propres à faire le pendant de ceux de cette ville.

On finit par cette chanson qui donnera une idée du reste ; elle est intitulée :

Chanson nouvelle.

Air : *Stil-là qu'a pincé Berg-op-Zoom, etc.*

Quand *Thiroux* fut fait intendant,
C'était pour raser l'parlement ;
On craignait dans le ministère,
Qu'il n'oubliât l'métier de son père.

Par un duc, brave en tems de paix,
Thiroux fut conduit au palais :
Le roi, dit-il, messieurs, ordonne
Que j'vous fasse l'poil en personne.

Nos grenadiers n'étaient pas gens
A s'laisser tondr'honteusement.
Ils ont su, malgré ces bravaches,
Garder le poil de leurs moustaches.

Or, deux d'entr'eux furent tondus,
Mais c'étaient deux poils de leur c.. ,
Des lâches issus de familles,
Portant pour armes des étrilles!

Puis *Thiroux* et le vil *Normand*,
Sont tous deux placés présidens,

D'un conseil d'aussi vils esclaves
Que nos grenadiers étaient braves.

Stil-là qu'a baclé la chanson,
Vantez que c'est un fier luron,
Il irait, dans sa noble audace,
Leur chier à tous sur la face.

Avril.

— 19. M. Duclos qui vient de mourir était historiographe de France, et le duc de la Vrillière a envoyé en conséquence à la levée du scellé du défunt, un comissaire du roi pour retirer tous les cartons relatifs à cette partie de son travail. Il s'est élevé une contestation à ce sujet entre les officiers de justice et ledit commissaire du roi. Celui-ci voulant indistinctement emporter tout ce qui se trouvait étiqueté de cette manière, les premiers prétendant, au contraire, qu'ils devaient visiter auparavant lesdits cartons et les inventorier, pour examiner s'il n'y aurait aucun papier de famille. On ne sait pas encore la décision de la querelle.

On présume que l'objet du ministre était de soustraire tous les papiers qu'on pourrait trouver concernant l'affaire de M. de la Chalotais, avec qui l'académicien était extrêmement lié, et les remettre à son neveu M. le duc d'Aiguillon.

— 25. Madame Favart, tourmentée depuis long-

tems par une cruelle maladie, a succombé à ses douleurs. Ses amis ne l'ont point abandonnée jusqu'au dernier instant. Il faut distinguer entr'eux M. Lourdet de Santerre et l'abbé de Voisenon. Le premier est un maître des comptes, qui se mêle de bel esprit ; quant à l'autre, on connaît sa liaison avec Favart, qu'il avait connu chez madame de Mauconseil, et pour lequel il a conservé une amitié inaltérable. La passion du maréchal de Saxe avait commencé à rendre cette actrice célèbre ; son talent a achevé sa réputation. Il était impossible de joindre plus de grâce à plus de naturel : la comédie italienne fait une perte irréparable.

M. Beauran, auteur de la *Servante Maîtresse*, avait dit de Madame Favart,

Pour orner la raison, la gaîté l'a choisie,
L'embellit de ses agrémens,
Et comme autant de fleurs fit naître les talens
Pour en offrir un bouquet à Thalie.

Madame Favart était fille de Réné Duronceray, ancien musicien de la chapelle de S. M. ; elle naquit à Avignon, le 15 juin 1727 : elle débuta, en 1744, à l'opéra comique, sous le nom de mademoiselle Chantilly.

— 26. Les propos se soutiennent sur la brouillerie de M. de Maupeou avec madame Dubarri et les autres ministres de la maison de Bourbon, en sorte que les espérances se raniment merveilleusement de toutes parts, et qu'on a toujours fait à compte la chanson suivante.

Chanson prophétique.

Air : *Lon, lan, la, derirette.*

Par ma foi, René de Maupeou,
Vous devriez bien être soul,
Lon lan la derirette,
De tous les pamphelts d'aujourd'hui;
Lon lan la deriri.

Votre crédit baisse, dit-on,
Chacun vous tire au court bâton,
Lon lan la derirette,
N'en êtes-vous pas étourdi?
Lon lan la deriri.

L'abbé Terray, le d'Aiguillon
Méditent quelque trahison.
Lon lan la derirette,
Le petit Saint (1) s'en mêle aussi;
Lon lan la deriri.

Mais votre plus affreux malheur
C'est de n'être plus en faveur,
Lon lan la derirette,
Avec madame Dubarri,
Lon lan la deriri.

Jusqu'à ce monsieur de Beaumont (2),
Qui vous a fait certain affront,

(1) Saint-Florentin, aujourd'hui duc de la Vrillière.

(2) On prétend que l'archevêque s'était opposé à la publication des monitoires.

Lon lan la derirette,
Sans vous en avoir averti,
Lon lan la deriri.

Ce qui redouble encor vos maux,
Le maître vous tourne le dos,
Lon lan la derirette,
Et bien plus, la future en rit;
Lon lan la deriri.

Voulez-vous que je parle net?
Il faut faire votre paquet;
Lon lan la derirette,
Monseigneur, décampez d'ici;
Lon lan la deriri.

Car à la Grève un beau *salve*
Pour vous bientôt est réservé,
Lon lan la derirette,
Et par-dessus *de profondis*,
Lon lan la deriri.
Ainsi soit-il.

Mai.

— 8. M. l'abbé de Lille et M. Suard ont été élus hier membres de l'Académie française, pour occuper les deux places vacantes. M. le duc de Richelieu qui présidait et qui favorisait en apparence le dernier, dont l'élection semblait devoir être très-critique, a voulu profiter de la prépondérance de voix qu'il connaissait pour lui, et quoique la règle soit de ne faire qu'une

élection dans une séance, il a proposé de procéder tout de suite à la seconde, ce qui a été fait. Il y a eu huit voix pour M. le Mierre, quatre pour M. de Chabanon, une pour M. Laujon, et quatorze pour M. Suard. Ils étaient vingt-sept votans, et dix-neuf candidats sur les rangs. On n'a pas été peu surpris de voir celui-ci l'emporter, dont tout le mérite consiste à avoir fait la gazette de France, et à avoir traduit de l'anglais Robertson, une *histoire de Charles-Quint.*

— 10. Hier samedi comme l'Académie française était prête à se séparer, est arrivée une lettre de M. le duc de la Vrillière, qui lui annonçait que non-seulement le roi ne confirmait pas les deux élections du jeudi, mais les improuvait, comme ayant été faites dans la même séance, contre les statuts. On prétend que la lettre ajoutoit aussi que les sujets ne lui étaient point agréables d'ailleurs; le premier comme trop jeune, et comme exerçant des fonctions incompatibles avec sa nouvelle place; c'est l'abbé de Lille, qui est régent au collége de la Marche: et le second, comme ayant été renvoyé de la direction de la gazette pour mécontentement de la cour. Quoi qu'il en soit, il est sûr que les élections sont à refaire; ce qui occasionne une fermentation considérable dans les gens de lettres, et surtout parmi les candidats.

— 13. La fermentation de l'Académie française, à l'occasion de l'improbation de ses deux élections n'est point calmée; on est très-mécontent de M. le maréchal de Richelieu, qui a joué le parti encyclopédique dans cette occasion. Comme faisant fonction de direc-

teur, il avait donné à tous les votans ce jour-là un grand dîner ; voyant que la cabale pour les récipiendaires était trop forte, il a paru se ranger de ce côté, et a demandé lui-même, ainsi qu'on l'a dit, la double élection pour le jeudi, quoi qu'elle ne dût se faire qu'en deux séances. Mais dans le compte qu'il est allé rendre ensuite au roi de ce qui s'était passé, il a provoqué la réponse de S. M. survenue à l'assemblée le samedi. Sur quoi il a été arrêté et fait des représentations, dont M. le duc de Nivernois a été chargé. S. M. y a répondu qu'elle ne s'opposait point à l'élection de l'abbé de Lille, lorsqu'il aurait l'âge compétent ; qu'à l'égard de M. Suard, elle se ferait rendre compte des motifs d'exclusion personnelle ; mais qu'elle voulait qu'on procédât à une nouvelle élection : sur quoi l'Académie a arrêté d'itératives représentations.

Le samedi on fit des reproches à M. de Richelieu sur la perfidie dont il avait usé ; on lui dit qu'il aurait bien dû prévenir l'Académie sur les volontés de S. M., les sonder, etc. *Moi*, *messieurs*, répondit le maréchal persifleur ; *le roi me parle*, *mais je ne parle point au roi, je ne puis interroger S. M. sur ses goûts. Demandez au sieur Nestier, qui a fourni peut-être vingt mille chevaux au roi, il est encore à savoir celui qui a plu davantage à ce monarque.*

— 14. Il court une épigramme en énigme assez plaisante, sur M. de la Harpe ; elle roule sur son nom :

J'ai sous un même nom trois attributs divers,
Je suis un instrument, un poëte, une rue ;

Rue étroite, je suis des pédans parcourue ;
Instrument, par mes sons je charme l'univers ;
Rimeur, je t'endors par mes vers.

— 19. M. le prince de Beauvau étant capitaine des gardes de service, et de l'Académie française, a eu le courage de remontrer personnellement au roi le tort que portait à la liberté des suffrage de cette compagnie, l'exclusion que S. M. venait de donner à deux membres élus. Il lui a cité l'exemple de Louis XIV, dont la religion surprise lui fit rejeter le choix de Lafontaine, et qui mieux instruit leva sa défense. Sur quoi le monarque lui a répondu : *je ne savais pas ce trait-là, mais ce qui est fait est fait.* Messieurs de l'Académie voyant qu'ils ne pouvaient se flatter d'avoir justice à cet égard, sur l'insinuation même qu'ils ont reçue qu'on ne cherchait qu'à exciter une résistance de leur part, pour avoir un prétexte de dissoudre ce corps, se sont humiliés sous la main qui les frappait, et ont fixé une nouvelle élection pour le samedi 23.

Quelques-uns des candidats ont fait acte de générosité et ont écrit à M. d'Alembert, le secrétaire actuel de l'Académie, qu'ils se désistaient de leur concurrence pour cette fois, ne voulant pas profiter de la disgrâce de deux gens de lettres désignées par un choix libre, contre lequel il ne leur appartenait pas d'aller. M. de Chabanon, M. Dorat, etc. sont de ce nombre.

L'acharnement du gouvernement contre les encyclopédistes et ceux qui leur sont attachés, est d'autant plus inconséquent aujourd'hui, que tout récemment on

vient d'accorder la place d'historiographe de France à M. Marmontel, un des grands héros de cette cabale, qui gémissait, il y a peu d'années, sous les anathêmes de l'église, à l'occasion de son *Bélisaire*, le sujet d'un scandale général parmi les docteurs, et sur lequel il fut obligé de recevoir la correction, et de donner des désaveux dans le sens qui lui fut prescrit.

— 25. L'Académie française a procédé samedi à l'élection annoncée : elle a nommé aux deux places vacantes MM. de Brequigny et Bauzée. Ces deux nouveaux membres, d'âge mûr, de talens peu brillans, et très-exacts à aller à la messe, ne déplairont certainement pas à la cour.

Le premier est associé de l'Académie des belles-lettres : il a travaillé à des recherches sur notre histoire, il a même été envoyé à Londres pour y fouiller dans la tour, de l'agrément du roi d'Angleterre, et y déterrer differens monumens et chartres qu'on a cru y avoir été transférés dans le tems de l'invasion des Anglais en ce pays. Il recueille, il compile des arrêts, etc. genre d'occupation qui ne peut procurer ni beaucoup de gloire ni beaucoup d'envieux.

Le second est professeur de l'Ecole royale militaire, qualité assez semblable à celle l'abbé de Lille, mais qu'on distingue cependant et qui semble participer à la noblesse de ses élèves. Il a composé une grammaire, dont on aura donné une idée suffisante, en disant qu'il y combat Dumarsais ; et pour faire connaître combien il est indigne d'attaquer ce metaphysien profond et

délié, on ajoutera, que pour y rendre raison de la diversité des langues, il convient qu'il faut nécessairement remonter à la tour de Babel. Cette solution, si elle ne fait honneur à son génie philosophique et de discussion, atteste sa soumission aux saintes écritures et à la vivacité de sa foi.

— 26. Le sieur Riccoboni, connu autrefois sous le nom de *Lelio*, est mort il y quelques jours. Il s'était d'abord acquis une réputation comme acteur à la comédie italienne; il a en outre composé beaucoup de pièces pour ce théâtre, et a écrit sur son art avec distinction. Sa femme est encore plus connue que lui, par des romans agréables et pleins d'esprit. L'inconduite du premier avait obligé celle-ci à s'en séparer, et il vivait dans la débauche et la crapule; il était même accusé de pedérastie.

JUIN.

— 4. L'abbé de la Bletterie, professeur d'éloquence au Collége-Royal et pensionnaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vient de mourir. Il avait fait quelques histoires assez estimées. Sa traduction de Tacite lui avait attiré beaucoup d'ennemis, par sa hardiesse à présenter le front au parti encyclopédique. M. de Voltaire l'avait pris depuis lors en grippe, et c'était un des nouveaux plastrons de ses plaisanteries.

— 17. On fait courir dans le monde des *Revers* et

des *Légendes* qui ne partent certainement pas de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Elles sont en général très-méchantes, et conséquemment font beaucoup de bruit. Les voici.

Revers et Légendes.

La France. { revers. Un vaisseau battu par la tempête. légende. *Ventis urgetur et undis.*

Le roi. . . { revers. Un soleil éclipsé. légende. *Abeunte nitebit.*

Les princes exilés. { revers. Une lune. légende. *Sole adversante refulget.*

Le comte de la Marche. { revers. Un mendiant. légende. *Quid non cogit egestas!*

Les ducs protestans. { revers. Un faisceau de traits. légende. *Juncta corroborantur.*

Les autres ducs. { revers. Un hameçon. légende. *Mergens decipit et rapit.*

La comtesse Dubarry. { revers. Un vase qui fuit. légende. *Inde mali labes.*

Le chancelier. . . { revers. Un volcan. légende. *A splendore malum.*

Le duc de la Vrillière. { revers. Une girouette. légende. *Quocumque spirat, obsequor.*

M. Bertin, ministre. { revers. Un gagne-petit. légende. *Parvis parva decent.*

M. l'abbé Terray. . { revers. Une sang-sue. légende. *Non missura cutem, nisi plena cruoris.*

Le marq. de Monteynard { revers. Une tortue. légende. *Lentiùs ut cautiùs.*

M. le duc d'Aiguillon. { revers. Une roue. légende. *Sursùm, moxque deorsùm.*

M. Bourgeois de Boysnes. { revers. Un serpent au haut d'un arbre. légende. *Rependo.*

Mad. Louise. { revers. Une chandelle qu'on mouche. légende. *Minuitur ut elucescat.*

Archevêque de Paris. { revers. Une taupe. légende. *Occultè laborat.*

Les jésuites. { revers. Un hydre à sept têtes. légende. *Altero adherente tantùm.*

Le peuple. . { revers. Un mouton. légende. *Exuviis cumulantur opes.*

Les conseillers d'états. . . { revers. Des roseaux. légende. *Flectere nostrum est.*

Les maîtres des requêtes. { revers. Une flèche en l'air. légende. *Mittentis pulsum sequetur.*

L'ancien parlement. . . { revers. Le temple de Thémis embrâsé. légende. *Novi sæculum Erostratis.*

Le nouveau parlement. { revers. Un âne baté et bridé. légende. *Ad omnia paratus.*

Le grand-conseil. { revers. Un maronier d'Inde. légende. *Fructu cognoscitur arbor.*

La chambre des comptes. { revers. Une cruche qui penche. légende. *Inclinata ruit.*

La cour des aides. . . . { revers. Des abeilles. légende. *Specula figentes pereunt.*

Les avocats au parlement. . { revers. Un arbre, moitié verd moitié sec. légende. *Altera parte resurget.*

Les proc. av. du parlement. { revers. Un oison. légende. *Voce et pennâ notandus.*

Les procureurs supprimés. { revers. Un chien de basse-cour. légende. *Fures allatrat.*

JUILLET.

— 8. Une circonstance remarquable dans l'élection de M. de Brequigny, reçu il y a peu de tems à l'académie française, et qui semble généralement attestée, c'est que ce candidat a été proposé par M. d'Alembert comme n'étant d'aucun parti, et conséquemment comme ne pouvant déplaire à la cour ; qu'on a dérogé pour lui à un article des statuts auquel on n'avait pas dérogé même pour le comte de Clermont, et qu'il a été nommé sans s'être présenté et sans avoir fait les visites.

AOUST.

— 11. *Madame* (on appelle ainsi la fille aînée de M. le dauphin) restée à Versailles pendant le voyage de Fontainebleau, a reçu avec sa sœur une fête magnifique donnée à St. Ouen par M. le prince de Soubise, où l'on a joué de petits jeux d'enfans, entr'autres *le gage touché*. M. l'abbé de Voisenon, très-attaché à ce prince, a voulu y servir un plat de sa façon ; il a fait les vers suivans.

Un jour ne sachant que faire,
Le jeune époux de Psyché,

Les ris, les jeux et leur mère
Jouaient *au gage touché ;*
L'Amour faillit ; pour son gage
On lui fit chercher long-tems
Objet qui fût l'assemblage
Des grâces et des talens.
Toute la troupe céleste
Crut faire peine à l'enfant ;
Il est, dit-elle, un peu leste
Pour choisir bien sensément.
Mais le dieu, content dans l'âme,
Parcourant tous les humains,
Jeta les yeux sur *Madame*,
Et chacun battit des mains.

— 17. On prétend que depuis qu'on a découvert la statue de Louis XV on y a trouvé la criminelle épigramme ci-jointe, qui avait déjà paru, et que des séditieux ont renouvellée.

Grotesque monument, infâme piédestal!
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval.

— 27. Un procès d'une espèce très-singulière doit se juger incessamment à l'opéra. Une demoiselle *la Guerre*, fille des chœurs, a été trouvée en flagrant délit dans une loge pendant une répétition. Ces répétitions sont délicieuses pour les amateurs, en ce que tout est confondu, tout est ouvert, et qu'il y règne une liberté charmante. Le président de Meslay, de la chambre des comptes, est l'heureux mortel qu'on a surpris dans l'ex-

tase amoureuse. Il est question de décider quel genre de punition on infligera à l'actrice. Le sieur Rebel, directeur général, consommé depuis long tems dans la jurisprudence du code lyrique, doit présider à l'arrêt avec les directeurs particuliers. On croit qu'on appellera les matrones les plus expertes de la troupe, mais qui n'auront que voix consultative. Cette affaire rappelle celle de mademoiselle Petit, du même genre, qui fit tant de bruit il y a nombre d'années, et dans laquelle il parut des *factums* très-plaisans.

SEPTEMBRE.

— 5. Mademoiselle du Thé est une des courtisannes les plus renommées aujourd'hui dans cette capitale. L'honneur qu'elle a eu de donner les premières leçons du plaisir à M. le duc de Chartres l'a mise dans une grande vogue. C'est une blonde fade, d'une figure moutonnière, qui n'annonce aucune pétulence, aucun esprit, mais à la mode, c'est tout dire. Elle appartenait en dernier lieu au marquis de Genlis, qui, marié à une des plus jolies femmes de la cour, trouva plus doux de se ruiner avec cette fille. Celle-ci sentant que les facultés de son amant baissaient a pris le parti de le congédier. Milord d'Egremont est l'heureux mortel qu'elle veut bien admettre aujourd'hui à sa couche, moyennant mille louis pour la première nuit, et mille écus par mois. Ces

sermens réciproques seront sans doute bien exécutés, car tout Paris en est témoin, et c'est la nouvelle du moment.

— 12. *Chanson de Piron, ou parodie.*

Air : *Mirliton don daine, Mirliton don don.*

Moi, qui jadis eus la gloire
De chansonner pour Iris,
J'ose entreprendre l'histoire
Du jugement de Pâris,
Sur le Mirliton, etc.

Un jour la belle Cithère,
Avec Junon et Pallas,
Se lavait dans la rivière
Le corps, la tête et les bras,
Et le Mirliton, etc.

Quand la Discorde, crotée,
Vint pour se laver aussi,
Junon, toute transportée;
Dit : Retire-toi d'ici.
L'affreux Mirliton, etc.

La Discorde en prit vengeance :
Savez-vous comme elle fit?
Au milieu d'elles leur lance
Une pomme d'or, et dit :
Au beau Mirliton, etc.

Junon, qui toujours criaille,
Veut s'en saisir tout de bon.
Vénus lui dit : La grisaille
N'est point du tout de saison
Pour le Mirliton, etc.

Pallas dit d'un ton sévère :
Tous vos plaisans Mirlitons
Ont toujours maille à refaire :
On ne voit nulles façons
A mon Mirliton, etc.

Dans la dispute elles virent
Pâris, le jeune pasteur,
Aussitôt toutes se dirent :
Le drôle est bon connaisseur
En beaux Mirlitons, etc.

Le berger aux trois déesses
Fit ôter trois cotillons;
Il vit trois paires de fesses,
Et trois paires de tétons,
Et trois Mirlitons, etc.

D'une pareille corvée,
Pâris ne s'épouvanta,
Il alla, tête levée,
Et tour-à-tour feuilleta
Chaque Mirliton, etc.

Junon promit la richesse
Au jeune berger Pâris;

Pallas vanta la sagesse;
Mais qu'offrit dame Cypris,
Rien qu'un Mirliton, etc.

A cette douce parole,
On vit le combat cesser :
Ce Pâris était un drôle
Qui se serait fait fesser
Pour un Mirliton, etc.

— 13. M. le premier avocat-général projette de faire rayer Me. Linguet du tableau, à l'occasion de divers sarcasmes que lui a lancés directement cet avocat en plein parquet. D'abord sur les reproches qu'il faisait à ce dernier de ses personnalités contre lui et M. de Vaucresson son confrère; Me. Linguet s'en est défendu, et M. de Vergès insistant sur ce que personne ne s'y était trompé : « Tant mieux, a-t-il repris, c'est » une marque de la vérité de mes portraits ». M. l'avocat-général piqué au vif lui a demandé s'il savait à qui il parlait? « Oui, monsieur, a-t-il répondu; je parle à » Me. Jacques de Vergès, avocat-général du parle» ment à *mon refus* ». Ce qui n'a qu'irrité davantage ce magistrat, dont le ressentiment doit éclater à la rentrée.

— 18. L'académie française a nommé une députation vers M. le cardinal de la Roche-Aymon, pour lui demander une abbaye en faveur de l'abbé Maury. Cet orateur dimanche dernier avait présenté son discours à son éminence, qui l'a très-bien accueilli, lui a déclaré être prévenu de la démarche de l'académie en sa faveur,

être très-bien disposé, et l'a retenu à dîner pour mercredi avec les députés, jour auquel ils ont dû voir ce prélat.

Octobre.

— 4. Le sieur Destouches, ci-devant architecte de la ville, vient de mourir ; il n'est recommandable par aucun monument d'importance, mais par beaucoup de plans, et surtout par celui d'une église de Sainte Geneviève, qu'il avait montré aux religieux, et dont M. de Marigny avait exigé la communication. On prétend que ce directeur général des bâtimens, qui favorisait le sieur Soufflot, eut l'infidélité d'en donner verbalement une idée à celui-ci, qui, d'après ces notions préliminaires, a travaillé son plan actuel. Les amis du défunt assurent que le sien est bien supérieur ; que le sieur Destouches les avait dans son porte-feuille comparés l'un et l'autre, et que vraisemblablement aujourd'hui que par sa mort il ne craint plus la disgrâce de M. de Marigny, on les fera paraître.

— 6. Le jour du déceintrement du pont de Neuilly, à l'arrivée de S. M. les soldats et ouvriers seulement, gagés pour cela, ayant crié *vive le roi*, ces acclamations n'ont été répétées par aucune personne composant l'immensité de spectateurs : ce qui faisait un contraste très-remarquable ; et dont en effet l'ambassadeur de Naples a témoigné sa surprise à quelqu'un

qui l'accompagnait : *Mais*, lui a-t-on répondu, *lorsque le prince est sourd, les peuples sont muets.*

— 8. Les demoiselles Verrière sont deux courtisannes du vieux serail, puisque l'une d'elles a appartenu au maréchal de Saxe, et en a eu une fille ; mais leur opulence, la société distinguée qui va chez elles, leurs talens, et l'habitude où elles sont de donner des spectacles, y attire beaucoup de monde. C'est toujours quelque auteur en titre qui a la direction de leurs plaisirs. M. Colardeau, long-tems attaché à leur char, se trouve remplacé par M. de la Harpe. On y joue de tems en tems des pièces nouvelles qui n'ont paru sur aucun théâtre. Dimanche dernier on y a donné *Julie*, comédie de M. Saurin, imprimée et non représentée. Elle a fait peu de sensation, mais l'*Espiéglerie*, petite pièce en un acte, y a eu le plus grand succès : elle a paru d'une gaieté charmante, et M. de la Harpe y a supérieurement bien joué. L'ouvrage est du sieur *Billard du Monceau*, le parain de madame la comtesse Dubarri.

— 14. Mondonville, maître de musique de la chapelle du roi, est mort la semaine dernière à sa maison de Belleville. C'est une perte pour son art, quoiqu'il ne fît plus rien depuis long-tems. Il avait composé plusieurs ouvrages pour le théâtre lyrique, et sur-tout *Titon et l'Aurore*, qui occasionna tant de rumeur dans son tems, et contribua beaucoup à faire expulser les bouffons. Il excellait pour le chant d'église, où il occupait le premier rang. Ses motets ont fait long-tems le fonds le plus

riche du concert spirituel. Lorsqu'il quitta la direction de ce spectacle, il les retira, mécontent des offres de son successeur. Depuis il s'est arrangé et avait passé un bail de neuf ans, moyennant 27,000 livres, à condition de fournir lesdits motets toutes les fois qu'il en serait requis, d'en diriger l'exécution, de battre la mesure, etc. Contre l'ordinaire de ses confrères, il était si avare, qu'il est mort sans médecin ni chirurgien, et faute de secours.

— 15. Le 4 de ce mois le sieur Desessarts a débuté aux Français dans le rôle de *Lisimon*, du *Glorieux*, et dans celui de *Lucas*, du *Tuteur*. Il continue de jouer dans divers autres rôles dits *à manteau* et de paysan. Cet acteur, homme très-puissant, a une voix très-forte, et une bonne physionomie. Il est bien placé dans l'emploi auquel il se destine; il met beaucoup de franchise, de naturel et de vérité dans son jeu. Le sieur Bonneval, qui se retire, laissera un vide dans son genre qu'il est essentiel de remplir.

— 18. Dans un souper de virtuoses donné chez l'auguste Clairon, si connue par ses talens au théâtre, si avide de célébrité, cette actrice lasse de l'engourdissement du public à son égard, a voulu faire parler d'elle par quelque singularité remarquable. En effet, elle a imaginé de faire dans cette fête l'apothéose de M. de Voltaire. On avait placé pompeusement le buste de ce grand homme au milieu de l'assemblée, et là M. Marmontel, le coryphée de la maison, a présenté une ode composée en l'honneur du nouveau dieu du

Pinde. Mademoiselle Clairon l'a lue avec son enthousiasme le plus véhément, et l'assemblée a beaucoup applaudi.

M. de Voltaire a été bientôt instruit de cette grande cérémonie ; il en a témoigné sa reconnaissance par la réponse suivante :

Les talens, l'esprit, le génie,
Chez Clairon sont très-assidus;
Car chacun aime sa patrie,
Et chez elle ils se sont rendus,
Pour célébrer certaine orgie,
Dont je suis encor tout confus.
Les plus beaux momens de ma vie
Sont donc ceux que je n'ai pas vus!
Vous avez orné mon image
Des lauriers qui croissent chez vous;
Ma gloire, en dépit des jaloux,
Fut en tous les tems votre ouvrage.

M. de Voltaire rend ainsi le change à mademoiselle Clairon, en assurant qu'elle a beaucoup contribué au succès de ses dernières tragédies : obligation qu'il lui a en effet, ainsi qu'à le Kain.

— 31. M. le Marquis de Chauvelin, tour-à-tour négociant et guerrier, se repose aujourd'hui au sein de la paix et des arts : à l'olive, au laurier qui couronnent son front, il joint le myrthe. Ami de son roi, il en partage les plaisirs : quelquefois il se dérobe au tumulte de la cour, et vient se réjouir au milieu de sa famille.

C'est dans une de ces fêtes qu'est éclose la pièce de vers suivante.

On jouait à la campagne au gage touché. M. Léonard eut pour punition l'obligation de faire sur-le-champ un conte des fées, il fit cet impromptu : un des plus galans et des plus heureux qu'on puisse trouver.

Conte des fées, par M. Léonard, à madame la marquise de Chauvelin, en jouant au gage touché.

Il était une fée, aussi douce que belle;
Les art formaient ses attributs;
On voyait marcher auprès d'elle
Et les talens et les vertus;
Mais des Grâces surtout elle était le modèle.
On admirait sa voix, son souris, son regard,
Cet air de fuir l'éloge et d'oublier ses grâces,
D'attirer comme par hasard,
Et sans l'avoir voulu, tous les cœurs sur ses traces.
Elle avait un époux, l'ornement de sa cour,
Grand guerrier, profond politique,
Possédant l'art de plaire, autant que la tactique,
Et qui servait la Gloire, Apollon et l'Amour.
Une autre fée (1) encor habitait ce séjour;
Elle joignait alors au feu du premier âge
De la maturité le solide avantage :
Tel est dans son état le midi d'un beau jour...
Des enfans dignes d'eux ajoutaient à leur gloire...

(1) La mère de madame de Chauvelin.

Mais qu'entens-je ? une voix au moment où j'écris,
Semble me dire : Arrêtes, ami, tu t'es mépris :
On te demande un conte, et tu fais une histoire.
Ma muse a manqué son objet;
Mais sur votre indulgence est-ce à tort que je compte ?
C'est bien votre faute, en effet,
Si ce récit n'est pas un conte.

NOVEMBRE.

— 28. Le sieur Thiriot est mort depuis peu de jours, âgé de soixante-seize ans ; il avait l'honneur d'être depuis long-tems le correspondant littéraire du roi de Prusse : il s'était même acquitté de cette fonction, lorsque ce monarque n'était que prince royal. C'est un homme de lettres qui n'avait rien produit, mais puissamment riche des productions des autres, il avait la tête meublée d'une quantité d'anecdoctes extrêmement curieuses, et qu'on craint de perdre, parce qu'il n'écrivait rien, se fiant beaucoup à sa mémoire. Il était bibliographe ; et se connaissait très-bien en livres.

On lui fait le reproche d'avoir été l'espion de M. de Voltaire, c'est-à-dire, d'avoir entretenu une correspondance régulière avec ce grand poëte, où il lui rendait habituellement compte des ouvrages qui paraissaient contre lui, lui désignait ses ennemis, le mettait sur leur piste, et lui fournissait tous les matériaux nécessaires pour exercer ses vengeances implacables. Ce

rôle, qu'on aurait pu attribuer à l'amitié intime dans laquelle il avait vécu avec le philosophe de Ferney, serait inexcusable, si, comme le prétendent les accusateurs du défunt, il ne l'eût joué qu'à titre de très-humble serviteur de M. de Voltaire et de son gagiste.

DÉCEMBRE.

— 4. Les arts viennent de faire une perte considérable en la personne du sieur Vassé, professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture : on doit d'autant plus le regretter actuellement, qu'il laisse imparfait un grand monument dont les modèles faisaient desirer la terminaison. Il était chargé du mausolée du roi Stanislas, qui s'exécutait en marbre dans son atelier : il devait être placé à Nancy dans l'église de Bon-Secours, en face de celui de la reine de Pologne.

Il exécutait encore en marbre un autre monument relatif au cœur de la feue reine, qui doit être placé dans la même église, selon l'intention de cette princesse.

— 7. Le sieur Roëttiers le fils, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, graveur général des monnaies de France, vient de mourir. C'est un artiste qui n'est pas moins digne d'être regretté que le sieur Vassé. Il était même plus unique dans son genre : ses médailles étaient des bas-reliefs

admirables. On peut le voir tout récemment dans celle frappée en mémoire de la cérémonie du déceintrement du pont de Neuilly.

— 24. Mademoiselle Raucour a débuté hier aux Français, dans la tragédie de *Didon ;* elle faisait le rôle de cette reine, c'est pour la première fois qu'elle paraissait. On ne peut exprimer la sensation qu'elle a faite, et de mémoire d'homme on n'a rien vu de pareil. Elle n'a que seize ans et demi : elle est faite à peindre, elle a la figure la plus belle, la plus noble, la plus théâtrale ; le son de voix le plus enchanteur, une intelligence prodigieuse : elle n'a pas fait une fausse intonation ; dans tout son rôle, très-difficile, il n'y a pas eu le plus léger contre-sens, pas même de faux gestes. Un peu de roideur et d'embarras dans les bras, est le seul défaut qu'on lui ait trouvé. Elle a ravi généralement. Elle est élève du sieur Brizard, et a appris dix-neuf rôles en six mois. C'est un vrai prodige, propre à faire crever de dépit toutes ses concurrentes les plus consommées.

— 27. Le début de mademoiselle Raucour a été encore plus brillant hier que la première fois. La foule qui s'est rendue pour la voir a été telle qu'on a été obligé de la laisser se déborder jusque dans l'orchestre des musiciens et sur le théâtre. Quant à l'extérieur, on ne lui trouve d'autre défaut que d'être un peu trop grande, et d'avoir la tête trop petite pour son corps : elle n'a pas non plus les bras beaux; mais tous les moyens de l'intelligence et de l'âme sont à sa disposition, et elle les fait valoir déjà au plus haut degré. Deux cabales puis-

santes s'élèvent contre elle : les deux Sainval, qui sentent toute leur infériorité, et mademoiselle Vestris, qui se voit déjà balancée par ce jeune sujet, excitent tous leurs partisans à atténuer le triomphe de leur rivale. Il paraît impossible qu'elles réussissent.

Le public est si satisfait du sieur Brizard, dont mademoiselle Raucour est l'élève, qu'à chaque fois il demande cet acteur pour annoncer, et le comble de ses applaudissemens.

Mademoiselle Raucour, après avoir joué trois fois dans *Didon*, doit jouer successivement à trois reprises les rôles d'*Emilie* dans *Cinna*, et d'*Idamé* dans l'*Orphelin de la Chine*.

— 31. *Le Fermier et les Chiens, fable politique.*

Un gros fermier, qu'on appelait Martin,
Riche en troupeaux, de commerce facile,
Près de Paris avait son domicile.
Plus que de droit le sexe féminin
Le gouvernait, et quelquefois le vin;
A cela près, c'était un honnête homme,
Tel qu'à Paris, à Vienne, ou dans Rome
On n'en eût pu rencontrer de meilleur.
Douze grands chiens, des méchans la terreur,
De la maison gardaient les avenues.
Pour s'y glisser il n'était point d'issues
Dont les détours ne leur fussent connus;
A chaque instant ils y faisaient la ronde,
Un guet bien sûr, et des cris assidus.
Cela déplut, non au propriétaire,

Mais aux valets, mais à la basse-cour :
Tous ces gens-là n'aiment pas le grand jour,
Ni l'œil du chef, ni rien qui les éclaire.
Le premier plan fut de forcer les chiens
A tout souffrir, à tout voir sans rien dire;
Pour cet effet, ils prirent les moyens
Que l'industrie en pareil cas inspire :
On les flatta d'abord pour réussir;
Mais ne tirant de là nul avantage,
On crut devoir au bâton recourir,
Et tous les jours on en faisait usage.
Un vieux valet, d'une inflexible humeur,
Les assommait dès que sa fantaisie
Ne contenait à son gré leur furie;
Il redoublait, quand mordant le voleur
Qu'il honorait de toute sa faveur,
Ils caraissaient l'honnête homme et le sage,
Qui du fermier conservait l'héritage.
Comme l'on vit qu'on ne pouvait gagner
Des surveillans d'un pareil caractère,
Auprès du maître, afin de s'en défaire,
On résolut de les calomnier.
Ce n'était pas une besogne aisée.
Dans la maison était un intendant,
D'une vertu rigide et consommée,
Qui parlait d'eux avantageusement :
Non, disait-il, on ne peut pas connaître
De meilleurs chiens. Heureux cent fois le maître
Qui réunit, pour garder sa maison,
Des surveillans d'une étoffe pareille;
Ils sont braillards, mais toujours la raison
Conduit leurs dents, et dirige leur veille;
L'homme intriguant, le larron, l'assassin

Tentent en vain d'échapper à leur vue :
Si vous vivez, respectable Martin,
C'est à leurs cris que la gloire en est due.
On peut juger qu'avec un protecteur
Si généreux, et si bon connaisseur,
On n'avait pas à craindre pour la vie
De ces bons chiens. Aussi pour l'écarter,
On fit un jour ce que la calomnie
A de plus noir, ce que peut inventer
L'âme aux forfaits la plus déterminée ;
Ce n'est pas tout, une prostituée,
Dont le fermier adorait les appas,
Qui l'endormait tous les soirs dans ses bras,
Pour l'écraser se mit de la partie.
Pendant un tems le fermier chancela,
Mais la manœuvre était trop bien ourdie.
De la maison un soir on le chassa
Avec éclat, avec ignominie,
Certain maraud, esprit vil et rampant,
Un orgueilleux sans honneur, sans naissance,
Laid de figure, et que les chiens souvent
Avaient jadis houspillé d'importance,
Fut indiqué par le sot comité,
Et sur le champ par Martin accepté,
Pour occuper auprès de lui la place
Que le premier avait dans la maison.
Ne faut jamais augurer rien de bon,
D'avantageux, quand un fripon remplace
Une âme honnête. On va dans un instant
En présenter un exemple frappant.
Notre coquin met d'abord en usage,
Pour s'affermir plus efficacement,
L'art dangereux du faux patelinage,

Qu'il possédait supérieurement ;
Puis, quand il eut gagné la confiance,
Et qu'il se vit dans son poste assuré,
Dans un clin-d'œil tout fut dénaturé ;
Il immola les chiens à sa vengeance :
Il en plaça d'autres, que dès l'enfance
Le scélérat lui-même avait formés.
Ces nouveaux chiens, toujours accoutumés
A ne flatter que gens de son espèce,
Près du fripon dépouillaient leur rudesse :
Pour le seul sage ils réservaient leurs dents.
Ainsi dans peu tous les honnêtes gens
Furent bannis : chose presqu'incroyable
Et vraie encor, quoique peu vraisemblable ;
Hormis un seul, on chassa les parens.
Depuis ce tems cette maison remplie
Jusques alors de sujets vertueux,
Ne reçut plus que de vils malheureux
Et qu'une horde aux crimes enhardie.
Mal en advint au bon-homme Martin,
On fit entrer un soir un assassin,
Qui ne trouvant ni chien, ni sentinelle,
Le poignarda dans les bras de sa belle.

— Il parut, il y a quelques années, une pièce de vers (1), ayant pour titre : *Statuts pour l'Académie royale de Musique*, il n'en courut dans le monde que quelques copies manuscrites, et elle était restée depuis enfouie dans les porte-feuilles des amateurs. Nous pensons qu'on

(1) Elle est de Barthe, auteur *des Fausses infidélités*, *de la Mere Jalouse*, et de beaucoup de jolies poésies.

(*Note de l'éditeur.*)

retrouvera ici avec plaisir cette facétie, pleine de sel et de gaieté.

Statuts pour l'Académie royale de Musique.

Nous, qui régnons sur les coulisses
Et dans les magiques palais,
Nous, juges de l'orchestre, intendans des ballets,
Premiers inspecteurs des actrices (1),
A tous nos fidèles sujets,
Vents, fantômes, démons, déesses infernales,
Dieux de l'Olympe et de la mer,
Habitans des bois et de l'air,
Monarques et bergers, satyres et vestales (2),
Salut. A notre avènement,
Chargés d'un grand peuple à conduire,
De lois à réformer, et d'abus à détruire,
Et voulant signaler notre gouvernement,
Ouï notre conseil sur chaque changement
Que nous desirons introduire,
Nous avons rédigé ce nouveau réglement
Conforme au bien de notre empire.

ARTICLE Ier.

A tous musiciens, connus ou non connus,
Soit de France, soit d'Italie,
Passés, présens, à venir ou venus
Permettons d'avoir du génie (3).

---

(1) Premiers! Pas toujours : inspecteurs vient du mot latin *inspicere*.

(2) Il y a des vestales dans plusieurs poëmes.

(3) Permission dont on n'abusera pas.

II.

Vu que pourtant la médiocrité
A besoin d'être encouragée,
Toute passable nouveauté,
Par nous sera très-protégée;
Nous ne manquerons pas de faire de grands frais
Pour doubler de petits succès;
Usant d'ailleurs d'économie
Pour les chefs-d'œuvre de nos jours (1),
Et laissant la gloire au génie
De réussir sans nos secours.

III.

L'orchestre plus nombreux (2); sous une forte peine,
Défendons que jamais on change cette loi.
Six flûtes au coin de la reine,
Et six flûtes au coin du roi.
Basse ici, basse là, cors-de-chasse, trompettes,
Violons, tambours, clarinettes,
Beaucoup de bruit, beaucoup de mouvemens;
Surtout pour la mesure un batteur frénétique :
Si nous n'avons pas de musique
Ce n'est pas faute d'instrumens.

---

(1) Sans déroger toute fois à l'acception des personnes; il peut arriver qu'on se reconcilie avec un homme de génie après sa mort.

(2) La musique n'étant que le plaisir des oreilles, plus on leur donne de sons, et plus elles doivent être contentes.

IV.

Sur le récitatif, même sur l'ariette,
Doit peu compter l'auteur des vers ;
Comme à son tour l'auteur des airs
Doit peu compter sur le poëte (1).

V.

Si tous deux, tristement féconds,
Sans feu, comme sans caractère,
Ne donnent qu'un vain bruit de rimes et de sons ;
En faveur des abbés qui lorgnent au parterre,
On raccourcira les jupons.

VI.

Des pièces les plus mal tissues,
Comme le bon public ne sait plus s'effrayer (2),
Que même *des fragmens* ne peuvent l'ennuyer,
Et que les nouveautés sont toujours bien reçues (3),
Pourrons quelque jour essayer
Un spectacle complet en scènes décousues (4).

---

(1) Il faut toujours qu'en cas de chute le musicien et le poëte puissent se consoler, en s'accusant réciproquement.

(2) Depuis le décès de feu Quinault, ou à-peu-près.

(3) Voyez la Comédie italienne.

(4) Cette idée n'est pas de nous, nous l'avons trouvée déjà exécutée avec succès dans quelques tragédies modernes; l'essai peut être dangereux à l'Opéra, mais nous le ferons un jour de capitation.

VII.

. . . . . (1).

VIII.

Avions résolu de concert
De régler des ballets et le nombre et la forme;
Mais l'Opéra, par leur réforme,
Serait régulier et désert.
Que nos ballets soient donc brillans et ridicules;
Qu'on vienne encor comme jadis,
En pas de deux, en pas de six,
Danser autour de nos Hercules;
Que *la jeune Guimard*, en déployant ses bras,
Sautille au milieu des batailles;
Qu'*Allard* batte des entrechats
Pour égayer des funérailles (2).

IX.

. . . . . (3).

---

(1) Comme nous n'avons pas travaillé dans le goût de la vieille musique, nous avions fait un septième statut, pour permettre à la musique italienne de paraître enfin sur notre théâtre; nous l'avons supprimé par égard pour nos prédécesseurs.

(2) Nous n'ignorons pas que *Noverre*, et, avant lui, M. *Diderot*, ont eu sur la danse de très-belles idées; mais de quoi s'avisent les hommes de génie de vouloir qu'on fasse ce qui n'a pas encore été fait.

(3) Par le neuvième statut, nous retranchions l'usage imper-

X.

. . . . . (1).

XI.

Si nos dieux daignaient s'acquitter
Du rôle imposant qu'on leur donne,
Qu'*Apollon* sût au moins chanter;
Que l'*Amour* (2) eût au moins une mine friponne;
Que le grand *Jupiter* couvert d'or et d'argent,
Ne fût pas gauche sur son trône,
Le public serait indulgent
Et la recette serait bonne.

XII.

Ordre à *Pilot* de ne plus détonner (3);

---

tinent des masques; mais nous avons reçu une députation de nos danseurs, qui nous remontraient que cet usage, un peu singulier, ne laissait pas d'être utile, d'abord pour ne pas compromettre leur figure; secondement, parce qu'il est plus aisé d'avoir un masque qu'une physionomie. Nous avons déféré à de si justes remontrances, et supprimé ledit statut.

(1) Le dixième, supprimé encore; il roulait sur l'accord qui devait être entre le poëte, le musicien, le décorateur et le compositeur des ballets. Nous avons senti le ridicule d'exiger pour toutes les parties de notre spectacle un accord, qu'on ne trouve pas même à la Comédie française.

(2) On ne doit pas croire que nous ayons voulu désigner mademoiselle Fontelle.

(3) Il ne joue pas mal; mais il ne chante pas de même.

A *Muguet* de prendre un air leste (1);
A *Durand* d'ennoblir son geste (2);
A *Gelin* de ne pas tonner (3);
Que *Le Gros* chante avec une âme (4);
Beaumesnil avec une voix (5);
Que la féconde *Arnould* se montre quelquefois (6);
Que *la Guimard* toujours se pâme (7).

XIII.

Ordre à nos bons acteurs, pour eux, pour l'Opéra,
D'user modérément des reines de coulisses (8).
Promettons à *Muguet*, *Pilot*, *et cætera*,
L'usage illimité de toutes nos actrices 9.

XIV.

Pour soutenir l'auguste nom
De la royale académie (10),

---

(1) Il aura de la peine.

(2) La plus belle de nos basses-tailles après *Larrivé*.

(3) L'ordre est bon; mais inutile.

(4) Plus inutile encore.

(5) Car il ne suffit pas d'être jolie.

(6) *Féconde*, épithète qui n'est pas oiseuse.

(7) Espèce de talent, très-décent sur un théâtre.

(8) Ce statut est de notre médecin.

(9) Celui-ci de notre chirurgien.

(10) Nous avons l'agrément d'être chefs, non d'une troupe, mais d'une académie : nous ne derogeons pas, et sûrement nous ne sommes pas des excommuniés, comme ces Italiens, qui

On paiera mieux *Déïdamie*,
Pollux, *Armide* et *Phaëton*;
Mais qu'ils n'espèrent pas que leur fortune accroisse
Jusqu'au titre pompeux de seigneurs de paroisses :
Pour eux point d'encensoir, point de droit féodal.
Rolland, dans son humeur altière,
Doit-il se prétendre l'égal
Ou du chasseur de *la Laitière*,
Ou du cocher *du Maréchal* (1) ?

XV.

Rien pour l'auteur de la musique;
Pour l'auteur du poëme, rien :
Et le poëte et le musicien
Doivent mourir de faim, selon l'usage antique (2).

XVI.

En attendant que pour le chœur
On puisse faire une recrue
De quinze ou vingt beautés, qui parleront au cœur,
Et ne blesseront point la vue.
Ordre à ces mannequins de bois (3),

---

jouent des pièces si peu honnêtes; et ces Français, qui en jouent de si honnêtes!

(1) M. de ***, ci-devant la Ruette.

(2) Cela est juste : si le talent et la richesse se trouvaient ensemble du même côté, que serait le riche. *Rameau* doit aller à pied ; *Rebel*, en carrosse.

(3) Nous n'entendons point par *mannequins de bois* les chanteurs qui ont exécuté, avec de si beaux gestes, notre chœur bruyant du second acte de *Silvie*; M. l'Écuyer à leur tête.

Taillés en femme, enduits de plâtre,
De se tenir toujours immobiles et froids,
Adossés en statue aux piliers du théâtre (1).

XVII.

Tous, remplis du vaste dessein
De perfectionner en France l'harmonie,
Voulions, au pontife romain,
Demander une colonie
De ces chantres flûtés qu'admire *l'Ausonie;*
Mais nous avons vu qu'un castra,
Car c'est ainsi qu'on les appelle,
Était honnête à la chapelle;
Mais indécent à l'Opéra (2).

XVIII.

Pour toute jeune débutante,
Qui veut entrer dans les ballets,
Quatre examens au moins, c'est la forme constante (3).
Primo, le duc qui la présente,
Y compris l'intendant et les premiers valets,
Ceux-ci, près de la nymphe ont droit de préséance;
Secundo, nous, ses directeurs;
Tertio, son maître de danse;
Quarto, pas plus de trois acteurs (4).

---

(1) Ne pourrions-nous pas obtenir de M. *de Vaucanson*, qu'il nous fit deux douzaines de chanteuses de chœurs? Ce serait une dépense une fois faite.

(2) Toutes nos actrices n'ont eu qu'un cri là-dessus.

(3) Statut respectable par l'ancienneté de son origine.

(4) Somme totale, onze examinateurs.

XIX.

A défaut d'examens; certificats de mœurs,
Conçus en termes très-flatteurs,
Billets doux et lettres de change.
Mais comme ces certificats,
Pourraient offrir un bizarre mélange
Et de fortunes et d'états,
Pour prévenir tous les débats
Des milords d'Angleterre (1) et des marquis de France,
Et des danseurs et des prélats,
Promettons de garder le plus profond silence.

XX.

. . . . . , ... (2).

XXI.

Que celle qu'entretient un fermier-général
N'insulte pas, dans leurs coulisses,
Celles qui n'ont qu'un duc : l'orgueil sied toujours mal,
Et la modestie (3) intéresse.

---

(1) Nous saisissons ici l'occasion de remercier, au nom de l'état, celles qui, par un zèle patriotique, attirent et fixent en France les guinées d'Angleterre.

(2) Le vingtième statut portait qu'à l'entrée de la nouvelle salle serait consigné en lettre d'or, sur un grand marbre noir, le privilége exclusif de nos actrices, de vaquer à leurs fonctions sans aucune animadversion ni trouble. Ce privilége, peu connu, pourrait nous attirer une infinité d'autres jolis sujets, qui manquent de protection.

(3) Nous renvoyons au Dictionnaire de l'Académie française, pour la définition de ce mot un peu vieilli.

XXII.

Que celles qu'un évêque, apostoliquement,
Visite sur la brune, au sortir de l'office,
N'aillent pas imprudemment
Prononcer, dans la coulisse,
Le saint nom de leur amant :
Voulons qu'au moins on s'instruise
A parler très-décemment,
Et surtout enjoignons qu'on respecte l'église (1.)

XXIII.

Le nombre des amans limité désormais :
Défense d'en avoir jamais
Plus de quatre à-la-fois (2); ils suffisent pour une.
Que la reconnaissance égale les bienfaits;
Que l'amour dure autant que la fortune (3).

XXIV.

Que celles qui, pour prix de leurs heureux travaux,
Vivent déjà dans l'opulence,
Ont un hôtel et des chevaux,
Se rappellent par fois leur première indigence,
Et leur petit grenier, et leur lit sans rideaux.
Leur défendons, en conséquence,
De regarder avec pitié

---

(1) Les corps se doivent entr'eux des égards.

(2) D'abord nous n'en avions permis que deux; mais par égard pour plusieurs honnêtes femmes que nous respectons, nous en avons accordé quatre.

(3) D'après la convention reçue que nos femmes ont le droit de ruiner leurs amans, la nation les invite à préférer les financiers.

Une pauvre enfant qui commence,
Et s'en retourne encore à pied.

XXV.

Item, ordre à ces demoiselles
De n'accoucher que rarement :
En deux ans, une fois, une fois seulement.
Paris ne goûte point des couches éternelles.
Dans un embarras maudit
Ces accidens-là nous plongent,
Plus leur taille s'arrondit,
Plus nos visages s'allongent (1).

XXVI.

Item, très-solennellement,
Prononçons une juste peine
Contre le ravisseur, qui vient insolemment,
L'or en main, dépeupler la scène (2).
Taxe pour chaque enlèvement;
Et le tarif incessamment
Public dans tout notre domaine.
Cette taxe, imposée à raison du talent,
De la beauté surtout. Tant pour une danseuse,
Tant pour une jeune chanteuse,
Rien pour celles des chœurs; nous en ferons présent (3).

XXVII.

. . . . . (4)

---

(1) Ceci s'adresse surtout à mademoiselle ***, à mademoiselle ***, à mademoiselle ***, à mademoiselle ***, etc., etc.

(2) Nous pleurons encore la perte de mademoiselle Robe.

(3) Offrons même de payer pour quelques-unes.

(4) Nous avions imaginé un vingt-septième statut sur les

XXVIII(1).

. . . . . .

CONCLUSIONS.

Et, pour qu'on ne prétende à faute d'ignorance,
Sera la présente ordonnance
Imprimée, affichée à tous nos corridors,
Aux murs des loges, aux coulisses,
Aux palais des *Rollands*, aux chambres des *Médors*,
Et dans les boudoirs des actrices :
De plus, dans nos foyers, sera ledit arrêt
Enregistré sous la forme ordinaire.
Pour le bien général, et pour notre intérêt,
Détruisant, annullant, autant que besoin est,
Tout réglément à ce contraire.
L'an de grâce soixante-sept.
Fait en notre château, dit, en langue vulgaire,
Le magasin, près du Palais-Royal;
Signé, *Lebreton et Trial;*
Plus bas, *Joliveau*, secrétaire(2).

---

moyens d'entretenir la paix parmi nos femmes; mais après l'avoir tourné et retourné de vingt différentes façons, sans pouvoir être contens d'aucunes, nous y avons renoncé.

(1) Enfin, le vingt-huitième et dernier contenait un réglement de police sur l'ordre à observer dans nos audiences, les plus jeunes de nos sujettes, comme ayant plus de procès, devaient être admise les premières; nous promettions de les recevoir, l'une après l'autre, à toutes les heures du jours, dès sept heures du matin ou même à onze heures du soir; nous l'avons supprimé comme renfermant d'autres détails, qui ne doivent être connus que d'elles et de nous.

(2) Perpétuel.

— 31. Il court des couplets très-méchans sur plusieurs personnages de la cour ; quelques-uns sont bien tournés. Les voici :

Air : *Des trembleurs d'Isis.*

Eût-on pensé qu'une clique,
Se moquant de la critique,
Sut, d'une fille publique,
Faire un nouveau potentat ?
Eût-on cru, que sans vergogne,
Louis, à cette carogne,
Abandonnant la besogne,
Laisserait perdre l'état ?

Par elle on devient ministre ;
C'est sur son ordre sinistre,
Que d'Aiguillon tient registre
Des élus et des proscrits.
Le public indigné crie ;
Mais du roi l'âme avilie,
Fière de son infamie,
Est insensible au mépris.

Tous nos laquais l'avaient eue
Lorsque, trottant dans la rue,
Vingt sous, offerts à sa vue,
La déterminaient d'abord.
Quoique Louis ait pu faire,
La cour, à ses vœux contraire,
Moins lâche qu'à l'ordinaire,
Pour la fuir est bien d'accord.

J'en excepte les espèces
Qui pensent que leurs bassesses

Leur vaudront quelques caresses
Des commis et des valets,
Objets de notre risée ;
Que leur troupe méprisée,
Par nous soit tympanisée
Ici dans quelques couplets.

Commençons par le plus digne,
Le public nous le désigne :
Bissy, cet honneur insigne,
Ne peut regarder que toi ;
Ton esprit faux et maussade,
Toujours triste, toujours fade,
T'eût valu quelqu'ambassade,
Si tu n'ennuyais le roi.

Peu délicat sur l'honnête,
Plat courtisan, flatteur bête,
Sans caractère et sans tête,
D'Aumont voilà ton portrait ;
De ta petite existence
Content jusqu'à l'insolence ;
Tu crois que, sans indulgence,
On doit te trouver parfait.

Qu'as-tu fait de ta prudence,
Condé, dans cette occurence ?
De ton nom, cher à la France,
Tu viens de ternir l'éclat.
Abandonne la partie,
Efface l'ignominie,
Viens défendre ta patrie ;
Rends un héros à l'état.

Maillebois sut être infâme,
Et, dans le fond de son âme,

Avait conduit une trame
Pour perdre son ennemi.
Du même crime coupable,
Voici que Broglie l'accable
Et le déclare incapable;
Cela paraît inoui.

Pourvu que Choiseul détale,
La jésuitique cabale
Dit : Que le roi, sans scandale,
Peut vivre avec Dubarri;
Que le Ciel choisit l'impure,
Pour prouver à la nature
Qu'il n'est vile créature
Dont il ne tirât parti.

La maîtresse de Soubise,
Comme une femme de mise,
Dans les cabinets admise,
Croit faire des envieux!
Aujourd'hui, même en province,
On trouve cet homme mince :
Dubarri fait voir au prince
Les aveugles, les boiteux.

D'un vieux reste de v.....
Valentinois reste folle,
Et cet insipide idole
A Dubarri se donna.
Près d'une jeune princesse,
Pour modèle de sagesse,
Le roi met cette comtesse :
Le beau choix qu'il a fait là!

FIN DU PREMIER VOLUME.